



Atlas de la Biodiversité Communale Ville de Saintes



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Atlas de Biodiversité Communale Partie 1	5
Compilation et analyse des données existantes.....	5
Atlas de la Biodiversité Communale	6
1. Le programme ABC.....	7
2. Contexte local.....	8
3. Démarche	9
Présentation de la commune	10
Les zonages et documents de planification.....	17
1. Données utilisées.....	18
2. Espaces à enjeux de Biodiversité.....	19
3. Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique	24
4. Occupation du sol.....	28
5. Autres protections règlementaires.....	29
Synthèse des connaissances bibliographiques.....	30
1. Les milieux déjà prospectés.....	31
2. Grands types de milieux	34
3. Habitats identifiés sur la commune.....	35
4. Flore de la Commune de Saintes	37
5. Faune de la Commune de Saintes	38
6. Cartographie représentant les pressions des observations sur la commune de Saintes	40
7. Les sites à prospecter en priorité	41
8. Les inventaires complémentaires.....	44
Atlas de Biodiversité Communale.....	45
Partie 2	45
Les résultats.....	45
Résultats des inventaires naturalistes	46
1. Les inventaires complémentaires - Protocoles.....	47
2. Les inventaires complémentaires - Résultats	56
3. Zoom sur les espèces exotiques envahissantes.....	76
Les habitats.....	78
1. Matrice agricole : 67 % du territoire	79
2. Écosystème aquatique :.....	82

3. Habitats forestiers : 13,6%.....	83
4. Matrice urbaine (30,9%).....	84
5. Écosystème pelouses sèches : (moins de 1%)	85
6. Parois rocheuses :.....	86
Espace à enjeux – Zones naturelles remarquables.....	90
Les prairies humides en bord de Charente :.....	91
Les haies, bosquet et boisements :	92
Pierre de la vieille ville :.....	93
Les cavités et souterrains	94
Les arènes et parcs des Arènes.....	95
Les espaces nature	96
Autres espaces nature de biodiversité.	97
Enjeux de biodiversité	99
Les enjeux.....	100
Analyse des continuités écologiques – Réflexion sur les trames vertes et bleues	102
Implication citoyenne	105
Les réunions publiques :.....	106
Les sciences participatives.....	106
Les outils de Communications.....	107
Bilan et perspectives.....	108
Perspectives.....	109
Proposition d’actions	110
Créations de fiches-conseils pour favoriser la biodiversité.	110
Guide numérique des espèces de la commune.	111
Mise en place de Chantier participatif.....	112
Animation de sorties naturalistes.....	113
Animations scolaires pour la biodiversité.....	114
Formation des agents municipaux aux suivis d’espèces et à la sensibilisation.	115
Baromètre de biodiversité.....	115
Planter et entretenir des haies	116
Créer, restaurer et entretenir des mares.....	116
Mobiliser les outils fonciers pour renforcer la protection des réservoirs de biodiversité.....	117
Identifier et gérer les espèces exotiques envahissantes.	118
Limiter l’imperméabilisation des sols.....	118
Conserver les bois morts	119
Patrimoine bâti et conservation de la biodiversité.....	119

Renforcer la gestion différenciée des espaces publics.	120
Mettre en place de l'écopâturage pour la gestion de certains espaces naturels communaux.	120
Gestion des boisements favorables pour la biodiversité.....	121
Planter local.....	122
Annexes	123
Liste des espèces et répartition des espèces patrimoniales au sein de la commune	124
Quelques affiches de communication :	171
Portraits nature	172

Atlas de Biodiversité Communale
Partie 1
Compilation et analyse des
données existantes

The background of the page is a photograph of a landscape. In the foreground, there is a body of water, possibly a river or a lake, with a green bank on the left. The middle ground is filled with dense green trees and bushes. In the background, a large, light-colored building with a flat roof is visible on a hillside under a clear blue sky. The overall scene is bright and natural.

Atlas de la Biodiversité Communale

**Le programme « ABC »
Qu'est-ce que c'est ?**

1. Le programme ABC



@ Peggy Cardoso



@ Peggy Cardoso



@ Peggy Cardoso

Initié en 2010 par le ministère de l'écologie, de la maîtrise de l'énergie et du développement durable, la démarche ABC doit permettre de constituer un point de départ pour l'aide à la décision pour les communes afin de valoriser leur patrimoine naturel.

Pour que son contenu soit le plus opérationnel possible, l'ABC doit répondre aux objectifs suivants :

- Apporter aux communes une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire.
- Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres aux territoires par les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations et habitants).
- Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics de la commune.

Il est également judicieux d'intégrer les aspects socio-économiques et les tendances évolutives en identifiant les activités locales et leurs impacts positifs et négatifs sur la biodiversité.

Source : Atlas de la biodiversité communale – s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire – guide ABC

2. Contexte local



Figure 1 : Carte de localisation de la commune de Saintes.

Source IGN – Association Perennis

Sous-préfecture de la Charente-Maritime, la ville de Saintes compte plus de 25 000 habitants en 2015 et reste le deuxième pôle d'emploi du département, faisant d'elle le centre de sa communauté d'agglomération. Le paysage naturel qui caractérise le plus la cité est celui des grandes plaines humides bordant la Charente. Différents panoramas sont visibles de part et d'autre du fleuve : un paysage vallonné à l'Ouest sous forme de buttes, et des plaines alluviales inondables à l'est, d'une très forte richesse faunistique et floristique. Plusieurs régimes de protection sont en vigueur afin de préserver ce patrimoine naturel caractérisé par un nombre important d'espèces menacées.

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique, la ville de Saintes entend mettre tout en œuvre pour permettre la protection de la biodiversité. Sur ce mandat, elle ambitionne de développer un projet empreint d'une approche plus résiliente qui permette de décliner des actions conciliant « usage, paysage et biodiversité », véritable socio-écosystème.

Consciente de la richesse écologique de son territoire, la commune est engagée sur un certain nombre d'initiatives environnementales visant, d'une part, à protéger et valoriser son patrimoine de nature et, d'autre part, à renforcer une démarche participative auprès de ses administrés.

Malgré tout, la ville, pour proposer un développement harmonieux et durable qui réponde à ses vulnérabilités (densification, artificialisation, risque d'inondations, fragmentation, érosion de la biodiversité...), se heurte parfois dans l'analyse territoriale à des déficits de vision globale et à une carence d'inventaires naturalistes et de monitoring des suivis écologiques. En ce sens, l'Atlas de la Biodiversité Communale est apparu comme l'outil idéal permettant d'agrégier les données et de centraliser les connaissances.



Figure 2 : Carte de localisation de la commune de Saintes.

Source IGN – Association Perennis

3. Démarche

L'ABC doit permettre de compléter les connaissances de la biodiversité du territoire, de favoriser sa protection par une gestion adaptée et de promouvoir sa richesse et ses enjeux grâce à la mise en place d'actions éco-citoyennes via les protocoles de sciences participatives et la libre publication des données.

Ainsi, il se décompose en 4 phases distinctes :

- L'état des lieux des données existantes et le diagnostic des potentiels écologiques,
- Les inventaires complémentaires et les cartographies des habitats,
- Les préconisations de gestion,
- Le développement des actions citoyennes, des sciences participatives et de la communication, mené concomitamment aux trois autres phases précitées.



Figure 3 : Dépliant réalisé pour les sciences participatives sur la commune de Saintes. Recto

L'étude de la biodiversité étant complexe, l'ABC proposé par la ville de Saintes se focalise sur les données existantes et certains taxons (oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, odonates, orthoptères, lépidoptères papillonoidea, coléoptères et flore vasculaire) ainsi que leur milieu de vie.

Figure 4 : Dépliant réalisé pour les sciences participatives sur la commune de Saintes. Verso



Présentation de la commune



1. Le territoire de Saintes

Département

Charente-Maritime

Superficie communale :

45,92 km²

Population en 2015 :

25288 habitants

Altitude :

47 mètres

Saintes est une commune du sud-ouest de la France, située dans le département de la Charente-Maritime (région Nouvelle-Aquitaine), sous-préfecture du département.

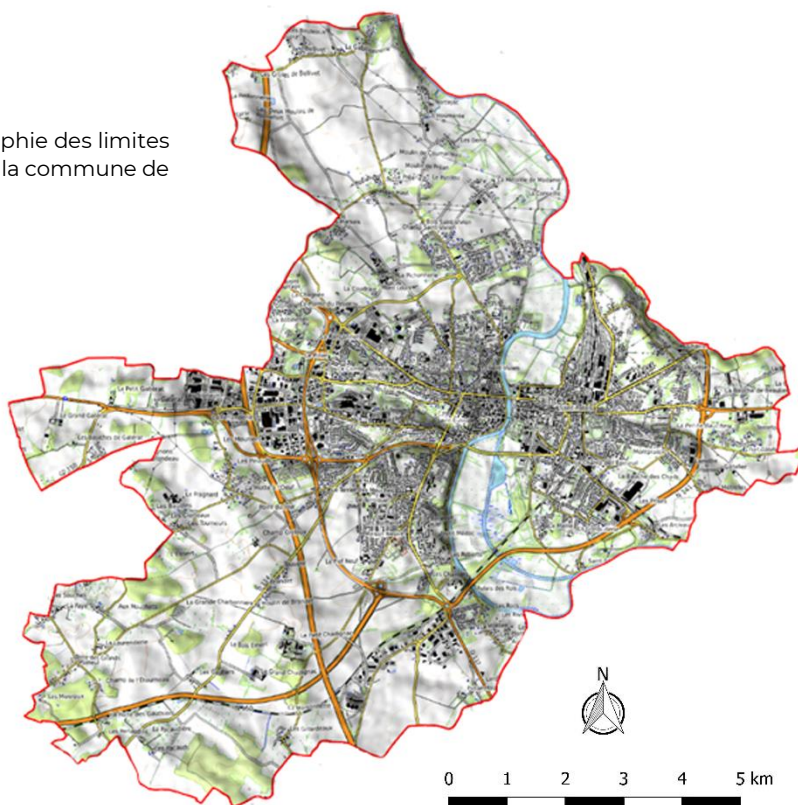
Entourée par les communes de Les Gonds, Fontcouverte et Écurat, Saintes est située à 20 m au nord-ouest de Pons, la plus grande ville aux alentours, et à environ 40 km de l'océan atlantique.

Située à 19 mètres d'altitude, le fleuve La Charente, le Ruisseau Etier de Paban, le Ruisseau Etier des Arènes sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Saintes.

La commune s'étend sur 45,6 km² et compte 26 813 habitants (appelés les Saintais) depuis le dernier recensement de la population. Avec une densité de 588,6 habitants par km², Saintes a connu une hausse de 8,2 % de sa population par rapport à 1999.

Figure 5 : Cartographie des limites administratives de la commune de Saintes.

Source OSM topo



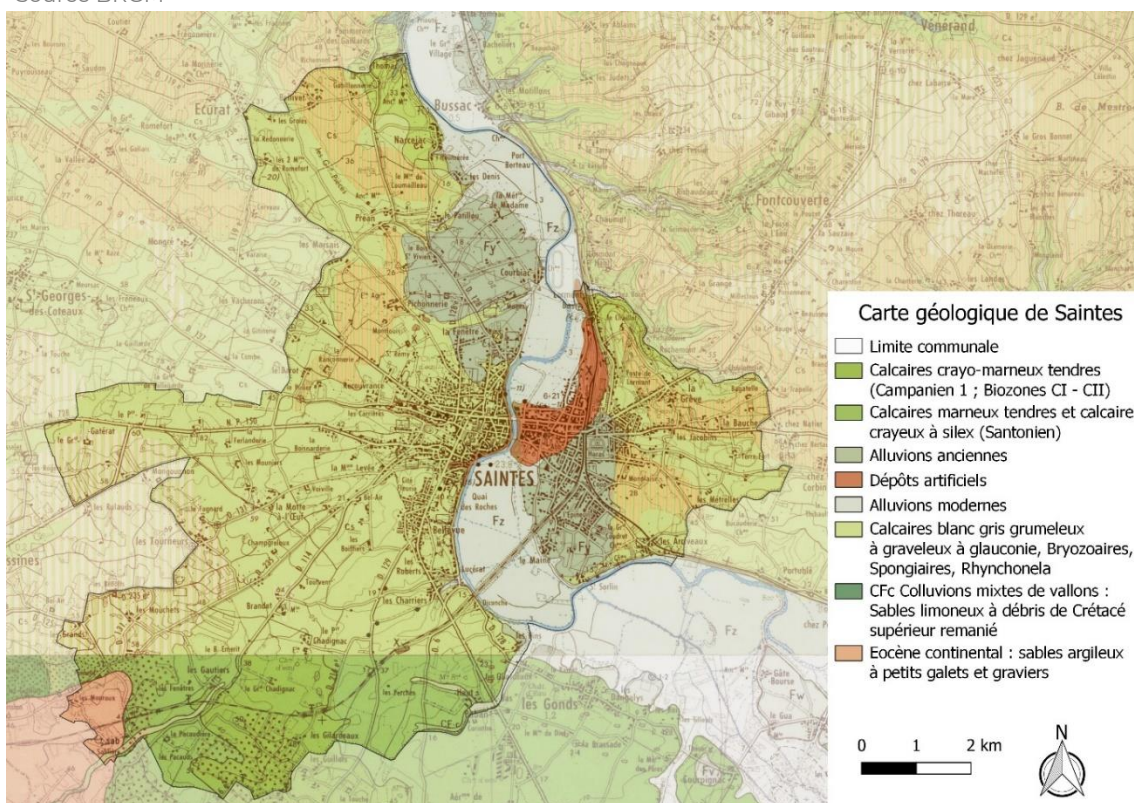
2. Contexte géologique et géomorphologique

Saintes comprend plusieurs régions naturelles. Le Jurassique supérieur calcaire donne naissance, au nord et au nord-ouest, à des reliefs bien marqués qui dominant au sud la dépression marneuse du « Pays-Bas ». Le Crétacé moyen, transgressif sur le Jurassique terminal, constitue la bordure septentrionale du synclinal de Saintes et dessine une crête de direction nord-ouest à sud-ouest. Cette barre résistante, nette au-dessus du Pays-Bas, où elle a été soumise à des dislocations importantes (flexures et failles), s'amortit dans le quart nord-ouest de la feuille. Le Crétacé supérieur occupe le cœur du synclinal de Saintes, et forme à l'est de la Charente, un plateau entaillé par d'étroites vallées. La vallée de la Charente est installée sur le Crétacé dont elle offre une coupe presque complète de Saintes à Saint-Savinien. En raison de la proximité de l'estuaire, elle est entièrement colmatée par des alluvions modernes sur lesquelles se développent de larges et basses « prairies » (3 m d'altitude).

Figure 6 : Carte géologique de la commune de Saintes.

Source Bureau de recherches géologiques et minières

Source BRGM



3. Contexte écologique et paysager



Photographie vieille ville de Saintes.

@ Wikimedia Commons



Photographie construction récente.

@ Association Perennis

L'unité urbaine de Saintes a connu une évolution démographique irrégulière depuis 1975 et ce n'est que dans la période 1999-2007 qu'elle figure parmi les plus attractives du département et de la région Poitou-Charentes.

La seconde moitié du XXe siècle est tout d'abord marquée par l'extension de la ville, concrétisée par la création du quartier de Bellevue au sud. Le développement de la cité, à une époque où le parc automobile explose, impose la création de nouvelles infrastructures. Le Pont-de-Saintonge, inauguré en 1969, atténue les embouteillages du pont Bernard-Palissy. La rocade ouest, ouverte en 1981, accompagne l'inauguration de l'A 10 et permet de contourner la ville. Des parkings sont créés en centre-ville pour résoudre le problème du stationnement, tandis que certaines voies, comme la rue Alsace-Lorraine, deviennent piétonnes. Les crues de la Charente sont également un problème : en 1982 « la crue du siècle » inonde 16 km de rues, les eaux montent jusqu'à 6,99 mètres. Le Plan Orsec ayant été déclaré, pompiers et militaires interviennent en rehaussant l'avenue de Saintonge. Afin de limiter les crues, des aménagements sont réalisés et un canal de dérivation creusé dans les années 1980 ; mais ils n'empêchent pas une autre crue centennale, celle de 1994 (6,82 mètres) : le problème est toujours d'actualité.

Source Wikipedia

Malgré le développement de la ville sur l'espace communal, Saintes dispose encore aujourd'hui d'une surface non urbanisée, avec des plaines agricoles céréalières sur la partie sud et nord, ainsi que de nombreuses prairies inondables en bord de Charente.

4. Évolution du paysage dans le temps

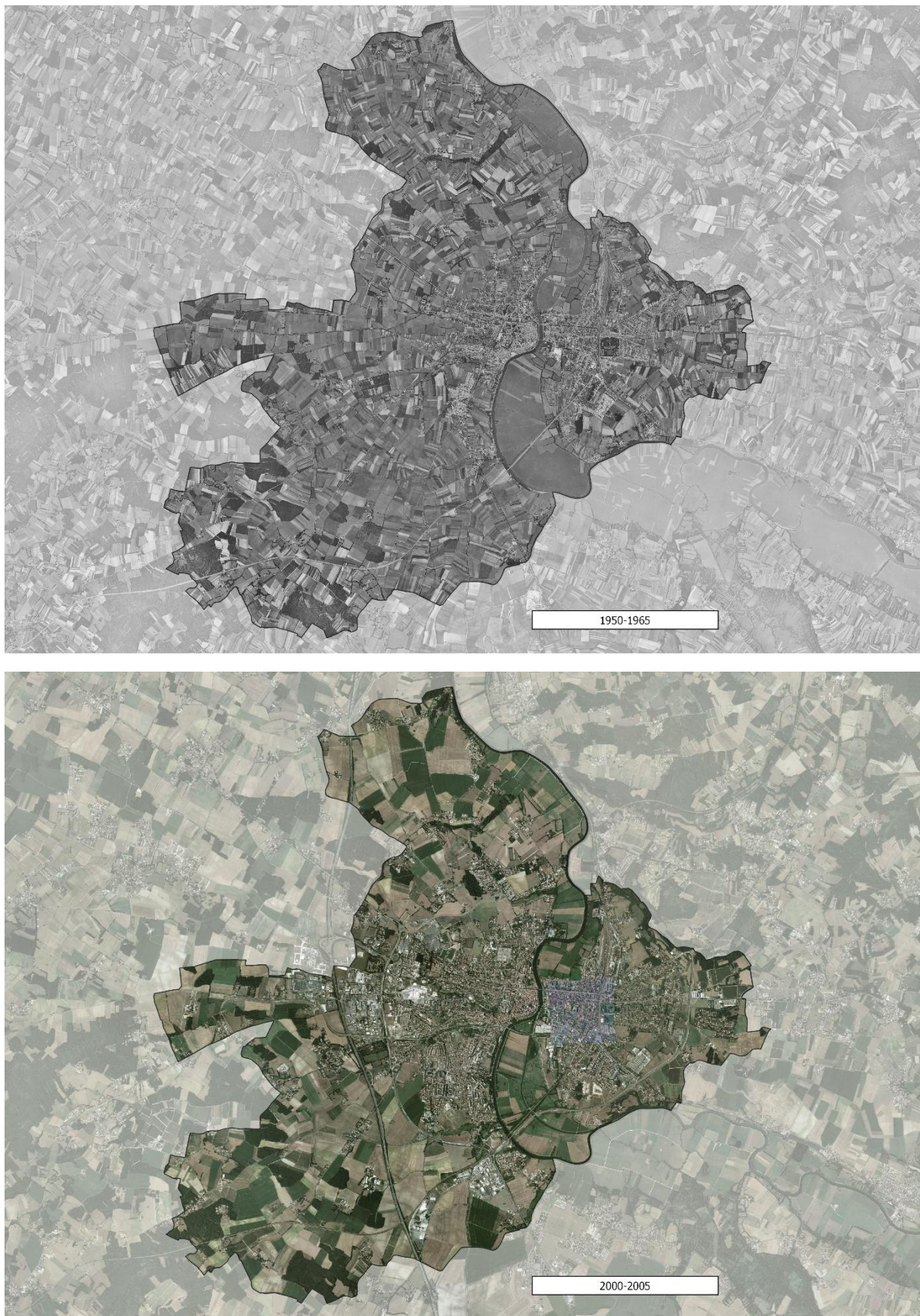


Figure 7 : Cartographie représentant l'évolution des paysages entre 1990 et 2005
Source Géoportail



Figure 8 : Cartographie représentant l'évolution des paysages entre 2006 et 2015
Source Géoportail

5. Profil altimétrique

La limite orientale de la commune marque le début d'un paysage formé de collines forestières (colline de Lormont et du bois de la Tonne notamment) dont l'altitude se relève progressivement en direction de la commune de Fontcouverte et au-delà, de La Chapelle-des-Pots.

L'altitude minimum et maximum de Saintes est respectivement de 2 m et 81 m.

L'altitude la plus basse se trouve le long du fleuve Charente. Comme nous pouvons le remarquer sur le profil altimétrique de la figure 13, où nous observons un dénivelé important, notamment sur la partie ouest de la ville.

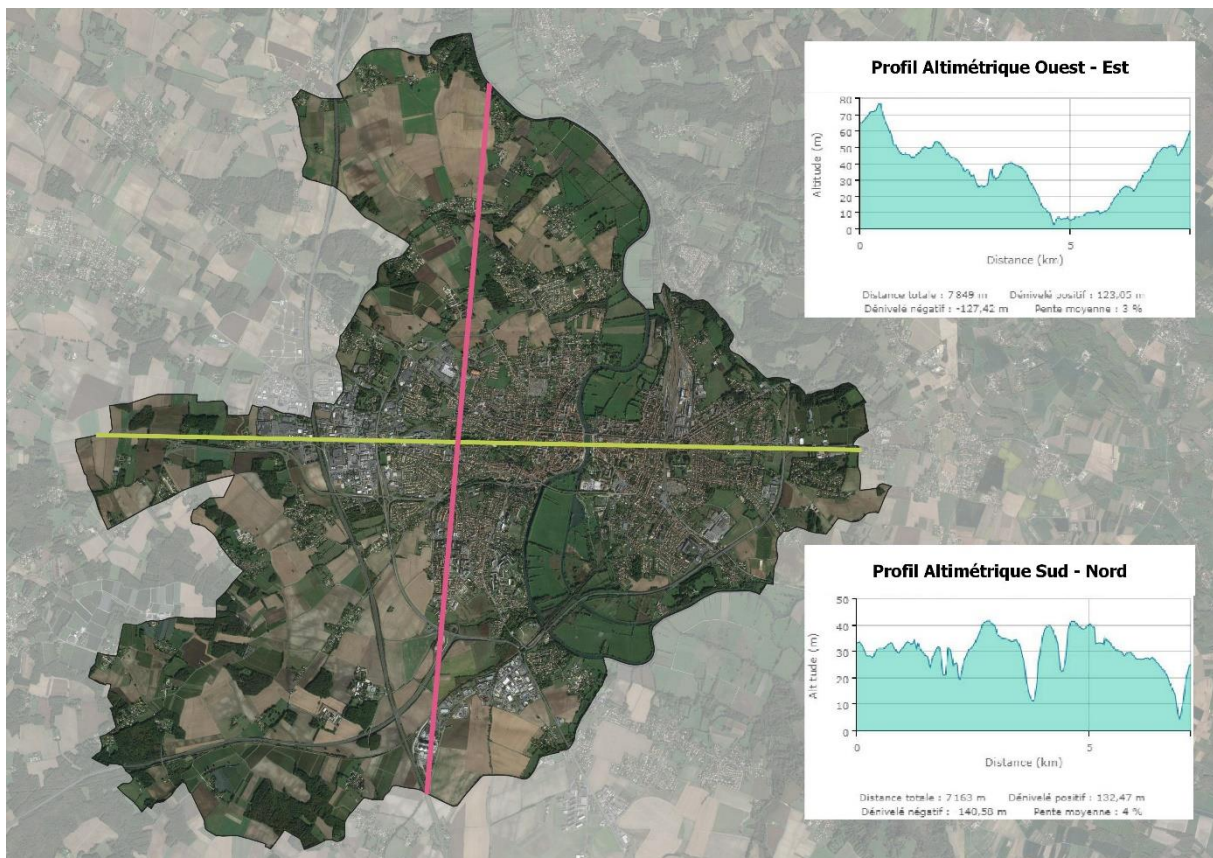


Figure 9 : Profil altimétrique de la commune de Saintes.
Source IGN - Géoportail

Les zonages et documents de planification





1. Données utilisées

La phase initiale de tout programme d'amélioration des connaissances est la réalisation d'une synthèse des connaissances existantes en la matière, à savoir sur la composante « patrimoine naturel » et « inventaires naturalistes ».

Cet exercice compilatoire et analytique vise à évaluer le niveau de connaissance de la biodiversité à l'échelle communale.

Les données cartographiques sont issues de plusieurs bases de données, accessibles avec le logiciel Qgis grâce à des couches wms.

Les données naturalistes sont issues de bases de données nationales ainsi que l'ensemble des études ayant pu être récupérées (rapports d'activités, études d'impacts...)

Les sources des données utilisées sont listées en figure 14.

L'ensemble des études consultées sont listées en fin de rapport «cf. Bibliographie ».

Carte géologique	BRGM	http://geoservices.brgm.fr/geologie
Occupation des sols	Corine Land cover	https://wxs.ign.fr/clc/geoportail/wmts?SERVICE=WMTS&VERSION=1.0.0&REQUEST=GetCapabilities
Fond cartographique	Geoportail et IGN	https://wxs.ign.fr/choisirgeoportail/geoportail/r/wms https://wxs.ign.fr/6x6df63u0thfjz2fm1qr2tja/geoportail/r/wms
Données espaces naturels	Sigena	https://datacarto.sigena.fr/cgi-bin/mapserv?
Espaces avec statuts réglementaires	Carmencarto	https://ws.carmencarto.fr/WMS/119/fxx_inpn
Evolution des paysages	Geoportail	https://wxs.ign.fr/orthohisto/geoportail/wmts?SERVICE=WMTS&VERSION=1.0.0&REQUEST=
Espace ENS	geoplateforme17	https://geo.geoplateforme17.fr/CG17/wms
Registre Parcellaire Graphique RPG	Geoportail	https://wxs.ign.fr/agriculture/geoportail/wmts?SERVICE=WMTS&VERSION=1.0.0&REQUEST=GetCapabilities

Figure 10 : Tableau listant les sources de données cartographiques

2. Espaces à enjeux de Biodiversité

- **Znieff type 2 : VALLEE DE LA CHARENTE MOYENNE ET SEUGNE (Identifiant national : 540007612)**



Photographie Vallée de la Charente
@J.Colombier

Surface totale :

7401,89 ha

Surface sur la commune de Saintes :

435,55 ha

Altitude minimale :

3 mètres

Altitude maximale :

45 mètres

Vallée inondable du fleuve Charente et de tout ou partie de trois de ses principaux affluents - la Seugne, le Coran et le Bramerit : système hydrographique planitiaire atlantique à régime annuel de crues hivernales et printanières sur sols argilo-calcaires. Ensemble complet des milieux caractéristiques de cet écosystème - forêt alluviale, prairies inondables, milieux aquatiques de divers types - auxquels se rajoutent quelques éléments originaux : cuvette tourbeuse de près de 100 hectares (marais de l'Anglade), ligne de coteaux calcaires portant des pelouses sèches (coteaux des Arciveaux et de Chez Chaussat). Site régional majeur par l'étendue et la qualité de certains habitats liés aux vallées inondables : frênaie alluviale à Frêne oxyphyllé, prairies hygrophiles, mégaphorbiaies eutrophes, cladiaie turficole, eaux courantes eutrophes à mésotrophes, etc. Très grande richesse faunistique inféodée à ces milieux : reproduction probable de la Loutre et du Vison d'Europe, présence d'un riche cortège d'oiseaux inféodés aux grands systèmes alluviaux (Rôle des genêts), de la Cistude, de divers poissons migrateurs, de plusieurs invertébrés dont la Rosalie des Alpes, le Cuivré des marais, etc. Une mention particulière doit être faite pour les prairies hygrophiles ou méso-hygrophiles inondables - habitat ne figurant pas à l'Annexe I bien que très menacé dans les plaines atlantiques - dont des superficies significatives subsistent sur le site et qui constituent l'habitat exclusif ou préférentiel de plusieurs espèces menacées : Cuivré des marais, Gratiolle officinale, Renoncule à feuilles d'ophioglosse, etc. Sur le plan floristique et phytocénotique, les éléments majeurs d'intérêt sont concentrés sur 2 habitats essentiels : la cladiaie turficole - et les bas-marais alcalins associés - de la cuvette de l'Anglade et les pelouses calcicoles xéro-thermophiles des coteaux et micro-falaises d'adspection sud situés en bordure du lit majeur de la Charente.

La présence d'Angelica heterocarpa en limite ouest du site reste très anecdotique, l'essentiel des populations de cette espèce prioritaire se trouvant en aval du barrage de St Savinien, dans la zone soumise aux "marées d'eau douce". Dans la haute vallée du Coran un nette influence collinéenne permet le maintien d'espèces eurasiatiques rares en contexte thermo-atlantique (Parisette). Comme toutes les vallées alluviales, le site est soumis à de très fortes menaces : intensification agricole avec, dans le cadre de la PAC, transformation des prairies semi-naturelles en cultures céréalières (maïs essentiellement), évolution ayant déjà affecté une partie importante du lit majeur de la Charente ou en monoculture de peupliers ; altération de la dynamique fluviale (écrêtage des crues), dégradation de la qualité des eaux (eutrophisation généralisée), enfoncement estival de la nappe phréatique (pompages agricoles). D'autres milieux, plus ponctuels, souffrent inversement d'une "déprise" : pelouses xérophiiles en voie de densification après disparition de tout pâturage, cladiaie en cours de boisement par la Bourdaine (Frangula alnus) et le Saule roux (Salix atrocinerea).

<https://www.charente.gouv.fr/>

- **Znieff type 1 : VAL DE CHARENTE
ENTRE SAINTES ET BEILLANT
(identifiant national : 540120006)**

Surface totale :

1156,84 ha

**Surface sur la commune de
Saintes :**

203 ha

Altitude minimale :

3 mètres

Altitude maximale :

5 mètres

La zone est constituée de prairies alluviales naturelles bordant le lit mineur de la Charente. Le site présente un fort intérêt ornithologique puisqu'il abrite une population importante de Râle de genêts, espèce mondialement menacée. D'autres espèces patrimoniales s'y reproduisent ou viennent s'y alimenter (cigognes, rapaces, laro-limicoles migrants). La Loutre, la Cistude et quelques espèces d'insectes rares fréquentent la zone (Cuivré des marais, Cordulie à corps fin, Rosalie des Alpes). Enfin, le site est important pour certains poissons dont le Brochet, les prairies inondables constituant des zones de frayères remarquables.

Intérêt botanique : Complexe alluvial hébergeant encore, malgré les mutations agricoles, un remarquable cortège d'espèces inféodées aux prairies inondables et autres habitats du lit majeur associés (saulaies pionnières, bras morts, cariçaies, mégaphorbiaies, dépressions intra-prairiales etc.) : Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*), Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), Inule d'Angleterre (*Inula britannica*). Certaines d'entre elles n'ont toutefois pas été revues depuis 1980 (*Viola pumila*, *Deschampsia media*, *Orchis palustris*, *Cuscuta australis*..).

<https://www.charente.gouv.fr/>

- **Znieff type 1 : COTEAU DES
ARCIVEAUX (Identifiant national :
240006854)**

Surface totale :

0,8 ha

**Surface sur la commune
de Saintes :**

0,830 ha

Altitude minimale :

5 mètres

Altitude maximale :

35 mètres

Pelouses xéro-thermophiles sur coteau et rebord de micro-falaises crayeuses dominant la vallée de la Charente.

Cortège originellement riche d'espèces rares/menacées ou à forte signification biogéographique (espèces méditerranéennes en aire disjointe ou limite d'aire) : Hyssope blanchâtre (*Hyssopus canescens*, taxon très rare en France, non revu récemment sur la ZNIEFF), Pallénis épineux (*Pallenis spinosa*, espèce méridionale en limite nord-occidentale de répartition), Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii*), taxon endémique du centre-ouest, protégé régional, et réobservé après 40 ans d'absence, etc. Le site est toutefois dans un mauvais état général en raison de divers facteurs : dynamique naturelle d'ourlification des pelouses envahies par le brachypode depuis l'abandon de toute gestion, développement de fourrés nitrophiles à Orme champêtre et Sureau noir au pied des falaises sur les décombres et ordures jetées du sommet du coteau, pullulation des lapins favorisant le développement de hautes friches nitrophiles au niveau des garennes, etc.

Intérêt faunistique limité à la présence de l'Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*), assez régulier dans ce secteur.

<https://www.charente.gouv.fr/>

- Natura 2000 FR5412005 - VALLEE DE LA CHARENTE MOYENNE ET SEUGNES

Classement en ZPS (Zone de Protection Spéciale)

Site N°FR541-2005 (arrêté ministériel du 20 juillet 2004)

Classement en ZSC (Zone Spéciale de Conservation)

Site N°FR5400-472 (arrêté ministériel du 13 avril 2007)



Photographie Vallée de la Charente.
@J.Colombier

Le site "Moyenne vallée de la Charente, Seugnes et Coran" couvre une superficie de 7 087ha. Le périmètre s'étend sur 34 communes.

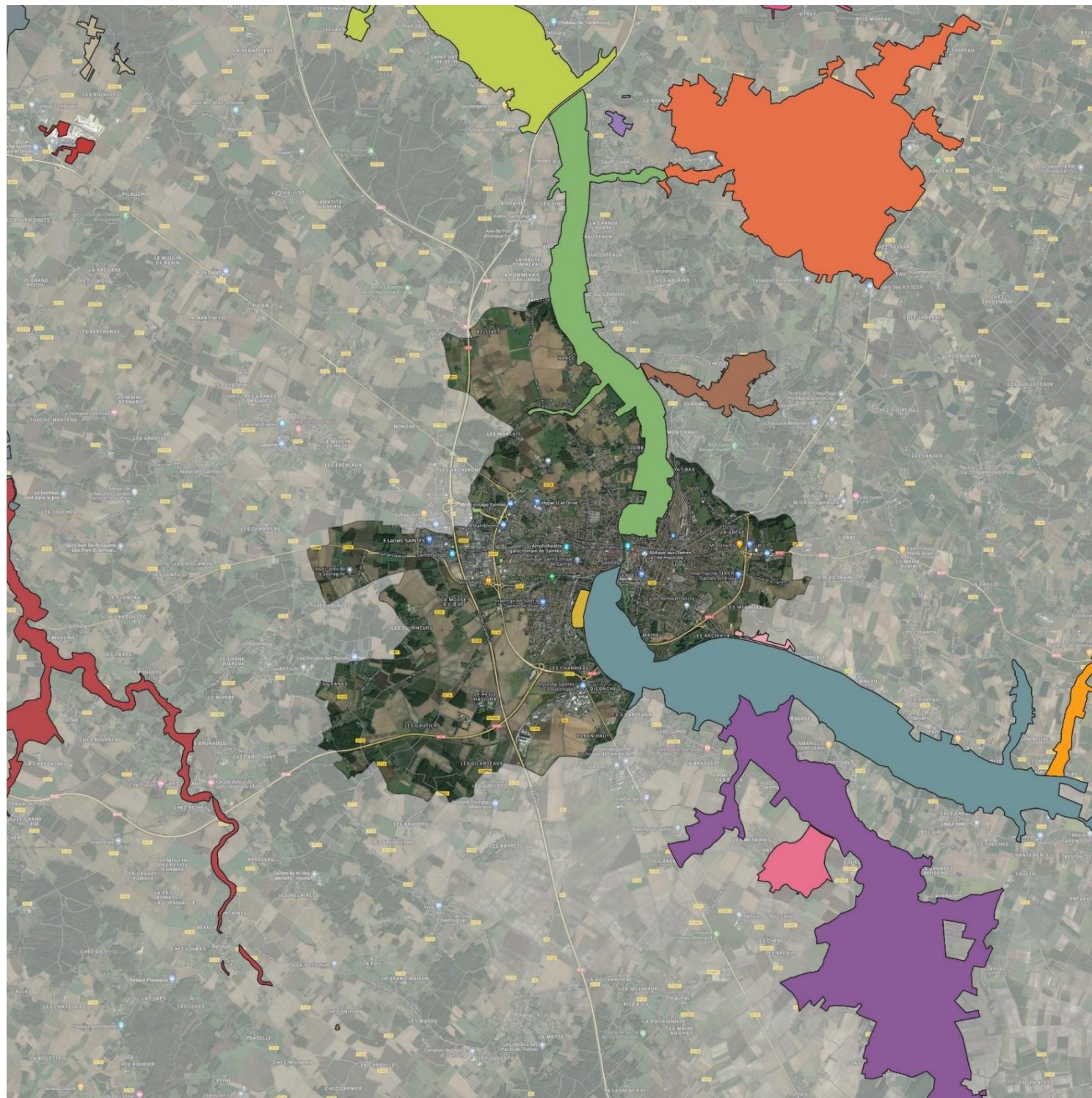
La Moyenne vallée de la Charente a été désignée en site Natura 2000 au titre de la **Directive Habitats (ZSC)** et au titre de la **Directive Oiseaux (ZPS)**. Le site couvre les vallées fluviales de la Charente entre Saint-Savinien et Cognac, et de ses affluents la Seugne entre Saintes et Pons, le Coran, le Bramerit, le Rochefollet...

Le site qui comprend le lit majeur de la Charente et deux affluents - la Seugne et le Coran- constitue la plus grande zone inondable subsistant de nos jours en région Poitou-Charentes. Elle associe sur une quarantaine de kilomètres de son cours moyen un ensemble presque complet des milieux originaux et des formations végétales générées par l'action des crues régulières et prolongées du fleuve : prairies humides inondables à Gratiolle officinale, megaphorbiaies à Grand Pigamon, marais tourbeux à Marisque, végétation aquatique et rivulaire des nombreux bras du réseau hydrographique, forêt alluviale à Aulne et Frêne et, sur la ligne de coteaux et de falaises calcaires qui bordent la vallée entre Saintes et Cognac, pelouses xerothermophiles.

Beaucoup de ces groupements végétaux sont le support d'habitats et d'espèces menacés en Europe (forêt alluviale à Aulne et Frêne, Rosalie des Alpes, Loutre, Vison d'Europe, Cistude, chauves-souris, etc...) et confèrent au site un intérêt communautaire. Une grande partie de la zone a par ailleurs été inventoriée comme Zone d'Internet Communautaire pour les Oiseaux (Zone d'Importance internationale pour la Conservation des Oiseaux) et au titre des Zones Naturelles d'Internet Ecologique Faunistique et Floristique (nombreuses ZNIEFF) en raison notamment de sa très grande valeur sur le plan botanique (16 plantes protégées au niveau national ou régional, dont 12 menacées en France) et faunistique.

<https://www.charente.gouv.fr/>

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1 à Saintes et alentours



- Znieff1 LA PREE PRAIRIE DE COURBIAC
- Znieff1 VALLON DE L'ESCAMBOUILLE
- Znieff1 QUAI DES ROCHES
- Znieff1 VAL DE CHARENTE ENTRE SAINTES ET BEILLANT
- Znieff1 COTEAU DES ARCIWEAUX
- Znieff1 MARAIS DES BREUILS
- Znieff1 MARAIS DE L'ANGLADE
- Znieff1 VALLEE DU CORAN
- Znieff1 L'ARNOULT
- Znieff1 CHAUMES DU DOUHET
- Znieff 1 CARRIERES DES ROCHES ET DE LA CAVE A ROULAUD
- Znieff1 PRAIRIE DE MONTALET
- Znieff1 CHATEAU GAILLARD
- Znieff1 CHEZ GRIFFON
- Znieff1 PELOUSES SECHES DU FIEF DE BELAUZE
- Znieff1 PELOUSES SECHES ET MOISSONS DE BEL AIR ET DU BOIS DE COMBE BRUNE
- Limite communale

0 2.5 5 km



3. Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques



Image continuité écologique.

Source :

<http://www.eaufrance.fr>

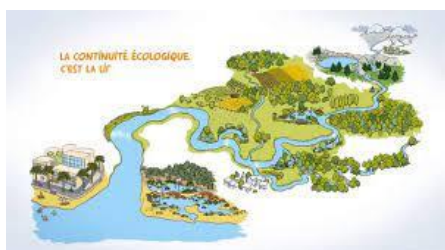


Image continuité écologique.

Source : <http://www.eaufrance.fr>

Le SRCE Poitou-Charente a été approuvé en 2015 et dresse les différents corridors, infrastructures... favorables et défavorables pour la biodiversité.

Le SRCE, élaboré conjointement par l'État et la Région est la déclinaison régionale de la Trame Verte et Bleue (TVB) inscrite dans les lois Grenelle. La TVB constitue un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre le maintien d'une biodiversité qui apporte ses services à l'Homme. Pour éviter la disparition de milliers d'espèces, il faut relier entre eux les milieux naturels pour former un réseau écologique cohérent : c'est ce réseau qu'on appelle Trame Verte et Bleue (TVB).

La TVB est constituée de continuités écologiques terrestres et aquatiques composées de « réservoirs de biodiversité », de « corridors écologiques » et de cours d'eau et canaux, ceux-ci pouvant jouer le rôle de réservoirs de biodiversité et/ou de corridors. On distingue trois types de corridors écologiques :

- Les corridors linéaires (haies, chemins et bords de chemin, ripisylves, bandes enherbées le long des cours d'eau ...)
- Les corridors discontinus (ponctuation d'espaces-relais ou d'îlots-refuges, mares, bosquets, ...),
- Les corridors paysagers (mosaïque de structures paysagères variées).

Source <https://www.trameverteetbleue.fr/>

Image corridors écologiques.

Source :

<http://www.trameverteetbleue.normandie.fr>

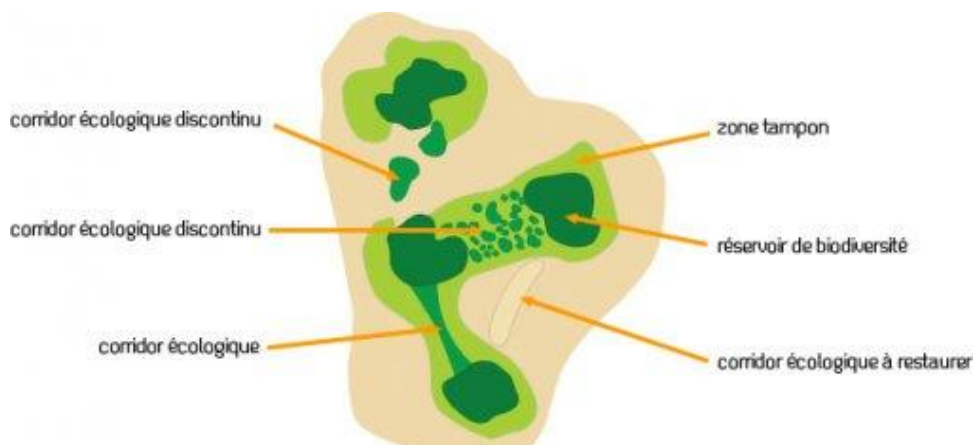
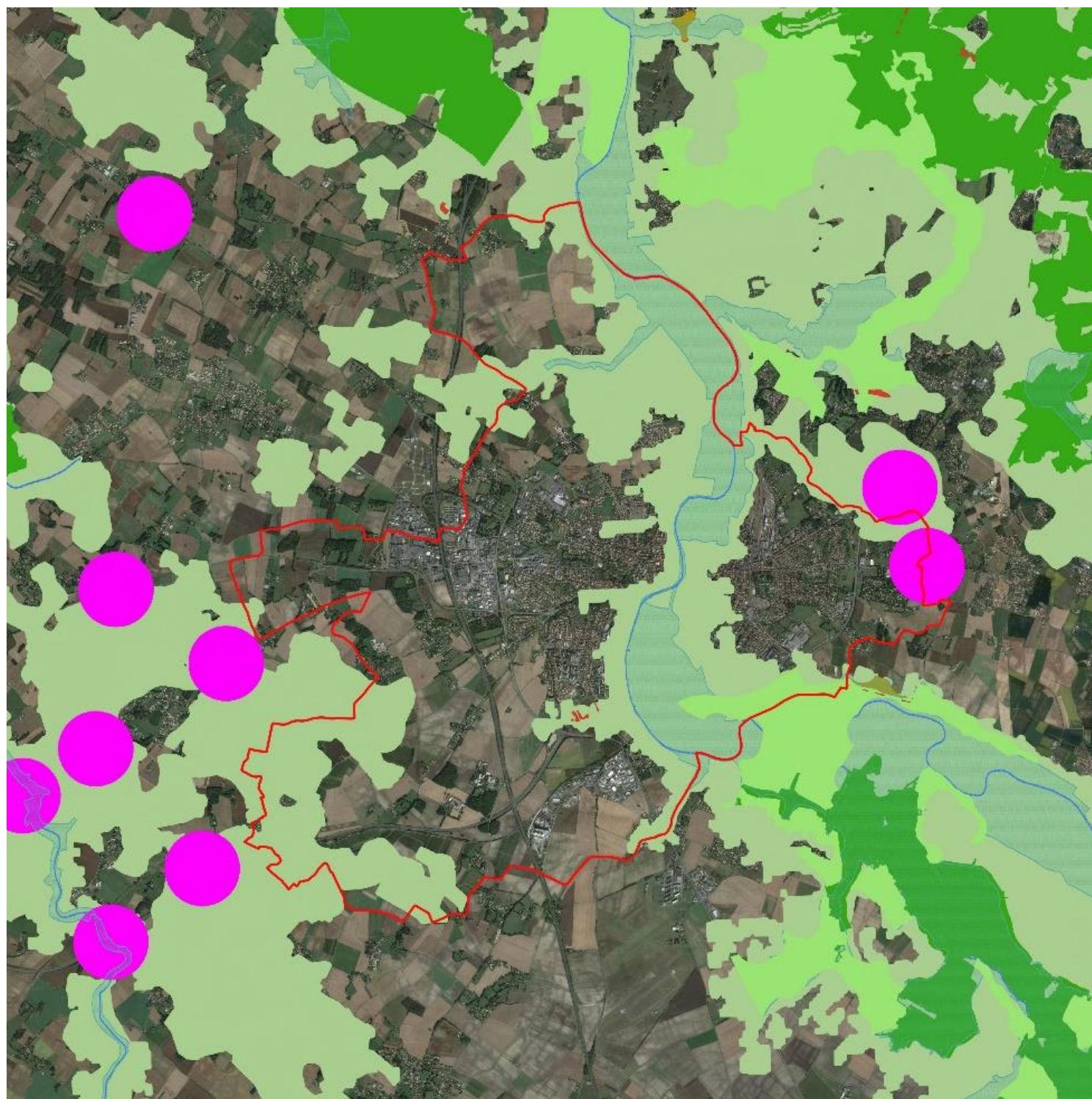


Figure 12

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) Réservoirs de biodiversité et Corridors écologiques



- ▭ Limite communale
- ▭ SRCE : Corridors en pas japonais définis pour le SRCE Poitou-Charentes
- ▭ SRCE : Réservoirs de biodiversité systèmes bocagers du SRCE Poitou-Charentes
- ▨ SRCE : Réservoirs de biodiversité zones humides du SRCE Poitou-Charentes
- ▭ SRCE : Zone de contact entre un réservoir de biodiversité (ou corridors) et un élément fragmentant en Poitou-Charentes
- ▭ Réservoirs de biodiversité pelouses sèches calcicoles du SRCE Poitou-Charentes
- ▭ SRCE : Réservoirs de biodiversité forêts et landes du SRCE Poitou-Charentes
- ▭ SRCE : Réservoirs de biodiversité cours d'eau du SRCE Poitou-Charentes
- ▭ SRCE : Zones de corridors écologiques diffus en Poitou-Charentes

0 1 2 3 km







Source SRCE




Figure 13

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) Eléments fragmentant

-  Limite communale
-  SRCE : Autoroutes définies comme fragmentantes pour le SRCE Poitou-Charentes
-  SRCE : Routes nationale et départementale retenue comme fragmentante dans le SRCE Poitou-Charentes
-  SRCE : Ensembles urbains fragmentants en Poitou-Charentes

0 1 2 3 km



Source SRCE



Dessin « ce qui n'est pas bien »
© Peggy Cardoso

Les points négatifs :

Plusieurs ensembles fragmentant sur la commune sont facilement observables :

Tout d'abord le réseau routier avec :

- L'autoroute A10 : autoroute qui relie Bordeaux à Paris, en passant à l'ouest de Saintes,
- La route N141 et N150 qui passent au sud de Saintes en direction est-ouest,
- La ligne ferroviaire qui traverse Saintes par l'ouest dans la direction nord sud.

Les ensembles urbains discontinus. Nous observons sur la « figure 10 » la présence de nombreux hameaux et/ou villages en dehors de la ville, étalés sur l'ensemble de la commune.



Dessin « ce qui est bien »
© Peggy Cardoso

Les points positifs :

- Présence du cours d'eau la Charente, qui permet une continuité écologique, en particulier pour les espèces liées à l'eau et les zones humides,
- Présence de nombreuses zones agricoles,
- Un paysage arboré suffisant et continu sur l'ensemble du territoire.



Eléments fragmentant : Autoroute A10.
Source Wikipedia



Corridor écologique : Fleuve Charente.
©Association Perennis

4. Occupation du sol

Occupation du sol

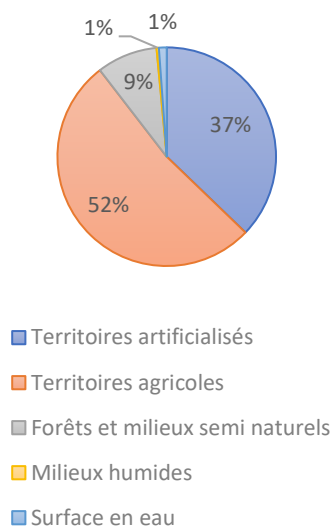


Figure 14 : Graphique représentant l'occupation du sol sur la commune de Saintes.

L'occupation du sol est donnée grâce à un inventaire biophysique et de son évolution appelé Corine Land Cover.

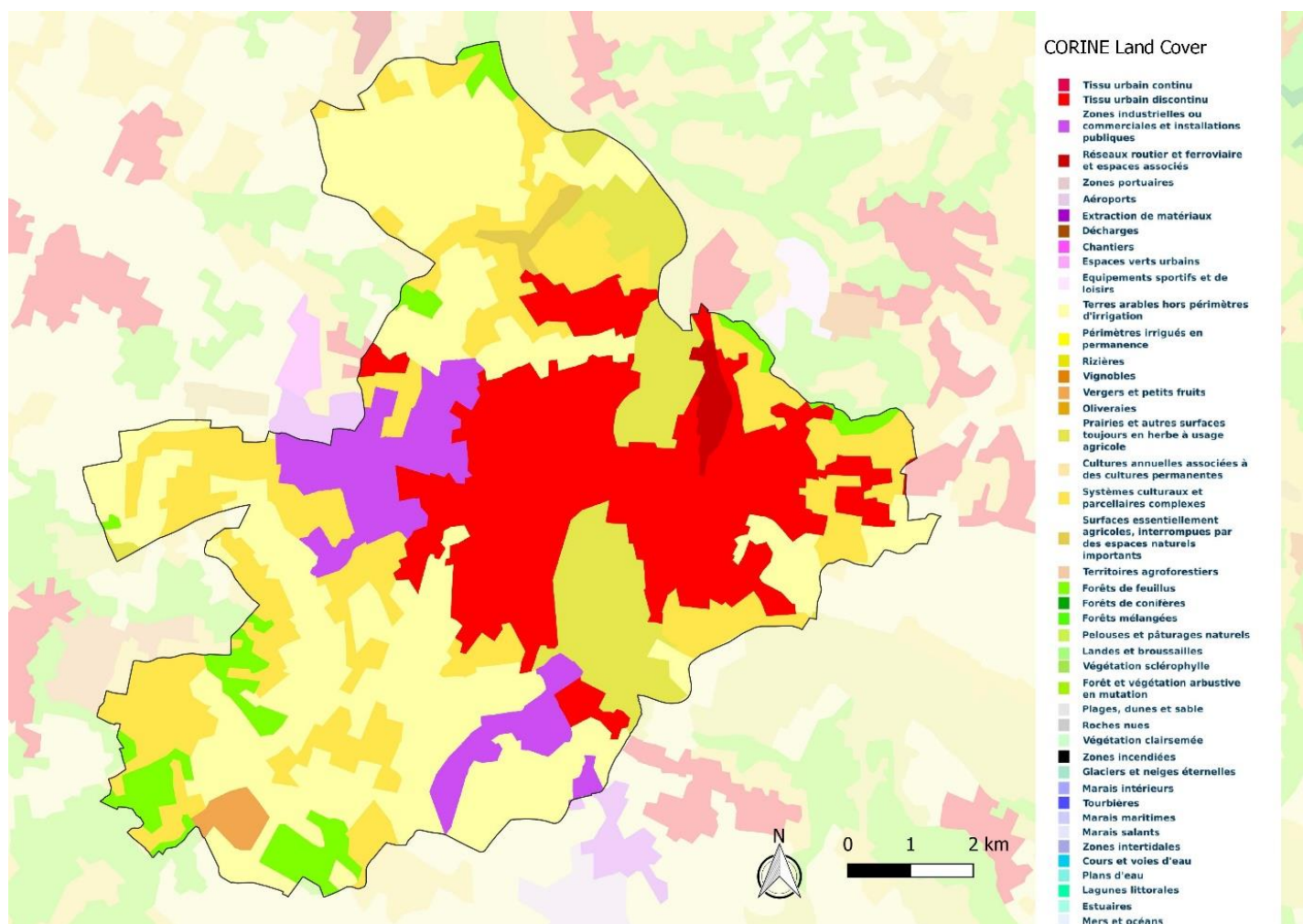
Saintes présente un territoire encore très agricole avec plus de la moitié de son territoire destiné à la culture céréalière ou au pâturage.

Plus d'un tiers du territoire est artificialisé avec la présence du bâti et du cœur de la ville au centre de la commune.

On constate cependant la faible présence de milieux forestiers, milieux humides et les surfaces en eau.

Figure 15 : Cartographie de l'occupation des Sols sur la commune de Saintes.

Source IGN - Corine Land Cover





Photographie Rue Cuvillier.
@Association Perennis

5. Autres protections réglementaires

4 sites sont classés en tant que monuments naturels (sous protection rigoureuse) :

- ✦ Terrains autour de l'Amphithéâtre
- ✦ 4 rue Cuvillers
- ✦ Parc Bassompierre
- ✦ Classement du Canton sud

4 sites sont inscrits en tant que monuments naturels

- ✦ Terrains autour de l'amphithéâtre
- ✦ Jardin de l'hôtel de ville
- ✦ Quartier Saint Eutrope
- ✦ Quartiers anciens



Photographie amphithéâtre.
@Association Perennis

Synthèse des connaissances bibliographiques



1. Les milieux déjà prospectés

La ville de Saintes dispose de nombreuses études environnementales, qui concernent des habitats et espèces différentes. Les sites identifiés pour lesquels plusieurs études naturalistes ont déjà été réalisées ou en cours de réalisation sont les suivants :

122 espèces végétales
50 insectes
1 mammifère
2 oiseaux
1 reptile

Talweg de sur moreau :

Le site d'étude se situe au sud-ouest de la ville de Saintes et dans l'emprise du périmètre de protection rapprochée du captage d'eau de Lucérat, déclaré d'utilité publique. Ce périmètre a été défini par l'arrêté préfectoral de 2018, complétant celui de 2008.

Le site fait partie des acquisitions pour les mesures immédiates et complémentaires de protection du captage d'eau.

Site Saint Louis :

Le site Saint-Louis à Saintes accueillait auparavant l'ancien hôpital de la ville. Il se compose donc d'un ensemble de bâtiments inoccupés et à l'abandon depuis 12 ans.

157 espèces végétales
84 espèces animales
26 insectes
19 mammifères
37 oiseaux
1 reptile

Ce site se trouve sur un promontoire rocheux dans lequel ont été creusées d'anciennes carrières d'extraction de calcaire. La plupart des carrières sont aujourd'hui comblées après avoir été remplies de béton pour leur mise en sécurité. Il ne resterait a priori aujourd'hui qu'une seule carrière accessible sous le site chez un propriétaire privé. Le site est également bordé dans sa partie sud et sud-est de falaises calcaires de quelques dizaines de mètres de hauteur.

De nombreuses études chiroptérologiques ont été menées sur ce site.

3 amphibiens
1 mollusque
23 plantes
1 crustacé
77 insectes
30 mammifères
164 oiseaux
6 poissons
8 reptiles

L'Espace Naturel Sensible des Prairies de La Palu :

La Palu est un site naturel unique de 122 hectares, situé non loin du centre-ville et au bord du fleuve Charente.

Composé d'un plan d'eau, de prairies naturelles (en partie inondable), de roselières, de canaux et fossés, cet espace naturel en plein cœur de la ville offre aux habitants un lieu de promenade agréable.

Classée en zone Natura 2000, cette grande prairie réserve de belles surprises aux promeneurs qui s'y aventurent.

De nombreuses espèces animales et végétales s'installent aux abords des plans d'eau ou dans les prairies :

Les falaises :

Une cartographie de localisation des falaises et cavités sur l'ensemble de la ville a déjà été menée en 2019.

Les mares :

Une cartographie des mares naturelles et artificielles a été réalisée en 2015.

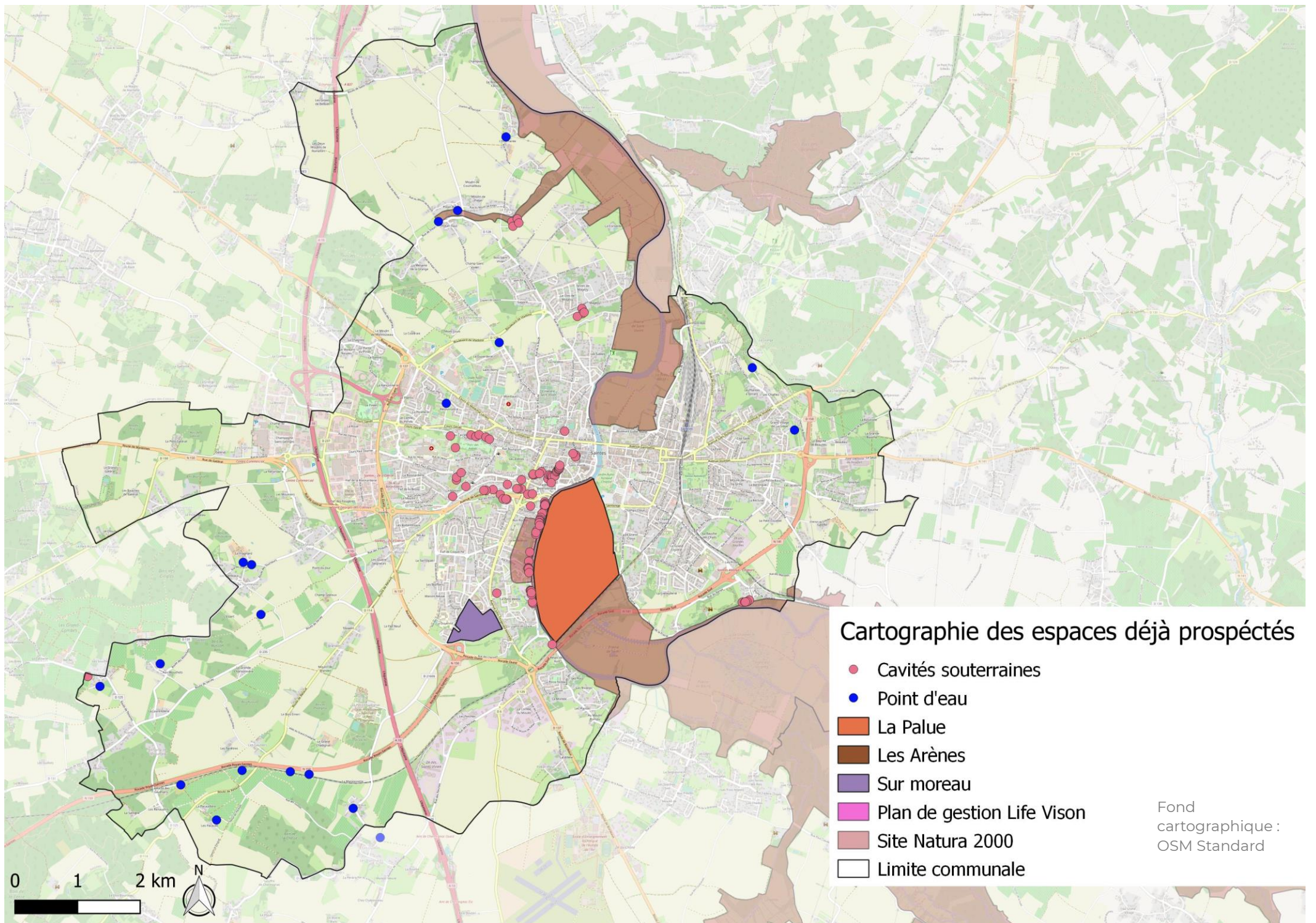


Photographie Falaise.
© Eliomys



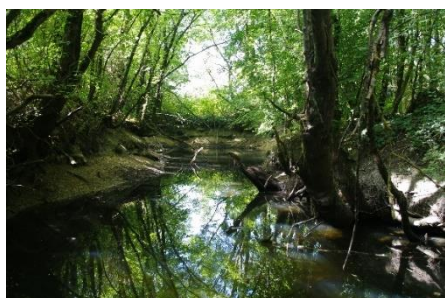
Photographie Prairies de la Palu.
©Association Perennis

Les sites de l'amphithéâtre, du Life vison sont en cours de rédaction. Les données ne pourront donc pas être analysées au moment de ce rapport.



2. Grands types de milieux

Malgré une urbanisation importante au centre de la commune, Saintes bénéficie de milieux variés où s'expriment une biodiversité aussi bien commune que remarquable.



Photographie Bras mort du fleuve Charente. @Association Perennis

Les grands milieux représentatifs sont :

- ✧ Les zones humides : avec notamment l'ensemble des prairies longeant le fleuve Charente, classé Natura 2000. Les mares permanentes et temporaires, les forêts riveraines et plaines alluviales,
- ✧ Milieux agricoles, intensifs et extensifs,
- ✧ Milieux forestiers, forêts fermées ou ouvertes, essentiellement feuillues,
- ✧ Les falaises : pouvant abriter de nombreuses colonies de chiroptères,
- ✧ Réseaux de haies bocagères,
- ✧ Fleuve Charente.



Chemin forestier. @Association Perennis

Certains espaces présentent des enjeux de biodiversité et bénéficient de zonages environnementaux, pour certains réglementaires,

- ✧ Znieff 1 La prée prairie de Courbillac
- ✧ Znieff 1 Val de Charente entre Saintes et Beillant
- ✧ Znieff 1 Chez Griffon
- ✧ Znieff 1 Coteau des Arcivaux

Plusieurs éléments du territoire sont également identifiés comme éléments naturels du Schéma de Cohérence Ecologique (SRCE) de la Région Poitou-Charentes. Les systèmes bocagers, les zones humides et le fleuve Charente sont identifiés comme des « Réservoir de Biodiversité ».

3. Habitats identifiés sur la commune

Aucune cartographie des habitats suivant la typologie « Corine Biotope » ou « Eunis » n'est réalisé à ce jour sur l'ensemble de la commune.

Ces habitats sont caractérisés via les différents rapports consultés et devront être modifiés et complétés après les inventaires complémentaires.

Actuellement, nous pouvons dénombrer 43 habitats différents. Ceux-ci sont présentés en annexe 4.

Les habitats de portée réglementaire concernant :

- 2 habitats vulnérables selon la liste rouge des habitats européens,
- 6 habitats d'intérêts communautaires selon la directive habitats faune flore,
- 7 habitats caractéristiques de zones humides au sens de la réglementation.

Pour la suite, ces habitats devront être regroupés en grands types de milieux, caractéristiques de la commune.

Néanmoins, la présence d'habitats de faible surface ne doit pas être mis de côté, car ils représentent la plupart du temps des espaces remarquables.






















Dessin « zone humide »
© Peggy Cardoso



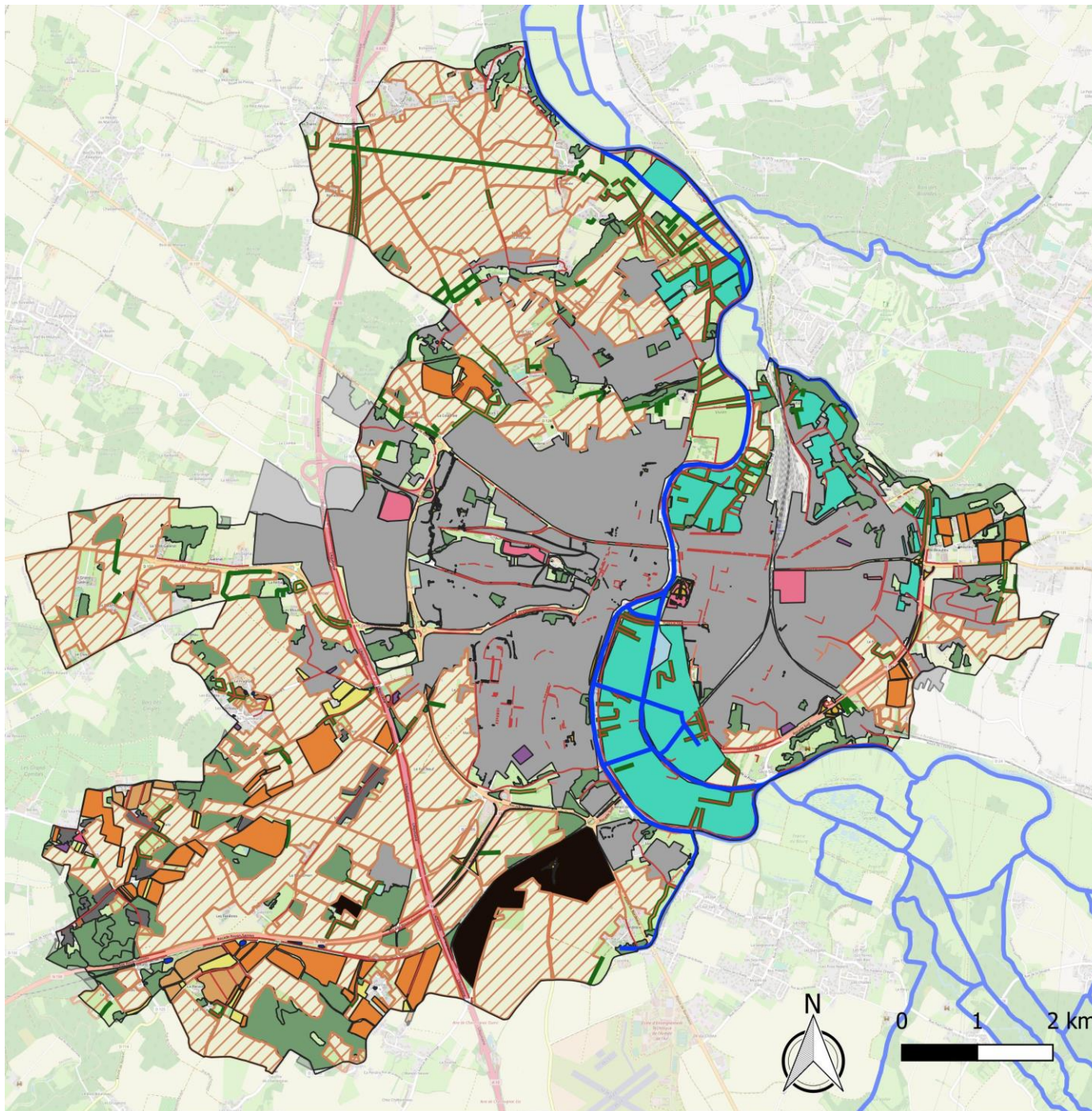
Exemple d'habitats
© Association Perennis

Cartographie des habitats

Corine biotope

-  22.1 Eaux douces
-  62.1 Végétation des falaises continentales calcaires
-  85.14 Parterre de fleurs, avec arbres et avec bosquets en parc
-  85.2 Petits parcs et squares citadins
-  85.3 Jardins
-  84.1 Alignements d'arbres
-  84.2 Bordures de haies
-  83.15 Vergers
-  83.21 Vignobles
-  83.3 Plantations
-  37.7 Lisières humides à grandes herbes
-  38.21 Prairie atlantique à fourrage
-  84.4 Bocages
-  37.2 Prairies humides eutrophes
-  38.1 Pâtures mesophiles
-  82.1 Champs d'un seul tenant intensément cultivés
-  84.3 Petits bois, bosquets
-  44 Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
-  44.4 Forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes des grands fleuves
-  87 Terrains en friche et terrains vagues
-  89.24 Bassins de décantation et stations d'épuration
-  86.3 Sites industriels en activités
-  86.2 Villages
-  86.1 Villes

OSM Standard



4. Flore de la Commune de Saintes

4920 données au total

803 espèces différentes

La compilation des données d'espèces végétales connues sur la commune de Saintes, issue de la base de données de l'OBV ainsi que des différents rapports d'études consultés, est présentée en figure 18.

Il y est figuré :

Especies déterminante ZNIEFF	58
Especies Introduites envahissante	15
Convention de Berne	2
DHFF Annexe II	3
DHFF Annexe V	1
Arrêté du 6 Janvier 2020	4

Figure 18 : Nombre d'espèces végétales en fonction de leur portée réglementaire.

- ✈ Le nombre total de données Flore, dont les données récentes et historiques. Ne seront prises en compte, pour la suite des études, uniquement les données récentes de moins de 10 ans (2013).
- ✈ Le nombre d'espèces végétales à enjeux (sur le jeu de données « récent »). Les espèces à enjeux reposent sur les critères suivants :
 - Les espèces menacées sur les listes rouges régionales et nationales (Espèce d'intérêt communautaire : annexe II Directive habitats faune flore / annexe I directive oiseaux)
 - Les espèces dont l'indice de menace est égal à NT, VU EN, CR en région nouvelle aquitaine ou à une échelle géographique supérieure.
 - Les espèces de portée réglementaire au niveau nationale et/ou Européen.

Figure 19 : Nombre d'espèces végétales en fonction des listes rouges, ainsi que leur indice de menace.

	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17
CR	0	0	0	1	1
EN	1	0	1	7	6
VU	1	1	1	7	6
NT	6	3	2	30	0
LC	642	256	203	555	0
DD	7	7	3	33	0
NA	64	0	0	0	0
NE	82	536	593	170	790

5. Faune de la Commune de Saintes

1271 données au total
338 espèces différentes

Amphibiens	4
Crustacés	1
Gastéropodes	1
Insectes	107
Mammifères	43
Oiseaux	169
Poissons	6
Reptiles	8

Figure 20 : Nombre d'espèces animales en fonction de leur classe.



Photographie Azuré du serpolet.
 @ Association Perennis



Photographie Cuivré fuligineux.
 @ Association Perennis

La compilation des données d'espèces de faunes connues sur la commune de Saintes, issue de la base de données Fauna Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les différents rapports d'études consultés, est présentée en figure 20 et 21.

Sont notés :

- ✦ Le nombre total de données faune, dont les données récentes et historiques. Ne seront prises en compte, pour la suite des études, uniquement les données récentes de moins de 10 ans (2013).
- ✦ Le nombre d'espèces par groupe taxonomique.
- ✦ Le nombre d'espèces animales à enjeux (sur le jeu de données « récent ». Les espèces à enjeux reposent sur les critères suivants :
 - Espèces menacées sur les listes rouges régionales et nationales (Espèce d'intérêt communautaire / annexe II Directive habitats faune flore / annexe I directive oiseaux),
 - Espèce dont l'indice de menace est égal à NT, VU, EN, CR en région Nouvelle-Aquitaine ou à une échelle géographique supérieure,
 - Espèces de portée réglementaire au niveau national et/ou Européen.



Roitelet triple bandeau.
 @ Glenn Shilito

	Amphibiens	Crustacés	Gastéropodes	Insectes	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles
Lister ZNIEFF	1	0	0	18	14	72	0	2
Espèces Introduites envahissantes	0	1	0	1	1	1	0	1
Convention de Berne Annexe II	2	0	0	8	22	72	0	5
Convention de Berne Annexe III	2	0	0	1	12	87	4	3
Convention de Bonn	0	0	0	0	10	47	0	0
DHFF Annexe IV	2	0	0	2	0	0	4	1
DHFF Annexe II	1	0	0	7	11	0	1	4
Arrêté du 6 Janvier 2020	0	0	0	1	2	18	3	0
Arrêté du 23 Avril 2007	0	0	0	0	26	0	0	0
Arrêté du 08 Janvier 2021	3	0	0	0	0	0	0	7

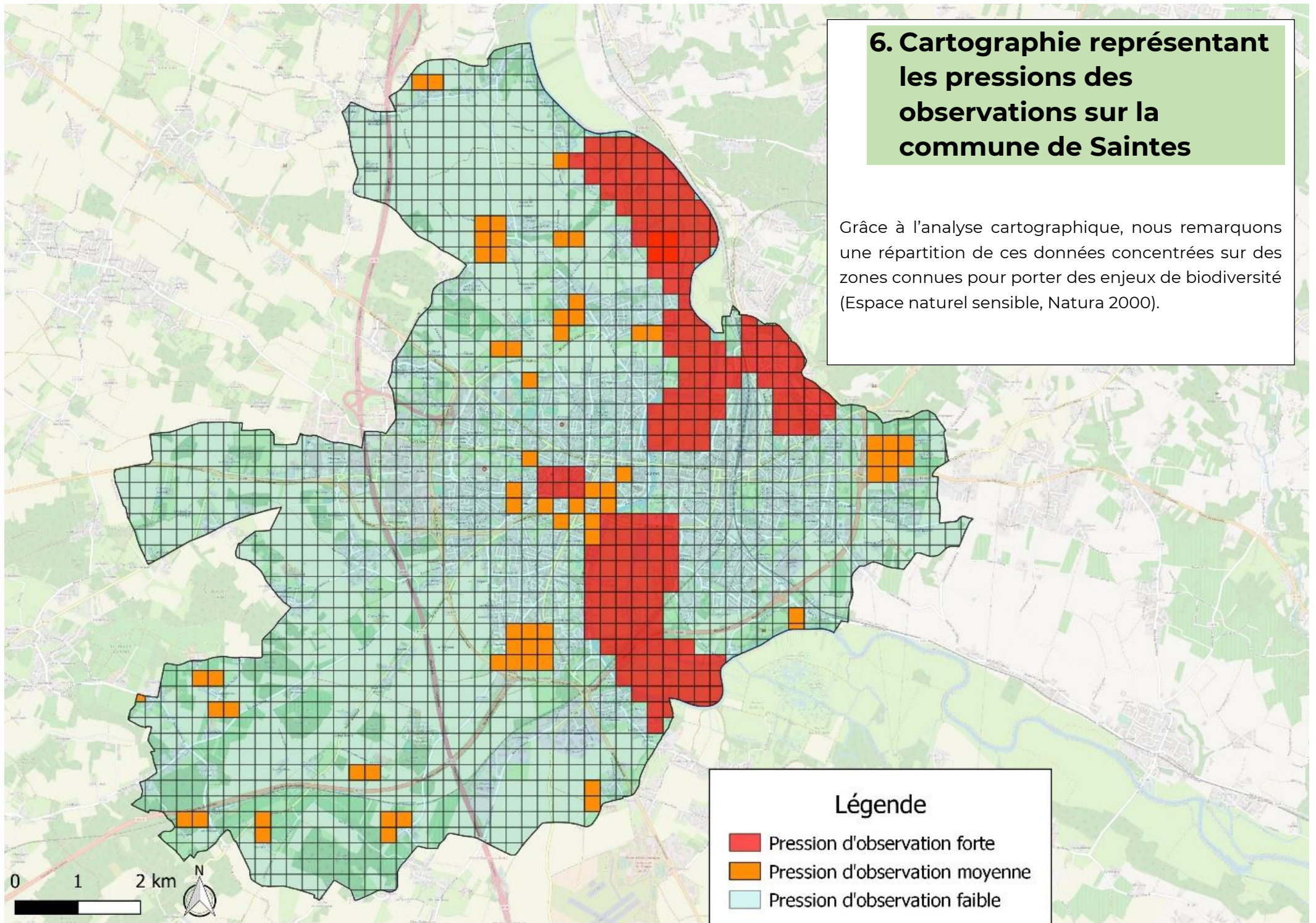
Figure 21 : Nombre d'espèces animales en fonction de leur classe et de leur portée réglementaire.

		Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17
Amphibiens	CR	0	0	0	0	0
	EN	0	0	0	0	0
	VU	0	0	0	0	0
Crustacés	CR	0	0	0	0	0
	EN	0	0	0	0	0
	VU	0	0	0	0	0
Gastéropodes	CR	0	0	0	0	0
	EN	0	0	0	0	0
	VU	0	0	0	0	0
Insectes	CR	0	0	0	0	0
	EN	0	2	0	3	0
	VU	1	1	2	1	0
Mammifères	CR	1	1	1	2	2
	EN	0	0	1	2	2
	VU	3	3	1	4	4
Oiseaux	CR	3	0	0	14	14
	EN	7	0	0	11	11
	VU	25	5	2	29	29
Poissons	CR	1	0	0	0	0
	EN	1	0	0	0	0
	VU	1	1	1	0	0
Reptiles	CR	0	0	0	0	0
	EN	0	0	0	1	1
	VU	0	0	0	1	1

Figure 22 : Nombre d'espèces animales en fonction de leur classe et des listes rouges, ainsi que leur indice de menace.

6. Cartographie représentant les pressions des observations sur la commune de Saintes

Grâce à l'analyse cartographique, nous remarquons une répartition de ces données concentrées sur des zones connues pour porter des enjeux de biodiversité (Espace naturel sensible, Natura 2000).



7. Les sites à prospecter en priorité



Rosalie des Alpes
Rosalia alpina
@Association Perennis

Exemple d'espèces potentiellement présentes sur les « sites à prospecter »



Fauvette à tête noire
Sylvia atricapilla
@Association Perennis

Nous remarquons au travers des différentes données ainsi que la cartographie « pression d'observation » que certains secteurs de la ville de Saintes sont beaucoup plus prospectés que d'autres.

Suite à cette analyse et compte tenu du temps imparti à la réalisation des inventaires complémentaires dans le cadre de ce programme, il convient de cibler les espaces naturels ou semi-naturels, pouvant présenter des intérêts particuliers au niveau faunistique et floristique.

Vallon de Magezy

Ce vallon est situé à proximité immédiate de cités pavillonnaires récentes. Aucune activité n'y est observée, ce qui lui offre un environnement laissé en libre évolution. Ce vallon, situé en contrebas des habitations, reçoit l'ensemble des précipitations, ce qui rend ce fond de vallon humide, très intéressant d'un point de vue biodiversité. Une partie de ce site présente un habitat de type prairie humide, des falaises calcaires (habitat à Chiroptère), ainsi qu'un boisement de type alluvial.

Actuellement aucune donnée n'est disponible concernant la faune et la flore du site.

Partie Nord de la commune

Le secteur nord de la commune de Saintes, classé en Natura 2000, ne présente que très peu d'études sur ce secteur. Pourtant, nous y observons une agriculture par pâturage de fond de vallée, mais avec la présence de nombreuses haies bocagères, favorable pour de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes.

Partie Sud de la commune

La partie sud, située dans le prolongement du site « La Palu », situé également en zone Natura 2000, offre des potentialités fortes en termes de biodiversité.

Nous rencontrons des prairies pâturées de fond de vallée, ainsi que des habitats de type Cariçaie, favorables pour de très nombreuses espèces animales et végétales.

Zone près du golf

Cette zone boisée est un fond de vallée humide.

Les quelques observations par prospection de 2022 ont montré des populations de *Salamandra salamandra*, *Pelophylax sp* ainsi que *Triturus marmoratus*.

La seule présence de ces espèces montre la richesse du site, et des inventaires complémentaires doivent être réalisés sur ce site, qui offre de vraies possibilités en termes de biodiversité et notamment pour des mammifères comme la Loutre d'Europe ou encore le Vison d'Europe.

Les espaces de nature

Le cœur de la ville offre de nombreux espaces enherbés, gérés de façon différente en fonction des secteurs. Ces prairies représentent de véritables corridors favorables pour de nombreuses espèces d'insectes. Bien souvent, elles renferment une faune et une flore riche, avec la présence de nombreuses espèces protégées.

Il est important de focaliser une partie des inventaires sur ces habitats.

Les mares

Un inventaire des mares est existant depuis 2016 mais très peu de données sur la richesse de celles-ci sont consultables. Pourtant, ces zones représentent souvent un habitat incontournable pour de nombreuses espèces d'amphibiens, d'insectes et d'oiseaux. Une attention particulière sur leur potentiel écologique est proposée.

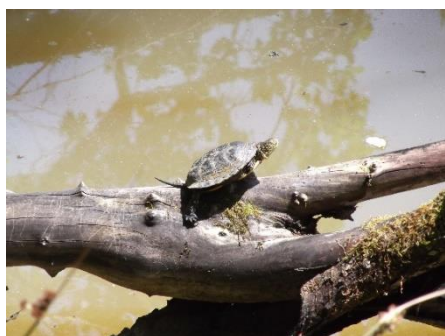
Les boisements

Le sud de la commune semble ne présenter que très peu d'espaces riches en biodiversité. C'est pourquoi, et pour ne pas laisser certains secteurs sans vigilance, une attention devra être portée sur les boisements situés à proximité des points d'eau. Ces zones peuvent représenter des habitats favorables pour de nombreux mammifères, oiseaux et amphibiens.



Salamandre tachetée
Salamandra salamandra
@Association Perennis

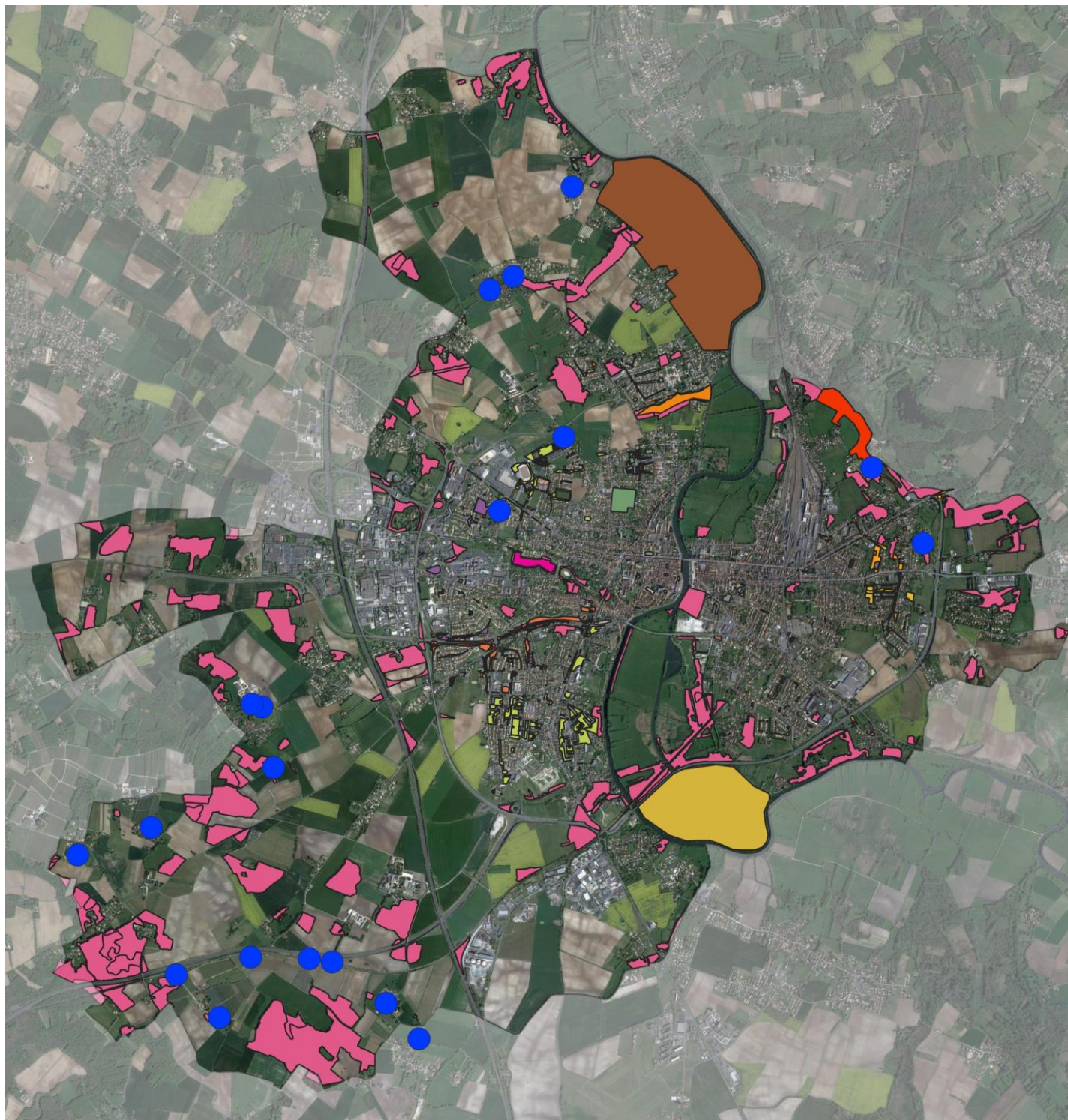
Exemple d'espèces potentiellement présentes sur les « sites à prospecter »



Cistude d'Europe
Emys orbicularis
@Association Perennis

Figure 24

Cartographie des zones à prospecter



-  Milieu prairial
-  MaresPoint Mares point
-  Parc des Arènes
-  Site au sud de la Palu
-  Site à proximité du Golf
-  Vallon de Magezy
-  Secteur Nord
-  Espace de nature quartier Boiffiers Bellevue
-  Espace de nature quartier St Eutrope
-  Espace de nature quartier la Grève
-  Espace de nature quartier des Arènes
-  Espaces de nature quartier St Vivien
-  Espace de nature quartier St Sorlin
-  Espace de nature quartier St Pallais
-  Espace de nature quartier St Louis
-  Espace de nature quartier la Récluse
-  Espace de nature quartier la Guyaderie
-  Parc Bassompierre
-  Boisements et Forêts



8. Les inventaires complémentaires

Les inventaires complémentaires concerneront les groupes suivants :

- Les oiseaux
- Les mammifères (hors chiroptères et micromammifères)
- Les chiroptères
- Les micromammifères
- Les amphibiens
- Les reptiles
- Les insectes
- Les coléoptères
- Les lépidoptères rhopalocères
- Les lépidoptères hétérocères
- Les odonates
- Les orthoptères
- La flore vasculaire

Le calendrier de prospection est dépendant des groupes ciblés et des secteurs. Les inventaires complémentaires devront être terminés pour juin 2023. Une restitution finale des résultats sera donnée en décembre 2023.

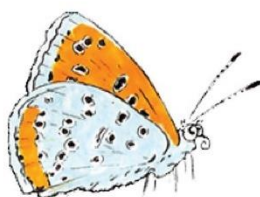
A noter que la mise en œuvre des inventaires et les résultats attendus sont conditionnés par certaines contraintes qu'il faudra garder en mémoire pour l'évaluation du projet. La réalisation d'inventaires naturalistes sur quelques mois d'une année ne peut donner qu'une connaissance partielle de la biodiversité. A minima, 2 années d'inventaires sont nécessaires pour couvrir les cycles biologiques de chaque groupe et faire face aux aléas météorologiques de certaines années.

Il est également à rappeler que la mobilisation citoyenne, par le biais des sciences participatives, est un point fort et primordial pour la réalisation de cet Atlas de Biodiversité Communale.

Toutes les données recueillies par les citoyens seront directement transmises aux plateformes dédiées. Ces plateformes nous transmettront ces données aux moments demandés.



Céphale



Cuivré des marais



Damier de la succise

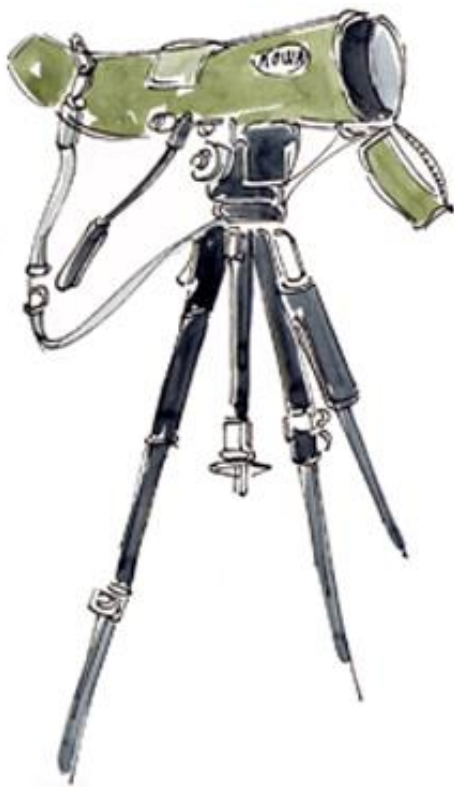


Azuré du serpolet

@ Peggy Cardoso

Atlas de Biodiversité Communale
Partie 2
Les résultats

Résultats des inventaires naturalistes



Chardonneret élégant
Mésange Charbonnière
Moine noir

Discaux des Jardins

1. Les inventaires complémentaires - Protocoles

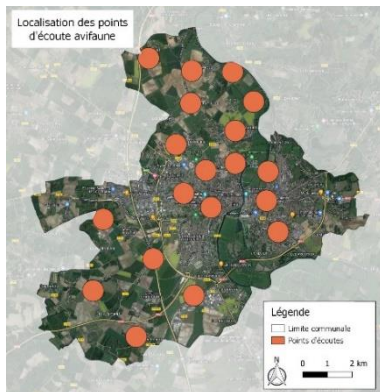


Figure 25 : Répartition des points d'écoute avifaune.

@Association Perennis



Photographie d'un enregistreur audio sm4.

@Association Perennis

Pour compléter l'état des lieux initial des connaissances sur la biodiversité communale de la ville de Saintes, certains taxons ont fait l'objet d'inventaires complémentaires.

- Protocole avifaune :

La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) a été utilisée. Elle consiste en un échantillonnage ponctuel semi-quantitatif de 20 minutes, 19 points d'écoute ont été répartis sur la commune de Saintes, permettant d'avoir plusieurs habitats et une bonne représentation des milieux présents.

Les espèces contactées sont notées par tranches de 5 minutes. Au cours de cet échantillon de temps, tous les contacts visuels et auditifs avec l'avifaune sans limites de distance sont répertoriés.

La première session de comptage a eu lieu entre février/mars pour les espèces très précoces, entre le 1er avril et le 1er mai pour les autres. Celle-ci permet de bien identifier les espèces sédentaires et les migrateurs précoces. La seconde session a eu lieu plus tard en saison, entre le 15 mai et le 15 juin pour tenir compte des retours tardifs de migration.

Les points d'écoute sont prospectés entre le lever du jour et 10h30 du matin muni d'une paire de jumelles. Cette période correspond au pic d'activité pour les oiseaux diurnes, ce qui facilite leur recensement.

Sur les secteurs les plus riches, un appareil à enregistrement continu est installé, permettant l'enregistrement en fin de journée, de nuit et au lever du jour.

- **Protocole mammifères :**

Sont traités les mammifères à l'exclusion des chiroptères et des micromammifères. Ainsi, celui-ci prend en compte les lagomorphes (Lièvre, Lapin de Garenne), les carnivores (Renard, etc.), les Mustélinés (Belette, Fouine, Putois, Vison, etc.) les grands rongeurs (Rats musqués), les rongeurs, les musaraignes, les hérissons.

Il est admis que nombre d'espèces de ce groupe ont des mœurs discrètes et nocturnes. Leur échantillonnage se fait donc souvent de manière indirecte par observation des traces et empreintes.

Le repérage des traces et indices constitue la méthode la plus simple à mettre en œuvre pour les mammifères et reste relativement fiable. Elle sera complétée par la pose de pièges photographiques.

Ces observations sont réalisées le long des lisières, en bordure de chemins et le long des coulées observées dans la végétation, sur les berges des cours d'eau, etc., et durant toute l'année.

- **Protocole chiroptères :**

Les chiroptères sont particulièrement sensibles aux dérangements, tant l'été en période d'élevage des jeunes qu'en période d'hibernation. Toute perturbation entraînant le réveil hivernal s'accompagne d'une grande perte énergétique qui peut se révéler fatale. La plus grande discrétion est par conséquent de rigueur pendant ces périodes critiques.

Dans le cadre des inventaires des chiroptères, plusieurs types de zones nécessaires à la vie de ces espèces seront pris en compte :

- Les sites d'hivernages tels que carrières souterraines, caves, etc.
- Les sites de parturition (reproduction) et de repos diurne tels que les ruines, ponts, arbres creux, greniers.
- Les territoires de chasse (lisières, plans d'eau, haies, prairies, etc.).



Photographie d'une empreinte de Blaireau.

@Association Perennis



Photographie d'un enregistreur audio sm4bat pour l'enregistrement des Chauves-souris.

@Association Perennis

Leur identification est réalisée par échantillonnage acoustique avec l'utilisation d'enregistreurs automatiques type SM4bat.

L'étude est réalisée par tranche de 10 points d'enregistrement. Chaque point fait l'objet de deux sessions distinctes d'enregistrement au cours de la période d'inventaire, compris entre le 1er juin et mi-juillet et entre le 1er août et le 1er octobre. L'échantillonnage est donc réalisé en période de parturition / élevage des jeunes et en période de transit automnal.

Les enregistreurs automatiques sont programmés à partir de 30 minutes avant l'heure du coucher du soleil jusqu'à 30 minutes après l'heure du lever du soleil afin de couvrir la totalité des nuits. Les enregistrements sont effectués en continu sur cette plage horaire.

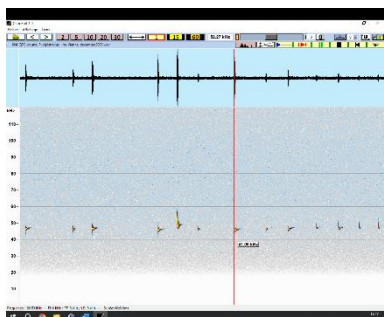
Les enregistreurs seront calibrés selon les protocoles en vigueur de Vigie Chiro et les données analysées avec le logiciel Tadarida.

En raison des nombreuses pressions liées aux activités humaines (destruction des gîtes, pollutions lumineuses, morcellement des habitats...), les populations de chauves-souris voient leurs effectifs diminuer de manière drastique. Pour enrayer ce phénomène, toutes les espèces sont actuellement protégées à l'échelle nationale. Leur préservation permet également le maintien d'autres espèces faisant du groupe des chiroptères un groupe parapluie*1.

- **Protocole micromammifères :**

L'inventaire des micromammifères est fait uniquement par le dépouillement des pelotes de réjections des rapaces.

Cette méthode sera prioritairement utilisée pour identifier la présence d'espèces de micromammifères sur un territoire donné. Elle sera retenue dans un premier temps pour cartographier la présence de ces espèces.



Photographie d'un spectrogramme permettant la reconnaissance des Chauves-souris ou des Orthoptères.

@Association Perennis



Photographie des restes osseux d'une pelote de rejection.

@Association Perennis

*1 Une espèce parapluie est une espèce « dont le domaine vital est assez large pour que sa protection assure celle des autres espèces appartenant à la même communauté »

*2 Les pelotes de réjection ou pelotes de régurgitation des oiseaux sont des boulettes faites des débris non digérés des proies, et rejetées périodiquement par le bec. Elles sont composées de poils, de plumes, d'os, de pièces chitineuses des insectes, de fragments de coquilles de mollusques et même de morceaux de plantes que les enzymes n'ont pu digérer.



Photographie d'une Grenouille verte avec ses sacs vocaux gonflés.

@Association Perennis



Photographie d'une prospection nocturne à la recherche d'amphibiens.

@Association Perennis

On utilisera une loupe binoculaire pour l'analyse morphométrique des ossements, en particulier des mandibules des animaux contenus dans les restes de repas.

Pour toute identification du contenu des pelotes, on se référera à la clef de détermination des restes osseux contenus dans les pelotes de réjection des rapaces publiée par Erome et Aulagnier.

- **Protocole amphibiens**

Les méthodes d'échantillonnage des amphibiens sont nombreuses. On s'est orienté vers un simple inventaire qualitatif. La prise en compte de tous les milieux utilisés par ces espèces, aussi bien terrestres qu'aquatiques, est indispensable.

Les pièces d'eau, y compris temporaires (flaques, ornières), sont prospectées, ainsi que les milieux boisés, chemins forestiers...

Les prospections nocturnes sont indispensables pour l'observation et la détermination des espèces d'amphibiens. Elles ont débuté au crépuscule pour s'étendre sur plusieurs heures dans la nuit. Il a été effectué un premier passage diurne (repérage) et deux passages nocturnes (en milieu et fin de saison de reproduction) sur les sites pressentis comme intéressants pour les amphibiens.

La détection se fait de façon directe à l'aide de jumelles et en prospectant les abris, souches, rochers.

Pour les anoues, des recensements des appels nuptiaux ont été réalisés.

La période la plus favorable pour l'échantillonnage des amphibiens s'étend entre mi-mars et mi-juin. Toutefois, chaque espèce possède ses périodes de prédilection pour se reproduire. Les anoues précoces se reproduisent entre janvier et mars en plaine (Crapaud commun, Grenouille agile, etc.). Les espèces d'anoues intermédiaires ont une reproduction centrée sur fin avril – début mai en plaine.

Les anoues tardifs se reproduisent de mai à juin. Finalement, certaines espèces d'anoues ont une longue période de reproduction qui s'étend de mars à l'été.

Les recensements des tritons adultes se sont faits de mi-mars à fin mai.

Le groupe des amphibiens peut être scindé en deux avec les anoures (grenouilles et crapauds) et les urodèles (tritons et salamandres) qui présentent un cycle biologique différent, notamment dans leur utilisation des points d'eau.

- **Protocole Reptiles :**

Deux méthodes d'inventaire sont réalisées afin d'obtenir une image la plus complète possible du peuplement.

Un premier passage sur les sites d'intérêts assurera des observations visuelles directes de jour. Cette première phase est l'occasion de rechercher des indices de présence des espèces (mues). Des prospections des cavités, souches, pierriers et autres abris favorables donnent un aperçu des potentialités d'un site pour les reptiles.

Une deuxième prospection sera réalisée en utilisant des plaques d'inventaire. Celles-ci sont disposées au cours de l'hiver précédant la saison active où l'on souhaite les utiliser.

Les plaques mesurent au moins 50 x 50 cm.

Un minimum de 10 relevés par an est recommandé. Les plaques sont disposées sur les milieux favorables aux espèces.

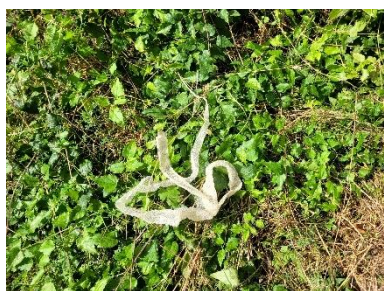
La période d'échantillonnage la plus favorable se situe entre mars et juin. Les périodes de premières chaleurs printanières sont des moments à privilégier, car les besoins thermiques des espèces sont importants à la sortie de l'hiver. La végétation est également plus réduite à cette saison, ce qui facilite le repérage des espèces.

Compte tenu de ces éléments, un premier passage est réalisé au début du printemps pour réaliser des identifications à vue. Pour les relevés sur les plaques à reptiles, les premiers passages ont lieu entre fin avril et début mai. Deux autres passages minimums seront effectués entre la mi-juin et la fin juin. Enfin deux derniers relevés sont réalisés entre la deuxième quinzaine d'août et la fin septembre.



Photographie d'une Couleuvre verte et jaune.

@Association Perennis



Photographie d'une mue de Couleuvre.

@Association Perennis

- **Protocole Lépidoptères :**



Photographie d'une séance de capture des Lépidoptères.

@Association Perennis

Les méthodes de capture des papillons adultes à l'aide d'un filet à papillons est privilégié pour leur relative facilité d'application. Un parcours systématique traversant toutes les grandes formations végétales a été préalablement défini.

Les lépidoptères hétérocères aux mœurs diurnes seront comptabilisés de la même manière que les rhopalocères. Les déterminations des imagos se font le plus souvent directement sur le terrain, parfois à vue. Il est donc possible de relâcher les individus capturés dans la majorité des cas.

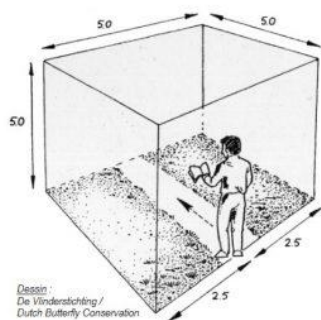
Le STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France) préconise 4 passages annuels pour échantillonner un site. Il est possible de se rattacher à ce protocole pour mener à bien les inventaires.

Sont prospectés en priorité tous les secteurs susceptibles d'accueillir des espèces remarquables (zones de prairies, pelouses sèches, etc.).

Pour un inventaire concernant le groupe des Lépidoptères Rhopalocères, quatre passages annuels sont nécessaires. Dans le cadre de l'étude, l'inventaire est ciblé sur un certain nombre d'espèces. Il est utile de réaliser au préalable de la partie terrain un calendrier avec, pour chaque espèce, la période de présence du ou des stades recherchés dans la région prospectée. Les sorties de terrain seront programmées en fonction de ce calendrier.

La période de prospection la plus favorable s'étend de mi-juin à début octobre. Comme pour beaucoup d'autres groupes taxonomiques, des différences marquées de phénologie sont observables d'une espèce à l'autre. Il faudra connaître au préalable les milieux et leurs potentialités d'accueil pour les différentes espèces de papillons avant de débiter les inventaires afin d'adapter les dates de prospection.

Le plein été permet de rencontrer à la fois les espèces en fin de première génération et celles en début de deuxième. On a ainsi une période de transition favorable pour rencontrer un grand nombre d'espèces.



Dessin explicatif du protocole de capture des Lépidoptères.

@De Vinderstichting

Dutch Butterfly Conservation



Photographie du papillon le Flambé (*Iphiclides podalirius*).

@Association Perennis



Photographie d'une demoiselle, le *Calopteryx virgo*.

@Association Perennis



Photographie de larves de Libellules.

@Association Perennis

Les inventaires ne seront réalisés qu'avec des conditions météorologiques optimales c'est-à-dire les journées ensoleillées, peu venteuses et sans précipitations.

La durée minimum pour la réalisation d'un inventaire exhaustif des papillons de jour est habituellement d'une année complète. Ce pas de temps est nécessaire pour tenir compte de la biologie de chaque espèce. Du fait des superficies à inventorier, les prospections d'un site se font sur quatre journées comme recommandé par le STERF.

Selon la phénologie des espèces, les prospections ont lieu en début de saison (mai), puis en juin, juillet et août et septembre, avec un espacement de 15 jours entre chaque visite, afin de collecter des données sur un maximum d'espèces.

- **Protocole odonates**

Le protocole est basé sur le protocole de suivi temporel des libellules (STELI) et adapté à la particularité de chaque site.

Les identifications se feront à vue de l'espèce. Les relevés seront faits à vue et par capture.

L'objectif est d'obtenir un relevé aussi complet que possible des espèces présentes un jour donné pour chaque site.

Ainsi, les prospections durent au minimum 30 min sur le site. En règle générale, la durée de l'inventaire excédera ce temps minimum. Le temps de relevé ne devra pas excéder une journée.

Les relevés seront répétés 3 fois par session, chaque passage étant distant au maximum de 21 jours, en juin, juin-juillet et août.

Sont prospectés l'ensemble des habitats inféodés à l'espèce (ruisseaux et points d'eau).

L'étude des odonates est intéressante pour l'évaluation des zones humides. En effet, ils peuvent constituer un groupe parapluie, sont représentatifs des zones humides et sont généralement faciles à étudier. Bien qu'étant tous prédateur, plusieurs espèces sont sténoèces, ce qui nécessite des conditions d'habitats spécialisées.

- **Protocole Orthoptères :**



Photographie d'une manipulation pour ouvrir les ailes sur un Orthoptère.

@Association Perennis

Le repérage a vu et la capture à l'aide d'un filet fauchoir sera la méthode employée pour la détermination des orthoptères. Mais celle-ci ne permet pas toujours une identification aisée des espèces à la physionomie proche comme chez le genre *Chorthippus*. Il est donc possible de déterminer les espèces au « chant ». Un détecteur d'ultrasons sera nécessaire pour percevoir les stridulations de certaines espèces.

Il convient de rappeler malgré tout que la variabilité de certaines émissions sonores ne permet pas de conclure définitivement sur l'espèce recensée. On s'abstiendra donc en cas de doute de proposer une identité d'espèce.



Photographie d'une manipulation sur un Orthoptère.

@Association Perennis

Les prospections ont lieu pendant les heures chaudes de la journée. Des écoutes crépusculaires et nocturnes complètent les inventaires. La période favorable pour l'inventaire des orthoptères s'étend du milieu du printemps jusqu'au milieu de l'automne avec un pic pendant les mois les plus chauds. Au moins trois passages sont recommandés sur les secteurs les plus favorables aux espèces remarquables (prairies sèches, landes humides, etc.).

Les orthoptères, plus précisément les sauterelles, criquets et grillons sont bien connus grâce à leur stridulation permanente. Toutefois, ces insectes sont peu connus du grand public, mais aussi des naturalistes, de par notamment leur difficulté d'identification et d'observation. On les découvre le plus souvent fuir devant nos pas, et passe la plupart de leurs temps planqués dans les herbes hautes.



Photographie d'une mue d'Orthoptère.

@Association Perennis

- **Protocole Flore :**

La méthode envisagée sera celle des quadrats et par phytosociologie synusiale.

Les espèces seront regroupées par type d'habitat.

Des relevés phytosociologiques, réalisés au sein d'unités homogènes de végétation et basés sur la méthodologie EUNIS de niveau 4 (ILE SAS, 2005) ont permis l'établissement d'une cartographie des habitats de la commune. Cette méthode qui prend en compte les associations végétales représentatives d'un milieu permet de caractériser un espace à un temps T. L'utilisation de ce niveau de précision EUNIS permet une homogénéité des données au regard des inventaires ZNIEFF et des autres ABC nationaux (Delassus, 2015).

Toutefois, ce travail est chronophage et ne débouche souvent qu'à l'établissement d'une cartographie de certaines zones du territoire d'étude.

Compte tenu de la superficie de la commune, et dans l'objectif de couvrir l'intégralité du territoire communal, ces inventaires floristiques ont été complétés par des analyses de photographies aériennes et par une extraction de données issues du registre parcellaire graphique (RPG).

La cartographie des habitats attendue pour le programme ABC, est une cartographie a minima à l'échelle 1/10 000 (Paquin, Roulot et Lévêque, 2014).



Photographie d'un quadrat pour les relevés phytosociologiques.

@Association Perennis



Photographie d'une Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*).

@Association Perennis



Photographie de quelques guides utilisés pour l'identification des plantes.

@Association Perennis

2. Les inventaires complémentaires - Résultats

- **Notion d'espèce patrimoniale :**

Une espèce patrimoniale est une notion subjective qui attribue une valeur d'existence forte aux espèces qui sont plus rares que les autres et qui sont bien connues. Par exemple, cette catégorie informelle (non fondée écologiquement) regrouperait les espèces prises en compte au travers de l'inventaire ZNIEFF (déterminantes ZNIEFF), les espèces Natura 2000, beaucoup des espèces menacées...

Seront considéré comme espèces patrimoniales, les espèces listées en VU, EN ou CR sur les listes rouges nationale ou régionale (Poitou-Charentes), les espèces inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats Faune Flore, les espèces déterminantes ZNIEFF.

- **Notion d'espèces protégées :**

Pour ne pas se focaliser sur le caractère patrimonial, les espèces présentant un statut de protection seront également indiquées dans cette Atlas. Une espèce animale protégée est une espèce sauvage qui fait l'objet de mesures de conservation. En France, les espèces protégées sont listées par arrêtés ministériels. Les actions suivantes sont interdites : détruire ou enlever les œufs ou les nids des animaux de ces espèces.

Cette notion est primordiale, notamment dans le cas de la gestion et entretien des habitats naturels présents sur la commune de Saintes.



Image représentant le nombre d'espèces d'oiseaux observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis



Photographie du râle des genêts (*Crex crex*).

@Source Wikipedia

- Avifaune :

Les oiseaux représentent une importante part des données recueillies dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale. La commune est riche en espèces de par la variété des habitats présents, des prairies humides, du fleuve Charente jusqu'au bâti ancien.

169 espèces sont inventoriées. Parmi celles-ci, 19 espèces sont considérées comme accidentelles ou observées de manière occasionnelle et 135 espèces sont strictement protégées.

Les espèces peu communes rencontrées sur le territoire communal sont souvent observées durant la migration ou détournées de leur route suite à des épisodes météorologiques défavorables importants.

Par exemple, en 2023, est observé pendant plusieurs jours un crabier chevelu au niveau des Prairies de la Palu. D'autres exemples, en particulier pour les espèces côtières migratrices, peuvent être également cités et visibles suite à des vents violents sur la côte atlantique ou simplement du fait de la proximité des côtes (Courlis cendré, Avocette élégante, Guifette noire, Harle bièvre...).

D'autres espèces migratrices sont observables, et réalisent une pause sur leur trajet de migration, comme par exemple le Balbuzard pêcheur.

Une espèce en particulière n'est plus observée depuis 2018, il s'agit du râle des genêts, présent sur l'ensemble des prairies humides de saintes, notamment sur les prairies de la palu, pour laquelle un plan de gestion avait été mis en place.

Nous rencontrons différentes espèces d'oiseaux sur l'ensemble de la commune de Saintes. Certaines espèces sont adaptées à l'humain et aux espaces urbanisés, comme les étourneaux sansonnets, les pigeon ramier et biset, les moineaux domestiques...

D'autres espèces apprécient les vieilles pierres de la ville avec de nombreuses hirondelles des fenêtres, martinets noirs, et même quelques rapaces comme les faucons crécerelles et hobereau qui nichent dans les édifices anciens.



Photographie de la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*).

@Source Wikipedia

En périphérie de la ville, on rencontrera d'autres espèces, avec de nombreux passereaux comme la fauvette à tête noire, le chardonneret élégant, les serin cini..., facilement observables autour des champs, chemins et bois.

Les rapaces, comme les Buses variables, Milans noirs... sont localisés en dehors de la ville, à proximité des cultures, qui représentent leur terrain de chasse.

Le roitelet triple bandeau, grimpereau des jardins, pinsons des arbres sont plus facilement observés au niveau des parcs et jardins, aussi bien en ville qu'en périphérie.

Enfin, de nombreuses espèces sont présentes autour du fleuve Charente. Sur la carte ci-dessous, on constate une dominante de la localisation des espèces patrimoniales le long de ce fleuve Charente.

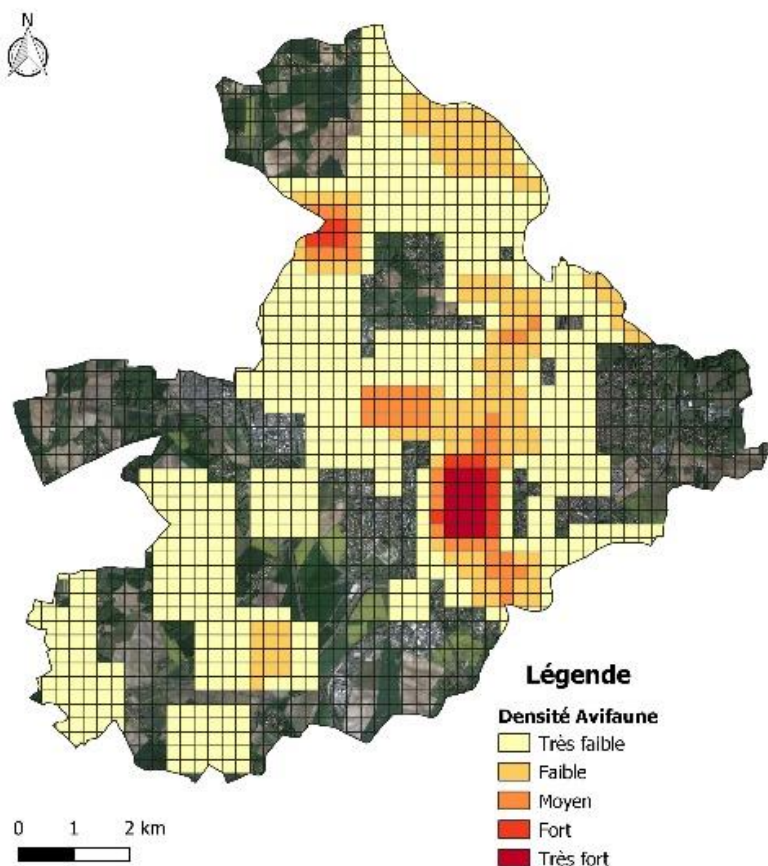


Figure 26 : Cartographie représentant la densité des espèces patrimoniales avifaunistique au sein de la commune de Saintes

@Association Perennis



Image représentant le nombre d'espèces de mammifères observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis



Photographie d'une Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

@Association Perennis

- Les mammifères :

17 espèces de mammifères sont présentes sur la commune, hors chiroptères et micro mammifères.

Parmi celles-ci, 2 espèces peuvent être considérées comme patrimoniales, avec la Loutre d'Europe, bien répertoriée et qui se reproduit sur la commune. Le vison d'Europe, non observé, mais dont la présence est très probable.

5 de ces espèces sont strictement protégées avec en plus du Vison d'Europe et de la Loutre d'Europe, la genette, présente à proximité des boisements, le hérisson d'Europe, qui peut même se rencontrer dans les jardins en périphérie immédiate du centre-ville ou encore l'écureuil roux, observé dans les grands parcs et jardins.

Le cortège de mammifères observé sur la commune est classique pour notre département.

Globalement, sur la commune, il existe de nombreuses espèces de grands mammifères. Leur conservation est pourtant difficile, car beaucoup sont chassables ou classées nuisibles et piégées. Pourtant leur rôle au sein des écosystèmes est primordial, notamment dans les cycles alimentaires où on les retrouve bien souvent agissant comme des régulateurs. Citons par exemple le Renard roux. On le considère bien trop souvent uniquement comme porteur de maladies, ou « voleur de poules ». Pourtant il a récemment été démontré que son action de régulation des populations de petits mammifères contribue à limiter la propagation des tiques porteuses de la borréliose de Lyme.

Parmi ces espèces, une est considérée comme exotique envahissante. Il s'agit du Ragondin, bien présent sur l'ensemble des berges de la Charente.

La plupart des espèces de mammifères se rencontrent en dehors de la ville, soit au niveau des cultures ou des boisements, lieu où ils peuvent se cacher en journée sans être dérangés. On y rencontre des espèces comme le blaireau européen, la fouine, la genette, la belette, et des espèces bien plus communes comme le sanglier et le chevreuil.



Photographie du ragondin (*Myocastor coypus*).

@Association Perennis

En se rapprochant de la ville, notamment dans les jardins, on croise assez facilement le renard, le hérisson d'Europe, et l'écureuil. Ces deux dernières espèces se rencontrent aussi au cœur de la ville, dans les parcs et les jardins, où subsistent des espaces arborés et de verdure.

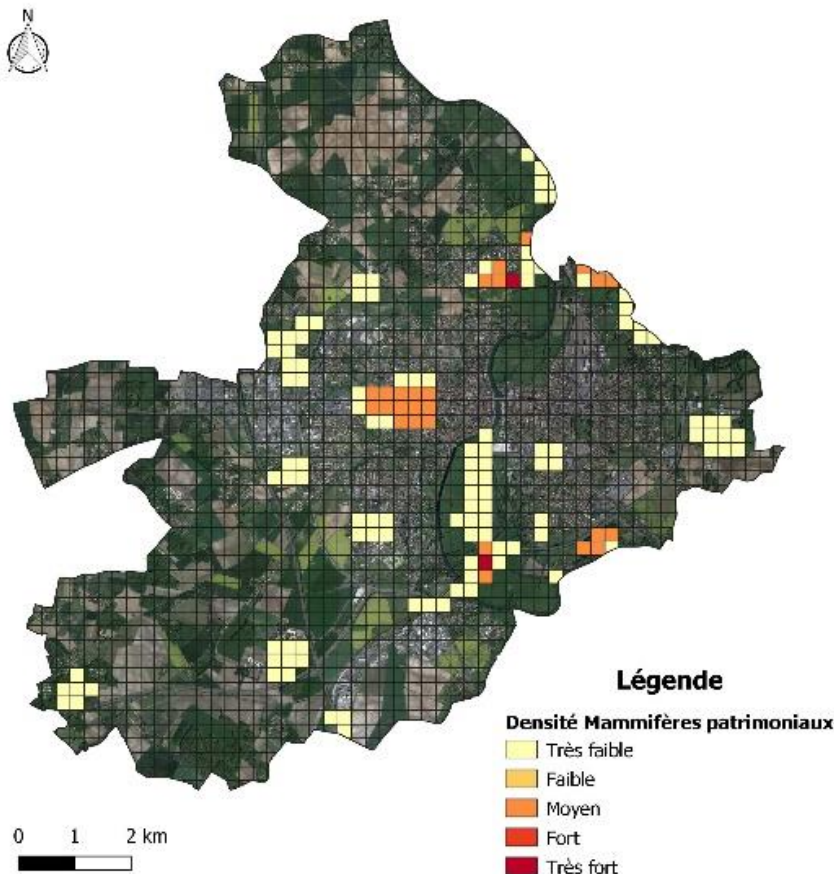


Figure 27 : Cartographie représentant la densité des espèces de mammifères patrimoniaux au sein de la commune de Saintes

@Association Perennis

- **Les chiroptères :**

La commune de Saintes abrite 21 espèces de chauves-souris, et ce grâce en particulier aux nombreuses parois rocheuses, cavités et bâtis anciens de la ville.

10 de ces espèces sont considérées comme patrimoniales, car listées en espèces déterminantes Znieff.

Les espèces les plus présentes restent les espèces considérées comme communes, avec de nombreux contacts de Pipistrelle commune, Pipistrelle de Khul, la sérotine commune ou encore le murin de Daubenton et la Noctule de Leisler.

Les territoires de gîte et de chasse sur la commune de Saintes sont très variés, offrant un territoire idéal pour ces espèces.

Une préoccupation importante est à noter pour trois de ces espèces, le minioptère de Schreiber considéré comme en danger critique d'extinction en Poitou-Charentes, le murin de Daubenton et le rhinolophe Euryale considérés en danger d'extinction en Poitou-Charentes.

Pour l'ensemble des chauves-souris, leur conservation reste complexe de par leur cycle biologique. Elles recherchent des gîtes aux caractéristiques très différentes selon leur saison biologique. Elles ont besoin d'une température élevée en période de reproduction, on les retrouvera donc bien souvent directement sous les toits des habitations, granges ou édifices. Par contre l'hiver pendant la période d'hibernation il leur faut une température constante et un degré d'hygrométrie élevé afin de conserver les membranes de leur voilure particulièrement fragile. De fait on les retrouvera essentiellement dans des cavités. À cette période sensible leur métabolisme étant particulièrement ralenti afin d'économiser leurs ressources, il faut éviter tout dérangement pouvant leur être fatal. Ces différents gîtes sont souvent détruits ou perturbés.

En été, les femelles ne font qu'un petit par an, la période de reproduction est donc critique, et il est important de ne pas les déranger pendant cette période.



Image représentant le nombre d'espèces de Chiroptères observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis



Photographie d'une chauve-souris.

@Association Perennis



Image représentant le nombre d'espèces de micromammifères observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis

- Les micromammifères :

La structure paysagère de la commune de Saintes étant complexe, on observe des espèces plutôt en ville pour le cœur de la commune, avec des espèces adoptant des milieux prairiaux et culturaux sur les périphéries, ou encore les espèces inféodées au fleuve Charente, typique des milieux humides.

Ainsi, on rencontre 11 espèces de micromammifères au sein de la commune. Les espèces courantes en ville comme le Rat surmulot ou encore la souris grise, adaptés aux activités humaines.

D'autres espèces, plus sensible affectionnent les prairies humides de bords de Charente avec le crossope aquatique ou encore la musaraigne couronnée. Toutefois, ces espèces doivent faire l'objet de protocoles particuliers pour mieux identifier leur répartition et occupation au sein de la commune.

Seul le Crossope aquatique est considéré comme patrimonial et protégé par l'arrêté du 23 avril 2007.

Très peu de données sur la présence des micromammifères et leur répartition au sein de la commune sont connues.

Photographie d'une séance d'analyse des pelotes de rejection.

@Association Perennis





Photographie d'une mandibule de micromammifères

@Association Perennis

Grâce à l'étude des pelotes de réjections collectées, nous sommes en mesure de dresser la liste des espèces présentes au sein de la commune.

La seule espèce pour laquelle nous avons une localisation est le crossope aquatique, car il a été filmé et/ou observé de manière directe. Par contre, en dehors de cette espèce patrimoniale, nous avons une très faible connaissance de la répartition des autres espèces au sein de la commune et les milieux occupés par celles-ci. Les micromammifères jouent pourtant un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire pour de nombreuses autres espèces (reptiles, oiseaux...), leurs cavités permettent l'accueil d'espèces comme les bourdons, les serpents...

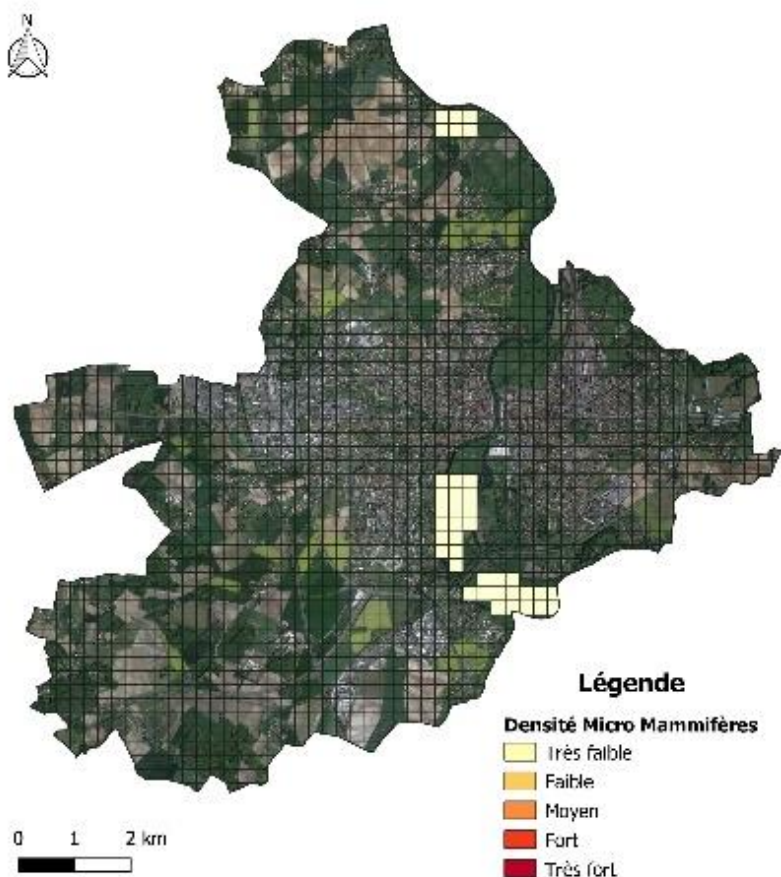


Figure 28 : Cartographie représentant la densité des espèces de micromammifères patrimoniaux au sein de la commune de Saintes

@Association Perennis

- **Les amphibiens**



Image représentant le nombre d'espèces d'amphibiens observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis



Photographie d'un Triton marbré (*Triturus marmoratus*)

@Association Perennis

9 espèces sont observées sur la commune de Saintes avec les espèces courantes comme le Crapaud épineux, souvent observé dans les regards d'eau, les tas de bois... et les grenouilles vertes, présentent sur la plupart des mares de la commune. Le triton marbré et la Salamandre ont également pu être observés sur la commune en 2023, localisés dans des zones bien précises, comme les espaces boisés et humides. Il est également à noter la présence d'une importante population d'Alyte accoucheur au sein de la ville, en particulier à proximité des arènes de Saintes.

Une espèce n'a pas été contactée lors de l'ABC, il s'agit du triton palmé, espèce protégée également et signalée présente sur la commune.

Il serait intéressant de poursuivre les inventaires dans des habitats propices pour affiner les connaissances sur la quantité et la répartition de ce groupe d'espèces vulnérables (mares, zones humides, dépression humide, canaux...).

Il est à rappeler que tous les amphibiens sont protégés par l'arrêté du 08 janvier 2021. 4 de ces espèces sont en annexe 4 de la Directive Habitats faune flore, la Grenouille agile, l'Alyte obstetricans, le Triton marbré et la Rainette méridionale, qui implique la mise en place de mesures de protections strictes, notamment en cas de modification et détérioration de leurs habitats.

Bien que nous ayons quelques mares au sein de la ville, la plupart semblent être temporaires, empêchant la ponte pour de nombreux amphibiens. Leurs répartitions et observations semblent donc être très localisées, et parfois assez éloignées de points d'eau. Grâce aux données récoltées, nous rencontrons plusieurs espèces à l'ouest de Saintes, proches d'une dépression humide, avec notamment une importante population de Salamandre tachetée, facilement visible près du club de tir à l'arc, et la possibilité de croisé quelques tritons marbrés.



Photographie d'une ponte de Grenouille rousse (*Rana temporaria*)

@Association Perennis

Pour ce qui est de grenouilles verte, agile et rousse, elles sont localisées plutôt au niveau des mares permanentes ou des retenues d'eau (utilisé pour arroser les champs, jardins...). Plusieurs individus sont fréquemment observés sur la partie sud de la commune.

Deux autres espèces, plus discrètes, se rencontrent aussi bien proches des habitations, jardins et boisements, il s'agit des rainettes, peut-être moins connues du grand public qui a tendance à les confondre avec des grenouilles.

Enfin, au cœur de la ville, près des vieilles pierres et des monuments historiques, on rencontre l'alyte accoucheur, facilement identifiable grâce à son chant fluté et aigu qui ressemble à des tût...tût.

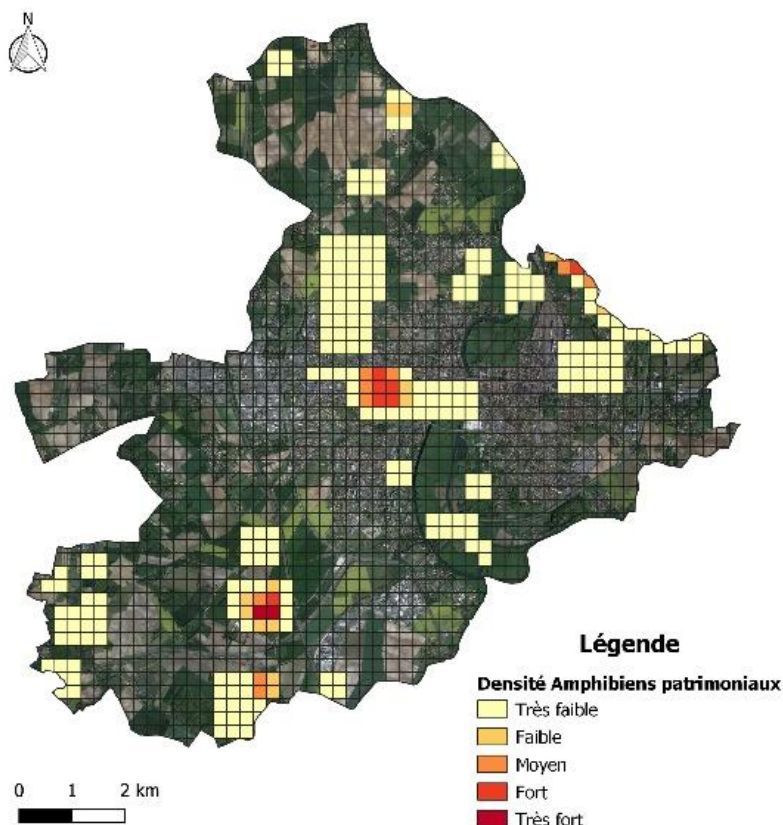


Figure 29 : Cartographie représentant la densité des espèces d'amphibiens patrimoniaux au sein de la commune de Saintes

@Association Perennis



Image représentant le nombre d'espèces de reptiles observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis

- **Reptiles :**

Parmi les reptiles, nous rencontrons 3 groupes d'espèces : les serpents, les lézards et les tortues.

Parfois difficiles à observer, ces espèces partagent des niches écologiques variées. 10 espèces sont présentes sur la commune.

5 espèces de serpents sont identifiées. Elles semblent être observées plus régulièrement en périphérie de la ville, notamment dans les jardins ou encore les prairies. 4 espèces sont bien connues dans le secteur avec la couleuvre helvétique, la couleuvre verte et jaune, la couleuvre d'esculape et la couleuvre vipérine. La vipère aspic est également présente, mais aucune donnée de sa présence récente n'est constatée et elle est non observée lors de l'ABC.

Pour les lézards, on peut citer une espèce commune, bien présente en ville comme le lézard des murailles, bien visible sur les murs où il prend le soleil. Un autre lézard, plus discret et visible dans les bois, friches, lisières, clairières..., moins connu du grand public et pourtant impressionnant de par sa taille, c'est le lézard vert occidental.

Une autre espèce protégée est observée en 2023 sur la commune, et fait sans aucun doute partie des nouvelles espèces arrivantes face au réchauffement climatique, il s'agit de la tarente de Maurétanie. Encore trop peu connu dans nos localités, il est fort probable que cette espèce arrive à grands pas dans nos jardins et habitations.

Le long du fleuve Charente, nous pouvons rencontrer deux espèces de tortues, l'une invasive qui est la tortue de Floride et la seconde protégée qu'est la cistude d'Europe. Les données pour la commune de Saintes sont encore trop faibles, et il n'est à priori pas observé de population installée sur la commune. Les individus observés sont seuls et en thermorégulation sur les berges ou au milieu des points d'eau stagnants. En 2023, une cistude est observée sur les berges de la Palu et une Tortue de Floride est photographiée au nord de la commune.



Photographie d'une Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*).

@Association Perennis



Photographie d'un Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*).

@Association Perennis

Toutes ces espèces sont protégées par l'arrêté du 08 janvier 2021, sauf la tortue de Floride qui est considérée comme espèce exotique envahissante.

3 espèces sont à surveiller particulièrement, avec la couleuvre vipérine considérée comme vulnérable en Poitou-Charentes, ainsi que la Cistude d'Europe et la vipère aspic, lister en ZNIEFF.

Les reptiles sont donc présents sur l'ensemble du territoire communal, même au cœur de la ville avec le lézard des murailles. Les espèces plus sensibles ont tendance à être présentes le long du fleuve Charente, au niveau des prairies humides.

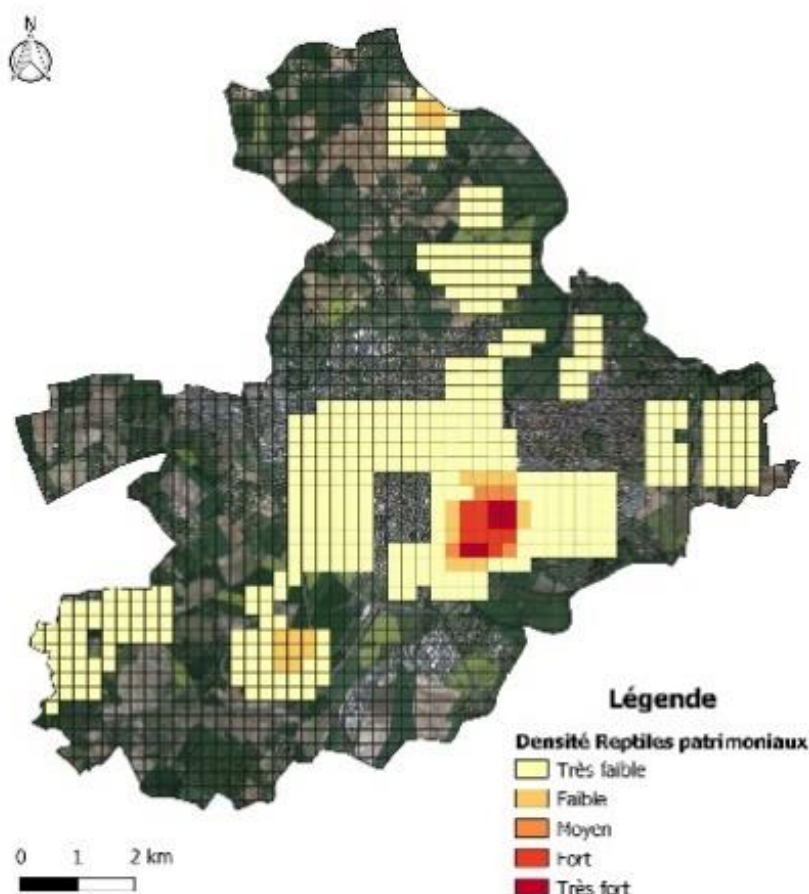


Figure 30 : Cartographie représentant la densité des espèces de reptiles patrimoniaux au sein de la commune de Saintes

@Association Perennis



Image représentant le nombre d'espèces de Lépidoptères observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis



Photographie du papillon l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*) sur sa plante hôte l'Origan vulgaire (*Origanum vulgare*)

@Association Perennis

- **Lépidoptères :**

62 espèces sont identifiées sur la commune de Saintes. La mise en place des inventaires ABC a permis d'ajouter 18 nouvelles espèces à cette liste.

La plupart des espèces présentes sont communes, et sont généralement les espèces utilisant une grande diversité de plantes hôtes ou communes, souvent mal aimée, comme par exemple la petite tortue ou le Paon du jour qui pond ces œufs sur les orties. D'autres comme le souci, le fadet commun et encore le tircis seront associées aux graminées.

La plupart des espèces rencontrées sont inféodées soit aux lisières forestières, aux jardins et prairies de fauche, ou encore les grandes prairies humides pâturées. La quasi-totalité des espèces est observée en périphérie de la ville bâtie, et non au cœur de la ville où leurs habitats sont rares, mis à part les quelques corridors verts comme les arènes où est observé l'Azuré du Serpolet.

Les prairies humides en bord de Charente renferment quelques Cuivré des marais, notamment grâce à la présence de nombreux Rumex sur ces zones.

La présence de spot de biodiversité au cœur de la ville, mais aussi en périphérie est une nécessité pour ces espèces. La faible surface de ces habitats naturels met en exergue la nécessité de protéger ces espaces et de les entretenir pour pérenniser les populations de ces espèces si fragiles.

3 espèces sont considérées comme patrimoniales, avec l'azuré du Serpolet qui présente un cycle biologique très particulier, car il nécessite la présence d'une plante hôte (le Thym) et la présence de fourmilière avec des fourmis du genre myrmica. L'azuré du serpolet est observé aussi bien sur les prairies calcaires, où l'on observe sa plante hôte, les bords de route et fossés, au cœur de la ville et sur des espaces où la végétation reste suffisamment rase comme les arènes.

Une autre espèce, relativement semblable, mais avec des plantes hôtes différentes (la coronille bigarée, trèfle blanc...), est l'azuré des coronilles, qui affectionne un habitat plutôt herbu et fleuri.



Photographie du papillon l'Azuré des Coronilles (*Plebejus argyrognomon*)

@Source Wikipedia

Le cuivré des marais, observé sur les prairies humides, est classé comme vulnérable sur la liste rouge Poitou-Charentes.

Seul l'azuré du serpolet et le cuivré des marais sont protégés par la convention de Berne (annexe 2) et la Directive Habitats faune flore.

Une espèce est considérée comme espèce exotique envahissante, le brun des perlargoniums.

Les espèces patrimoniales sont observées sur de nombreux secteurs du territoire. Les spots où l'on rencontre une majorité de ces espèces sont les arènes de Saintes, les prairies de la palu et le sud de la commune, autour du lieu-dit « sur moreau ».

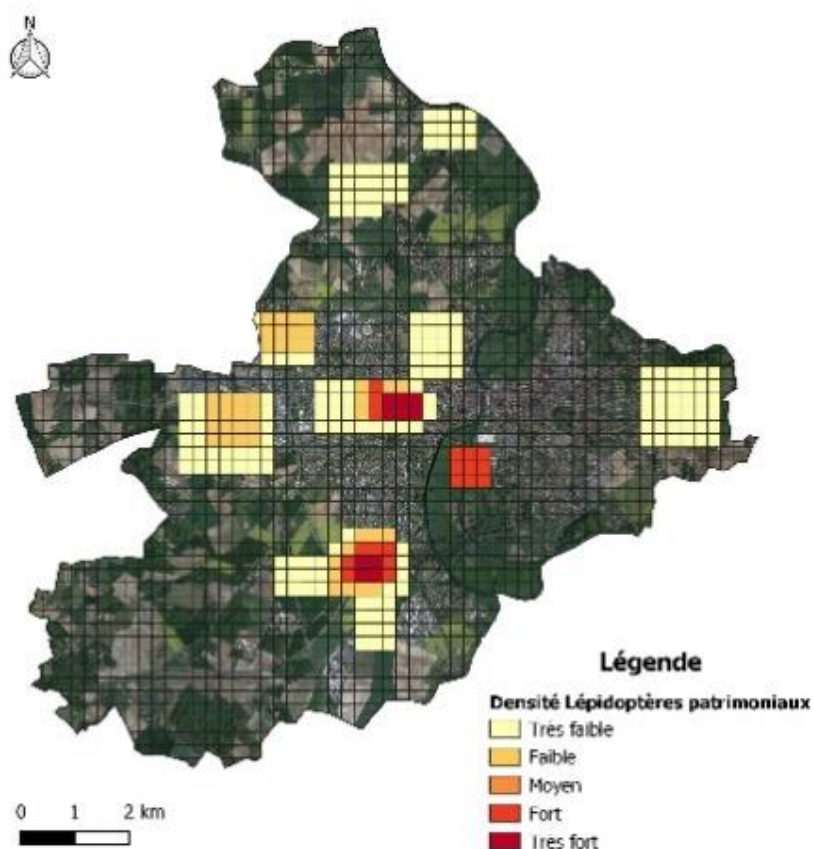


Figure 31: Cartographie représentant la densité des espèces de Lépidoptères patrimoniaux au sein de la commune de Saintes

@Association Perennis



Image représentant le nombre d'espèces d'odonates d'observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis

Photographie d'une Libellule déprimée (*Libellula depressa*).

@Association Perennis



Photographie d'une demoiselle, l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*).

@Association Perennis

- Odonates :

Sur la commune de Saintes, 54 espèces d'odonates sont susceptibles d'être rencontrées. Au cours de l'ABC, 31 espèces sont observées, majoritairement le long du fleuve Charente.

La totalité des espèces recensées se reproduit sur la commune ou à proximité immédiate. Environ une vingtaine d'espèces peuvent être considérées comme étant communes et visibles sur la quasi-totalité des berges de la Charente.

13 espèces sont listées comme déterminante ZNIEFF, 3 sont en danger (*Erythromma najas*, *Leste dryas*, *aeschna isocetes*) sur la liste rouge Poitou-Charentes.

3 sont protégées au niveau national :

- le gomphe de graslin
- La cordulie à corps fin
- L'agrion de mercure

L'agrion de mercure et la Cordulie à corps fin sont des espèces à enjeu régional modéré, car leur population dans la région se maintient, mais c'est à une échelle nationale où leur population est en régression, d'où l'enjeu de préserver ces populations. L'Agrion de Mercure se trouve sur les petits cours d'eau permanents peu profonds et avec peu de courant, tel qu'on peut en trouver sur les prairies de courbillac, au nord de la commune. La Cordulie à corps fin quant à elle est associée aux rivières à faible courant et en eau profonde, avec une ripisylve importante, d'où des observations faites sur les prairies de la palu, saint sorlin ou encore les prairies de Courbillac.



Photographie d'un Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*).

@Association Perennis

Le Gomphe de Graslin a des besoins écologiques similaires à ceux de la Cordulie à corps fin. Ils font partie du même cortège écologique et partagent les mêmes habitats. Cependant sa répartition à l'échelle régionale, nationale mais aussi européenne montre que cette espèce est en régression, la responsabilité de sa conservation n'en est donc que plus importante.

L'ensemble de ces espèces patrimoniales sont rencontrées le long du fleuve Charente.

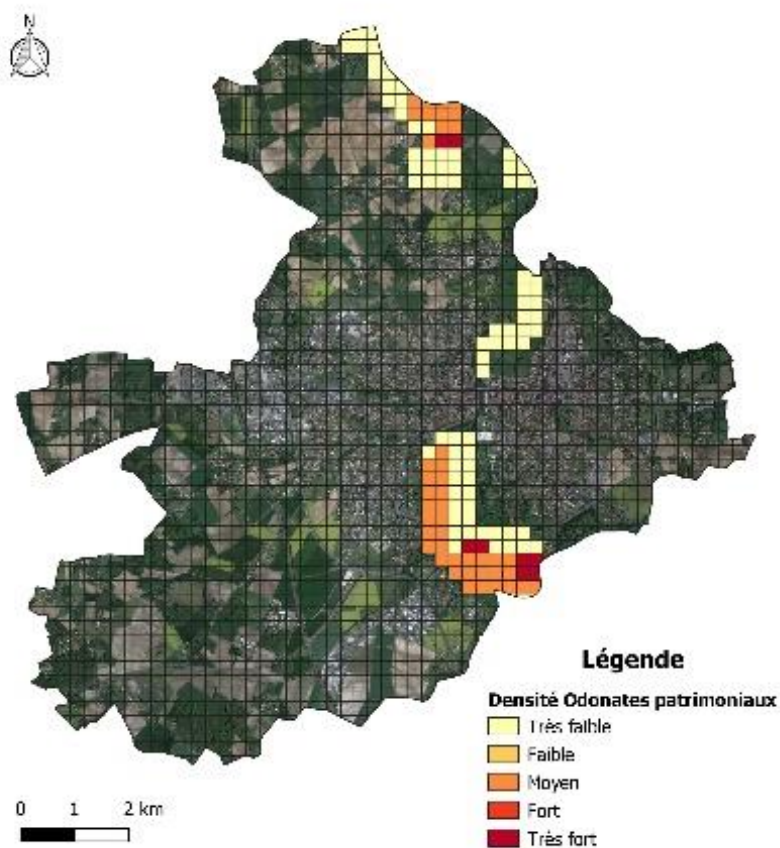


Figure 32 : Cartographie représentant la densité des espèces d'odonates patrimoniaux au sein de la commune de Saintes

@Association Perennis



Image représentant le nombre d'espèces d'orthoptères d'observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis



Photographie d'une Decticelle carroyée (*Tessellana tessallata*)

@Association Perennis

- **Orthoptères :**

Les orthoptères, plus précisément les sauterelles, criquets et grillons sont bien connus grâce à leurs stridulations permanentes. Toutefois, ces insectes sont peu connus du grand public, mais aussi des naturalistes, de par notamment leur difficulté d'identification et d'observation. On les découvre le plus souvent fuir devant nos pas, et passent la plupart de leur temps planqués dans les herbes hautes.

Les données recueillies au sein des différents rapports et contributions via des plateformes montrent la présence possible de 41 espèces différentes. Une grande majorité de ces données date de plus de 7 ans, et il est donc utile de les revoir. Au cours de l'ABC, il est contacté 25 espèces sur l'ensemble du territoire, mais les pressions d'inventaire ne permettent pas d'obtenir des résultats suffisants. En effet, le territoire de Saintes est vaste avec de très nombreuses zones utilisées par ces espèces. Parmi les 41 espèces probables, 38 sont avérées présentes autour de Saintes.

Les espèces les plus communes sont la Decticelle bariolée, le Criquet vert échine, le Criquet des pâtures, le Conocéphale gracieux ou encore le Conocéphale bigaré, visibles sur la plupart des prairies mésophiles de la commune.

D'autres espèces, plus spécialisées des zones humides comme le Grillon des marais et le Grillon des torrents sont peu représentés en France.

4 espèces sont listées znieff :

- Conocéphale des roseaux
- Courtilière commune
- Criquet ensanglanté
- Criquet tricolore

Seul le Conocéphale des roseaux est en danger sur la liste rouge Poitou-Charentes.

La ville de saintes bénéficie de zones intéressantes au vu de la richesse en orthoptère. Cet intérêt réside dans la diversité des milieux rencontrés, prairies, friches, bois, zones humides...



Photographie d'un criquet des pâtures (*Pseudochorthippus parallelus*)

@Association Perennis

Les espèces patrimoniales sont observées principalement au niveau de la Palu, mais ceci est certainement dû au fait que les pressions d'inventaires sur les autres prairies de la ville ont été moins fortes. La présence des orthoptères au cœur de la ville représente un maillon essentiel dans les chaînes alimentaires en tant que recycleur de matière végétale et en tant que proies pour de nombreuses autres espèces (oiseaux, reptiles...).

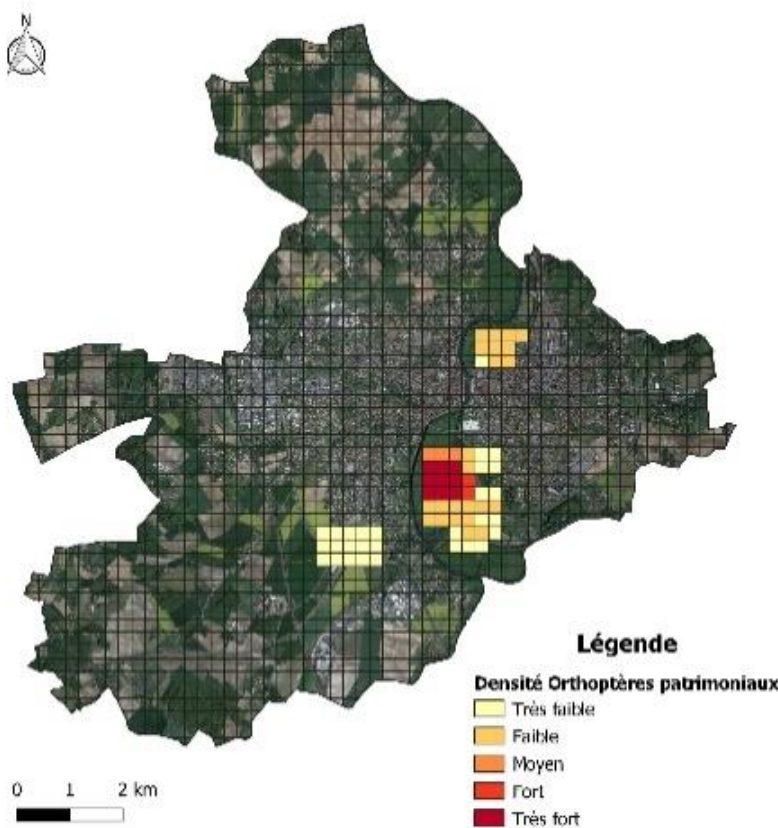


Figure 33 : Cartographie représentant la densité des espèces d'orthoptères patrimoniaux au sein de la commune de Saintes.

@Association Perennis



Image représentant le nombre d'espèces de flore d'observé et protégé sur la commune.

@Association Perennis



Photographie d'une Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*).

@Association Perennis

- **Flore :**

Les inventaires naturalistes ainsi que les données récoltées via les plateformes communautaires ont permis de recenser 850 espèces végétales sur la commune. Cette diversité est due au nombre important de milieux différents et de leur richesse, ainsi que des pressions d'inventaires floristiques réalisées à travers divers diagnostics écologiques demandés par la mairie.

Cette richesse floristique permet de définir l'ensemble des habitats présents sur la commune, qui est présentée ci-après. De nombreuses données d'inventaire sont réalisées sur les berges de la Charente, ce qui permet de dévoiler quelques espèces patrimoniales, principalement localisé sur ce secteur.

Malgré le nombre important d'espèces recensées, seulement 2 espèces sont protégées par l'arrêté du 6 janvier 2020, l'Orchis bouffon et la Gesse des marais.

3 espèces sont en annexe 2 de la Directive habitats faune flore : la Violette hérissée, l'Angélique à fruit variés (également en annexe 1 de la convention de Berne) et la Narcisse faux narcisse. Le Fragon piquant est lui en annexe V de la même directive.

50 espèces sont listées Znieff dans le département et 41 espèces sont dans la liste rouge Poitou-Charentes dont 10 sur la liste rouge Charente maritime. Par conséquent, on peut considérer 21 de ces espèces comme patrimoniales sur la commune. Bien entendu, afin d'affiner au mieux ces données et leur localisation précise sur la commune, il est essentiel de continuer à la réalisation d'inventaires floristiques précis sur de nombreux habitats, notamment en ce qui concerne les espèces protégées et patrimoniales. Leur observation et localisation en feront des indicateurs essentiels de l'évolution des milieux pour les années à venir.



Photographie de la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) sur les berges de la Charente.

@Association Perennis

De plus, la ville de Saintes est confrontée à la présence de nombreuses espèces végétales exotiques envahissantes, avec pas moins de 15 espèces.

La plupart des espèces recensées sont présentes le long du fleuve Charente.

Celles-ci sont généralement identifiées rapidement par les services espaces verts de la ville pour être contrôlées.

Il est important d'identifier rapidement les espèces exotiques envahissantes et les traiter selon un protocole bien défini, différent d'une espèce à l'autre, pour éviter leurs proliférations dans l'environnement.

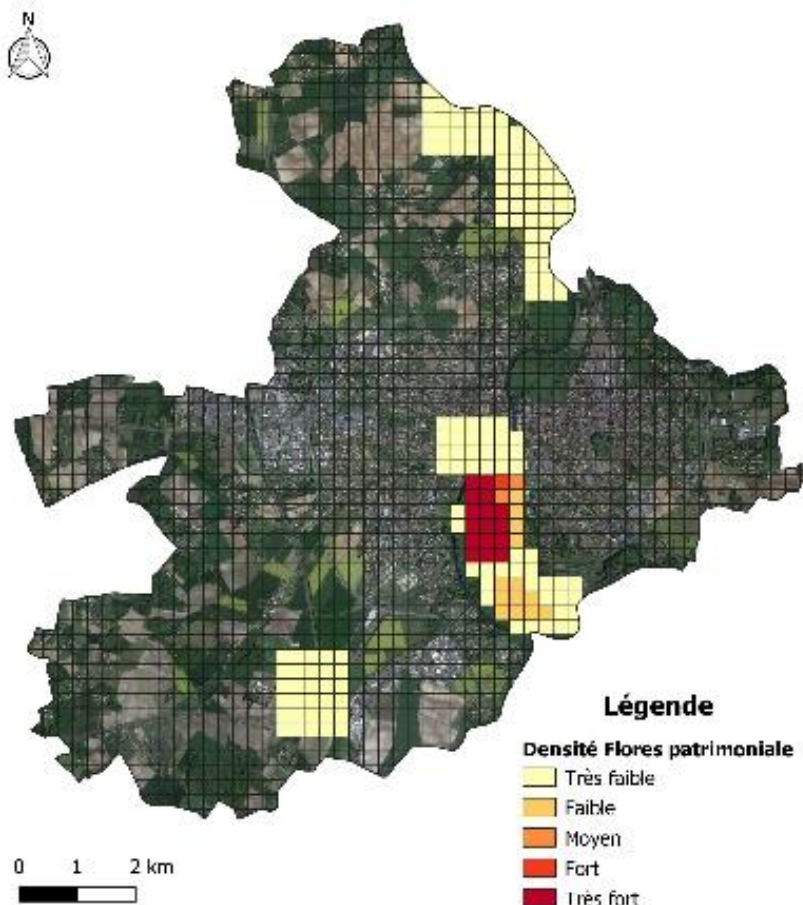


Figure 34 : Cartographie représentant la densité des espèces floristiques patrimoniales au sein de la commune de Saintes.

@Association Perennis

3. Zoom sur les espèces exotiques envahissantes

Quelques espèces exotiques envahissantes présentes sur la commune de Saintes.

Ragondin (*Myocastor coypus*)
Punaise diabolique (*Halyomorpha halys*)
Frelon asiatique (*Vespa velutina*)
Tortue de Floride (*Trachemys scripta*)
Brun du pélagonium (*Cacysus marshalli*)
Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*)
Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)
Bident feuillé (*Bidens frondosa*)
Sporobole des Indes (*Sporobolus indicus*)
Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
Erable negundo (*Acer negundo*)
Jussie (*Ludwigia peploides*)
Egérie dense (*Egeria densa*)
Buddleia de David (*Buddleja davidii*)
Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*)
Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*)
Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*)
Brome purgatif (*Ceratochloa cathartica*)
Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*)
Elodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*)
Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*)
Aster lancéolé (*Symphyotrichum lanceolatum*)
Vallisnerie spiralée (*Vallisneria spiralis*)
.....



Photographie d'une Tortue de Floride (*Trachemys scripta*) au milieu de la plante Jussie (*Ludwigia peploides*), deux espèces exotiques envahissantes

@Association Perennis

La commune de Saintes n'est pas épargnée par la présence des espèces exotiques envahissantes, avec un minimum de 22 espèces inventoriées.

Elles sont même considérées comme l'une des causes de la perte de la biodiversité mondiale, avec la disparition des milieux et des habitats naturels dans lesquelles elles prolifèrent.

Une espèce exotique envahissante est par définition une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

Afin de limiter l'impact de ces espèces invasives sur le milieu, le ministère de l'environnement a mis en place une stratégie nationale relative à ces espèces ainsi qu'un plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes 2022 – 2030.

Sur la commune de Saintes, l'éradication des espèces exotiques envahissantes occasionnerait des moyens financiers considérables et annuelles. Par conséquent, les priorités doivent porter sur :

- Sur des actions visant à réagir rapidement et efficacement en cas d'identification d'une nouvelle espèce,
- Sur le développement d'actions de sensibilisation auprès des professionnels des parcs et jardins, architectes-conseils pour prévenir les introductions volontaires.
- Sur la poursuite du soutien aux initiatives existantes dans le domaine de la connaissance, de la surveillance et de la lutte relative aux espèces exotiques envahissantes en priorisant celles ayant un impact exclusif sur la biodiversité terrestre et aquatique.

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

COMMUNE DE SAINTES



FLORE

850 espèces dont
5 protégées



OISEAUX

169 espèces dont
135 protégées



MAMMIFÈRES

17 espèces dont
5 protégées



CHIROPTÈRES

21 espèces TOUTES
protégées



MICRO- MAMMIFÈRES

11 espèces dont
1 protégée



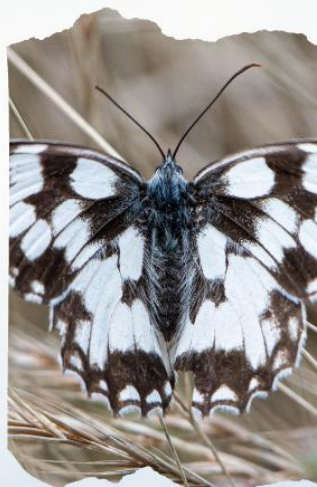
AMPHIBIENS

9 espèces TOUTES
protégées



REPTILES

10 espèces dont
9 protégées



LEPIDOPTÈRES

62 espèces dont
2 protégées



ODONATES

54 espèces dont
3 protégées



ORTHOPTÈRES

38 espèces
0 protégée

Les habitats



1. Matrice agricole : 67 % du territoire



Photographie d'un exemple de fauchage léger sur des prairies humides.

@Association Perennis

La matrice agricole est la plus importante en termes de surface. Les agriculteurs sont donc de ce fait des acteurs clés pour la gestion des espaces. L'agriculture a donc un rôle important à jouer dans le maintien de la biodiversité, dans la conservation des espèces. Néanmoins, encore aujourd'hui, certaines pratiques largement utilisées ne permettent pas une bonne expression de la biodiversité au sein de ces vastes espaces : le travail important du sol, tant sur la fréquence que sur la profondeur du labour, la quantité apportée de produits phytosanitaires, la gestion des ressources, la fréquence de rotation des cultures, les étendues monospécifiques, les apports d'engrais ... tendent à dénaturer les sols, déstabiliser la microfaune du sol et l'équilibre naturel, et finalement, ces espaces ne sont plus attractifs pour les espèces indigènes autochtones.

La commune de Sainte possède de nombreux milieux agricoles, aussi diversifiés les uns des autres :

- Les vergers (code EUNIS 83.15)
- Les vignobles (code EUNIS 83.21)
- Les plantations (code EUNIS083.3)
- Prairie atlantique à fourrage (code EUNIS 38.21)
- Prairies humides eutrophes (code EUNIS 37.2)
- Pâtures mésophiles (code EUNIS 38.1)
- Champs d'un seul tenant intensément cultivés (code EUNIS 82.1)
- Cultures avec marges de végétation spontanée (code EUNIS 82.2)
- Culture extensive (code EUNIS 82.3)
- Vergers de hautes tiges (code EUNIS 83.1)
- Vergers à arbustes (code EUNIS 83.2)
- Plantation de peuplier (code EUNIS83.321)



Photographie de surfaces agricoles cultivées sur le secteur nord de la commune.

@Association Perennis

- **Grandes cultures : (30%)**



Photographie d'un exemple de grandes surfaces cultivées au nord-ouest de la commune.

@Association Perennis

Les productions agricoles sont très diversifiées avec des cultures céréalières et des protéo-oléagineux, présentés majoritairement sur toute la partie ouest et du nord au sud de Saintes. Ces vastes cultures offrent des conditions limitées pour l'accueil de la faune et de la flore. On constate une utilisation de produits phytosanitaires et un travail du sol défavorable pour l'installation de la faune et de la flore. Ces zones peuvent cependant servir d'alimentation pour certaines espèces d'oiseaux et de mammifères.

Ces cultures tendent à artificialiser les sols et à les rendre défavorables aux espèces autochtones. Or, l'hétérogénéité du paysage est un facteur clé pouvant permettre le maintien, voire l'augmentation, de la diversité biologique. Il est donc important de maintenir des éléments semi-naturels, tels que les boisements, les haies, les talus végétalisés, les prairies permanentes en milieu agricole.

- **Vergers et Vignobles (moins de 4%)**



Photographie d'un vignoble.

@Association Perennis

La viticulture et les vergers, bien que peu présents sur la commune, peuvent présenter une végétation spontanée entre les rangs, en particulier si l'entretien mécanique du sol et l'utilisation de produits chimiques restent modérés. La présence d'un tel couvert végétal a des impacts positifs sur l'environnement et les cultures : stabilisation du sol, diminution de l'érosion, amoindrissement des variations de température, limitation du ruissellement des éléments minéraux et organiques, diversité floristique et faunistique accrue, maturation des fruits pouvant être favorisés.

Malgré la diversité floristique présente aussi bien dans les vignes que les vergers, très peu d'espèces animales sont présentes, principalement des espèces avifaunistiques telles que les passereaux. On peut aussi fréquemment y rencontrer des Oedicnème criard, bien camouflé entre les rangs de vigne.

- **Écosystème bocager :**



Photographie d'un écosystème bocager.

@Association Perennis

Le bocage est un ensemble de prairies de fauche, de pâturage, entrecoupées par un réseau de haies, idéalement dense. La structure même du bocage s'oppose à l'openfield, avec cet agencement d'une strate arbustive et arborée qui sert souvent à délimiter les parcelles. Ces haies peuvent avoir plusieurs avantages, comme jouer le rôle de coupe-vent, ou capter les enrichissements résiduels des parcelles par exemple. Cela peut protéger les cultures, les prairies, mais aussi le bétail. Il peut servir d'abri en hiver comme en été, contre les fortes précipitations ou contre les fortes chaleurs, et participer à tamponner les évènements de crue ou de sécheresse. On retrouve un bon maillage bocager et l'ensemble des prairies humides à proximité de la Charente. Le bocage est aujourd'hui en fort déclin, et le maintien de tels habitats sur le secteur est relativement important pour la biodiversité liée.

- **Prairie mésophile et prairies humides : (7%)**



Photographie d'un écosystème de prairie humides.

@Association Perennis

Les prés non amendés montrent un cortège floristique caractéristique dominé par les graminées, au sein duquel on compte également de nombreuses plantes à fleurs (fabacées, astéracées) colorées et mellifères.

La biomasse en insectes est souvent importante en fin d'été (orthoptères) et offre une manne alimentaire à de nombreux prédateurs (oiseaux, mammifères). Ces prairies sont essentielles dans l'alimentation et la reproduction de nombreux oiseaux et d'insectes. De plus, elles jouent un rôle majeur dans l'écrêtement des crues, l'épuration des eaux et le soutien à l'étiage.

Ces prairies sont essentiellement présentes en bordure du fleuve Charente, et participent ainsi à la diversité des paysages agricoles de la commune, formant une trame verte et bleu cohérente à l'échelle de la commune.

2. Écosystème aquatique :



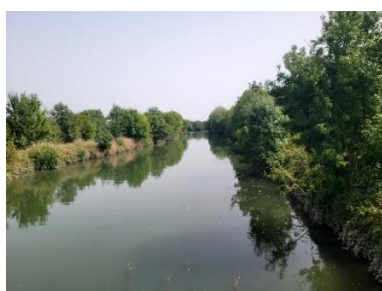
Photographie d'une mare en proximité du fleuve Charente.

@Association Perennis



Photographie d'une mare au sud de la commune.

@Association Perennis



Photographie du fleuve Charente.

@Association Perennis

40km de linéaires entre le fleuve Charente, les fossés, cours d'eau..., les mares représentent moins de 0,03% de la surface totale.

L'écosystème aquatique concerne les cours d'eau et mares présents sur la commune. Ces milieux correspondent à la trame bleue. Ils sont souvent source de biodiversité et sont constitués de nombreux habitats et hébergent des espèces protégées. Ces espaces revêtent une importance considérable, car ils sont source de nombreux services écosystémiques et sont des zones refuges pour certaines espèces de la faune et de la flore.

En eau toute l'année, la Charente peut présenter des turbulences liées aux grandes marées, ce qui façonne une partie des habitats présents sur la commune. Ainsi, de part et d'autre du fleuve, sont présentes de nombreuses prairies humides, inondées une partie de l'année. Les zones exondées et les berges participent à diversifier les habitats aquatiques et rivulaires. L'avifaune est bien représentée et occupe les ceintures végétales et les berges pour manger, se cacher et s'y reproduire. Les zones à faible courant sont également favorables pour de nombreux odonates ainsi que certains amphibiens.

En revanche, certaines de ces zones sont sensibles au développement d'espèces exotiques envahissantes, pouvant être considérées comme problématiques pour la conservation de la biodiversité.

Les mares identifiées sur la commune sont de surface relativement faible, s'asséchant temporairement pour la plupart d'entre elles. Il semblerait que ces mares n'abritent pas de poisson, ce qui peut favoriser les espèces d'amphibiens et d'insectes telles que les libellules (à condition d'avoir peu d'écrevisses de Louisiane).

Rare et victime de dégradation, ces pièces d'eau jouent pourtant un rôle vital dans la gestion des ruissellements, la limitation de l'érosion agricole, l'abreuvement du bétail ainsi que dans le drainage des sols engorgés. Elles permettent également l'épuration des eaux dans les secteurs agricoles et participent à la régulation des débits hydrauliques (rétention en hiver, restitution en été).

3. Habitats forestiers : 13,6%



Photographie d'un arbre mort coupé en forme de totem avec son bois mort laissé sur place.

@Association Perennis

- Forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes des grands fleuves (Code Eunis 44.4)
- Petits bois et bosquets (Code eunis 84.3)
- Forêts de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens (Code eunis 44.3)
- Plantations de Peupliers (Code eunis 83.321)

Les habitats forestiers constituent l'un des écosystèmes les plus diversifiés, car la productivité en végétaux y est importante et les chaînes alimentaires y sont structurées de manière très complexe. Ils peuvent être classés en deux catégories : les boisements naturels ou semi-naturels, et les boisements issus de plantation. Les boisements naturels ou semi-naturels sont des reliquats forestiers liés à la topographie et/ou au réseau hydrographique créant des conditions d'exploitation agricole des parcelles difficiles.

On retrouve essentiellement des Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides.

Cette trame forestière apparaît de manière morcelée sur la commune, avec des tailles variables, et la présence d'espèces végétales arborées très variées.

Cette diversité permet d'accueillir de nombreuses espèces animales protégées, comme les oiseaux, les chauves-souris, mais aussi de nombreux insectes saproxyliques.

En outre, on rencontre très faiblement des peupleraies sur la commune.

Les peupleraies se sont développées suite à la profonde évolution du monde agricole (recul de l'élevage, abandon des prairies). Elles occupent d'anciennes parcelles de prairies et de zones humides.

Ces plantations ont eu pour conséquences la dégradation de la ressource en eau, la modification, voire l'assèchement, de ces zones humides, mais aussi la disparition d'un grand nombre d'espèces inféodées à ce type de milieu. Il est toutefois possible, avec quelques modifications des modes d'entretien des parcelles, d'obtenir une meilleure richesse spécifique.



Photographie d'un boisement monospécifique.

@Association Perennis

4. Matrice urbaine (30,9%)



Photographie de constructions modernes en périphérie de la vieille ville.

@Association Perennis

Saintes est dotée d'un cœur de ville, situé au centre de sa commune. Au cours de ces dernières années, l'urbanisation s'est développée autour de la vieille ville, ce qui laisse place à des bâtiments historiques de vieille pierre, pour une urbanisation plus moderne sur sa périphérie.

Le réseau routier est organisé autour de la ville avec notamment la nationale 150 qui traverse la commune d'est en ouest et l'autoroute A10 qui la traverse du nord au sud.

La matrice urbaine comprend le bâti, mais également les parcs urbains, les jardins, les allées arborées...). Bien que l'espace urbain laisse peu de place à la nature, de nombreuses niches écologiques favorables à certaines espèces généralistes ou opportunistes sont présentes, notamment au sein de la vieille ville, où de nombreuses espèces protégées utilisent les vieux édifices en pierre pour réaliser leur cycle biologique. Cette mosaïque complexe de milieux urbanisés, de jardins, de linéaires boisés, de cavités... est à l'origine d'une biodiversité souvent méconnue.

Photographie de la cathédrale Saint-Pierre avec le fleuve Charente.

@Association Perennis



5. Écosystème pelouses sèches : (moins de 1%)



Photographie du Lépidoptère l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*).

@Association Perennis

Photographie d'une pelouse sèche au sud de la commune, avec la présence de la plante Origan vulgaire (*Origanum vulgare*).

@Association Perennis

La topographie et la nature du sol ont conditionné la présence de certains végétaux, formant ainsi des habitats liés aux milieux secs.

Les pelouses diffèrent des prairies par la hauteur et la composition de la végétation en place, ainsi que par leurs usages. Contrairement aux prairies, ce sont des formations herbacées basses, composées principalement d'espèces thérophytes (plantes annuelles).

La flore présente un intérêt fort, car elle comprend une importante quantité de plantes rares et menacées dont la floraison printanière attire un grand nombre d'insectes.

Jugés peu intéressants d'un point de vue agricole ou paysager, ces milieux sont souvent laissés à l'abandon. Sans gestion, ces habitats, très rares sur la commune, tendent à évoluer vers la friche pour se boiser après quelques années.



6. Parois rocheuses :



Photographie d'une chauve-souris dans une faille de parois rocheuses.

@Association Perennis

Ce sont donc des milieux naturels ou artificiels habités par une flore et une faune particulière, adaptée à des conditions rigoureuses où les ressources sont rares.

Au sein de la commune, de nombreuses parois rocheuses et cavité sont présentes, offrant des conditions de vie très particulière à des espèces adaptées. Leur difficulté d'accès tant pour l'homme que pour certains prédateurs en font des habitats refuges pour de nombreuses espèces.

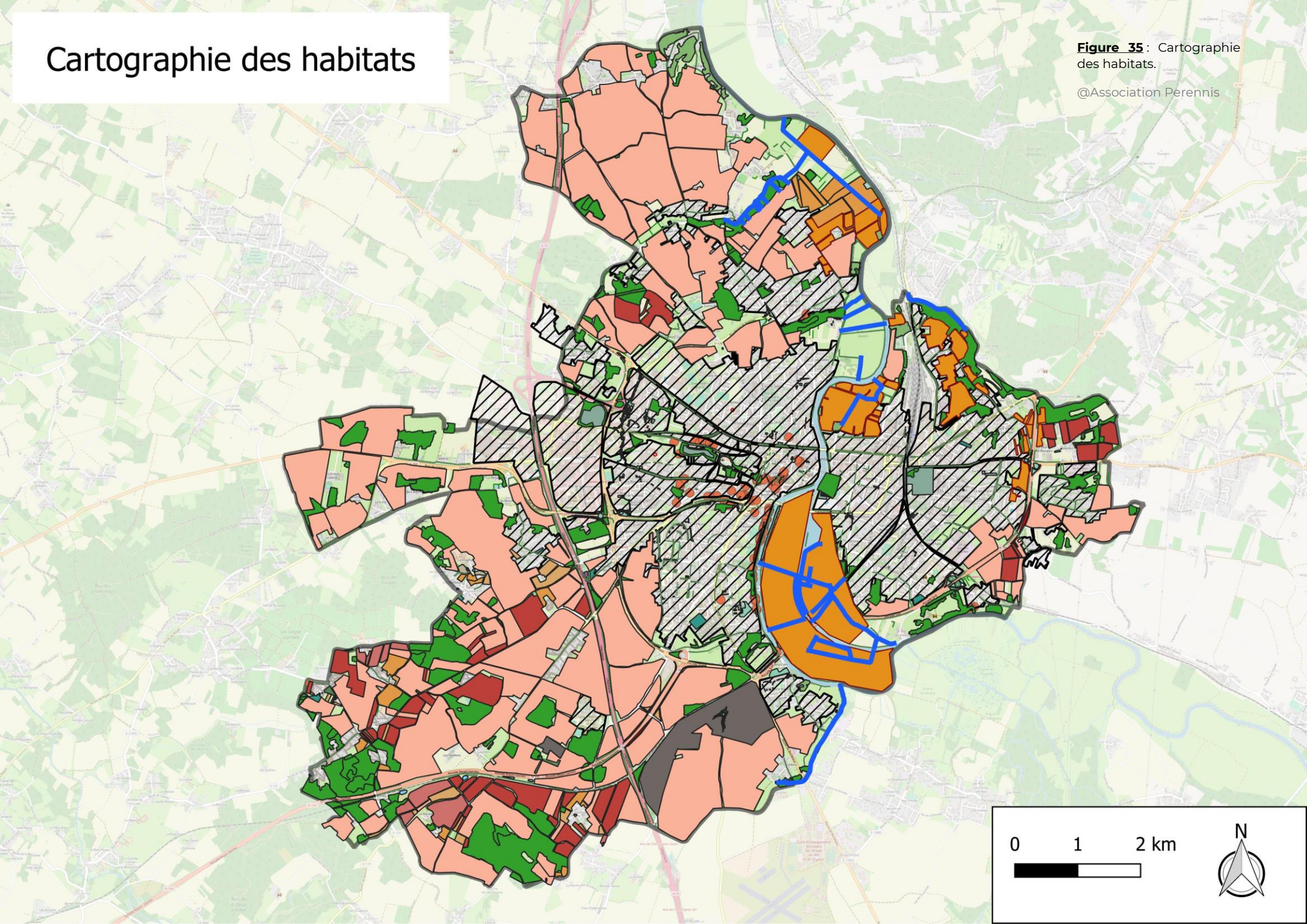
Les nombreux végétaux tels que lichens, mousses, fougères qui colonisent les parois tolèrent le dessèchement et ont la capacité de se réhydrater : ce sont des plantes "reviviscentes". Ces précurseurs participent à la désagrégation progressive de la roche, permettant ainsi l'implantation de plantes à fleurs.

Ces fissures sont de tailles, forme et profondeurs différentes, ce qui les rend attractives pour les chauves-souris.
















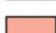
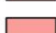






















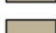



Cartographie des habitats

Figure 35 : Cartographie des habitats.

@Association Perennis



Légende Cartographie des habitats

-  22.1 Eaux douces
-  22.5 Masses d'eau temporaires
-  24.1 Lits des rivières
-  31.83 Fruticées des sols pauvres atlantiques
-  34.1 Pelouses pionnières medio-européennes
-  34.3 Prairies pérennes denses et steppes medio-européennes
-  37.1 Mégaphorbiaies
-  37.2 Prairies humides eutrophes
-  37.7 Lisières humides à grandes herbes
-  38.1 Pâturiers mesophiles
-  38.21 Prairie atlantique à fourrage
-  44.3 Forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens
-  44.4 Forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes des grands fleuves
-  62.1 Végétation des falaises continentales calcaires
-  82.1 Champs d'un seul tenant intensément cultivés
-  82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée
-  82.3 Culture extensive
-  83.1 Vergers de hautes tiges
-  83.15 Vergers
-  83.2 Vergers à arbustes
-  83.21 Vignobles
-  83.3 Plantations
-  83.321 Plantations de Peupliers
-  84.1 Alignements d'arbres
-  84.2 Bordures de haies
-  84.3 Petits bois, bosquets
-  84.4 Bocages
-  85.1 Grands parcs
-  85.12 Pelouses de parcs
-  85.14 Parterre de fleurs, avec arbres et avec bosquets en parc
-  85.2 Petits parcs et squares citadins
-  85.3 Jardins
-  85.4 Espaces interne au centre ville
-  86.1 Villes
-  86.2 Villages
-  86.3 Sites industriels en activités
-  87 Terrains en friche et terrains vagues
-  87.1 Terrain en friche
-  87.2 Zones rudérales
-  88 Mines et passages souterrains
-  89.22 Fossés et petits canaux
-  89.24 Bassins de décantation et stations d'épuration
-  Limite communale

Code Corine Biotope	Libellé Corine Biotope	Code Eunis	Libellé EUNIS	Contient des habitats caractéristiques de zones humides au sens de la réglementation	Contient des habitats d'intérêt communautaire selon la directive habitats faune flore
22	Eaux douces stagnantes	C1	Eaux dormantes de surface		
22,1	Eaux douces	C1	Eaux dormantes de surface		
22,5	Masses d'eau temporaires	C1.6	Lacs, étangs et mares temporaires		
24	Eaux courantes	C2	Eaux courantes de surface		
24,1	Lits des rivières	C2.1	Sources, ruisseaux de sources et geysers	Oui	3260
31	Landes et fruticées	F3	Fourrés tempérés		
31,83	Fruticées des sols pauvres atlantiques	F3.13	Fourrés atlantiques sur sols pauvres		
34	Steppes et prairies calcaires sèches	E1	Pelouses sèches		
34,1	Pelouses pionnières médio-européennes	E1.1	Végétations ouvertes des substrats sableux et rocheux continentaux		
34,3	Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes	E1.2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases		6210*
37	Prairies humides et mégaphorbiaies	E5	Ourllets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides		
37,2	Prairies humides eutrophes	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	Oui	
37,7	Lisières humides à grandes herbes	E5.4	Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères	Oui	6430
38	Prairies mésophiles	E2	Prairies mésophiles		
38,1	Pâtures mésophiles	E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage		
38,21	Prairies de fauche atlantiques	E2.21	Prairies de fauche atlantiques		6510
41	Forêts caducifoliées	G1	Forêts de feuillus caducifoliés		
41,2	Chenaies-Charmaies	G1.A4	Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Quercus, Fraxinus et Carpinus betulus		
44	Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides	G1	Forêts de feuillus caducifoliés		
44,3	Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	G1.21	Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	Oui	91E0*
44,4	Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves	G1.22	Forêts mixtes de Quercus-Ulmus- Fraxinus des grands fleuves	Oui	91F0*
62	Falaises continentales et rochers exposés	H3	Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux		
62,1	Végétation des falaises continentales calcaires	H3.2	Falaises continentales basiques et ultrabasiques		8210
82	Cultures	G1	Forêts de feuillus caducifoliés		
82,1	Champs d'un seul tenant intensément cultivés	I1	Cultures et jardins maraichers		
82,2	Cultures avec marges de végétation spontanée	X07	Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle et/ou semi-naturelle		
82,3	Culture extensive	I1.3	Terres arables à monocultures extensives		
83	Vergers, bosquets et plantations d'arbres	G1	Forêts de feuillus caducifoliés		
83,1	Vergers de hautes tiges	G1.D	Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix		
83,15	Vergers	G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers		
83,2	Vergers à arbustes	FB.3	Plantations d'arbustes à des fins ornementales ou pour les fruits, autres que les vignobles		
83,21	Vignobles	FB.4	Vignobles		
83,3	Plantations	G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés		
83,32	Plantations de Peupliers	G1.C1	Plantations de Populus		
84	Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parc	/	/		
84,1	Alignements d'arbres	G5.1	Alignements d'arbres		
84,2	Bordures de haies	FA	Haies		
84,3	Petits bois, bosquets	G5.2	Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés		
84,4	Bocages	X10	Bocages		
85	Parcs urbains et grands jardins	/	/		
85,1	Grands parcs	E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales		
85,12	Pelouses de parcs	E2.64	Pelouses des parcs		
85,14	Parterre de fleurs, avec arbres et avec bosquets en parc	I2.11	Parterres, tonnelles et massifs d'arbustes des jardins publics		
85,2	Petits parcs et squares citadins	I2.23	Petits parcs et squares citadins		
85,3	Jardins	I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques		
85,4	Espaces internes au centre-ville	X22	Petits jardins non domestiques des centres-villes		
86	Villes, villages et sites industriels	J1	Bâtiments des villes et des villages		
86,1	Villes	J1.1	Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes		
86,2	Villages	J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines		
86,3	Sites industriels en activité	J1.4	Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques		
87	Terrains en friche et terrains vagues	E5.1	Végétations herbacées anthropiques		
87,1	Terrains en friche	I1.52	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles		
87,2	Zones rudérales	E5.12	Communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines et suburbaines récemment abandonnées		
88	Mines et passages souterrains	H1.7	Mines et tunnels souterrains désaffectés		
89	Lagunes et réservoirs industriels, canaux	/	/		
89,22	Fossés et petits canaux	J5.41	Canaux d'eau non salée complètement artificiels		
89,24	Bassins de décantation et stations d'épuration	J6.31	Stations d'épuration des eaux usées et bassins de décantation		

**Espace à enjeux –
Zones naturelles
remarquables**



Suite aux inventaires naturalistes réalisés sur la commune de Saintes et à la cartographie des habitats, certains espaces ont été définis comme milieux à enjeux. Ces zones sont choisies sur la base de critères tel que leurs richesses spécifiques, leur potentiel pour favoriser la biodiversité, la nature des menaces identifiées, mais aussi leur localisation géographique au sein de la commune. Les habitats d'intérêts communautaires sont inclus dans ces zones à enjeux.

Les prairies humides en bord de Charente :

Les prairies humides du bord de Charente, classé en Natura 2000 et ZNIEFF, représentent un réservoir de biodiversité. Elles sont utilisées par une importante quantité d'espèces terrestres, aquatiques et semi-aquatiques, ainsi qu'une flore patrimoniale. Leur qualité conditionne aussi la qualité et la santé des cours d'eau.

Ces prairies humides sont un point fort pour les continuités écologiques et doivent s'inscrire en priorité dans le cadre de la trame verte et bleue.

Ainsi, pour éviter leur disparition et leur dégradation, il est primordial d'élaborer des diagnostics environnementaux précis, de protéger règlementairement ces espaces et de développer la gestion différenciée. Étant donné que de nombreux espaces sont privés, l'acquisition foncière peut s'avérer utile dans certains cas.

Les actions réalisées au sein des prairies de la Palu doivent continuer à être mises en place et à s'améliorer, permettant ainsi une diversification des usages tout en préservant l'équilibre écologique, grâce à un réseau d'associations et de partenaires. De plus, les gestions préconisées doivent tenir compte des conditions climatiques, hydrauliques, et du cycle de vie des espèces, en combinant les modes de gestion adéquate (pâturage extensif, fauche tardive...)

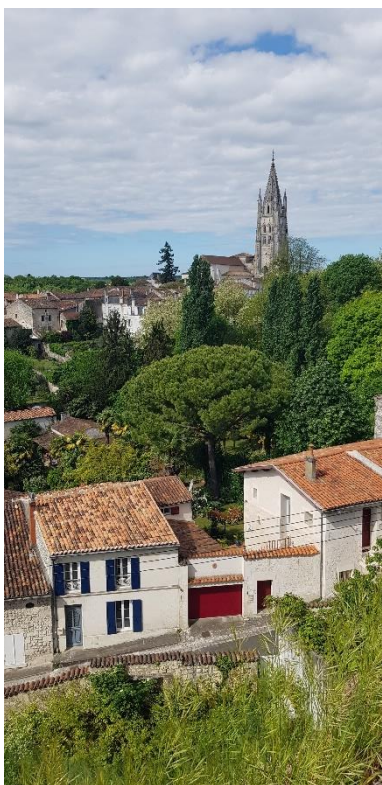
Mais cette gestion ne doit pas s'arrêter aux frontières des parcelles communales, mais doit s'inscrire dans une logique avec les exploitants de la commune, notamment les propriétaires de ces prairies humides.

Les haies, bosquet et boisements :



Photographie d'un bosquet en bordure d'une culture.

@Association Perennis



Photographie montrant la présence d'arbres au sein de la commune.

@Association Perennis

Les espaces boisés sont présents en majorité en périphérie de la ville bâtie. Bien que ces milieux soient très éparés, ils jouent un rôle essentiel comme corridors écologiques. Leur présence en pas japonais permet d'offrir a de nombreuses espèces des zones de refuges accessibles.

Ces habitats sont essentiels pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de chiroptères, de mammifères et d'insectes, qui réalisent tout ou partie de leur cycle biologique.

De nombreux espaces communaux sont présents au cœur de la ville, avec notamment la périphérie boisée du parc des arènes et l'amphithéâtre qui abritent de nombreux oiseaux, ou encore le bois de Recouvrance, site remarquable pour les espèces saproxiliques, les mammifères et les oiseaux. La partie boisée, située autour de la Bambouserai, et qui fait la limite communale avec le golf de sainte, est un habitat favorable pour des amphibiens comme la Salamandre tachetée et le Triton marbré, ainsi qu'un grand nombre d'espèces d'oiseaux.

Malheureusement, une majorité de boisements au sein de la commune sont en propriété privée, et leur disparition est grandissante face aux promoteurs immobiliers. Aujourd'hui, la ville de saintes à une très faible connaissance des espèces présentes au sein de ces boisements, et un complément de connaissance sur ces milieux peut s'avérer judicieux pour acquérir des moyens législatifs pour leurs préservations.

La présence d'arbres au sein d'une commune est un impératif pour la biodiversité, mais aussi d'un point de vue climatique, en apportant un climat de bien-être et de fraîcheur.

Pierre de la vieille ville :



Photographie d'un mur en pierre sèche.

@Association Perennis

Saintes, de par son passé historique, présente une grande quantité de bâtiment avec de vieilles pierres ainsi que de nombreuses cavités.

Les vieux édifices doivent être suivis avec attention et leurs possibles restaurations doivent être réalisées avec la plus grande précaution, car ils sont l'habitat de nombreuses espèces protégées. Sur les édifices, il n'est pas rare d'y trouver des sites de nidification pour les Martinets, et certains rapaces.

En général, les oiseaux ne sont pas pris en compte à leur avantage dans les projets de rénovation. On cherche plutôt à interdire l'accès des bâtiments aux gêneurs tels les Pigeons ou les Choucas, et ce faisant, on en prive d'autres, de la possibilité de nicher.

Cependant, avec les connaissances sur la biologie des espèces, des actions simples peuvent être mises en place pour tenter de préserver certaines de ces espèces.



Photographie des murs de la Cathédrale Saint-Pierre, pouvant abriter de nombreuses espèces.

@Association Perennis

Les cavités et souterrains



Photographie de Lépidoptères rencontrés dans les cavités souterraines.

@Association Perennis

Les cavités et souterrains sont l'habitat de nombreuses chauve-souris au sein de la commune.

Certaines sont des propriétés privées, ou le dérangement est tel, que peu d'individus y sont recensés. D'autres sites, communaux et à accès restreint, représentent des sites d'un intérêt exceptionnel. Un suivi de ces sites, plus poussé devrait être réalisé, notamment afin de préserver les sites d'hivernage, dans lesquelles ont pu découvrir plusieurs centaines d'individus. Aujourd'hui, de nombreuses cavités sont identifiées, avec la présence de seulement quelques individus par site. Pourtant, certaines de ces cavités renferment un potentiel d'accueil énorme pour de nombreuses espèces.

Photographie de carrières pouvant abriter quelques chauves-souris.

@Association Perennis



Les arènes et parcs des Arènes.



Photographie du parc des arènes.

@Association Perennis

Site remarquable au milieu de la ville, les arènes de Saintes et le parc des arènes sont un couloir de biodiversité et de verdure. De plus, cet espace est situé dans un renforcement de la ville, ce qui le place sur un point bas, où la présence d'eau y est fréquente en hiver.

De nombreuses espèces remarquables utilisent le site avec la présence de Chiroptères, de Rapaces, de Lépidoptères comme l'Azuré du serpolet ou encore des Amphibiens comme l'Alyte accoucheur.

De plus, dans son prolongement à l'est, nous arrivons sur les berges de la Charente et les prairies de la palu. À l'est, nous débouchons sur un espace de verdure (type prairie) de l'hôpital pour ensuite sortir de la ville. Ce secteur représente donc un trait d'union entre les espaces naturels de l'est et de l'ouest. Pourtant, on devine déjà quelques discontinuités sur cet axe avec la présence d'habitations. Une vigilance devrait être apportée sur le risque d'urbanisation sur cet axe, qui semble essentiel de préserver et éviter ainsi de cloisonner ce site.

Photographie des arènes de Saintes.

@Association Perennis



Les espaces nature

En observant la ville de Sainte par photo aérienne, on se rend vite compte que la ville dispose de nombreux espaces de verdure.

Bien que la grande majorité de ces espaces soit des jardins de propriétés privées, avec soit des jardins à raz pour certains, et d'autre des espaces de friche, la biodiversité peut rencontrer des surfaces favorables à son développement, selon la gestion qu'on lui octroi.

La ville de sainte est propriétaire de nombreux espaces de nature dont leur gestion doit être raisonnée, et doit permettre d'offrir un espace d'accueil pour une majorité d'espèces. On peut ainsi citer les espaces nature du quartier de Saint Vivien, de Saint Solrin, de St Pallais, de Saint Louis, de Saint Eutrope, du quartier de la Récluse, de la Guyaderie, de la grève ou encore de Boiffiers bellevue.

La présence de ces sites en pas japonais au sein de la ville permet de conserver une richesse de biodiversité sur l'ensemble de la commune.

Photographie du jardin public.

@Association Perennis



Autres espaces nature de biodiversité.

Quatre autres sites sont également à mettre sous une loupe :

- **Le vallon de magezy.**



Photographie du vallon de Magezy.

@Association Perennis

Espace qui tend à se refermer sur lui-même, mais dont son accessibilité difficile lui permet d'être un site d'accueil pour de nombreuses espèces de faunes et de flores. Cet espace présente une typologie intéressante avec une partie en hauteur, plutôt de type prairie sèche et colonisée par des aubépines et ronces, qui est un abri pour de nombreux mammifères et oiseaux. Une partie basse, humide avec la présence d'une typhaie et d'une zone en eau avec la présence d'espèces remarquables comme la Loutre d'Europe. Dans sa continuité, nous avons un boisement humide qui pousse jusqu'aux prairies humides de bord de Charente. Sur une partie de ce vallon, nous observons une paroi rocheuse avec la présence de cavités et de galeries qui abritent certains chiroptères.

Par conséquent, ce vallon, de par sa discrétion et sa variété de milieux, est un espace très intéressant pour la biodiversité.

De plus, situés en périphérie de la ville, de nombreux terrains aux alentours sont voués à être urbanisés dans un avenir proche. De la même manière que pour le vallon des arènes, la conservation d'un espace pouvant créer un trait d'union au sein de la ville semble primordiale pour préserver au mieux la biodiversité communale.



Photographie d'un Blaireau capturé par piège photographique.

@Association Perennis

- **Surmoreau**



Photographie de pelouse sèche à Surmoreau.

@Association Perennis

Il est l'un des rares sites de prairies sèches de la commune. Cet espace est intéressant de par la présence de l'Azuré du Serpolet, mais également la présence de nombreuses autres espèces, avec des milieux parfois à l'accès difficile.

Dans sa continuité, de l'autre côté de la route, nous rencontrons un espace plus humide avec des prairies tout aussi intéressantes, mais qui n'appartiennent pas à la commune. C'est cet ensemble d'habitats qui biologiquement est très intéressant, avec une biodiversité forte.

- **Prairie de Lucerat**



Photographie de la Prairie de Lucerat.

@Association Perennis

Cette prairie se trouve dans le prolongement de surmoreau en direction de la Charente. Cet espace offre une zone de refuge pour diverses espèces de faunes et un potentiel d'accueil pour la flore. De plus, on y retrouve une zone humide à proximité, qui n'appartient pas à la mairie, mais biologiquement intéressant de par sa localisation, sa proximité avec la Charente et les prairies de la palu.

- **Golf de Saintes**



Photographie d'une zone humide sur le Golf de Saintes.

@Association Perennis

Suite à un diagnostic écologique réalisé en 2022 – 2023, dans le cadre du programme golf pour la biodiversité, plus de 420 espèces animales et végétales sont répertoriées au sein du Golf Louis Rouyer Guillet. De nombreux habitats favorables à la biodiversité sont également apparus. De plus, l'objectif de ce programme est la mise en place d'actions favorables à l'accueil de la biodiversité.

Bien qu'en dehors des limites communales, mais appartenant tout de même à la commune, il paraissait important d'inclure ce site parmi les espaces d'intérêts pour la biodiversité.

Enjeux de biodiversité



Les enjeux



Image enjeux.

@Association Perennis

En synthétisant l'ensemble des données recueillies et analysées, une cartographie des enjeux de biodiversité peut être réalisée.

Cette cartographie tient compte des différents intérêts de la commune en matière de faune, de flore et d'habitats. Les secteurs les plus intéressants, qui représentent le plus d'intérêt pour la biodiversité sont mis en avant.

L'intérêt de ce travail est également de mettre en lumière les corridors écologiques permettant aux espèces de circuler à travers le territoire communal.

Les enjeux forts de biodiversité regroupent les sites abritant des espèces cibles, identifiées comme espèces patrimoniales. Les enjeux moyens représentent des habitats assez communs, mais riches, qui représentent des habitats ayant le rôle de pas japonais entre les milieux.

Cette cartographie des enjeux est également superposée aux sites appartenant à la commune, pour lesquels la gestion est facilitée, mais montre également les autres sites qu'il est impératif de pouvoir préserver, pour réfléchir avec un ensemble d'habitats cohérent, et pas uniquement un maillage.

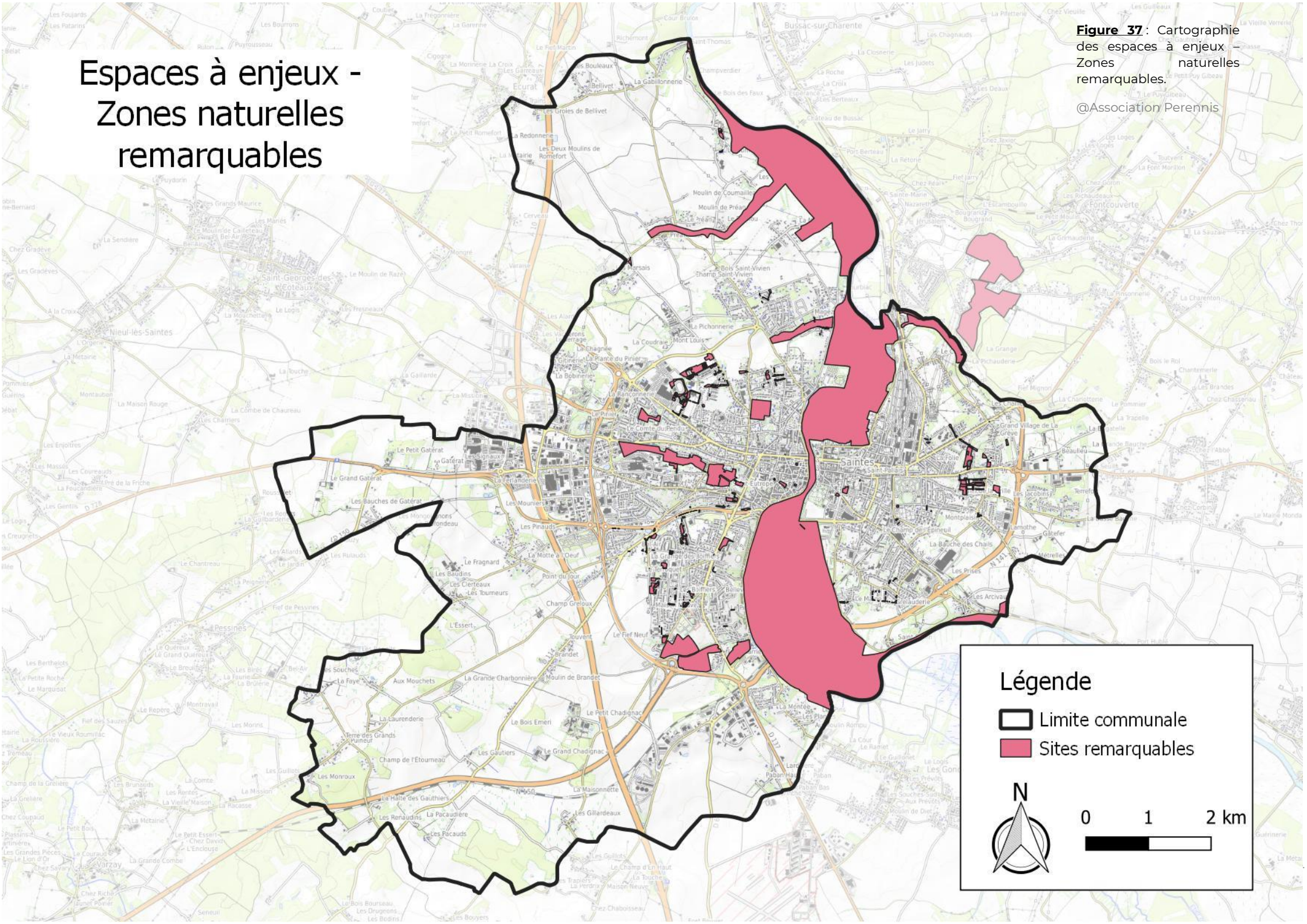
Synthèse les enjeux de biodiversité au sein de la commune :

- Le maillage bocager et haie bocagère.
- Les zones humides
- Vieille pierre et cavité
- Boissements
- Zones prairiales
- Espaces nature
- Maintiens des corridors écologiques



Espaces à enjeux - Zones naturelles remarquables

Figure 37 : Cartographie
des espaces à enjeux –
Zones
naturelles
remarquables.

@Association Perennis




Légende

-  Limite communale
-  Sites remarquables



0 1 2 km



Analyse des continuités écologiques – Réflexion sur les trames vertes et bleues



Photographie du Flauve
Charente et sa berge.

@Association Perennis

La Trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle de l'Environnement qui vise à enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques.

La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services.

Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent aux espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales. La Trame verte et bleue est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.

Ces grandes orientations stratégiques s'appliquent aux différentes échelles des politiques territoriales à travers une démarche d'emboîtement généralement descendante, qui implique donc de traduire et de préciser à une échelle inférieure les recommandations issues du niveau supérieur :

- **nationale** : définition de critères de cohérence des trames vertes et bleues entre les différentes régions et élaboration d'une carte nationale des enjeux de continuité écologique,
- **régionale** : mise en place d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) dans chaque région (loi du 12 juillet 2010),
- **locale** (intercommunale et communale) : adéquation des documents d'urbanisme (SCOT, PLU...) aux orientations du SRCE.

Cet outil est en cours de réalisation sur la commune de Saintes, nous allons donc apporter ici une réflexion au vu de sa réalisation.

Grâce aux données recueillies lors de l'Atlas de Biodiversité Communale, nous pouvons établir une trame verte en prenant en compte les milieux prairiaux, les surfaces enherbées, les haies et alignements d'arbres ainsi que les boisements. Pour la trame bleue, nous prenons les différentes mares, les cours d'eau ainsi que le fleuve Charente.

À cette réflexion, nous pouvons y ajouter les zones à enjeux identifiés lors de l'ABC pour pouvoir définir les trames à enjeux au sein de la commune.

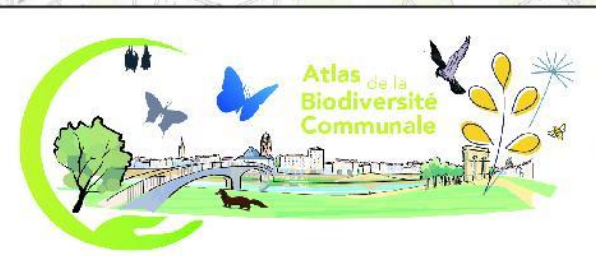
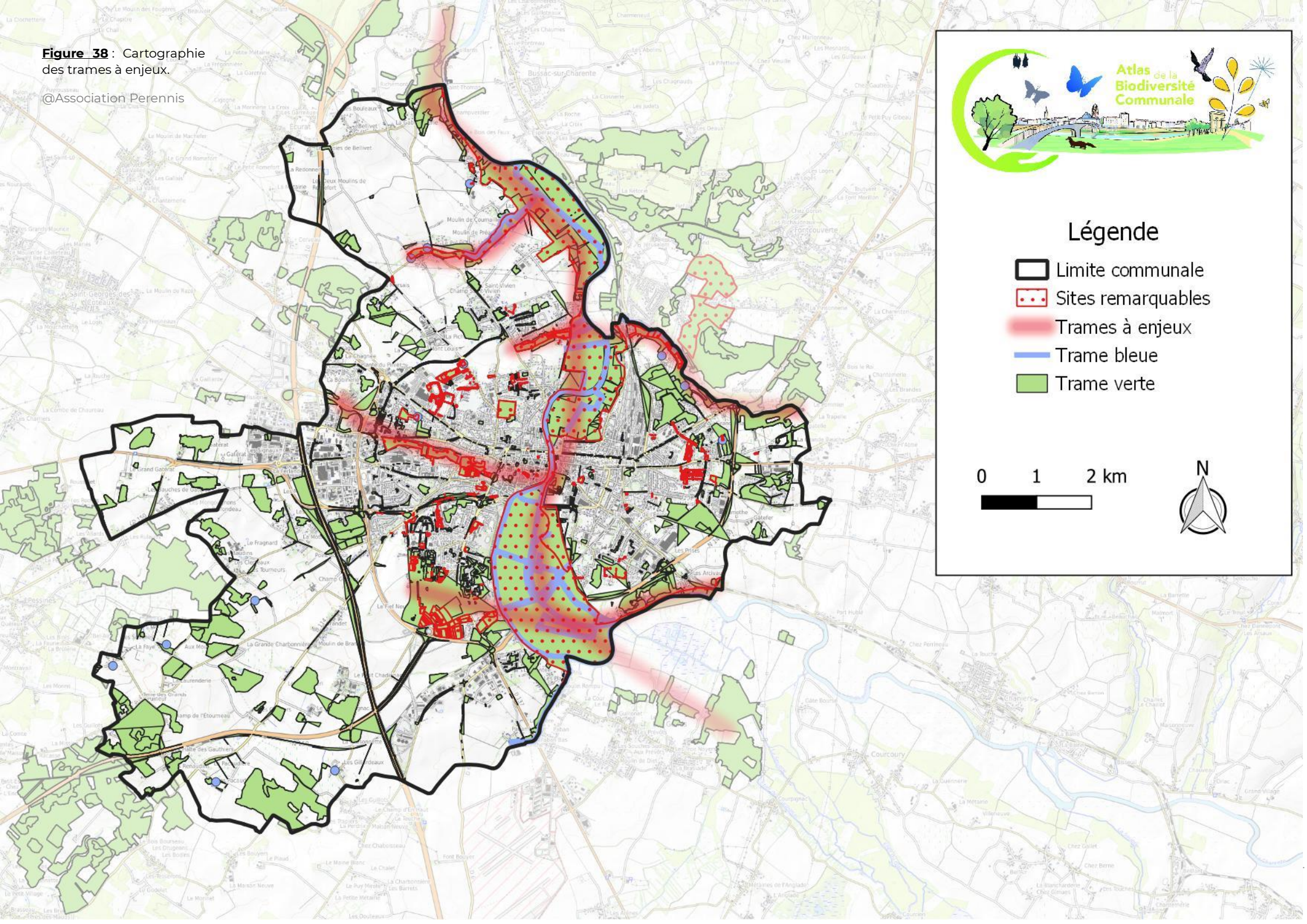
Photographie du Vallon de Magezy.

@Association Perennis







Figure 38 : Cartographie des trames à enjeux.


@Association Perennis



Légende

-  Limite communale
-  Sites remarquables
-  Trames à enjeux
-  Trame bleue
-  Trame verte

0 1 2 km



Implication citoyenne



Les réunions publiques :

Ces réunions sont un point de départ essentiel pour la Réalisation des Atlas de Biodiversité communale.

Elles permettent de rassembler :

- les décideurs publics,
- les citoyens (leur donnant la possibilité de s'exprimer et ainsi compléter les informations et intégrer les demandes qu'ils expriment).
- Les structures associatives œuvrant dans le domaine de l'environnement
- Autres structures ou personnes intéressées par le projet.

2 réunions publiques ont été proposées afin de présenter le projet et ainsi ouvrir les discussions.



Exemple d'affiches réalisées pour les réunions publiques

@Association Perennis

Les sciences participatives

Afin de sensibiliser le grand public ainsi que les élèves de la commune, 4 sciences participatives ont été retenues.

- Le suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL)
- Les oiseaux des jardins
- Sauvage de ma rue
- L'observatoire de la Biodiversité des jardins avec l'opération papillon.

Celles-ci ont été présentées et mises en application auprès des Saintais lors de 3 demi-journées d'animations. Pour sensibiliser également les plus jeunes, 3 écoles et un centre de loisirs ont pu bénéficier de 3 demi-journées chacun sur la découverte de ces sciences participatives. Ainsi, pas moins d'une centaine de personnes ont pu être directement sensibilisées.

L'objectif étant de permettre à tout à chacun de participer à l'inventaire national, en utilisant des outils carte en main, et facilement utilisables.

Les données recueillies et transmises lors de ces sciences participatives ont été récupérées et incluses dans cet Atlas de Biodiversité communale.



Exemple de flyers réalisés pour Sciences participatives.

@Association Perennis

Les outils de Communications



Logo réalisé pour l'Atlas de Biodiversité Communal.

@Ville de Saintes



Affiche de Communication réalisé pour l'Atlas de Biodiversité Communal.

@Ville de Saintes

De nombreux outils de communication sont réalisés pour l'Atlas de Biodiversité Communale :

- Réalisation d'un logo ainsi qu'une bannière.
- Des dépliants, flyer...
- Des affiches en villes sur les panneaux publicitaires
- Des articles dans les magazines saintais (Ptit mag, bulletin municipal)
- Articles de presses
- Journal télévisé
- Réseaux sociaux...

Tous ces supports de communication ont permis de diffuser au mieux la mise en place de l'Atlas de Biodiversité communal, pour le faire connaître au plus grand nombre.

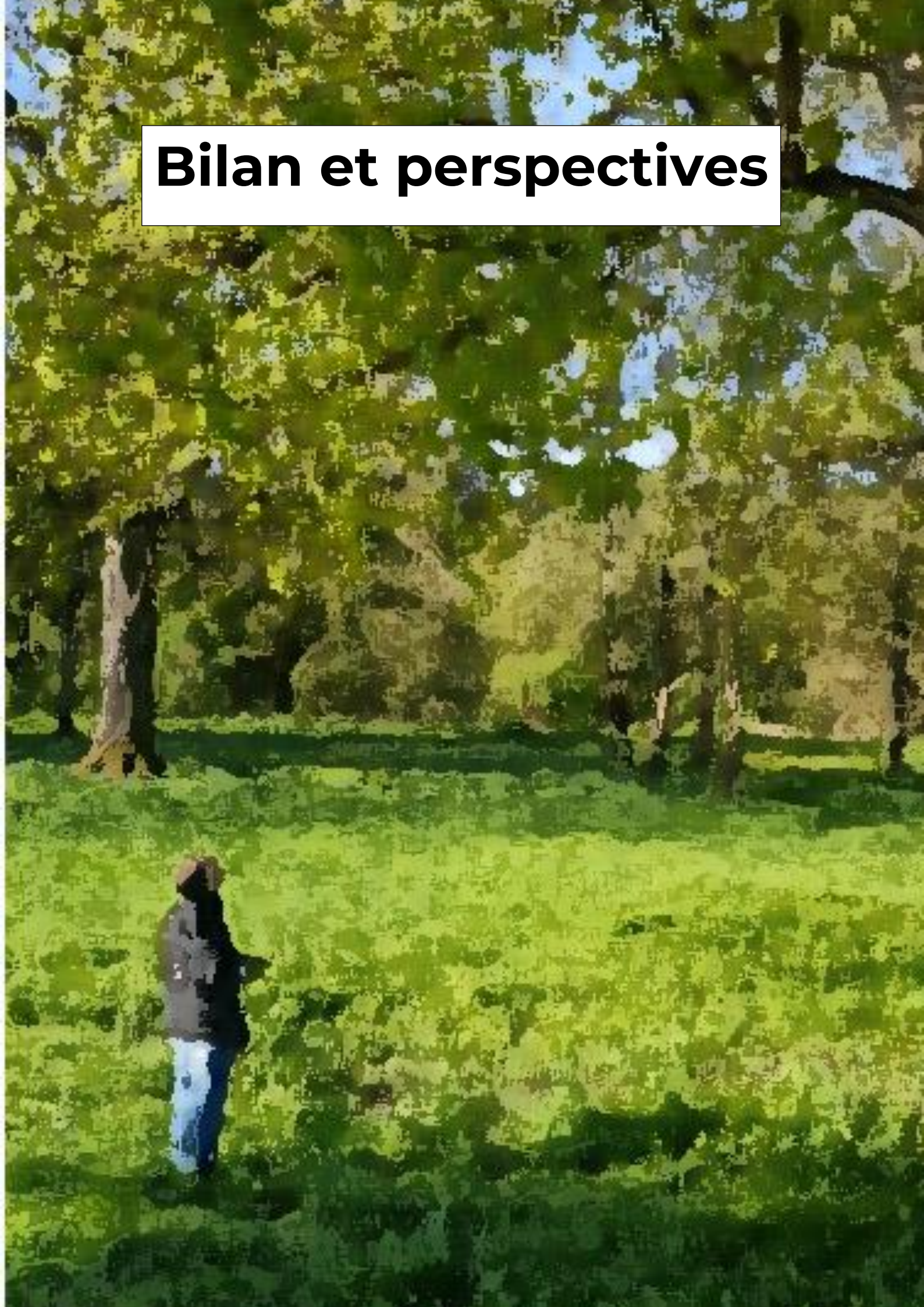
D'autres exemples de communication sont mis en annexe.



Bandeau de Communication réalisé pour l'Atlas de Biodiversité Communal.

@Ville de Saintes

Bilan et perspectives



Perspectives

L'élaboration de l'ABC a permis d'actualiser et de synthétiser les connaissances acquises depuis de nombreuses années.

La méthodologie adoptée pour construire cet atlas a nécessité des compléments d'investigations naturalistes en dehors des sites naturels déjà connus. Plusieurs sites naturels remarquables ont ainsi pu être mis en évidence, décrits et localisés de manière à faciliter leur préservation et leur valorisation.

L'ABC n'a pas pour seule vocation de dresser des listes d'espèces et d'habitats, mais est un véritable outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire. L'objectif est bien de pointer du doigt les points à améliorer et les actions à engager à court et moyen terme, pour favoriser la biodiversité.

Les outils de protection de l'environnement à disposition des acteurs locaux se sont longtemps focalisés sur la connaissance et la préservation d'habitats ou d'espèces emblématiques. Aujourd'hui, suite aux nouvelles dispositions issues des lois Grenelle 1 et 2, la stratégie nationale en faveur de la Biodiversité (SNB) s'oriente davantage vers une préservation plus globale de la nature à travers la prise en compte systématique des enjeux biodiversité dans les politiques d'aménagement et de gestion de l'espace. Cette approche, qui s'articule avec les autres outils de protection existants (Natura 2000, ENS, APPB...) permet donc de franchir un nouveau pas en prenant en compte le fonctionnement écologique des espaces et des espèces dans l'aménagement du territoire.

Cette nouvelle stratégie donne aux collectivités locales une responsabilité particulière en matière de préservation de la nature et des paysages, car c'est principalement à l'échelon local que les enjeux biodiversité peuvent être concrètement intégrés lors de la réalisation des documents d'aménagement cadres (SCOT, PLU...). Elle donne également l'occasion aux associations locales de sensibiliser le grand public à la biodiversité « ordinaire » et pourtant méconnue, et d'initier des projets visant à impliquer activement la population dans le suivi et la connaissance de cette nature de proximité (intérêt croissant du public pour les actions de sciences participatives et citoyennes par exemple).

Proposition d'actions

Action 1.1

Communication – sensibilisation

Créations de fiches-conseils pour favoriser la biodiversité.

LA BUCHE PERCEE

De nombreux insectes, en particulier des abeilles et des guêpes solitaires inoffensives, utilisent les galeries creusées dans le bois mort par les larves d'insectes xylophages (c'est à-dire se nourrissant de bois). Une simple

bûche de bois dur fendue en deux et percée de trous de différents diamètres, de 2 mm à 15 mm, est bien vite adoptée par ces espèces. Les trous ne doivent pas traverser le bois, sinon ils ne seraient pas occupés. Des morceaux de bois de charpente de dimension convenable peuvent être utilisés.

à condition qu'ils n'aient jamais été traités. Il faut utiliser du bois dur (chêne, hêtre, charme, châtaignier...) et éviter les bois blancs ou de résineux (peuplier, pin, sapin...) qui gonflent à l'humidité. Ce nichoir se pose ou se suspend à proximité des parterres de fleurs.



Exemple de fiches-conseils pour favoriser la biodiversité.

@Association Perennis



Photographie d'un exemple de réalisation pour favoriser l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) sur le vallon des arènes.

@Association Perennis

L'ABC a pour vocation d'inciter les particuliers à s'investir chez eux en faveur de la biodiversité. Les connaissances apportées par l'ABC et la communication associée ont pour but de susciter l'envie de protéger les milieux naturels et de favoriser la nature chez soi.

La création de fiches techniques sur de possibles aménagements et sur les comportements vertueux à appliquer chez soi pourrait répondre à ce besoin et favoriser ainsi la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la faune et de la flore.

Ainsi, de nombreuses thématiques peuvent être abordées et expliquées de manière ludique, avec des schémas, des dessins et des conseils pratiques.

Pourrait par exemple être expliqué l'installation de nichoirs, la création de mares, l'aménagement de tas de bois...

Ces fiches-conseils peuvent aussi être mises en pratique lors de chantiers participatifs ou d'animation grand public.

Par exemple, en 2023 ont été installées des habitats de compensation pour l'Alyte accoucheur, autour des arènes de Saintes. Ces habitats auraient pu être imaginés à travers une formation – sensibilisation des riverains ainsi que la création d'une fiche-conseil, disponible sur le site internet de la Mairie, permettant également de valoriser les actions mises en place.

Action 1.2 Communication – sensibilisation

Guide numérique des espèces de la commune.



Capture d'écran d'un exemple de communication et sensibilisation réalisé lors de l'Atlas de Biodiversité Communale.

@Association Perennis

Afin de sensibiliser et tenir informés les habitants Saintais, une rubrique sur le site internet pourrait être dédiée à la biodiversité.

On pourrait y retrouver :

- Idées de sorties pour découvrir la biodiversité de la commune ;
- Des propositions de conseils pratiques pour favoriser les plantations adaptées, les pièges à éviter pour la faune sauvage,
- Des descriptions d'espèces saisonnières à observer sur la commune, de leur habitat, de leur cycle de vie,
- Des informations sur l'avancement des projets engagés par la mairie en faveur de la biodiversité.

De même que le site facebook dédié à l'ABC, il pourrait être un lieu d'échanges, de questions, de partage des espèces ou des réalisations faites dans notre jardin.

De cette manière, nous pouvons partager les connaissances et promulguer des gestes ou des informations simples, allant dans le sens de la biodiversité.

Action 1.3 Communication – sensibilisation

Mise en place de Chantier participatif.



Photographie d'un exemple de chantier participatif sur la réalisation de Nichoirs, pouvant être réalisé sur la Commune de Saintes.

@Association Perennis

La sensibilisation passe aussi par des actions concrètes réalisées par les citoyens.

La proposition de journées d'actions permettrait de réaliser des opérations d'aménagements ou de restauration en faveur de la biodiversité.

La mise en place de journées d'actions est un moyen économique pour réaliser des aménagements, avec aussi une vertu sociale et fédératrice autour d'un même projet comme l'amélioration du cadre de vie pour favoriser la biodiversité.

Ce type d'action peut être envisagé sur tous types d'espaces communaux : écoles, parcs, parcelles communales...

Plusieurs types de chantiers peuvent être envisagés selon les besoins :

- Création d'une mare
- Plantation de haies
- Arrachage de bâches...

Ce type de chantier apporte de nombreux avantages, comme élargir son réseau, l'apprentissage, la découverte de savoir-faire, le partage des connaissances etc.



Photographie d'un exemple de chantier participatif sur remise en état d'un mur en pierre sèche, pouvant être réalisé sur la commune de Saintes.

@Association Perennis

Action 1.4 Communication – sensibilisation

Animation de sorties naturalistes.



Photographie d'un exemple d'animation grand public.

@Association Perennis

De nombreuses animations naturalistes existent déjà sur la commune de Saintes. Malheureusement, la plupart de ces sorties ont souvent eu lieu au même endroit.

De par la quantité d'habitats présents et des potentialités biologiques de la commune, il est important de faire découvrir la richesse faunistique et floristique de la commune, tout en mettant en avant la fragilité de ces derniers.

Des sorties nature – découverte de l'environnement, proposées par diverses structures naturalistes, sur des habitats et des thèmes différents peuvent être envisagées.

En idée de thème, on pourrait partir à la découverte des Alytes accoucher dans le vallon des arènes, ou partir à l'écoute des Criquets et Sauterelles en vallon de magezy, répertorier les nids d'hirondelle ou martinet noir au sein de la commune...



Photographie d'un exemple d'animation scolaire..

@Association Perennis



Dessin réalisé lors d'une animation scolaire sur la commune de Saintes.

@Laurianne Martin Chevalier

Action 1.5 Communication – sensibilisation

Animations scolaires pour la biodiversité

Dans le cadre de l'ABC, de nombreuses animations se sont déroulées dans les classes de plusieurs écoles. Ces animations ont été très appréciées des enseignants et des élèves.

Certains ont même demandé à recommencer ces interventions pour les années à venir.

Grâce à ces interventions, les élèves apprennent à observer et à comprendre le rôle de la biodiversité et pourquoi la préserver. De plus, emmener les élèves à l'extérieur de l'école, permet de leur faire découvrir des lieux inconnus qui renferment une grande richesse, si on apprend à l'observer.

Photographie d'une animation scolaire réalisé autour des sciences participatives au parc des arènes à Saintes.

@Association Perennis





Photographie suite à une animation nature.

@Association Perennis

Action 1.6 Communication – sensibilisation

Formation des agents municipaux aux suivis d'espèces et à la sensibilisation.

Le service espace vert compte de nombreux agents.

Leurs curiosités, mais aussi leur connaissance du terrain sont des atouts non négligeables pour continuer d'alimenter l'ABC et de sensibiliser leurs collègues aux pratiques vertueuses en faveur de la biodiversité.

Pour y arriver, il est important d'accompagner les agents dans la connaissance de ces espèces, en les accompagnant par exemple sur le terrain, en leur montrant les espèces et milieux d'intérêt...

Action 1.7 Communication – sensibilisation

Baromètre de biodiversité

Image d'un baromètre de biodiversité.

@Association Perennis



Les données sur la Nature ordinaire sont de plus en plus utilisées comme outils d'évaluation. Un vrai défi pour la ville de Saintes consiste à se doter de mesures fiables de la « qualité de la Nature ». Nous verrons que les espèces communes remplissent parfaitement ce rôle de baromètre de biodiversité.

La création de cet outil doit permettre de programmer des inventaires pour développer et homogénéiser les données naturalistes à l'échelle de la commune, pour rendre compréhensibles et accessibles les informations existantes sur l'état de l'environnement.

Il peut être orienté autour de 3 thématiques :

La nature, qui regroupe toutes les thématiques propres à l'état des milieux naturels ou des espèces.

Les menaces, qui présentent les principales pressions (et origines de ces pressions) exercées sur la biodiversité en Nouvelle-Calédonie ;

Les actions, qui rendent compte des mesures et des actions mises en œuvre pour protéger la biodiversité du territoire.



Photographie d'un exemple de chantier de restauration des milieux naturels.

@Association Perennis

Action 2.1 Gestion des milieux naturels

Planter et entretenir des haies

En plus de servir de support au déplacement des espèces, les haies constituent des lieux de refuge, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment auxiliaires des cultures.

L'action consiste à planter et entretenir des haies bocagères au niveau des continuités écologiques, permettant d'améliorer la fonctionnalité des corridors, notamment pour la petite et moyenne faune.

De nombreux secteurs de la commune manquent cruellement de haies.

Des journées de formation et de démonstration de plantation et d'entretien de haies pourraient être proposées aux exploitants agricoles, services techniques des collectivités, entreprises d'entretien d'espaces verts et particuliers.

Action 2.2 Gestion des milieux naturels

Créer, restaurer et entretenir des mares



Photographie d'un exemple de création de mare.

@Association Perennis

Une première étude sur les mares de la commune a été réalisée. Cependant, il est important d'approfondir ce diagnostic existant en inventoriant la biodiversité (faune-flore), les usages et pratiques de gestion qui y sont mis en place.

À l'issue des diagnostics, proposer des mesures de gestions favorables à la biodiversité et s'appuyer sur ces éléments pour sensibiliser au moyen d'actions concrètes les propriétaires à la préservation de la biodiversité.

La création de mares peut être envisagée, en prenant en compte plusieurs paramètres comme sa vocation, son fonctionnement hydrologique, sa réglementation...

Action 2.3

Gestion des milieux naturels

Mobiliser les outils fonciers pour renforcer la protection des réservoirs de biodiversité.



Image d'une poignée de main.

@Association Perennis

La maîtrise foncière peut être mobilisée pour garantir de manière pérenne la préservation des continuités écologiques : réservoirs de biodiversité, mais également les connexions (espaces naturels relais, corridors), notamment au niveau des zones de rupture et/ou d'intersection avec des éléments fragmentant afin de permettre leur gestion ou leur restauration.

La maîtrise foncière est un outil capital pour mettre en œuvre les actions en faveur des continuités. Elle permet à l'acquéreur de bénéficier de tous les droits liés à la qualité de propriétaire et, si nécessaire, de confier la gestion à des acteurs en place (associations, syndicats, agriculteurs, etc.). Ce moyen doit être mobilisé en premier lieu pour les terrains présentant un intérêt environnemental fort et où les approches contractuelles et réglementaires sont difficiles ou peu appropriées.

Pour aller plus loin dans la préservation de ces espaces, la demande en classement peut également être envisagée (Réserve naturelle, Arrêté de Protection de Biotope...)



Photographie d'un Ragondin
(*Myocastor coypus*)

@Association Perennis

Action 2.4 Gestion des milieux naturels

Identifier et gérer les espèces exotiques envahissantes.

La prolifération d'un certain nombre d'espèces végétales et animales introduites par l'homme est un facteur important de perte de biodiversité. Ces espèces peuvent provoquer un grave déséquilibre dans le fonctionnement des milieux naturels.

Il faut développer la connaissance sur les espèces exotiques envahissantes, les identifier, les recenser et les localiser. Ce premier travail devra permettre d'évaluer leur impact pour hiérarchiser et calibrer les interventions à mettre en place.

Action 2.5 Gestion des milieux naturels

Limiter l'imperméabilisation des sols.

L'imperméabilisation des sols est un frein au développement de la biodiversité dans les villes. Elle participe également aux phénomènes d'inondations, de pollutions des eaux de surface, de rupture des continuités écologiques et contribue à l'augmentation des températures en milieu urbain.

Une réflexion pourrait être systématiquement menée afin d'étudier toutes les opportunités de végétalisation de l'espace qui réduirait le problème de l'imperméabilisation et pourrait améliorer la qualité paysagère de l'aménagement.

Cette action nécessite cependant une importante communication auprès des riverains, qui ont parfois des difficultés à accepter ce changement.



Photographie d'un arbre coupé en totem.

@Association Perennis

Action 2.6 Gestion des milieux naturels

Conserver les bois morts

Le maintien du bois mort est déjà mis en place sur plusieurs espaces de la commune et doit être généralisé. Les arbres morts peuvent être maintenus à condition qu'ils ne présentent pas de risques particuliers. À défaut, conserver les arbres en « totem » comme dans le bois de recouvrance.

Des tas de bois peuvent aussi être laissés sur place lors de tailles d'éclaircies ou lors du ramassage du bois mort. Cela servira de refuges pour la faune.

Un arbre mort ou sénéscent améliore la santé des arbres alentour puisqu'il concentre les insectes xylophages qui vont moins se disperser sur les arbres à proximité.



Photographie d'un exemple de patrimoine bâti.

@Association Perennis

Action 2.7 Gestion des milieux naturels

Patrimoine bâti et conservation de la biodiversité

La ville de Saintes est reconnue pour son patrimoine bâti exceptionnel. Au-delà des aspects culturels et historiques, de nombreuses espèces se sont adaptées aux constructions humaines, comme les hirondelles, les martinets, les chauves-souris...

La rénovation des bâtiments ne doit donc pas menacer le maintien de ces espèces qui utilisent ces espaces tout ou partie pour leur cycle biologique. Voire, des aménagements spécifiques peuvent être imaginés et conçus au moment des travaux à entreprendre.

Il est essentiel d'intégrer une expertise naturaliste avant tout travaux de restauration.

Action 2.8

Gestion des milieux naturels

Renforcer la gestion différenciée des espaces publics.



Photographie d'un espace de verdure avec une gestion différenciée, où nous observons des zones tondues et d'autres laissées en prairies

@Association Perennis

Cette gestion permet de gérer au mieux le patrimoine vert d'une ville en cohérence avec des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre l'accueil du public, le développement de la biodiversité, et la préservation des ressources naturelles.

Chaque espace de verdure doit être défini et inventorié par rapport à son usage (balade, sport, loisirs familiaux ou festifs...) et au rendu visuel attendu (image horticole, jardinée, champêtre, naturelle...).

En fonction des usages et des espaces, un protocole d'entretien spécifique pourra être mis en place, tout en favorisant au maximum la biodiversité.

Action 2.9

Gestion des milieux naturels

Mettre en place de l'écopâturage pour la gestion de certains espaces naturels communaux.



Photographie d'un exemple de pâturage par des ânes.

@Association Perennis

L'éco pâturage est aujourd'hui une méthode d'entretien des espaces paysagers incontournable pour tout organisme (public ou privé) qui souhaite renforcer sa responsabilité sociale.

La ville de Saintes s'est récemment engagée dans ce mode de gestion. Elle doit maintenant identifier les terrains adaptés pour développer cette pratique, mais aussi, et surtout renforcer les rôles et responsabilités de chaque partie prenante et les formaliser au travers un document contractuel.

La mise en œuvre de cette action doit être réalisée en adéquation avec le type de sol, le cycle de vie des espèces inventoriées sur site, la végétation...

Action 2.10 Gestion des milieux naturels

Gestion des boisements favorables pour la biodiversité.

Avant toute action sur un boisement, il est conseillé d'avoir une bonne connaissance de la biodiversité existante.

Plusieurs préconisations seraient à mettre en place :

- Assurer un mélange des essences, pour diminuer la sensibilité aux maladies, obtenir des strates de végétation différentes, faciliter son adaptation aux changements climatiques...
- Conserver les vieux peuplements à très gros bois. Ces peuplements participent au bon fonctionnement de l'écosystème. C'est le stade final de la dynamique d'un cycle forestier. Ils abritent une multitude d'espèces particulières comme les espèces xylophages qui se développent sur les vieux arbres. Ces espèces sont également présentes dans le bois mort qui doit être conservé.
- Favoriser la régénération naturelle. Une régénération naturelle en sous-bois permet de conserver le potentiel génétique et spécifique du peuplement et lui garantit une bonne capacité de survie face aux fortes perturbations ainsi qu'une capacité d'adaptation optimale dans le cadre d'un changement du climat.

Les travaux d'entretien doivent considérer les cycles de vie des espèces, afin de respecter les périodes de floraison, fructification, mise bas, éclosion et nidification. Lors des travaux pendant les périodes de froid (automne/hiver) vérifier que les arbres creux ou présentant des cavités n'abritent pas de chauves-souris en hibernation, car un réveil leur serait fatal.



Photographie d'un exemple d'aménagement des tas de bois pour favoriser la biodiversité.

@Association Perennis



Photographie d'un habitat potentiel au sein d'un tronc d'arbre.

@Association Perennis

Action 2.11

Gestion des milieux naturels

Planter local



Photographie de graine de Sureau hièble (*Sambucus ebulus*).

@Association Perennis

Les espèces locales sont plus adaptées aux conditions climatiques locales et sont plus résistantes aux changements globaux, aux maladies et aux parasites.

Cette action peut être réalisée soit à travers l'achat de plantes locales, ou issues d'une collecte au sein de la ville.

Cette collecte doit avoir lieu dans le milieu naturel, sur des sites exempts de semis ou plantation, sur des végétaux autochtones. Elle est conduite de manière durable et responsable, en respectant les milieux naturels et la flore sauvage.

Plusieurs techniques existent aujourd'hui dont le broissage des graines qui peut être réalisé manuellement ou mécaniquement.

Pour les arbres, plantation de haies, il est conseillé de réaliser ces plants en utilisant des espèces locales, soit aux travers divers techniques comme le bouturage par exemple.



Photographie de plantes dans les mains.

@Association Perennis

Annexes

Liste des espèces et répartition des espèces patrimoniales au sein de la commune

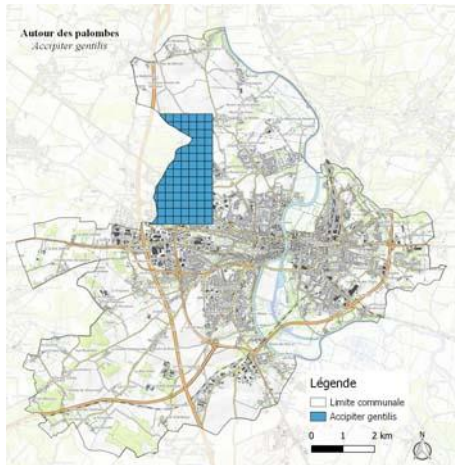


Figure 39 : Cartographie des observations de l'autour des palombes (*Accipiter gentilis*)

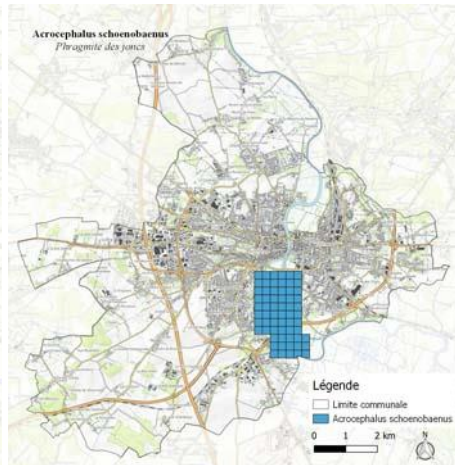


Figure 40 : Cartographie des observations du phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)

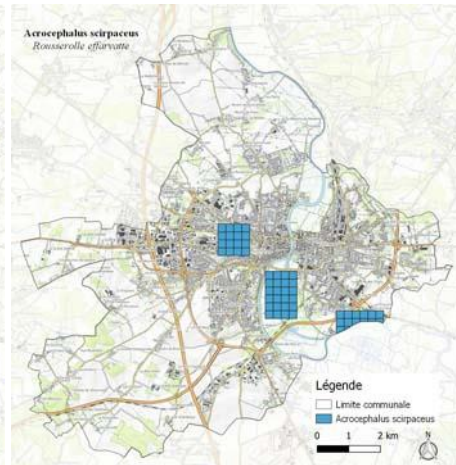


Figure 41 : Cartographie des observations de la Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*)

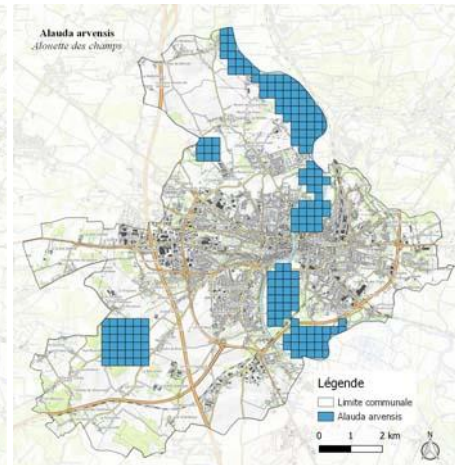


Figure 42 : Cartographie des observations de l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)

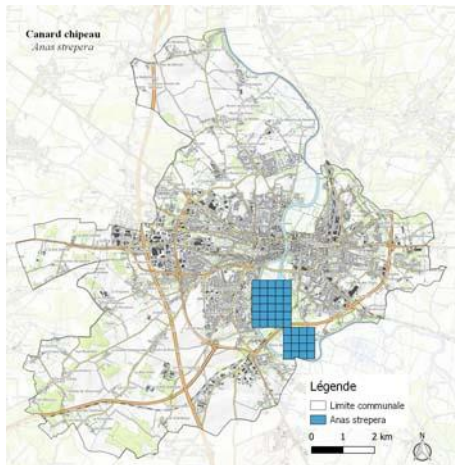


Figure 43 : Cartographie des observations de Canard chipeau (*Mareca strepera*)

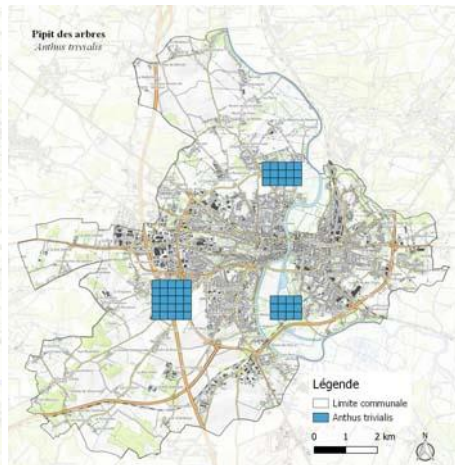


Figure 44 : Cartographie des observations du Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)

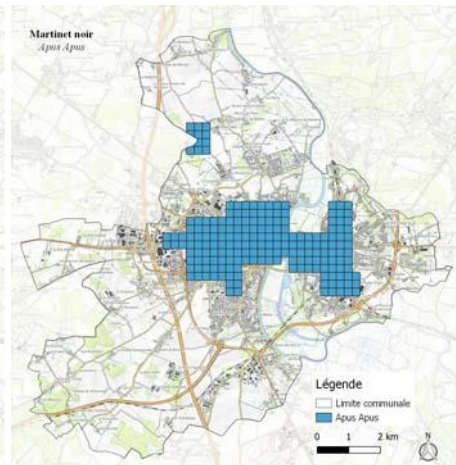


Figure 45 : Cartographie des observations du Martinet noir (*Apus apus*)

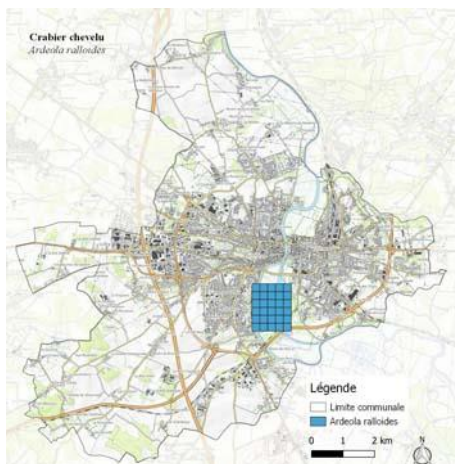


Figure 46: Cartographie des observations du Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*)

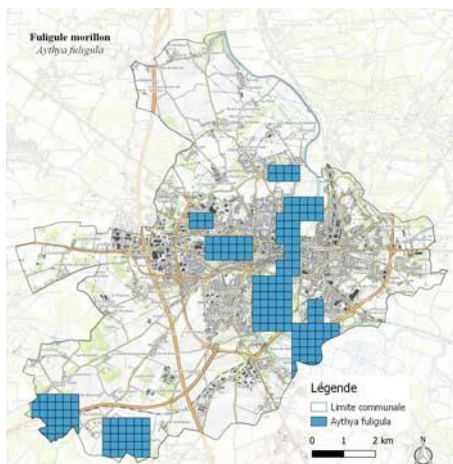


Figure 47: Cartographie des observations du Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)

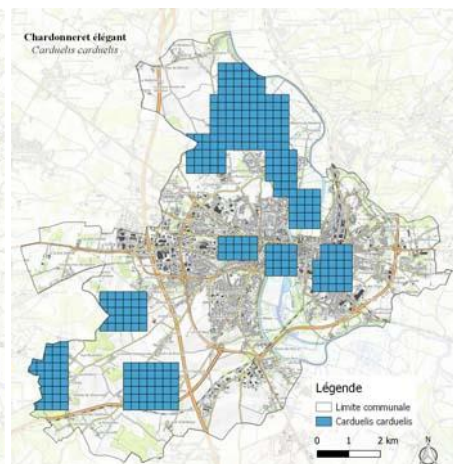


Figure 48: Cartographie des observations du Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)

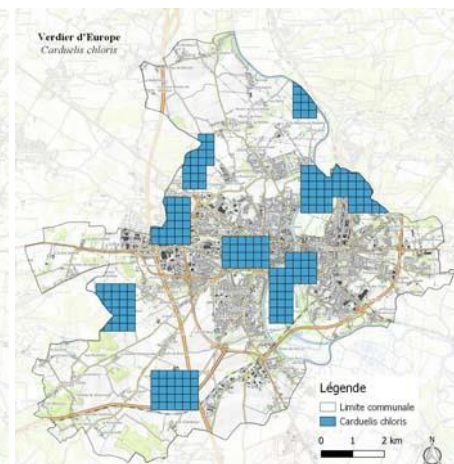


Figure 49: Cartographie des observations du Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*)

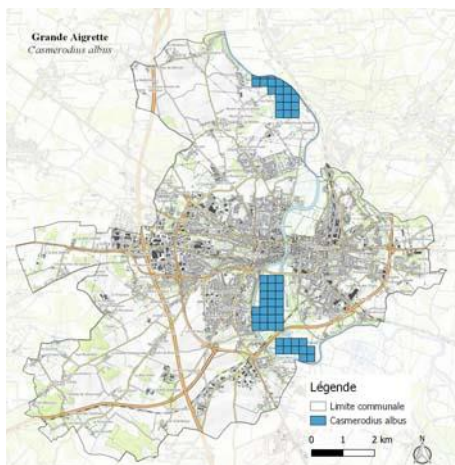


Figure 50: Cartographie des observations de la Grande aigrette (*Ardea alba*)

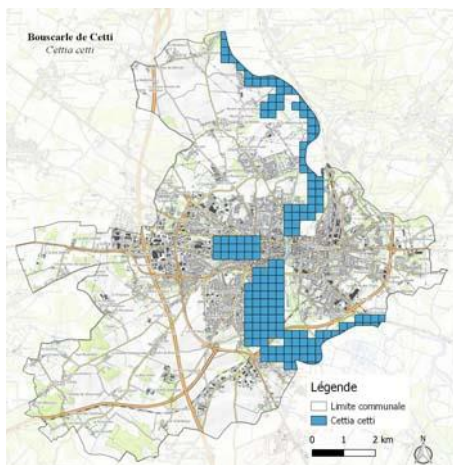


Figure 51: Cartographie des observations de la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)

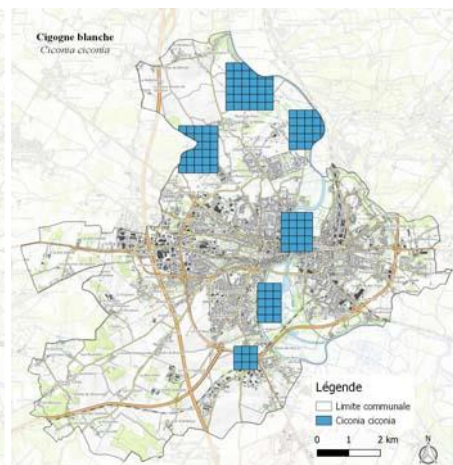


Figure 52: Cartographie des observations de la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)

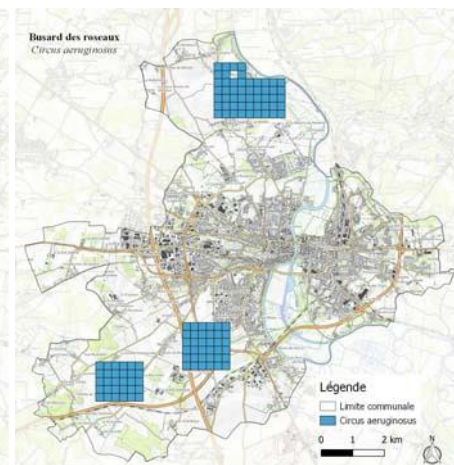


Figure 53: Cartographie des observations du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)

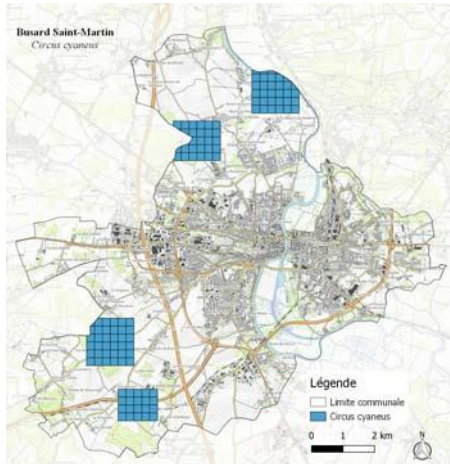


Figure 54: Cartographie des observations du Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)

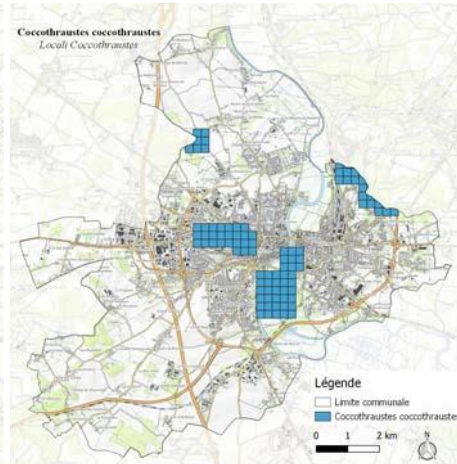


Figure 55: Cartographie des observations du Gros-bec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*).

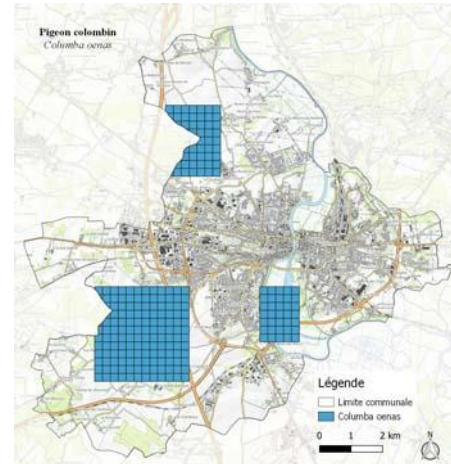


Figure 56: Cartographie des observations du Gros-bec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*).

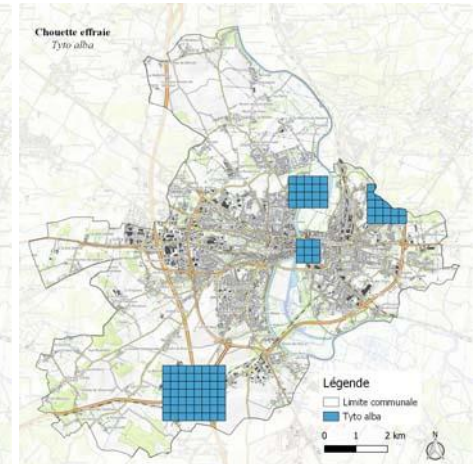


Figure 57: Cartographie des observations de Chouette effraie (*Tyto alba*).

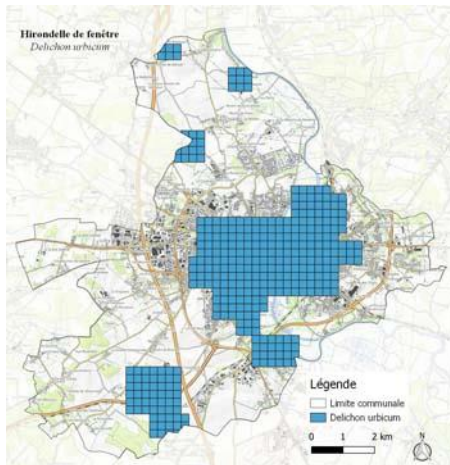


Figure 58: Cartographie des observations d'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*).

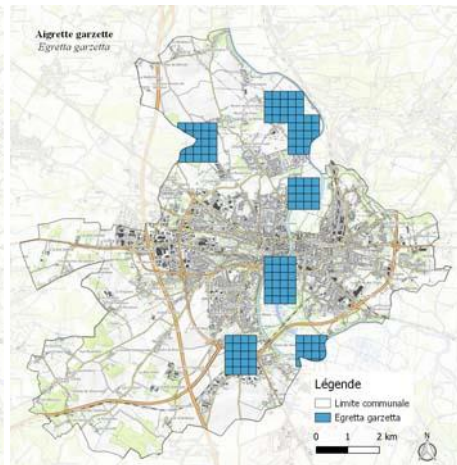


Figure 59: Cartographie des observations d'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*).

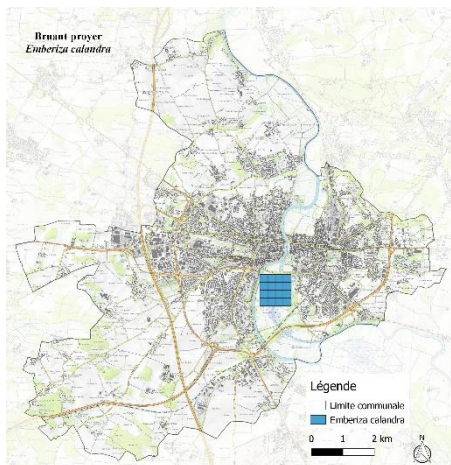


Figure 60: Cartographie des observations de Bruant proyer (*Emberiza calandra*).

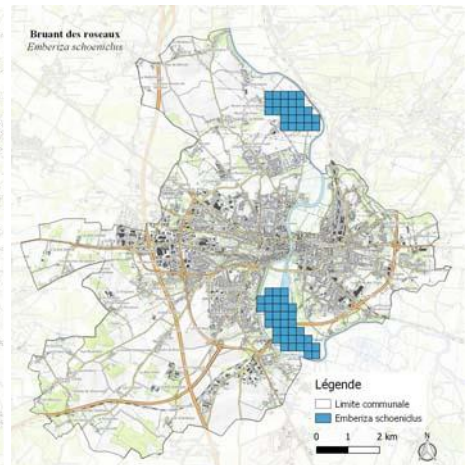


Figure 61: Cartographie des observations du Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*).

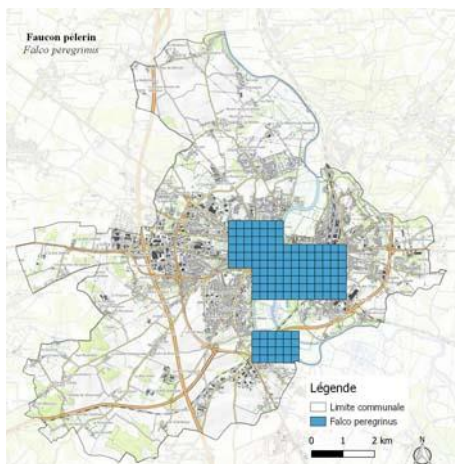


Figure 62 : Cartographie des observations du Faucon pelerin (*Falco peregrinus*).

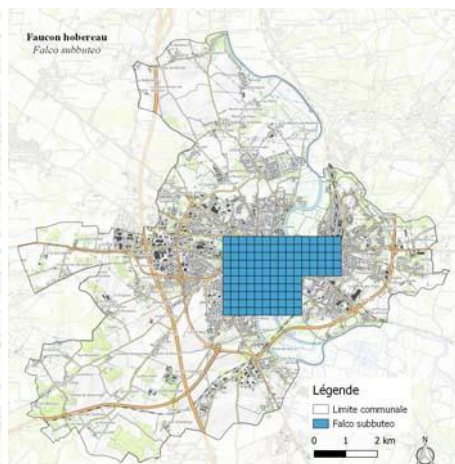


Figure 63 : Cartographie des observations du Faucon hobereau (*Falco subbuteo*).

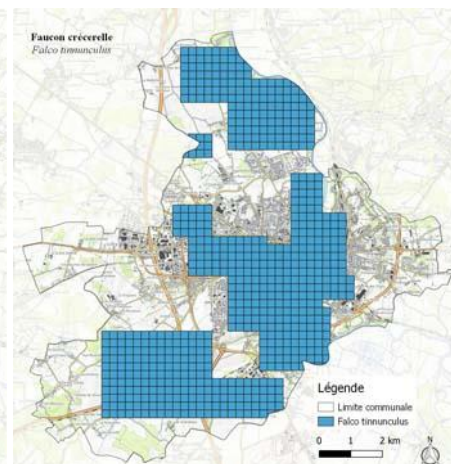


Figure 64 : Cartographie des observations du Faucon crecerelle (*Falco tinnunculus*).

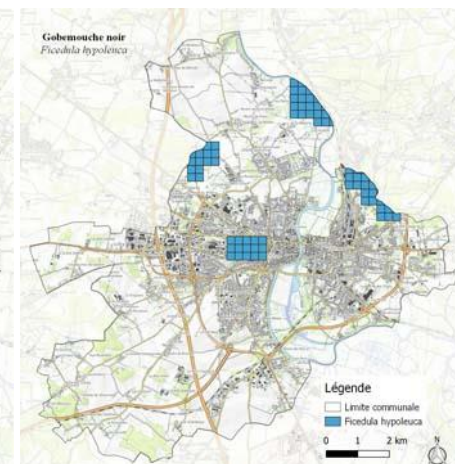


Figure 65 : Cartographie des observations du Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*).

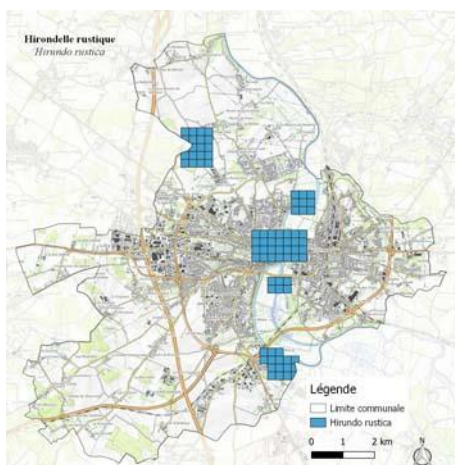


Figure 66 : Cartographie des observations d'Hirondelle rutique (*Hirundo rustica*).

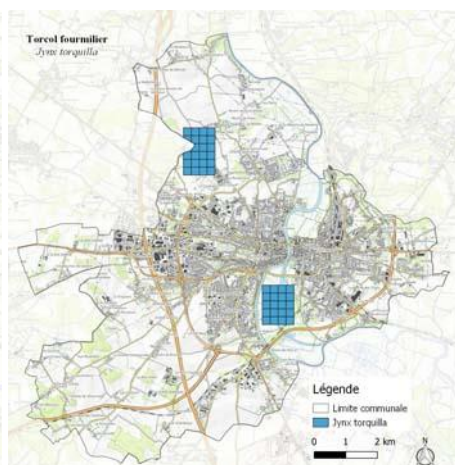


Figure 67 : Cartographie des observations du Torcol fourmillier (*Jynx torquilla*).

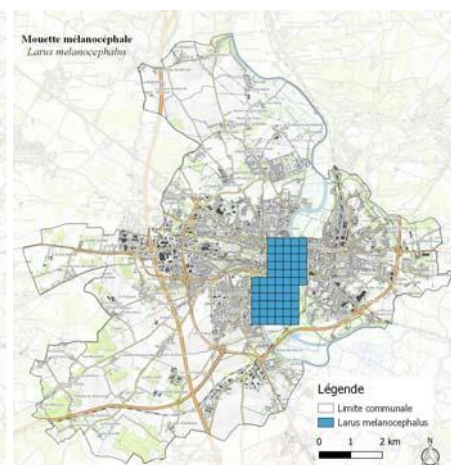


Figure 68 : Cartographie des observations de Mouette mélanocéphale (*Ichthyaetus melanocephalus*).

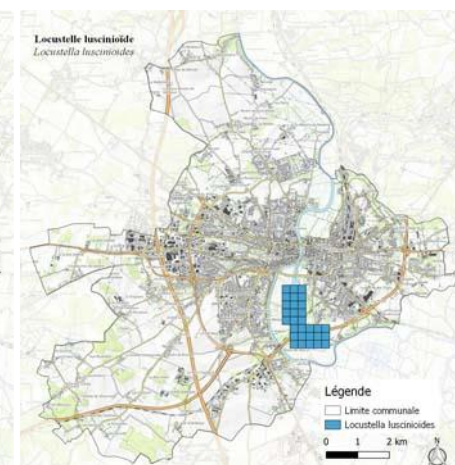


Figure 69 : Cartographie des observations de Locustelle luscinoïde (*Locustella luscinioides*).

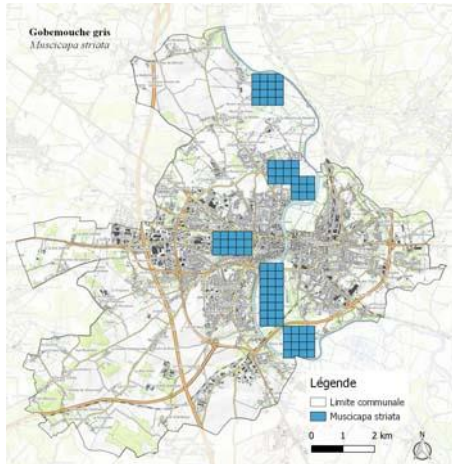


Figure 70: Cartographie des observations du Gobemouche gris (*Muscipapa striata*).

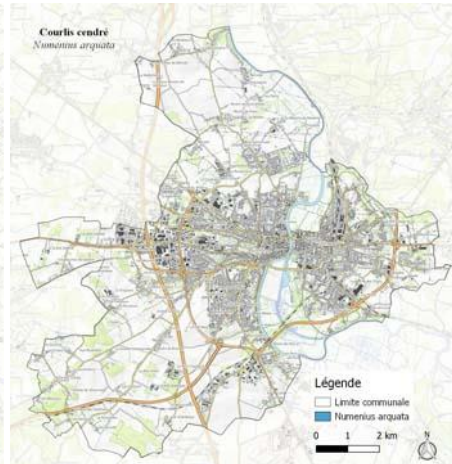


Figure 71: Cartographie des observations du Courlis cendré (*Numenius arquata*).

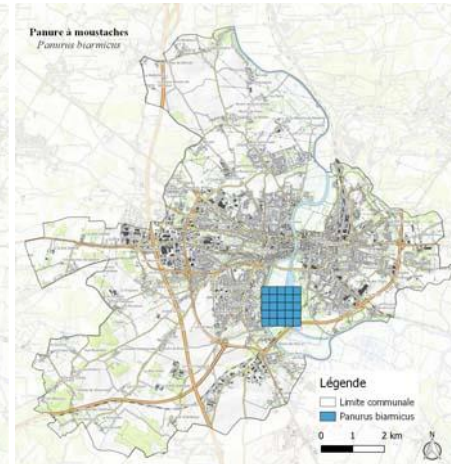


Figure 72: Cartographie des observations du Panure à moustache (*Panurus biarmicus*).

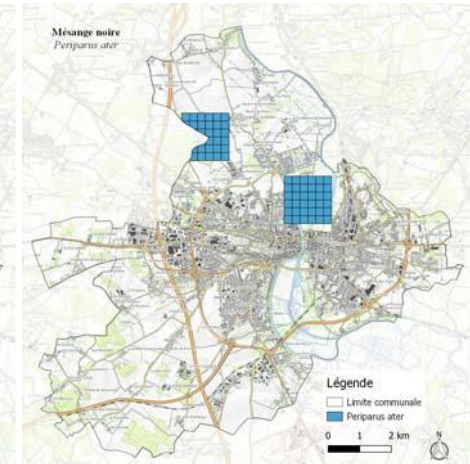


Figure 73: Cartographie des observations de Mésange noire (*Periparus ater*).

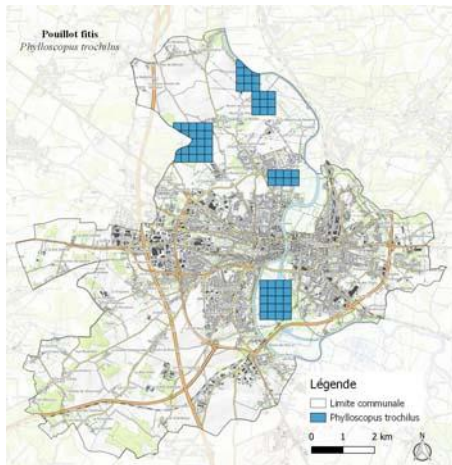


Figure 74: Cartographie des observations du Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*).

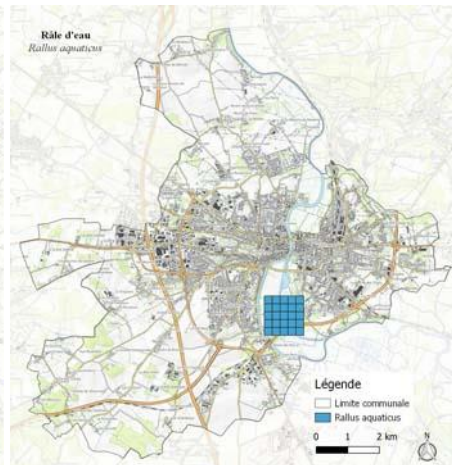


Figure 75: Cartographie des observations du Râle d'eau (*Rallus aquaticus*).

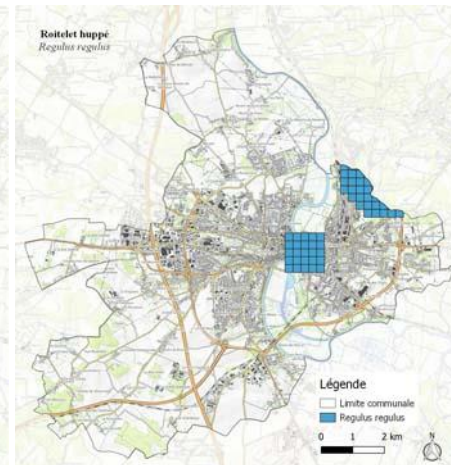


Figure 76: Cartographie des observations du Roitelet huppé (*Regulus regulus*).

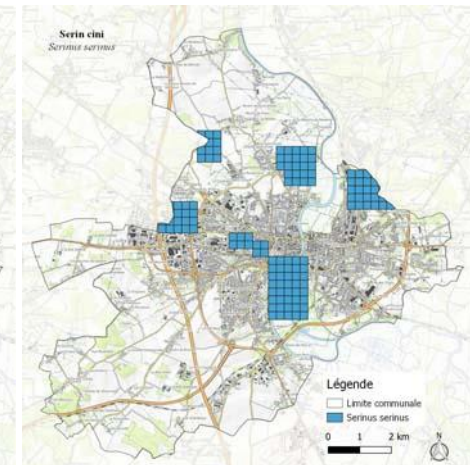


Figure 77: Cartographie des observations du Serin cini (*Serinus serinus*).

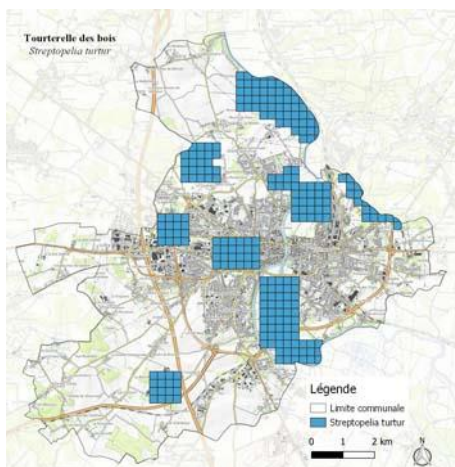


Figure 78 : Cartographie des observations du Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*).

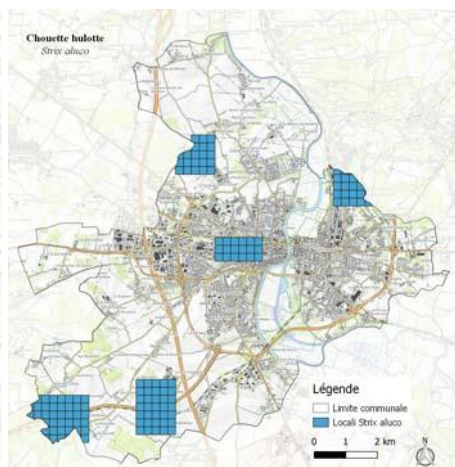


Figure 79 : Cartographie des observations de Chouette hulotte (*Strix aluco*).

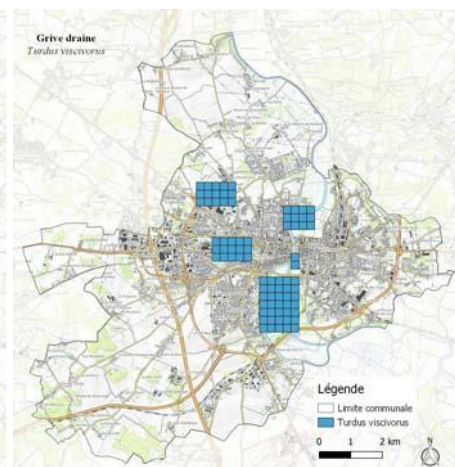


Figure 80 : Cartographie des observations de Grive draine (*Turdus viscivorus*).

Figure 53 : Liste des espèces d'oiseaux présents sur la commune de Saintes. Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert.

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Nicheur	Non nicheur hivernal	Non nicheur de passage	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020	Arrêté du 29 Octobre 2009	Nicheur PC
2891	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	NA		VU	VU	Annexe 3	Annexe 2			Article 3	VU
2895	Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Epervier d'Europe	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 3	Annexe 2			Article 3	LC
4198	Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	VU	LC		Oui	VU		NA		CR	CR	Annexe 3			Oui	Article 3	CR
4187	Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	LC	LC	LC	Oui	LC		DD		VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
4195	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	LC	LC	LC	Oui	LC		NA		VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
2616	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	NT	LC	LC	Oui	NT	NA	DD		CR	CR	Annexe 2				Article 3	CR
4342	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue	LC	LC	LC		LC		NA		LC		Annexe 3				Article 3	LC
3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	NT	LC	LC		NT	LC	NA		VU	VU	Annexe 3					VU
3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	VU	LC	LC		VU	NA			NT		Annexe 2				Article 3	NT
1973	Anas acuta Linnaeus, 1758	Canard pilet	LC	VU	LC	Oui	NA	LC	NA				Annexe 3	Annexe 2				
1958	Anas crecca Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	VU	LC	LC	Oui	VU	LC	NA		EN	EN	Annexe 3	Annexe 2				EN
1966	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	LC	LC	LC	Oui	LC	LC	NA		LC		Annexe 3	Annexe 2				LC
2741	Anser anser (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée	VU	LC	LC	Oui	VU	LC	NA				Annexe 3	Annexe 2				
3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	VU	LC	NT	Oui	VU	DD	NA		EN	EN	Annexe 2				Article 3	EN
3733	Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	LC	LC	LC		LC	NA	NA				Annexe 2				Article 3	
3723	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	LC	LC	LC		LC		DD		LC		Annexe 2				Article 3	LC
3551	Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	NT	NT	LC		NT		DD		NT		Annexe 3				Article 3	NT
2504	Ardea alba Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	NT	LC	LC	Oui	NT	LC					Annexe 2				Article 3	
2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	NA		LC		Annexe 3				Article 3	LC
2508	Ardea purpurea Linnaeus, 1766	Héron pourpré	LC	LC	LC	Oui	LC				VU	VU	Annexe 2				Article 3	VU
2486	Ardeola ralloides (Scopoli, 1769)	Crabier chevelu, Héron crabier	LC	LC	LC	Oui	LC				CR	CR	Annexe 2				Article 3	CR
3522	Asio otus (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 2				Article 3	LC
3511	Athene noctua (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	LC	LC	LC		LC				NT		Annexe 3				Article 3	NT
1991	Aythya ferina (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	VU	VU	VU	Oui	VU	LC	NA		VU	VU	Annexe 3	Annexe 2				VU
1998	Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	NT	NT	LC	Oui	LC	NT			CR	CR	Annexe 3	Annexe 2				CR
2473	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	VU	LC	LC	Oui	VU	NA	NA		RE		Annexe 2			Oui	Article 3	RE
2489	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs, Pique boeufs	LC	LC	LC	Oui	LC	NA			LC		Annexe 3				Article 3	LC
3120	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	NA		NT		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	NT
2623	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 3				Article 3	LC
4583	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	VU	LC	LC		VU	NA	NA		NT		Annexe 2				Article 3	NT
3791	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	LC	LC	LC		LC				LC		Annexe 2				Article 3	LC
4151	Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	NT	LC	LC		NT				LC		Annexe 3				Article 3	LC
3136	Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot	LC	LC	LC	Oui	LC		NA		VU	VU	Annexe 2	Annexe 2			Article 3	VU
3371	Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	EN	LC	LC	Oui	EN		DD		CR	CR	Annexe 2			Oui	Article 3	CR
4582	Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	VU	LC	LC		VU	NA	NA		NT		Annexe 2				Article 3	NT

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Nicheur	Non nicheur hivernant	Non nicheur de passage	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020	Arrêté du 29 Octobre 2009	Nicheur PC
530157	Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	NT		LC	Oui	NT	LC	NA		VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
2517	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	NA		NT		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	NT
2873	Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	LC	LC	LC	Oui	LC		NA		EN	EN	Annexe 3	Annexe 2			Article 3	EN
2878	Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	NT	LC	LC	Oui	NT	NA	NA		VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	NA		NT		Annexe 3				Article 3	NT
2887	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	NT	LC	LC	Oui	NT		NA		NT		Annexe 3				Article 3	NT
4155	Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	VU	LC	LC		VU				NT		Annexe 3				Article 3	NT
4625	Coccythraustes coccythraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	LC	LC	LC		LC	NA			NT		Annexe 2				Article 3	NT
3420	Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	DD	LC	LC		DD						Annexe 3					
3422	Columba oenas Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	NA		EN	EN	Annexe 3					EN
3424	Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	LC	LC	LC		LC	LC	NA		LC							LC
4503	Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	LC	LC	LC		LC	NA			LC							LC
4501	Corvus frugilegus Linnaeus, 1758	Corbeau freux	LC	VU	LC		LC	LC			LC							LC
4494	Corvus monedula Linnaeus, 1758	Choucas des tours	LC	LC	LC		LC	NA			NT						Article 3	NT
2996	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	LC	NT	LC		LC		NA		VU	VU	Annexe 3					VU
3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	LC	LC	LC		LC		DD		LC		Annexe 3				Article 3	LC
534742	Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	LC	LC	LC		LC		NA		LC		Annexe 2				Article 3	LC
2706	Cygnus olor (Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé	LC	LC	LC		LC	NA			LC		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	LC
459478	Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	NT	LC	LC		NT		DD		NT		Annexe 2				Article 3	NT
3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	LC	LC	LC		LC	NA			LC		Annexe 3				Article 3	LC
3619	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Pic mar	LC		LC	Oui	LC				NT		Annexe 3				Article 3	NT
3630	Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	VU		LC		VU				NT		Annexe 3				Article 3	NT
2497	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	LC	LC	LC	Oui	LC	NA			LC		Annexe 2				Article 3	LC
2836	Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)	Elanion blanc	VU	LC	LC	Oui	VU		NA				Annexe 3			Oui	Article 3	
4686	Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer	LC	LC	LC		LC				VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
4659	Emberiza cirius Linnaeus, 1766	Bruant zizi	LC	LC	LC		LC		NA		LC		Annexe 2				Article 3	LC
4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruant jaune	VU	LC	LC		VU	NA	NA		NT		Annexe 2				Article 3	NT
4669	Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	EN	LC	LC	Oui	EN		NA		EN	EN	Annexe 2			Oui	Article 3	EN
4001	Erethacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	LC
2676	Falco columbarius Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	DD	VU	LC			DD	NA				Annexe 2	Annexe 2			Article 3	
2938	Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	NA		CR	CR	Annexe 3	Annexe 2			Article 3	CR
2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	LC	LC	LC	Oui	LC		NA		NT		Annexe 3	Annexe 2			Article 3	NT
2669	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	NT	LC	LC		NT	NA	NA		NT		Annexe 3	Annexe 2			Article 3	NT
4330	Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	VU	LC	LC		VU		DD		RE		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	RE
4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 3				Article 3	LC

AVIFAUNE

AVIFAUNE

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Nicheur	Non nicheur hivernant	Non nicheur de passage	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020	Arrêté du 29 Octobre 2009	Nicheur PC
4568	Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758	Pinson du nord, Pinson des Ardennes	DD	LC	LC			DD	NA				Annexe 3				Article 3	
3070	Fulica atra Linnaeus, 1758	Foulque macroule	LC	NT	LC	Oui	LC	NA	NA		LC		Annexe 3					LC
3656	Galerida cristata (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	LC	LC	LC		LC				LC		Annexe 3				Article 3	LC
2543	Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	CR	VU	LC	Oui	CR	DD	NA		CR	CR	Annexe 3	Annexe 2				CR
3059	Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Gallinule poule-d'eau, Poule-d'eau	LC	LC	LC		LC	NA	NA		NT		Annexe 3					NT
4466	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC							LC
3076	Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	CR	LC	LC	Oui	CR	NT	NA				Annexe 3			Oui	Article 3	
3112	Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche	LC	LC	LC	Oui	LC				NT		Annexe 2				Article 3	NT
4215	Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolais polyglotte, Petit contrefaisant	LC	LC	LC		LC		NA		LC		Annexe 3				Article 3	LC
3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	NT	LC	LC		NT		DD		NT		Annexe 2				Article 3	NT
627745	Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)	Mouette mélanocéphale	LC		LC	Oui	LC	NA	NA		CR	CR	Annexe 2	Annexe 2			Article 3	CR
3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	NA		VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	NT	LC	LC	Oui	NT	NA	NA		NT		Annexe 2				Article 3	NT
4460	Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	VU	NT	LC	Oui	VU		NA		EN	EN	Annexe 2			Oui	Article 3	EN
3302	Larus argentatus Pontoppidan, 1763	Goéland argenté	NT	LC	LC		NT	NA			VU	VU					Article 3	VU
3289	Larus cachinnans Pallas, 1811	Goéland pontique	NA	LC	LC			NA					Annexe 3				Article 4	
3293	Larus canus Linnaeus, 1758	Goéland cendré	EN	LC	LC	Oui	EN	LC					Annexe 3			Oui	Article 3	
3297	Larus fuscus Linnaeus, 1758	Goéland brun	LC	LC	LC		LC	LC	NA		LC						Article 3	LC
199374	Larus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucophée	LC	LC	LC		LC	NA	NA		VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
889047	Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	VU	LC	LC		VU	NA	NA		NT		Annexe 2				Article 3	NT
4172	Locustella luscinioides (Savi, 1824)	Locustelle luscinioides	EN	LC	LC	Oui	EN		NA		EN	EN	Annexe 3			Oui	Article 3	EN
4167	Locustella naevia (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	NT	LC	LC	Oui	NT		NA		VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	LC	LC	LC	Oui	LC	NA			NT		Annexe 3				Article 3	NT
4013	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rosignol philomèle	LC	LC	LC		LC		NA		LC		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	LC
4023	Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir	LC	LC	LC		LC		NA		LC		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	LC
2538	Lymnocyptes minimus (Brünnich, 1764)	Bécassine sourde	DD	LC	LC			DD	NA				Annexe 3	Annexe 2				
1952	Mareca penelope (Linnaeus, 1758)	Canard siffleur	LC	LC	LC	Oui	NA	LC	NA				Annexe 3	Annexe 2				
836203	Mareca strepera (Linnaeus, 1758)	Canard chipeau	LC	LC	LC	Oui	LC	LC	NA		EN	EN	Annexe 3	Annexe 2				EN
2818	Mergus merganser Linnaeus, 1758	Harle bièvre	NT	LC	LC		NT	LC					Annexe 3				Article 3	
2840	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	LC	LC	LC		LC		NA		LC		Annexe 3	Annexe 2			Article 3	LC
2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	VU	LC	LC		VU	VU	NA				Annexe 3			Oui	Article 3	
3941	Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	LC	LC	LC		LC	NA			LC		Annexe 2				Article 3	LC
3755	Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	LC	LC	LC		LC	NA			LC		Annexe 2				Article 3	LC
3741	Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	LC	LC	LC		LC		DD		LC		Annexe 2				Article 3	LC
4319	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	NT	LC	LC		NT		DD		NT		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	NT

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Nicheur	Non nicheur hivernant	Non nicheur de passage	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020	Arrêté du 29 Octobre 2009	Nicheur PC
2576	Numenius arquata (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	VU	NT	NT	Oui	VU	LC	NA		EN	EN	Annexe 3	Annexe 2				EN
2571	Numenius phaeopus (Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu	VU	LC	LC	Oui		NA	VU				Annexe 2	Annexe 2		Oui		
2481	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	NT	LC	LC	Oui	NT	NA			VU	VU	Annexe 2			Oui	Article 3	VU
4064	Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	NT	LC	LC	Oui	NT		DD		EN	EN	Annexe 2	Annexe 2			Article 3	EN
3803	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	LC	LC	LC		LC	NA		LC			Annexe 2				Article 3	LC
2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbusard pêcheur	VU	LC	LC	Oui	VU	NA	LC				Annexe 3	Annexe 2		Oui	Article 3	
4338	Panurus biarmicus (Linnaeus, 1758)	Panure à moustaches, Mésange à moustaches	LC	LC	LC	Oui	LC				CR	CR	Annexe 2				Article 3	CR
3764	Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 2				Article 3	LC
4525	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	LC	LC	LC		LC		NA		NT						Article 3	NT
4532	Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	EN	LC	LC		EN						Annexe 3			Oui	Article 3	
534751	Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	NA		CR	CR	Annexe 2				Article 3	CR
2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	LC	LC	LC	Oui	LC		LC		VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
4540	Petronia petronia (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	LC	LC	LC	Oui	LC				VU	VU	Annexe 2				Article 3	VU
2447	Phalacrocorax aristotelis (Linnaeus, 1761)	Cormoran huppé	LC			Oui	LC	NA					Annexe 2				Article 3	
2440	Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	LC	LC	LC		LC	LC	NA		VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
3003	Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	LC	LC	LC		LC				DD		Annexe 3					DD
4035	Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	LC
4040	Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	LC
4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 3				Article 3	LC
4289	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	NT	LC	LC	Oui	NT		DD		CR	CR	Annexe 3				Article 3	CR
4474	Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	LC	LC	LC		LC				LC							LC
3603	Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	LC	LC	LC		LC				LC		Annexe 3				Article 3	LC
2530	Platalea leucorodia Linnaeus, 1758	Spatule blanche	VU	LC	LC	Oui	NT	VU	NA		EN	EN	Annexe 2	Annexe 2			Article 3	EN
3161	Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	LC	LC	LC	Oui	LC	NA					Annexe 3	Annexe 2				
965	Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé	LC	LC	LC		LC	NA			VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU
3039	Porzana porzana (Linnaeus, 1766)	Marouette ponctuée	VU	LC	LC	Oui	VU	NA	NA		DD		Annexe 2	Annexe 2		Oui	Article 3	DD
3978	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	LC	LC	LC		LC	NA			LC		Annexe 2				Article 3	LC
3036	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758	Râle d'eau	NT	LC	LC	Oui	NT	NA	NA		VU	VU	Annexe 3					VU
459638	Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC		Annexe 2				Article 3	LC
4308	Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	NT	LC	LC		NT	NA	NA		VU	VU	Annexe 2				Article 3	VU
3798	Remiz pendulinus (Linnaeus, 1758)	Rémiz penduline, Mésange rémiz	CR	LC	LC	Oui	CR		DD				Annexe 3			Oui	Article 3	
3688	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	LC	LC	LC	Oui	LC		DD		NT		Annexe 2				Article 3	NT
4049	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	VU	LC	LC	Oui	VU		DD		CR	CR	Annexe 2	Annexe 2		Oui	Article 3	CR
199425	Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâte	NT		LC		NT	NA	NA		NT		Annexe 2	Annexe 2			Article 3	NT
2559	Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	LC	LC	LC	Oui	LC	LC	NA		EN	EN	Annexe 3	Annexe 2				EN

AVIFAUNE

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France			Catégorie Liste rouge Europe			Catégorie Liste rouge mondiale			Lister	Nicheur	Non nicheur hivernant	Non nicheur de passage	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020	Arrêté du 29 Octobre 2009	Nicheur PC
4571	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	VU	LC	LC						VU			NA		NT			Annexe 2				Article 3	NT
3774	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	LC	LC	LC						LC					LC			Annexe 2				Article 3	LC
1972	<i>Spatula clypeata</i> (Linnaeus, 1758)	Canard souchet	LC	LC	LC	Oui	LC	LC	NA		VU	VU				VU	VU	Annexe 3	Annexe 2					VU
836222	<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	VU	LC	LC	Oui	VU		NT		CR	CR				CR	CR	Annexe 3	Annexe 2					CR
889056	<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	LC	LC	LC		LC	DD	NA										Annexe 2				Article 3	
3343	<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	LC	LC	LC	Oui	LC	NA	LC		VU	VU				VU	VU	Annexe 2			Oui		Article 3	VU
3429	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvoldsky, 1838)	Tourterelle turque	LC	LC	LC		LC		NA		LC					LC			Annexe 3					LC
3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	VU	VU	VU		VU		NA		VU	VU				VU	VU	Annexe 3						VU
3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	LC	LC	LC		LC	NA			LC					LC			Annexe 3				Article 3	LC
4516	<i>Stumus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Etourneau sansonnet	LC	LC	LC		LC	LC	NA		LC					LC								LC
4257	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC					LC			Annexe 2				Article 3	LC
4254	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	NT	LC	LC		NT		DD		NT					NT			Annexe 2				Article 3	NT
4252	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	LC		LC		LC		DD		NT					NT			Annexe 2				Article 3	NT
977	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	LC	LC	LC		LC	NA			LC					LC			Annexe 3				Article 3	LC
2770	<i>Tadorna ferruginea</i> (Pallas, 1764)	Tadome casarca, Casarca roux	NA	LC	LC		NA												Annexe 2	Annexe 2			Article 4	
2603	<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc	LC	LC	LC			NA	LC										Annexe 2				Article 3	
2586	<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	LC	VU	LC	Oui	LC	NA	LC		VU	VU				VU	VU	Annexe 3	Annexe 2					VU
3967	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	LC	LC	LC		LC	NA			LC					LC			Annexe 2				Article 3	LC
4137	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	Grive mauvis	LC	LC	NT			LC	NA										Annexe 3					
4117	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC					LC			Annexe 3					LC
4129	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	LC	LC	LC		LC	NA	NA		LC					LC			Annexe 3					LC
4127	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Grive litorne	LC	LC	LC		LC	LC											Annexe 3					
4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	Merle à plastron	LC	LC	LC		LC		DD										Annexe 2				Article 3	
4142	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine	LC	LC	LC		LC	NA	NA							NT			Annexe 3					NT
3482	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	LC	LC	LC		LC				VU	VU				VU	VU	Annexe 3				Article 3	VU	
3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	LC	LC	LC		LC	NA			LC					LC			Annexe 3				Article 3	LC
3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	NT	VU	NT	Oui	NT	LC	NA		VU	VU				VU	VU	Annexe 3						VU

AVIFAUNE

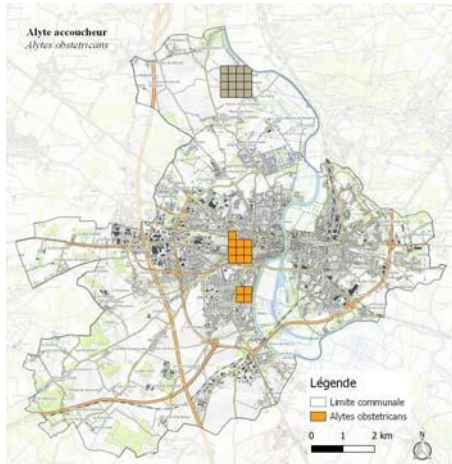


Figure 81: Cartographie des observations d'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*).

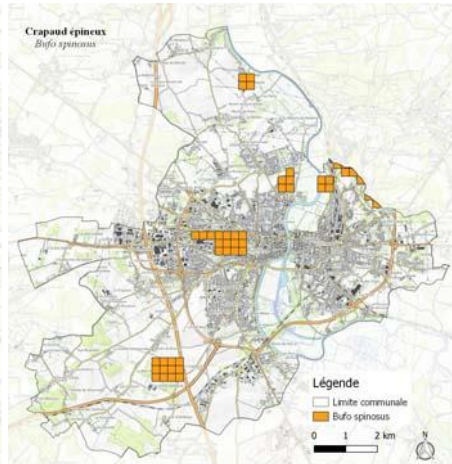


Figure 82: Cartographie des observations de Crapaud épineux (*Bufo spinosus*).

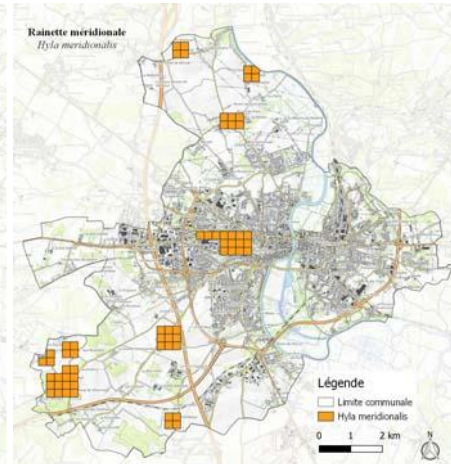


Figure 83: Cartographie des observations de Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*).

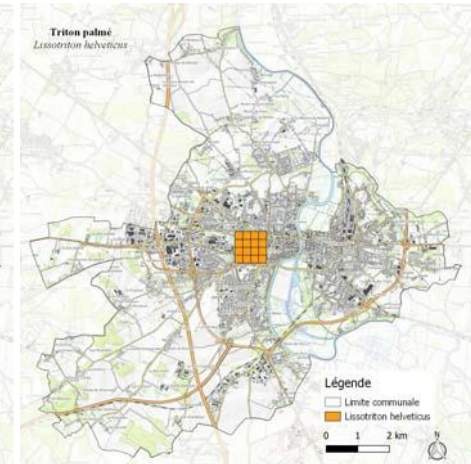


Figure 84: Cartographie des observations de Triton palmé (*Lissotriton helveticus*).

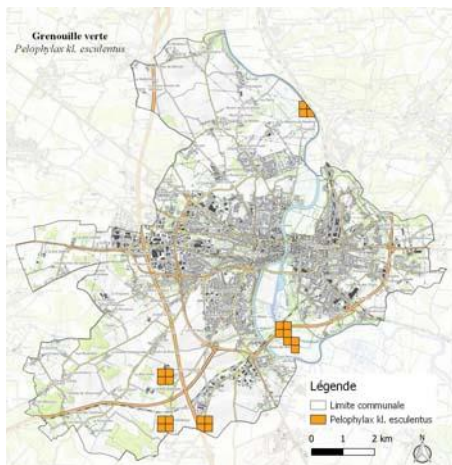


Figure 85: Cartographie des observations de Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*).

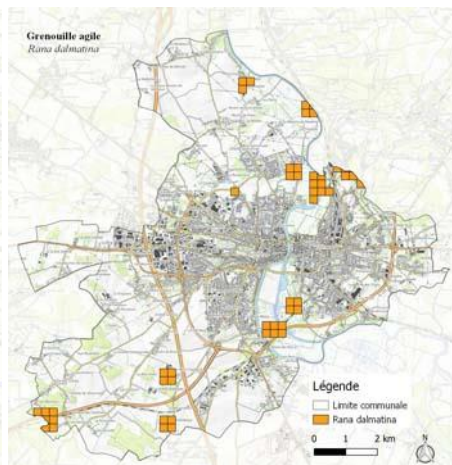


Figure 86: Cartographie des observations de Grenouille agile (*Rana dalmatina*).

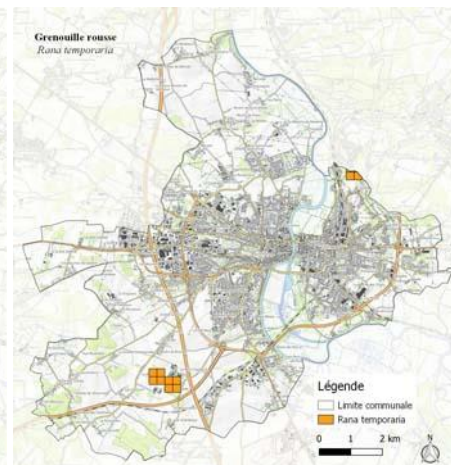


Figure 87: Cartographie des observations de Grenouille rousse (*Rana temporaria*).

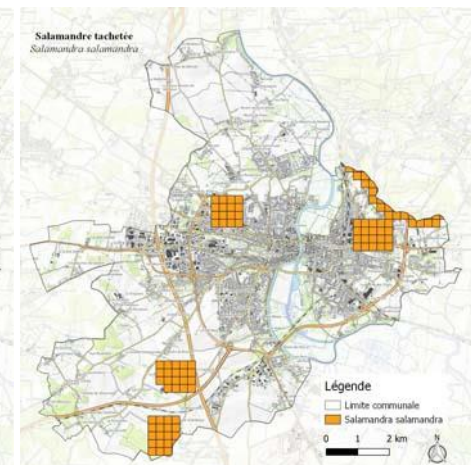


Figure 88: Cartographie des observations de Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*).

Figure 61 : Liste des espèces d'amphibiens présents sur la commune de Saintes. Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert.

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Colonne1	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 08 Janvier 2021
197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	LC	LC	LC			NT	pr. B2b(iii)		Annexe 2		Annexe IV	Oui
774678	<i>Bufo spinosus</i> (Daudin, 1803)	Crapaud épineux (Le)									Annexe 3			Oui
292	<i>Hyla meridionalis</i> Böttger, 1874	Rainette méridionale (La)	LC		LC			LC	0		Annexe 2		Annexe IV	Oui
444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé (Le)	LC	LC	LC			LC	0		Annexe 3			Oui
444440	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte (La), Grenouille commune	NT					DD	0		Annexe 3		Annexe V	Oui
310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile (La)	LC	LC	LC			LC	0		Annexe 2		Annexe IV	Oui
351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Grenouille rousse (La)	LC		LC	Oui		NT	pr. B2b(iii)		Annexe 3		Annexe V	Oui
92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	LC	LC	LC			LC	0		Annexe 3			Oui
163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Triton marbré (Le)	NT	LC	LC	Oui		NT	pr. B2b(iii)		Annexe 3		Annexe IV	Oui

AMPHIBIENS

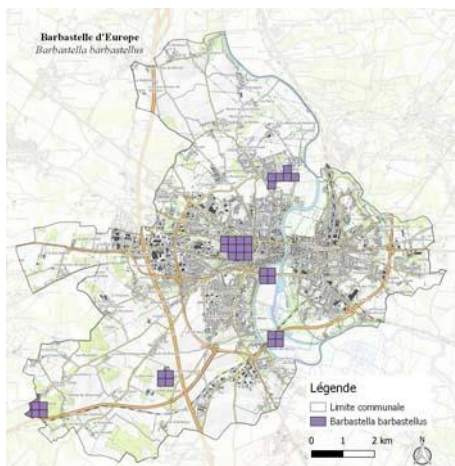


Figure 89 : Cartographie des observations de Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*).

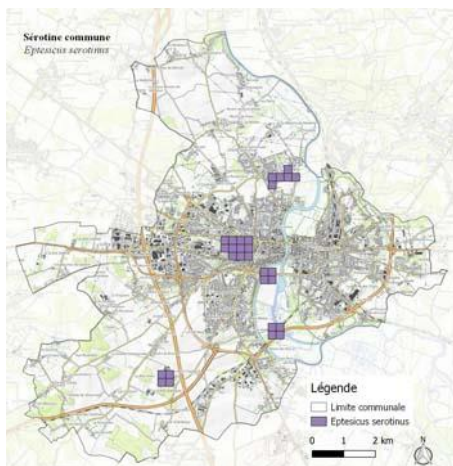


Figure 90 : Cartographie des observations de Serotine commune (*Eptesicus serotinus*).

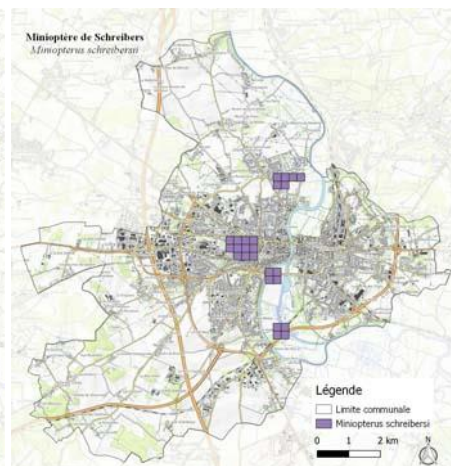


Figure 91 : Cartographie des observations de Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*).

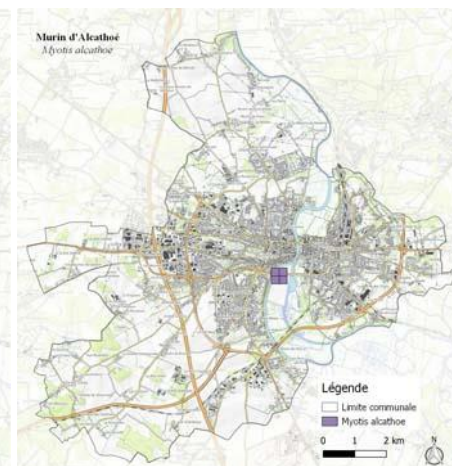


Figure 92 : Cartographie des observations du Murin d'alcathoe (*Myotis alcathoe*).

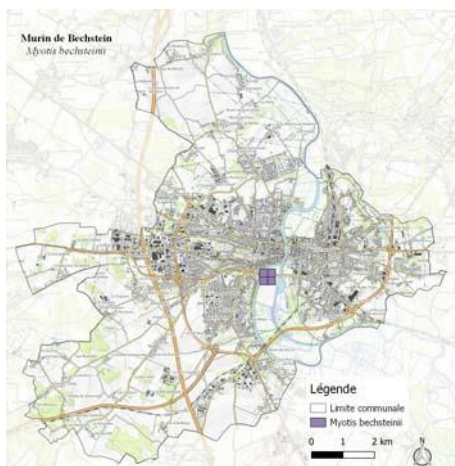


Figure 93 : Cartographie des observations de Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*).

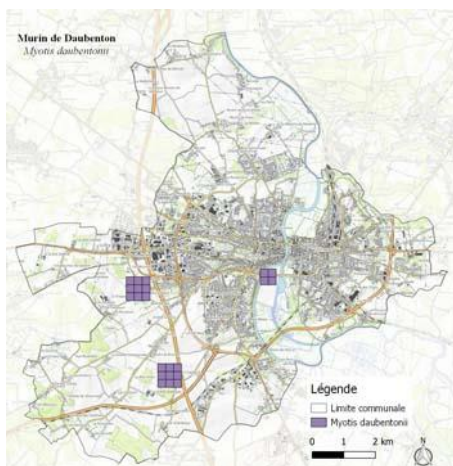


Figure 94 : Cartographie des observations du Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*).

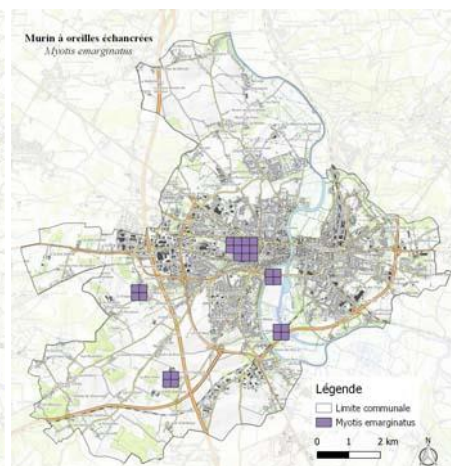


Figure 95 : Cartographie des observations du Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

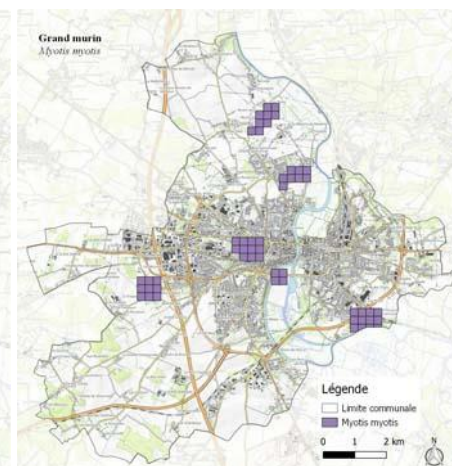


Figure 96 : Cartographie des observations du Grand murin (*Myotis myotis*).

CHIROPTERES

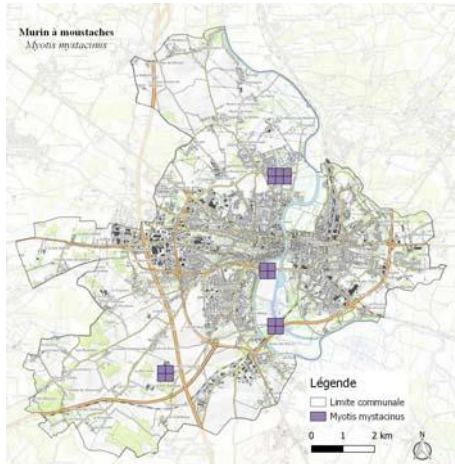


Figure 97: Cartographie des observations du Murin à moustache (*Myotis mystacinus*).

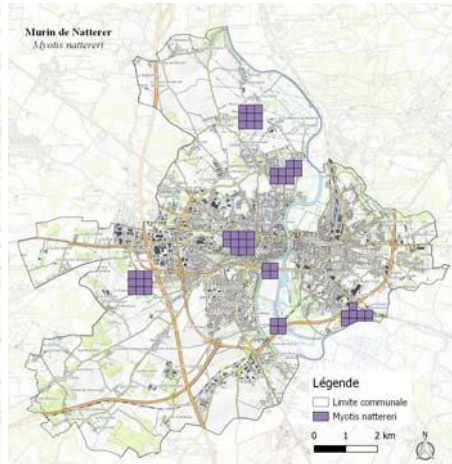


Figure 98: Cartographie des observations du Murin de Natterer (*Myotis nattereri*).

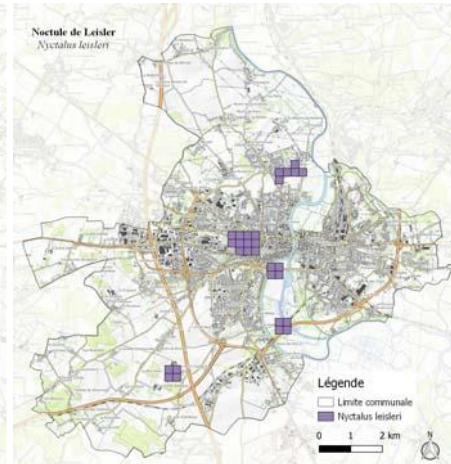


Figure 99: Cartographie des observations de la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*).

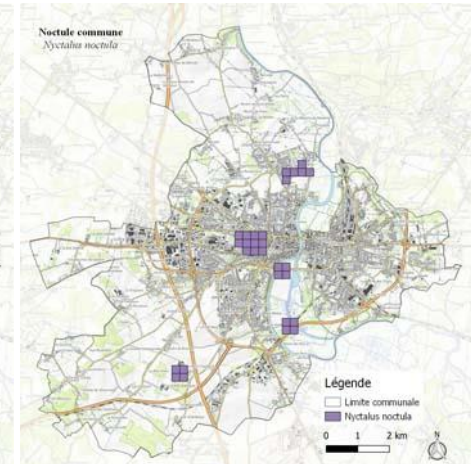


Figure 100: Cartographie des observations de la Noctule commune (*Nyctalus noctula*).

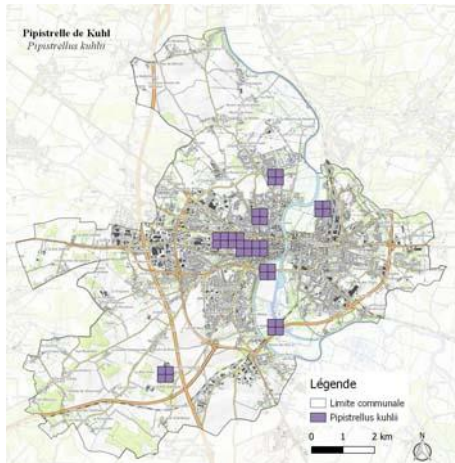


Figure 101: Cartographie des observations de la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*).

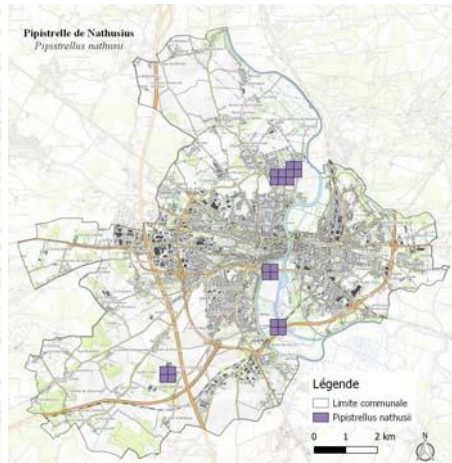


Figure 102: Cartographie des observations de la Pipistrelle de nathusius (*Pipistrellus nathusii*).

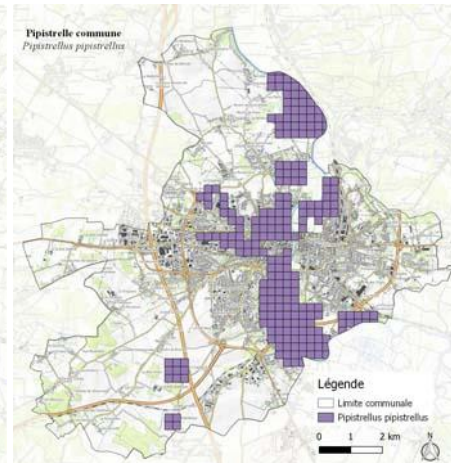


Figure 103: Cartographie des observations de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*).

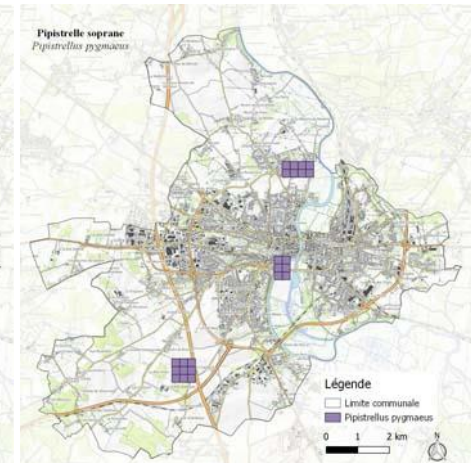


Figure 104: Cartographie des observations de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pygmaeus*).

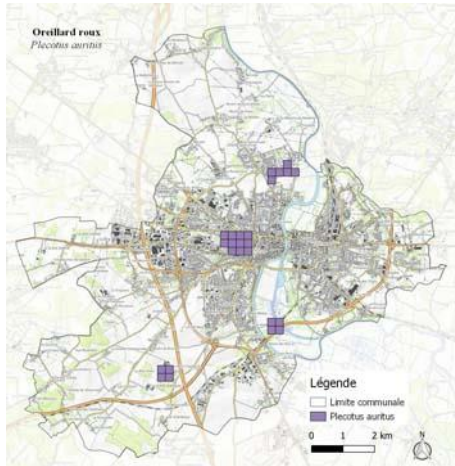


Figure 105: Cartographie des observations d'Oreillard roux (*Plecotus auritus*).

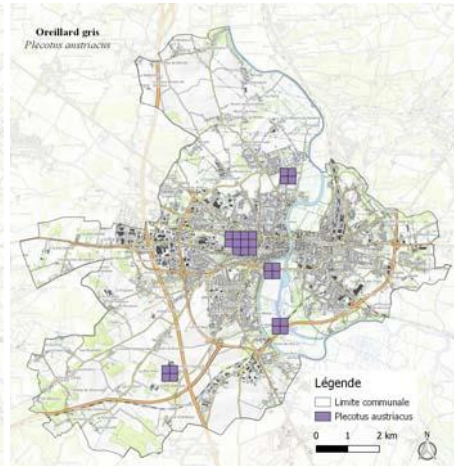


Figure 106: Cartographie des observations d'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*).

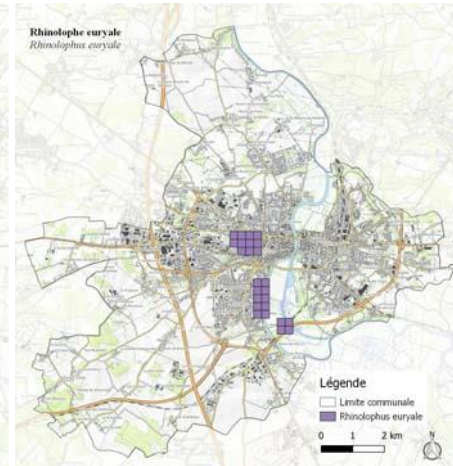


Figure 107: Cartographie des observations de Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*).

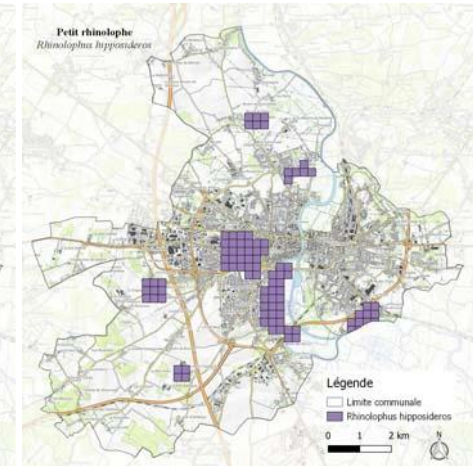


Figure 108: Cartographie des observations du Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

Figure 82 : Liste des espèces de chiroptères présents sur la commune de Saintes. Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert.

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Liste rouge Poitou Charente	Colonne1	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020	Arrêté du 23 Avril 2007
60345	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	LC	VU	NT	Oui	LC	0		Annexe 2		Annexe II		Oui
60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	NT		LC		NT	VU(A2a)(-1)		Annexe 2				Oui
79305	Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	VU		VU	Oui	CR	A2abc	CR	Annexe 2	Annexe 2	Annexe II	Oui	Oui
79299	Myotis alcaethoe Helversen & Heller, 2001	Murin d'Alcaethoe	LC	DD	DD		LC	0		Annexe 2				Oui
79301	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	NT	VU	NT	Oui	NT	pr. B2b(iii)		Annexe 2		Annexe II		Oui
200118	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	LC		LC	Oui	EN	A2abc	EN	Annexe 2	Annexe 2			Oui
60400	Myotis emarginatus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échanquées, Vespertilion à oreilles échanquées												
60418	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	LC	LC	LC	Oui	LC	0		Annexe 2		Annexe II		Oui
60383	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches	LC	LC	LC		LC	0		Annexe 2				Oui
60408	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer	VU		LC		LC	0		Annexe 2				Oui
60461	Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	NT	LC	LC	Oui	NT	pr. B2b(iii)		Annexe 2	Annexe 2			Oui
60468	Nyctalus noctula (Schreber, 1774)	Noctule commune	VU	LC	LC	Oui	VU	B2ab(v)	VU	Annexe 2			Oui	Oui
79303	Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC	LC		NT	VU(A2a)(-1)		Annexe 2	Annexe 2			Oui
60490	Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	NT	LC	LC		NT	pr. B2b(ii)		Annexe 2				Oui
60479	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	NT		LC		NT	VU(A2a)(-1)		Annexe 3				Oui
60489	Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	LC	LC	LC		DD	0		Annexe 2	Annexe 2			Oui
60518	Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux, Oreillard septentrional	LC		LC		LC	0		Annexe 2	Annexe 2			Oui
60527	Plecotus austriacus (J. B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	LC	NT	NT		LC	0		Annexe 2				Oui
60330	Rhinolophus euryale Blasius, 1853	Rhinolophe euryale	LC	VU	NT	Oui	EN	B2ab(iii)	EN	Annexe 2	Annexe 2	Annexe II		Oui
60295	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	LC	NT	LC	Oui	VU	A2abc	VU	Annexe 2	Annexe 2	Annexe II		Oui
60313	Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	LC		LC	Oui	NT	pr. B2b(iii)		Annexe 2	Annexe 2	Annexe II		Oui

CHIROPTERES

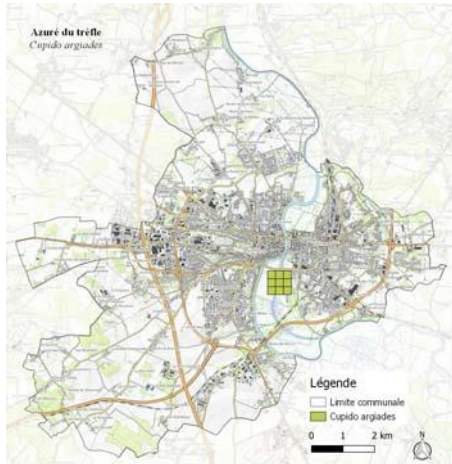


Figure 109 : Cartographie des observations d'Azuré du trèfle (*Cupido argiades*).

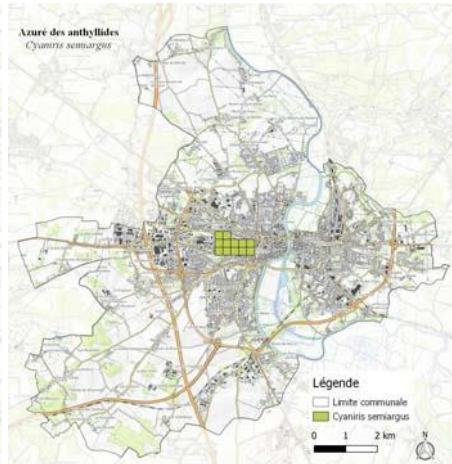


Figure 110 : Cartographie des observations d'Azuré des anthyllides (*Cyaniris semiargus*).

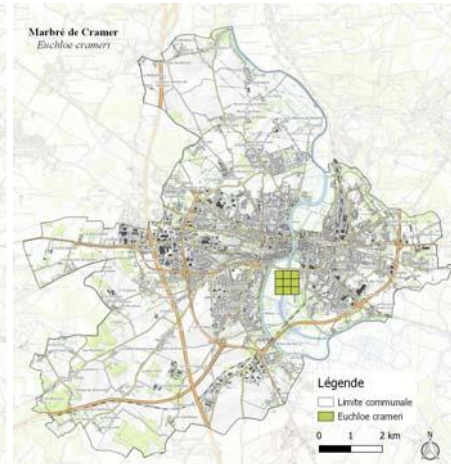


Figure 111 : Cartographie des observations de Marbré de Cramer (*Euchloe crameri*).

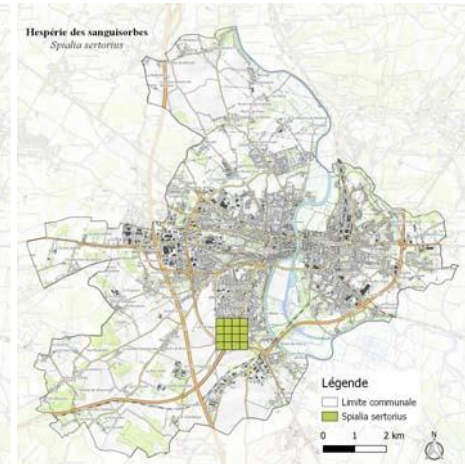


Figure 112 : Cartographie des observations d'Hespérie des sanguisorbes (*Spialia sertorius*).

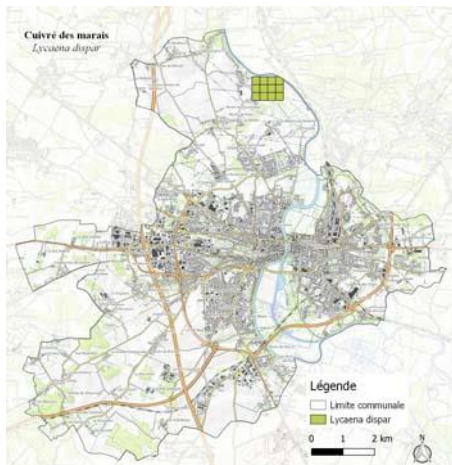


Figure 113 : Cartographie des observations du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*).

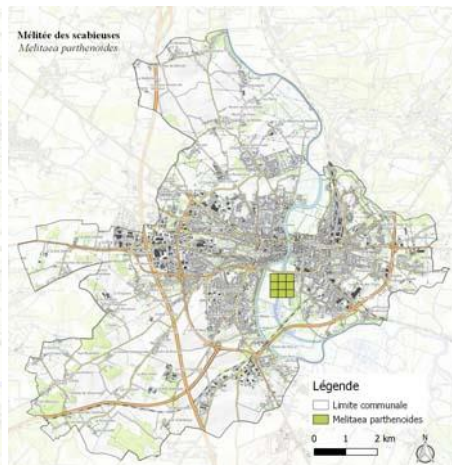


Figure 114 : Cartographie des observations de la Mélitée des scabieuses (*Melitaea parthenoides*).

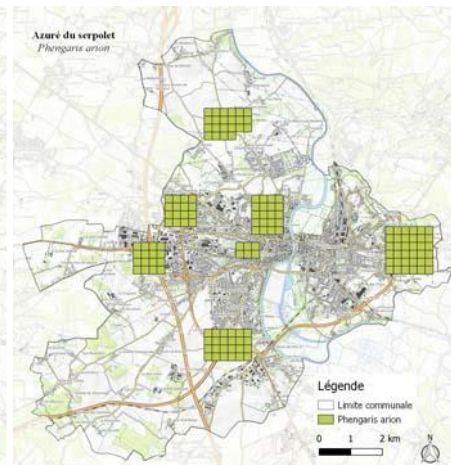


Figure 115 : Cartographie des observations d'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*).

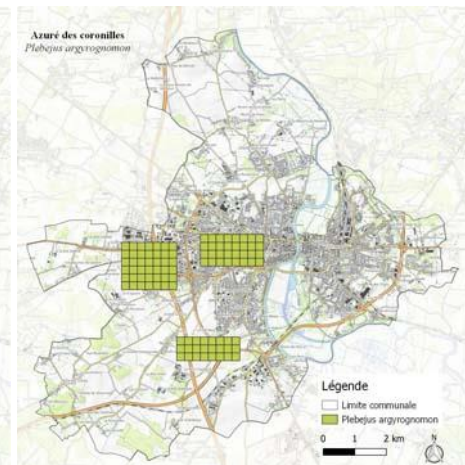


Figure 116 : Cartographie des observations d'Azuré des coronilles (*Plebejus argyrognomon*).

Figure 91 : Liste des espèces de lépidoptères présents sur la commune de Saintes. Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert.

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou-Charente	Colonne1	Liste rouge 17	Colonne3	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF
710533	Aglais ichnusa (Hübner, 1824)	Vanesse de Tyrrhénide (La), Petite tortue corse (La), Tyrrhénide (La)			LC									
608364	Aglais io (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeillet-de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le)	LC	LC				LC	0					
54451	Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	LC	LC				LC	0					
53783	Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant (Le), Petit Mars (Le), Miroitant (Le)	LC	LC				LC	0					
54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Aubépine (La)	LC	LC				LC	0					
53724	Araschnia levana (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La), Jaspé (Le)	LC	LC				LC	0					
53878	Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (Le)	LC	LC				LC	0					
521494	Aridia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-coraïl (Le), Argus brun (L')	LC	LC				LC	0					
219818	Boloria dia (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)	LC	LC				LC	0					
219796	Cacyreus marshalli Butler, 1898	Brun du pélargonium (Le), Argus des Pélargoniums (L')	NA		LC		oui	NA	a					
54307	Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')	LC	LC				LC	0					
53291	Carcharodus alceae (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L'), Hespérie de la Passe-Rose (L'), Grisette (La)	LC	LC				LC	0					
54052	Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L')	LC	LC				LC	0					
53661	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)	Céphale (Le), Arcanie (L')	LC	LC				LC	0					
53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamp	LC	LC				LC	0					
219826	Colias alfacariensis Ribbe, 1905	Fluoré (Le)	LC	LC				LC	0					
641941	Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	LC					LC	0					
219794	Cupido alcatas (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frère (L')	LC	LC				LC	0					
219793	Cupido argiades (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle (L'), Petit Porte-Queue (Le), Argus mini-queue (L'), M	LC	LC				NT	pr.B2b(iii)					
54213	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L'), Demi-Argus (Le), Argus violet (L')	LC	LC				NT	pr.B2b(iii)					
53307	Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)	LC	LC				LC	0					
54433	Euchloe crameri Butler, 1869	Piéride des Biscutelles (La)	LC	LC				NT	pr.B2b(iii)					
54417	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)	LC	LC				LC	0					
54475	Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	LC	LC				LC	0					
53908	Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le), Latonia (Le), Lathone (Le)	LC	LC				LC	0					
54021	Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L'), Argus porte-queue (L'), Porte-Queue bleu s	LC	LC				LC	0					
53604	Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le)	LC	LC				LC	0					
54376	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier (La), Piéride de la Moutarde (La), Blanc-de-lait (Le)	LC	LC				LC	0					
53770	Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)	LC	LC				LC	0					
53767	Limenitis reducta Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le), Camille (Le)	LC	LC				LC	0					
53979	Lycæna dispar (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), A	LC	LC		Oui	VU	B2ab(ii,iii)	VU	B2ab(ii,iii)	Annexe 2		Annexe II	
53973	Lycæna phlaeas (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)	LC	LC				LC	0					
219751	Lycæna tityrus (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)	LC	LC				LC	0					
54271	Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycèn	LC	LC				LC	0					
53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtill (Le), Myrtile (Le), Jurtine (La), Janire (La)	LC	LC				LC	0					
53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Echiquier (L'), Echiquier commun (L'), Arge galathé	LC	LC				LC	0					
219811	Melitæa aurelia Nickerl, 1850	Mélictée des Digitales (La), Damier Aurélie (Le)	VU	NT										
53817	Melitæa cinxia (Linnaeus, 1758)	Mélictée du Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damier du Plant	LC	LC				LC	0					
53794	Melitæa didyma (Esper, 1778)	Mélictée orangée (La), Damier orangé (Le), Diane (La)	LC	LC				LC	0					
53811	Melitæa phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélictée des Centaurées (La), Grand Damier (Le)	LC	LC				LC	0					
53727	Nymphalis polychloros (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La), Vanesse de l'Orme (La), Grand-Renard (Le), Do	LC	LC				LC	0					
219740	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)	LC	LC				LC	0					
54468	Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)	LC	LC				LC	0					
53595	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Egérie (L')	LC	LC				LC	0					
631133	Phengaris arion (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L	LC	EN		Oui	NT	pr.B2b(iii)			Annexe 2		Annexe IV	
54342	Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piéride du Chou (La), Grande Piéride du Chou (La), Papillon du Chou	LC	LC				LC	0					
219833	Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)	LC	LC				LC	0					

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Colonne1	Liste rouge 17	Colonne3	Convention de Beme	Convention de Bonn	DHFF
219831	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du C	LC	LC				LC	0					
54170	<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträtsser, 1779)	Azuré des Coronilles (L'), Azuré porte-arceaux (L'), Argus fléché (L')	LC	LC		Oui		NT	pr.B2b(iii)					
53759	<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vane	LC	LC				LC	0					
54279	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L')	LC	LC				LC	0					
53236	<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L'), Armoricaïn (L')	LC	LC				LC	0					
53221	<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de lâ€™Ormière (L'), Hespérie de la Mauve (L'), Hespérie de	LC	LC				DD	0					
608405	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)	LC					LC	0					
53269	<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L'), Sao (La), Roussâtre (Le), Tacheté (Le)	LC	LC				NT	pr.B2b(iii)					
53320	<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent (L'), Hespérie Actéon (L'), Actéon (L')	LC	NT				LC	0					
219741	<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L'), Hespérie européenne (au Canada) (L'), Lign	LC	LC				LC	0					
219742	<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L'), Thaumás (Le), Bande noire (La)	LC	LC				LC	0					
53741	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante	LC	LC	LC			LC	0					
53747	<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichau	LC	LC	LC			LC	0					

LEPIDOPTERES

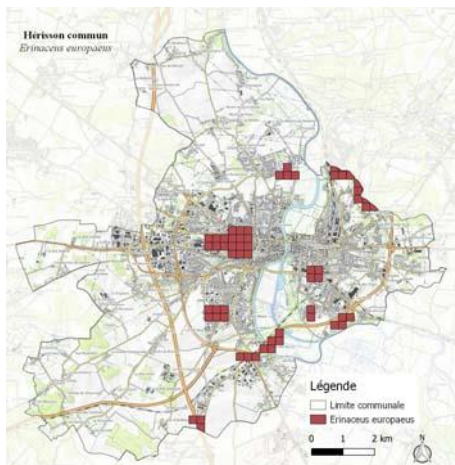


Figure 117 : Cartographie des observations de Hérison commun (*Erinaceus europaeus*).

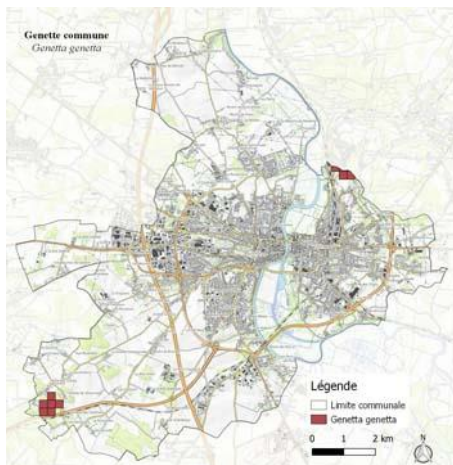


Figure 118 : Cartographie des observations de Genette commune (*Genetta genetta*).

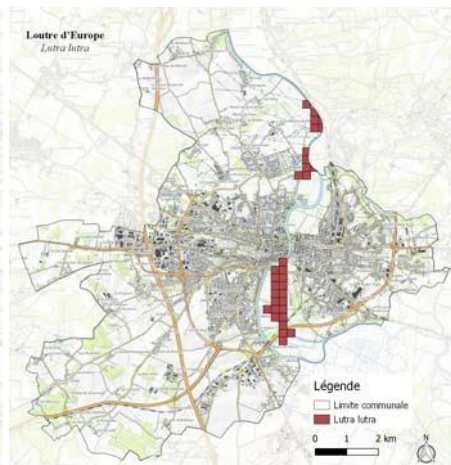


Figure 119 : Cartographie des observations de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

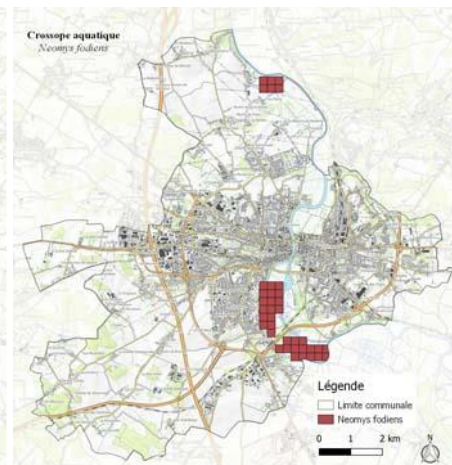


Figure 120 : Cartographie des observations de Crossope aquatique (*Neomys fodiens*).

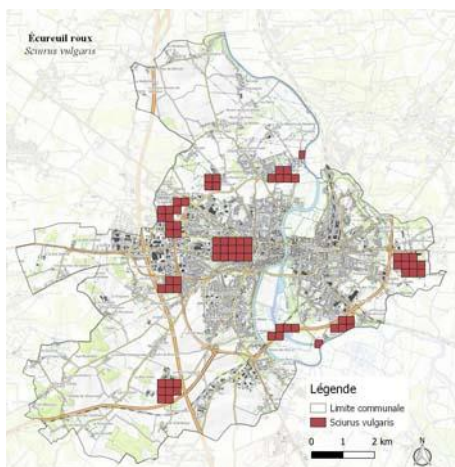


Figure 121 : Cartographie des observations d'Ecreuil roux (*Sciurus vulgaris*).

Figure 97 : Liste des espèces de mammifères présents sur la commune de Saintes. Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert.

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 23 Avril 2007
61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Che	LC	LC	LC			LC		Annexe 3			
60015	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	LC	LC	LC			LC		Annexe 3			Oui
60595	<i>Felis catus</i> Linnaeus, 1758	Chat domestique, Chat haret											
60831	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	LC	LC	LC			LC		Annexe 3		Annexe V	Oui
61678	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	LC	LC	LC			LC		Annexe 3			
60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	LC	NT	NT	Oui		LC		Annexe 2		Annexe II	Oui
60674	<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine	LC	LC	LC			LC		Annexe 3			
60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen, Blaireau	LC	LC	LC			LC		Annexe 3			
60704	<i>Mustela lutreola</i> (Linnaeus, 1761)	Vison d'Europe, Vison, Petite loutre, Putois d'eau	CR	CR	CR	Oui		CR	CR	Annexe 2		Annexe II	Oui
60716	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Belette d'Europe, Belette	LC	LC	LC			VU	VU	Annexe 3			
60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Putois, Furet	NT	LC	LC			VU	VU	Annexe 3		Annexe V	
61667	<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin	NA		LC		oui	NA					
61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	NT	NT	EN			NT					
61153	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Ecureuil roux	LC	LC	LC			LC		Annexe 3			Oui
60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	LC	LC	LC			LC					
60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux, Renard, Goupil	LC	LC	LC			LC					

MAMMIFERES

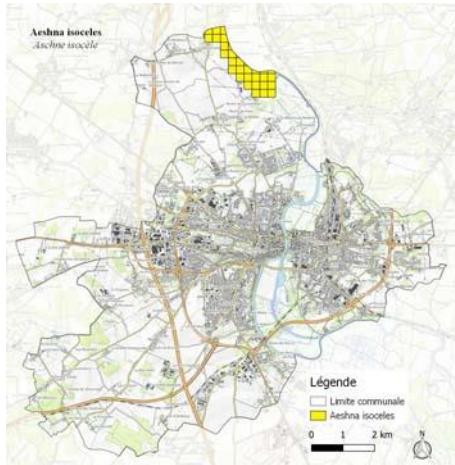


Figure 122: Cartographie des observations d'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*).

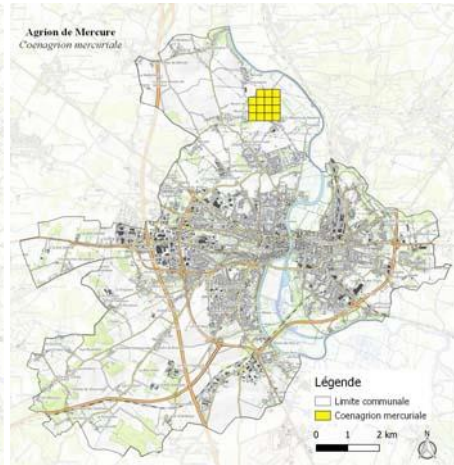


Figure 123: Cartographie des observations d'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*).

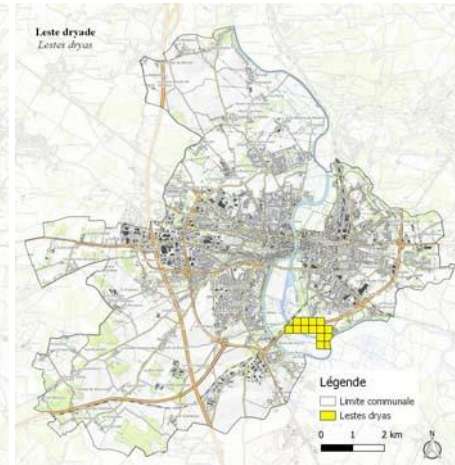


Figure 124: Cartographie des observations de Leste dryade (*Lestes dryas*).

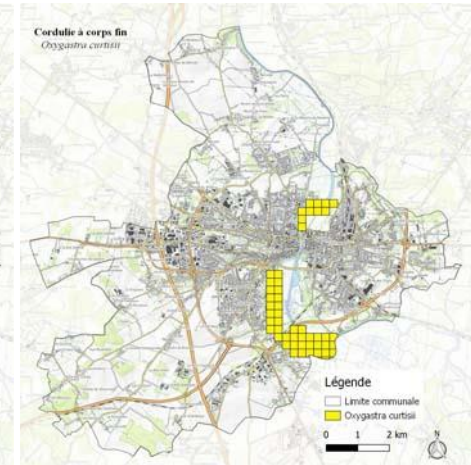


Figure 125: Cartographie des observations de Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*).

Figure 102 : Liste des espèces d'odonates présents sur la commune de Saintes. Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert.

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces Introduites envahissante	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF
65456	Aeshna affinis Vander Linden, 1820	Aeschna affine	LC	LC	LC			NT				
65440	Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)	Aeschna bleue (L')	LC	LC	LC			LC				
199909	Aeshna isoceles (O.F. Müller, 1767)	Aeschna isocèle	LC	LC	LC	Oui		EN	EN			
65451	Aeshna mixta Latreille, 1805	Aeschna mixte	LC	LC	LC	Oui		NT				
65473	Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur (L')	LC	LC	LC			LC				
65477	Anax parthenope (Selys, 1839)	Anax napolitain (L')	LC	LC	LC			LC				
65412	Boyeria irene (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschna paisible (L')	LC	LC	LC			NT				
65415	Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)	Aeschna printanière (L')	LC	LC	LC	Oui		NT				
65076	Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal	LC	LC	LC	Oui		NT				
653281	Calopteryx splendens (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	LC	LC	LC			LC				
65080	Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	LC	LC	LC			LC				
653286	Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)	Agrion délicat	LC	LC	LC			NT				
65219	Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)	Leste vert	LC	LC	LC			LC				
65133	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	LC	NT	NT	Oui		NT		Annexe 2		Annexe II
65141	Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	LC	LC	LC			LC				
65131	Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)	Agrion mignon (L')	LC	LC	LC			NT				
199694	Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé (Le)	LC	LC	LC			NT				
65376	Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée (La)	LC	LC	LC	Oui		NT				
65300	Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)	LC	LC	LC			LC				
65155	Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	LC	LC	LC			LC				
645873	Erythromma lindenii (Selys, 1840)	Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden	LC	LC	LC			LC				
65165	Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)	Naïade au corps vert (La)	LC	LC	LC			LC				
65231	Gomphus graslinii Rambur, 1842	Gomphe de Graslin (Le), Gomphe à cercoïdes fourchus (Le)	LC	NT	NT	Oui		NT		Annexe 2		Annexe II
65227	Gomphus pulchellus Selys, 1840	Gomphe joli (Le)	LC	LC	LC			LC				
653291	Gomphus simillimus Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	LC	NT	LC			NT				
65225	Gomphus vulgatissimus (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	LC	LC	LC			LC				
65467	Hemianax ephippiger (Burmeister, 1839)	Anax porte-selle (L')			LC							
65109	Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC	LC	LC			LC				
65115	Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)	Agrion nain (L')	LC	LC	LC			LC				
65199	Lestes barbarus (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	LC	LC	LC			LC				
65214	Lestes dryas Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryade	LC	LC	LC	Oui		EN	EN			
65202	Lestes virens (Charpentier, 1825)	Leste verdoyant	LC	LC	LC	Oui		NT				
65262	Libellula depressa Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	LC	LC	LC			LC				
65265	Libellula fulva O.F. Müller, 1764	Libellule fauve (La)	LC	LC	LC	Oui		NT				
65271	Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée (La), Libellule à quatre taches (La)	LC	LC	LC			NT				
65249	Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps (Le), Gomphe à pinces (Le)	LC		LC			LC				
65254	Onychogomphus uncatus (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets (Le)	LC	LC	LC			LC				
65282	Orthetrum albistylum (Selys, 1848)	Orthétrum à stylets blancs (L')	LC	LC	LC			LC				
65290	Orthetrum brunneum (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')	LC	LC	LC			NT				
65278	Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')	LC	LC	LC			LC				
65284	Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuisant (L')	LC	LC	LC			NT				
65381	Oxygastra curtisii (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	LC	NT	LC	Oui		NT		Annexe 2		Annexe II

ODONATES

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF
65179	Platycnemis acutipennis Selys, 1841	Agrion orangé	LC	LC	LC			LC				
65182	Platycnemis latipes Rambur, 1842	Agrion blanchâtre	LC	LC	LC			NT				
65184	Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre	LC	LC	LC			LC				
65101	Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	LC	LC	LC			LC				
65393	Somatochlora metallica (Vander Linden, 1825)	Cordulie métallique (La)	LC	LC	LC	Oui		NT				
65192	Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)	Leste brun	LC	LC	LC			LC				
65335	Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)	LC	LC	LC			LC				
65339	Sympetrum meridionale (Selys, 1841)	Sympétrum méridional (Le)	LC	LC	LC			LC				
65322	Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le), Sympétrum rouge sang (Le)	LC	LC	LC			LC				
65344	Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)	LC	LC	LC			LC				
199692	Trithemis annulata (Palisot de Beauvois, 1807)	Trithémis annelé (Le)	LC	LC	LC							

ODONATES

ORTHOPTERES

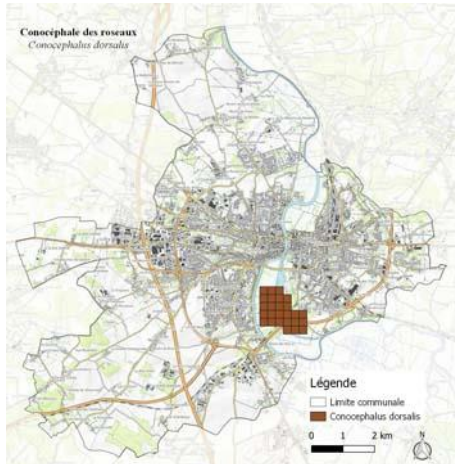


Figure 126: Cartographie des observations de Conocephale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*).

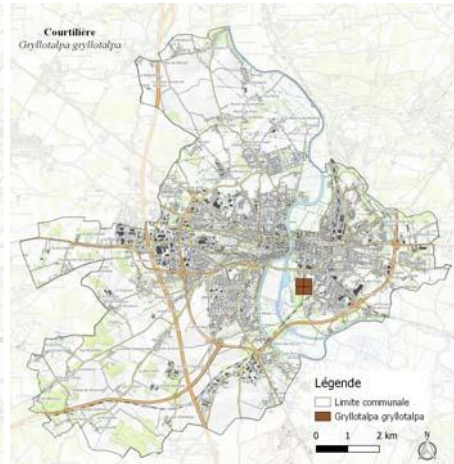


Figure 127: Cartographie des observations de la Courtilière (*Gryllotalpa gryllotalpa*).

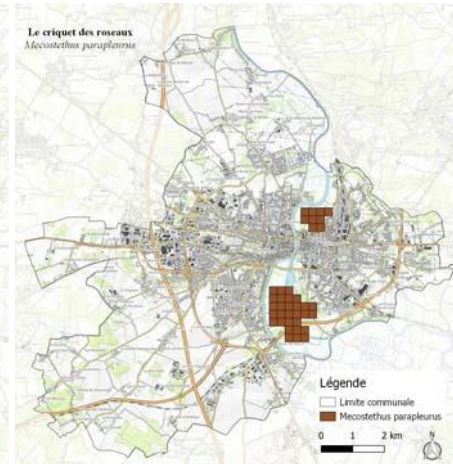


Figure 128: Cartographie des observations du Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*).

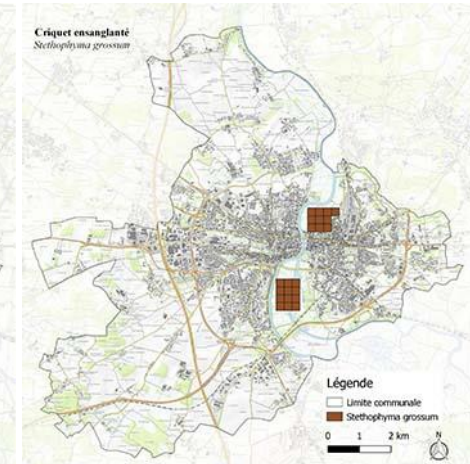


Figure 129: Cartographie des observations du Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*).

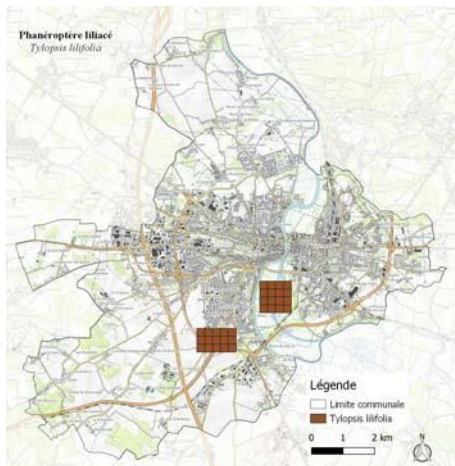


Figure 130: Cartographie des observations du Phanéroptère liliacé (*Tylopsis lilifolia*).

Figure 108 : Liste des espèces d'orthoptères présents sur la commune de Saintes. Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert.

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Département	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17
66215	Aiolopus strepens (Latreille, 1804)	OEdipode automnale, Criquet farouche		LC					LC	
66157	Chorthippus albomarginatus (De Geer, 1773)	Criquet marginé		LC						
66160	Chorthippus dorsatus dorsatus (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine							LC	
66078	Chrysochraon dispar dispar (Germar, 1834)	Criquet des clairières							NT	
65878	Conocephalus dorsalis (Latreille, 1804)	Conocéphale des Roseaux		LC		Oui	16,17,79,86		EN	EN
65877	Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré, Xiphidion Brun		LC					LC	
65894	Cyrtaspis scutata (Charpentier, 1825)	Méconème scutigère, Sauterelle à carapace		LC					LC	
240287	Euchorthippus elegantulus Zeuner, 1940			LC	LC				LC	
227817	Eumodicogryllus bordigalensis (Latreille, 1804)	Grillon bordelais, Grillon d'été		LC	LC					
913804	Gomphocerippus biguttulus (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux, Oedipode bimouchetée								
971792	Gomphocerippus brunneus brunneus (Thunberg, 1789)	Criquet duettiste								
65899	Gryllotalpa gryllotalpa (Linnaeus, 1758)	Courtillière commune, Courtillière, Taupe-Grillon, Perce-chaussure		LC		Oui	16,17,79,86		NT	
65910	Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cricri, Gré		LC					LC	
65636	Leptophyes punctatissima (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste trèspon		LC	LC				LC	
65891	Meconema meridionale A. Costa, 1860	Méconème fragile		LC	LC				LC	
65889	Meconema thalassinum (De Geer, 1773)	Méconème tambourinaire, Méconème varié, Sauterelle des c		LC	LC				LC	
240286	Mecostethus parapleurus (Hagenbach, 1822)	Criquet des Roseaux, Parapleure alliacé		LC		Oui	79,86			
65932	Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)	Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némobie		LC						
65944	Oecanthus pellucens (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Va		LC						
66194	Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet		LC						
66088	Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène		LC					LC	
66224	Paracnema tricolor bisignata (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore				Oui	16,17,79,86		NT	
199958	Pezotettix giornae (Rossi, 1794)	Criquet pansu		LC					LC	
65614	Phaneroptera nana Fieber, 1853	Phanéroptère méridional		LC	LC				LC	
65740	Pholidoptera griseoptera (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée, Ptérolépe aptère		LC					LC	
65697	Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre, Dectique gris		LC						
837869	Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures, Oedipode parallèle		LC						
65934	Pteronemobius heydenii (Fischer, 1853)	Grillon des marais		LC						
65935	Pteronemobius lineolatus (Brullé, 1835)	Grillon des torrents		LC	LC				LC	
593263	Roeseliana roeselii (Hagenbach, 1822)			LC					LC	
65882	Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire		LC						
65487	Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté, Oedipode ensanglantée		LC		Oui	16,17,79,86		NT	
837838	Tessellana tessellata (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée, Dectique marqueté		LC						
66030	Tetrix ceperoi (Bolà-var, 1887)	Tétrix des vasières		LC						
65774	Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigon		LC					LC	
65618	Tylopsis liliifolia (Fabricius, 1793)	Phanéroptère liliacé, Phi.Inéoptère feuille-de-lys, Sauterelle		LC		Oui	79,86		NT	
65677	Uromenus rugosicollis (Audinet-Serville, 1838)	Ephippigère carénée		LC	LC				LC	

ORTHOPTERES

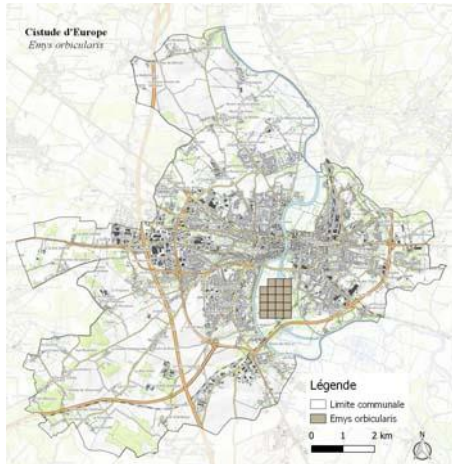


Figure 131: Cartographie des observations de Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*).

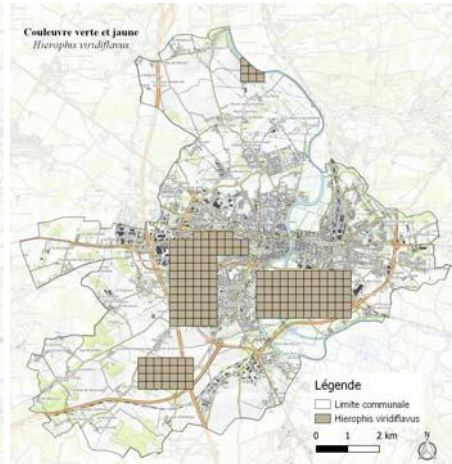


Figure 132: Cartographie des observations de Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*).

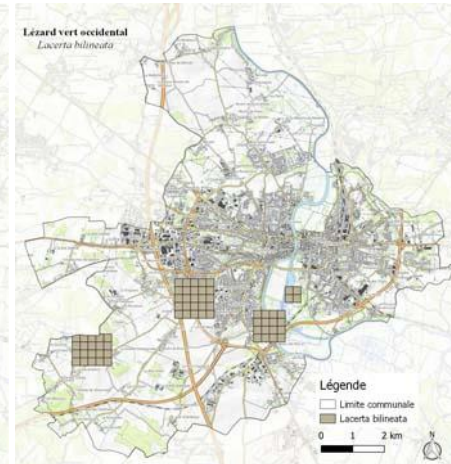


Figure 133: Cartographie des observations du Léopard vert occidental (*Lacerta bilineata*).

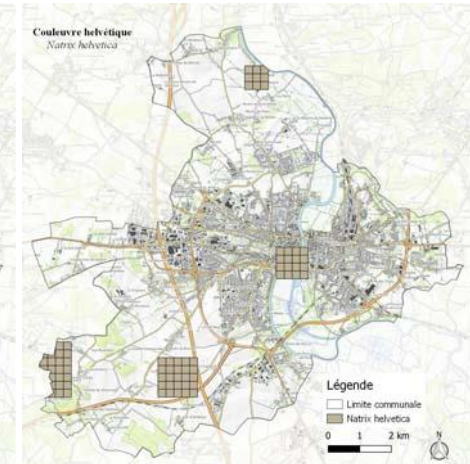


Figure 134: Cartographie des observations de la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*).

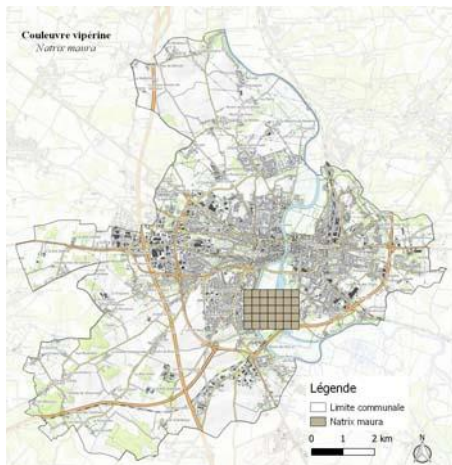


Figure 135: Cartographie des observations de la Couleuvre viperine (*Natrix maura*).

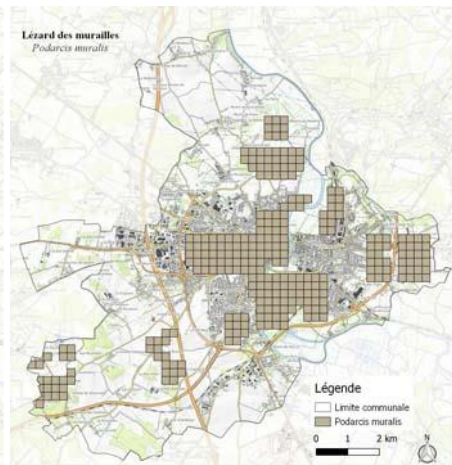


Figure 136: Cartographie des observations du Léopard des murailles (*Podarcis muralis*).

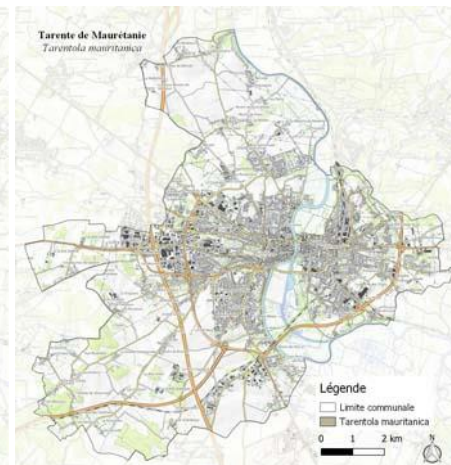


Figure 137: Cartographie des observations de Tarente de maurétanie (*Tarentola mauritanica*).

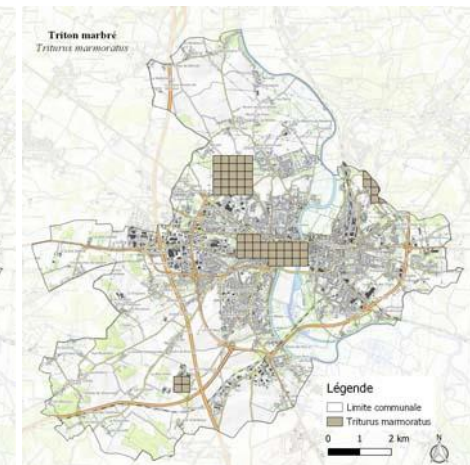


Figure 138: Cartographie des observations de Triton marbré (*Triturus marmoratus*).

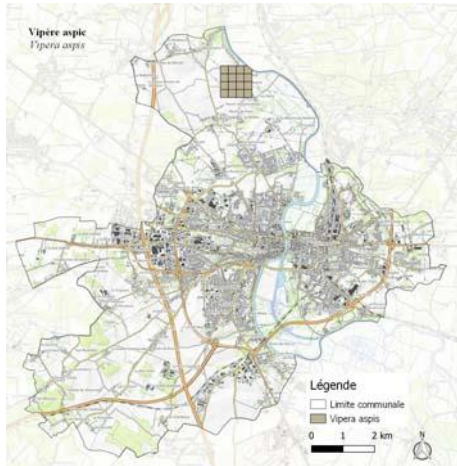


Figure 139 : Cartographie des observations de Vipère aspic (*Vipera aspis*).

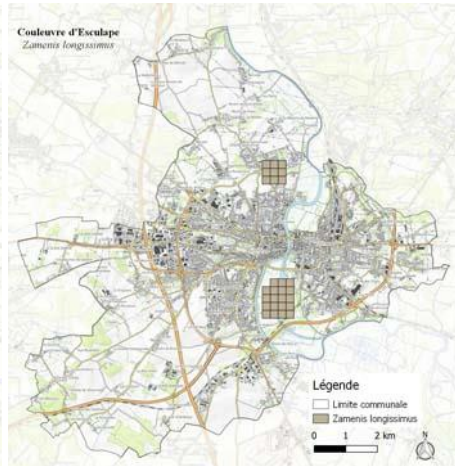


Figure 140 : Cartographie des observations de Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*).

Figure 116 : Liste des espèces de reptiles présents sur la commune de Saintes. Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert.

cdRef	nomScientifique	nomVern	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Département	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 08 Janvier 2021
77381	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe (La)	LC	NT		Oui	16,17,79,86		NT		Annexe 2	Annexe II	Oui	
77949	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune (La)	LC	LC	LC				LC		Annexe 2	Annexe IV	Oui	
77619	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le), Lézard vert occidental	LC	LC	LC				LC		Annexe 2	Annexe IV	Oui	
851674	<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique, Couleuvre à collier	LC								Annexe 3		Oui	
78048	<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine (La)	NT	LC	LC				VU	VU	Annexe 3		Oui	
77756	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	LC	LC	LC				LC		Annexe 2	Annexe IV	Oui	
77570	<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie (La)	LC	LC	LC				NA		Annexe 3		Oui	
77424	<i>Trachemys scripta</i> (Thunberg in Schoepff, 1792)	Trachémyde écrite, Tortue de Floride	NA		LC			oui	NA		Annexe 3			
78130	<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	LC	LC	LC	Oui	16,17,79,86		VU	VU	Annexe 3		Oui	
444446	<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	LC	LC	LC				NT		Annexe 2	Annexe IV	Oui	

REPTILES

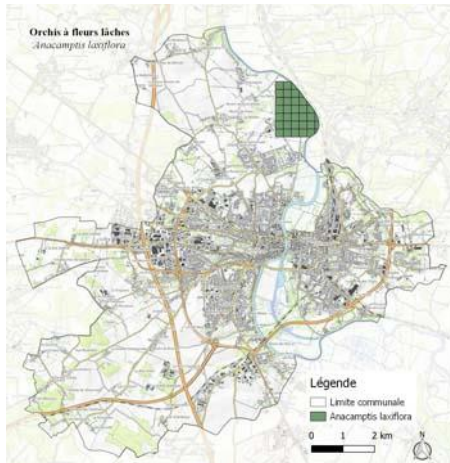


Figure 141: Cartographie des observations d'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*).

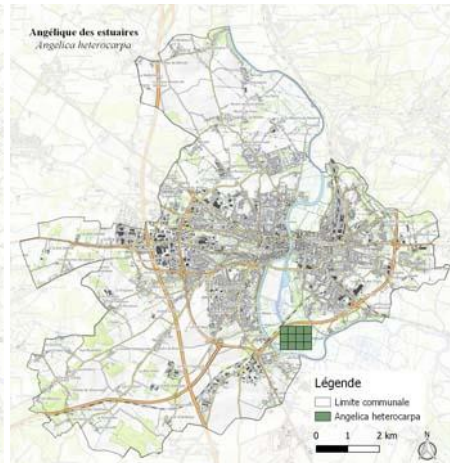


Figure 142: Cartographie des observations d'Angélique des estuaires (*Angelica heterocarpa*).

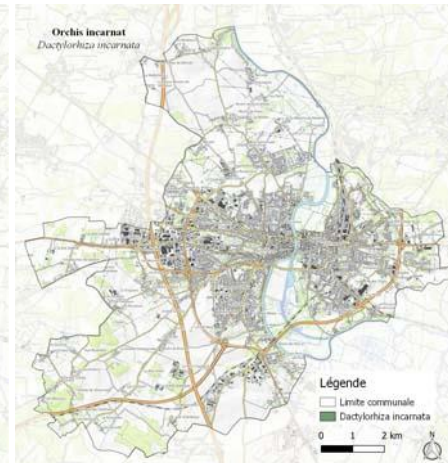


Figure 143: Cartographie des observations d'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*).

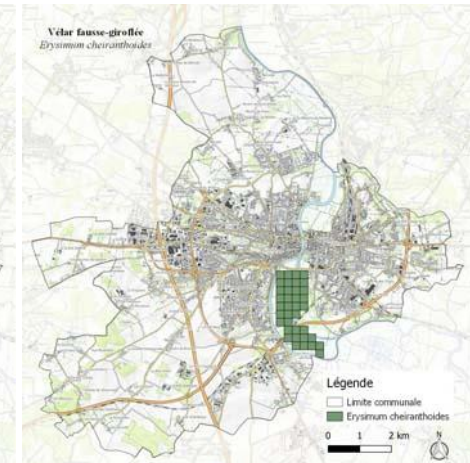


Figure 144: Cartographie des observations de Vêlar fausse-girolée (*Erysimum cheiranthoides*).

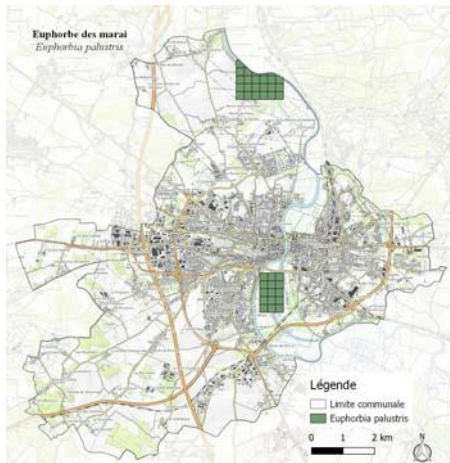


Figure 145: Cartographie des observations d'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*).

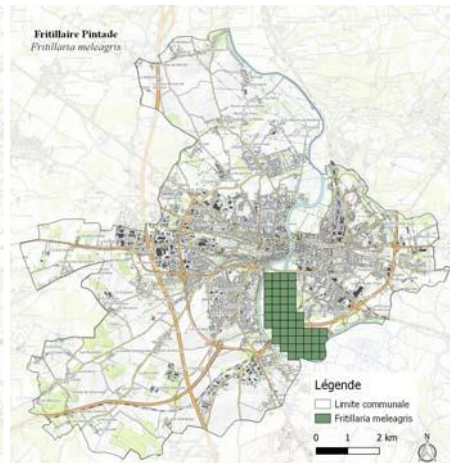


Figure 146: Cartographie des observations de Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*).

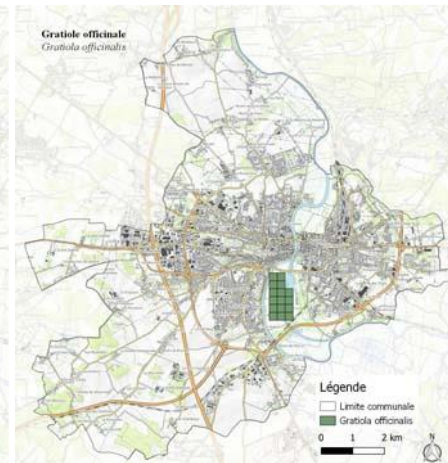


Figure 147: Cartographie des observations de Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*).

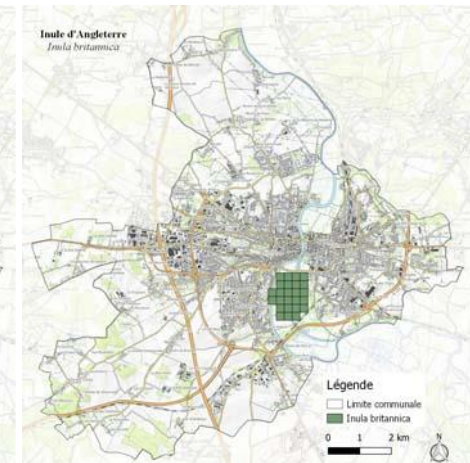


Figure 148: Cartographie des observations d'Inule d'Angleterre (*Inula britannica*).

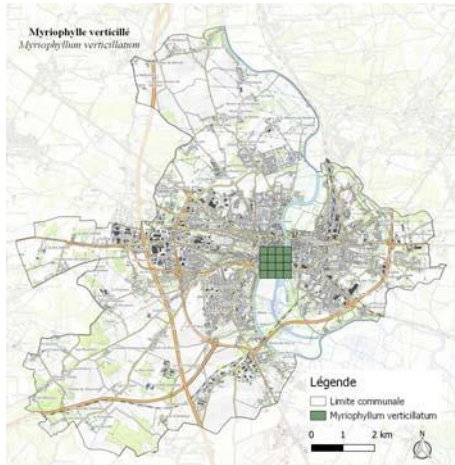


Figure 149 : Cartographie des observations de Myriophylle verticillé (*Myriophyllum verticillatum*).

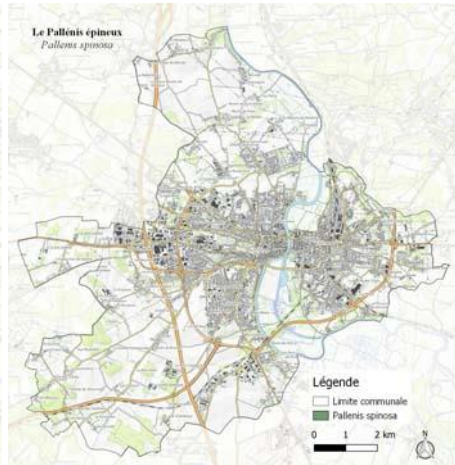


Figure 150 : Cartographie des observations de Pallenis épineux (*Pallenis spinosa*).

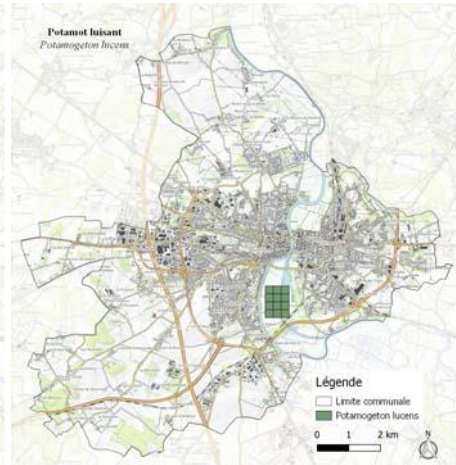


Figure 151 : Cartographie des observations de Potamot luisant (*Potamogeton lucens*).

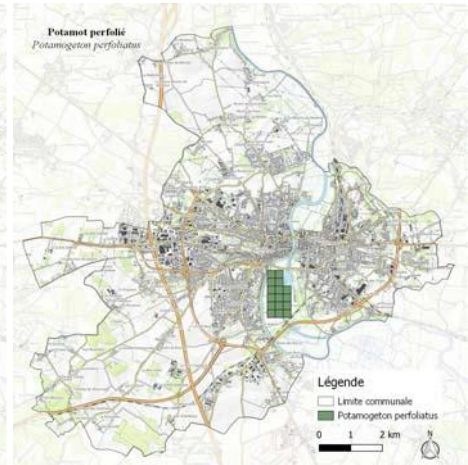


Figure 152 : Cartographie des observations de Potamot perfolié (*Potamogeton perfoliatus*).

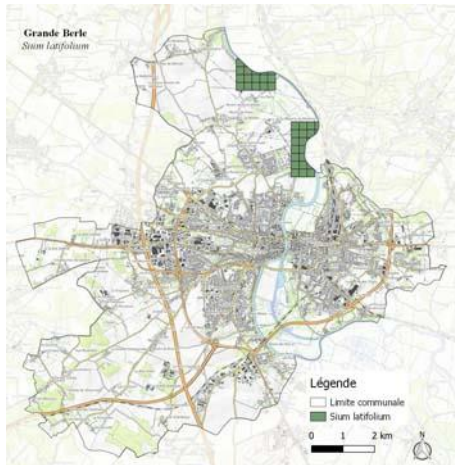


Figure 153 : Cartographie des observations de Grande Berle (*Sium latifolium*).

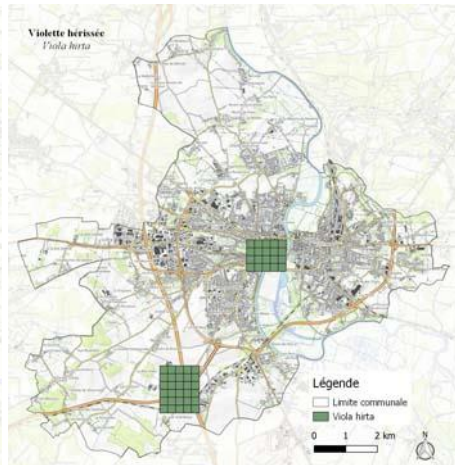


Figure 154 : Cartographie des observations de Violette hérissée (*Viola hirta*).

Figure 130 : Liste des espèces de flore présentes sur la commune de Saintes. Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert.

cdref	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces Introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020
80086	<i>Acorus calamus</i> L., 1753	Acore odorant	Angiospermes	Acorales	NA		LC								
85486	<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	Baldellie fausse Renoncule, Fluteau fausse renoncule	Angiospermes	Alismatales	LC	NT	NT			LC					
87136	<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC			LC					
95823	<i>Egeria densa</i> Planch., 1849	Egérie dense, Elodée dense	Angiospermes	Alismatales	NA				oui						
95983	<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	Elodée de Nuttall, Elodée à feuilles étroites	Angiospermes	Alismatales	NA		LC		oui						
84110	<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau, Arum dâ€™Italie	Angiospermes	Alismatales	LC					LC					
105423	<i>Lemna aquinoctialis</i> Welw., 1859	Lentille d'eau équatoriale	Angiospermes	Alismatales			LC								
105433	<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau menue, Lenticule minuscule, Lentille d'eau minuscule	Angiospermes	Alismatales	NA		LC		oui						
109213	<i>Najas marina</i> L., 1753	Naiade marine, Naiade majeure, Grande naiade	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC	Oui		LC					
81263	<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796	Plantain-d'eau à feuilles lancéolées, Alisme lancéolé, Plantain-d'eau à	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC			LC					
81272	<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Plantain-d'eau commun, Grand plantain-d'eau, Alisme plantain-dâ€™e	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC			LC					
115237	<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré, Potamot des tourbières alcalines, Potamot rougeâtre	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC	Oui		VU	VU				
115233	<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber, 1838	Potamot de Berchtold	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC			LC					
115270	<i>Potamogeton lucens</i> L., 1753	Potamot luisant, Potamot brillant	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC			VU	VU				
115280	<i>Potamogeton natans</i> L., 1753	Potamot nageant	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC			LC					
115296	<i>Potamogeton perfoliatus</i> L., 1753	Potamot perfolié, Potamot à feuilles perfoliées	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC	Oui		NT					
119860	<i>Sagittaria sagittifolia</i> L., 1753	Sagittaire à feuilles en flèche, Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC			NT					
124707	<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid., 1839	Spirodèle à racines nombreuses, Spirodèle à plusieurs racines, Lentill	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC			LC					
717574	<i>Stuckenia pectinata</i> (L.) Börner, 1912	Stuckénie pectinée, Potamot pectiné, Stuckénie de Suisse, Potamot de	Angiospermes	Alismatales	LC	LC	LC			LC					
109898	<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	Oenanthe à feuilles de silaüs, Oenanthe intermédiaire	Angiospermes	Apiales	LC		LC			LC					
109881	<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	Oenanthe de Lachenal	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
109869	<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	Oenanthe fistuleuse	Angiospermes	Apiales	LC	LC	LC			LC					
101221	<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 18	Ache nodiflore, Ache noueuse, Ache faux cresson, Ache à fleurs nodal	Angiospermes	Apiales	LC		LC			LC					
82130	<i>Ammi majus</i> L., 1753	Ammi élevé, Grand ammi	Angiospermes	Apiales	LC	LC				LC					
189167	<i>Angelica</i> L., 1753	Angélique	Angiospermes	Apiales											
82715	<i>Angelica heterocarpa</i> J.Lloyd, 1859	Angélique à fruits variés, Angélique à fruits variables	Angiospermes	Apiales	LC	LC	LC	Oui		NT		Annexe I		Annexe II	
82738	<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sylvestre, Angélique sauvage, Impératoire sauvage	Angiospermes	Apiales	LC		LC			LC					
82952	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Anthriscus sylvestre, Cerfeuil des bois, Persil des bois	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
101300	<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce sphondyle, Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
85798	<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	Berle dressée, Petite berle, Berle à feuilles étroites, Cresson sauvage	Angiospermes	Apiales	LC	LC	LC			LC					
94503	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte	Angiospermes	Apiales	LC	LC				LC					
133731	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
90356	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil envirant, Cerfeuil penché, Chérophylle penché, Couquet	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
80322	<i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753	Egopode podagraire, Podagraire, Herbe aux goutteux, Fausse angéliqu	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
97956	<i>Falcaria vulgaris</i> Bernh., 1800	Falcaire commune, Falcaire de Rivinus, Falcaire des champs	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
98756	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun, Lani, Anis doux, Fenouil	Angiospermes	Apiales	LC	LC									
103129	<i>Hydrocotyle bonariensis</i> Lam., 1789	Hydrocotyle de Buenos Aires	Angiospermes	Apiales	NA		LC								
100787	<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean, Lierre commun	Angiospermes	Apiales	LC	LC				LC					
124003	<i>Smyrniolus satrum</i> L., 1753	Maceron cultivé, Maceron, Gros persil	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
111297	<i>Orlaya grandiflora</i> (L.) Hoffm., 1814	Orlaya à grandes fleurs, Caucaüs à grandes fleurs, Caucaüs à grande	Angiospermes	Apiales	LC					RE					
138626	<i>Pastinaca sativa</i> subsp. <i>urens</i> (Req. ex Godr.)	Panais brulant	Angiospermes	Apiales	LC					DD					
112550	<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé, Pastinacrier	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
97141	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre, Chardon Roland	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
120772	<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanide d'Europe, Herbe aux chènes	Angiospermes	Apiales	LC	LC				LC					
123367	<i>Silaüs silaüs</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés, Cumin des prés, Silaüs jaunâtre	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
123773	<i>Sison amomum</i> L., 1753	Sison amome, Sison, Sison aromatique	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
123785	<i>Sison segetum</i> L., 1753	Sison des moissons, Berle des blés, Persil des moissons	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
123960	<i>Sium latifolium</i> L., 1753	Sium à feuilles larges, Sium à larges feuilles, Berle à larges feuilles, G	Angiospermes	Apiales	NT	LC		Oui		EN	EN				
126837	<i>Tordylium maximum</i> L., 1753	Tordyle élevé, Tordyle majeur, Grand tordyle	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
126846	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilide des champs, Torilis des champs	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
126859	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilide du Japon, Torilis du Japon, Torilis faux cerfeuil, Grattau	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
126865	<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Torilide noueuse, Torilis à fleurs grémulées, Torilis noueuse	Angiospermes	Apiales	LC					LC					
103514	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx commun, Houx	Angiospermes	Aquifoliales	LC	LC	LC			LC					
161370	<i>Phoenix dactylifera</i> L., 1753	Phénix dattier, Dattier, Palmier dattier	Angiospermes	Arecales	NA										
81443	<i>Allium narcissiflorum</i> Vill., 1779	Ail à fleurs de Nardisse, Ail à feuilles de Narcisse	Angiospermes	Asparagales	LC	DD	DD								
923594	<i>Allium longispatum</i> Redouté, 1811	Ail à spathe longue, Ail à longue spathe	Angiospermes	Asparagales	LC										

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissante	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020
81544	Allium vineale L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtarde, Aillet	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				LC					
81313	Allium ampeloprasum L., 1753	Ail faux poireau, Carambole, Poireau des vignes Poireau d'été, Poireau	Angiospermes	Asparagales	NA	LC	LC	Oui							
81457	Allium oleraceum L., 1753	Ail maraîcher, Ail des endroits cultivés, Ail potager, Ail des champs	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				LC					
82283	Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pr	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				VU	VU				
82285	Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridge	Anacamptide bouffon, Orchis bouffon	Angiospermes	Asparagales	LC	NT				LC					Oui
82288	Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	Anacamptide pyramidale, Orchis pyramidal, Anacamptide en pyramide	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				LC					
131756	Asparagus officinalis subsp. officinalis L., 1753	Asperge officinale, Asperge cultivée	Angiospermes	Asparagales	LC					LC					
84279	Asparagus officinalis L., 1753	Asperge officinale, Asperge, Asparagus	Angiospermes	Asparagales	LC	LC	LC			LC					
131782	Asphodelus albus subsp. occidentalis (Jord.)	Asphodèle occidentale	Angiospermes	Asparagales	DD										
103057	Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Ro	Fausse jacinthe des bois, Endymion penché, Jacinthe des bois, Jacinthe	Angiospermes	Asparagales	LC					LC					
119698	Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon piquant, Fragon, Petit houx, Buis piquant, Fragon petit houx	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				LC				Annexe V	
100266	Glaieul communis L., 1753	Glaieul commun	Angiospermes	Asparagales	NA										
102797	Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	Himantoglosse bouc, Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				LC					
103772	Iris pseudacorus L., 1753	Iris faux acre, Iris jaune, Flambe d'eau, Iris des marais	Angiospermes	Asparagales	LC	LC	LC			LC					
103734	Iris foetidissima L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Iris puant, Glaieul puant	Angiospermes	Asparagales	LC					LC					
108874	Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari chevelu, Muscari à toupet, Muscari chevelu, Muscari à toupe	Angiospermes	Asparagales	LC					LC					
108898	Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari négligé, Muscari à grappes, Muscari négligé	Angiospermes	Asparagales	LC					LC					
109297	Narcisse faux narcissus, Jonquille des bois, Jonquille, Narcisse trompette	Narcisse faux narcissus, Jonquille des bois, Jonquille, Narcisse trompette	Angiospermes	Asparagales	LC			Oui		NT				Annexe II	
109507	Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Néottie ovale, Grande Listère, Double-feuille, Listère à feuilles ovales,	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				LC					
110335	Ophrys apifera Huds., 1762	Ophrys abeille	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				LC					
110345	Ophrys aranifera Huds., 1778	Ophrys araignée, Orseau-coquet	Angiospermes	Asparagales	LC					LC					
110801	Orchis anthropophora (L.) All., 1785	Orchis homme-pendu, Acéras homme-pendu, Porte-Homme, Pantine,	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				LC					
106546	Loncomelos pyrenaicus (L.) Hrouda, 1988	Ornithogale des Pyrénées, Loncomélos des Pyrénées, Aspergette, Asp	Angiospermes	Asparagales	LC					LC					
196365	Platanthera Rich., 1817	Platanthère	Angiospermes	Asparagales											
114011	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				NT					
114611	Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore, Polygonate multiflore	Angiospermes	Asparagales	LC					LC					
124701	Spiranthes spiralis (L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne, Spiranthe spiralee	Angiospermes	Asparagales	LC	LC				LC					
79908	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcil-de-Vénus, Millefeu	Angiospermes	Asterales	LC	LC	LC			LC					
79921	Achillea ptarmica L., 1753	Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique	Angiospermes	Asterales	LC	LC	LC	Oui		LC					
130749	Achillea ptarmica subsp. ptarmica L., 1753	Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique	Angiospermes	Asterales	LC										
82562	Andryala integrifolia L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale sinieuse	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
92629	Cota tinctoria (L.) J.Gay ex Guss., 1844	Anthémide des teinturiers, Camomille des teinturiers, Cota des teintur	Angiospermes	Asterales	DD										
82833	Anthemis cotula L., 1753	Anthémide puante, Camomille puante, Anthémis fétide, Anthémis pu	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
84061	Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	Angiospermes	Asterales	LC	LC				LC					
85940	Bidens aurea (Aiton) Sherff, 1915	Bident doré	Angiospermes	Asterales	NA										
85957	Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	Angiospermes	Asterales	NA		LC		oui						
85986	Bidens tripartita L., 1753	Bident triparti, Bident trifolié, Eupatoire aquatique, Chanvre d'eau	Angiospermes	Asterales	LC	LC	LC			LC					
87720	Campanula rotundifolia L., 1753	Campanule à feuilles rondes	Angiospermes	Asterales	LC					NT					
87652	Campanula glomerata L., 1753	Campanule agglomérée	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
87636	Campanula erinus L., 1753	Campanule érine, Campanule érinus, Campanule à petites fleurs	Angiospermes	Asterales	LC			Oui		VU					
89180	Carlina vulgaris L., 1753	Carlina commune, Chardon doré	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
89330	Catananche aerulea L., 1753	Catananche bleue, Cupidonne, Cigaline	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
190443	Centaurea L., 1753 [nom. cons.]	Centaurée	Angiospermes	Asterales											
89619	Centaurea jacea L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
89697	Centaurea scabiosa L., 1753	Centaurée scabieuse	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
89579	Centaurea decipiens Thuill., 1799	Centaurée trompeuse, Centaurée décevante, Centaurée de Debeaux,	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
88207	Carduus tenuiflorus Curtis, 1793	Chardon à petites fleurs, Chardon à petits capitules, Chardon à capit	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
88191	Carduus pycnocephalus L., 1763	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
91169	Chicorium intybus L., 1753	Chicorée sauvage, Chicorée amère, Barbe-de-capucin	Angiospermes	Asterales	LC	LC				LC					
621080	Cirsium acaulon (L.) Scop., 1769	Cirse acaule, Cirse sans tige	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
91430	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
91322	Cirsium dissectum (L.) Hill, 1768	Cirse découpé, Cirse des prairies, Cirse anglais, Cirse d'Angleterre	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
91289	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs, Caléde	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
91382	Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton-du-diable	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
91422	Cirsium tuberosum (L.) All., 1785	Cirse tubéreux, Cirse bulbeux	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
93020	Crepis bursifolia L., 1753	Crépide à feuilles de capselle, Crépide à feuilles de roquette, Barkhau	Angiospermes	Asterales	NA										

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Egèces Introduites envahissante	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020
133531	<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.)	Crépide à feuilles de pissenlit, Barkhausie à feuilles de Pissenlit, Crép	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
93023	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépide à tiges capillaires, Crépide verdâtre, Crép	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
93045	<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide, Laitue de porc, Barkhausie fétide, Crépis fétide	Angiospermes	Asterales	LC			Oui		DD					
93134	<i>Crepis setosa</i> Haller f., 1797	Crépide hérissée, Barkhausie à soles, Crépide à soles, Crépis hérissé	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
93129	<i>Crepis sancta</i> (L.) Bomm., 1913	Crépide sacrée, Crépis sacré	Angiospermes	Asterales	NA										
93157	<i>Crepis vesicaria</i> L., 1753	Crépide vésiculeuse, Crépis à vésicules	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
102235	<i>Hieracium murorum</i> L., 1753	Epervière des murs	Angiospermes	Asterales	LC					DD					
96739	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Erigéron annuel, Vergerette annuelle, Sténactide annuelle	Angiospermes	Asterales	NA										
96746	<i>Erigeron bonariensis</i> L., 1753	Erigéron de Buenos Aires, Vergerette d'argentine, Vergerette de Buen	Angiospermes	Asterales	NA										
96775	<i>Erigeron karwinskianus</i> DC., 1836	Erigéron de Karwinsky, Vergerette de Karwinsky	Angiospermes	Asterales	NA										
96814	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Erigéron de Sumatra, Conyze de Sumatra, Vergerette blanchâtre, Verg	Angiospermes	Asterales	NA										
96749	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Erigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	Angiospermes	Asterales	NA										
611690	<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch.Bip., 1865	Erigéron très fleuri, Conyze très fleurie, Vergerette à fleurs nombreux	Angiospermes	Asterales	NA										
192282	<i>Erigeron</i> L., 1753	Erigéron, Vergerette	Angiospermes	Asterales											
97434	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine, Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
99359	<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav., 1798	Galinsoga quadriradié, Galinsoge quadriradiée, Galinsoga cilié, Galins	Angiospermes	Asterales	NA										
100519	<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	Gnaphale des fanges, Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des mar	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
83499	<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane, Bardane commune, Bardane élevée, Bardane à gros	Angiospermes	Asterales	LC	LC		Oui		LC					
94586	<i>Inula conyzae</i> (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse, Herbe aux mouches, Inule commune, H	Angiospermes	Asterales	LC										
103598	<i>Inula britannica</i> L., 1753	Inule de Grande-Bretagne, Inule britannique, Inule des fleuves, Inule d	Angiospermes	Asterales	NT			Oui		EN	EN				
103639	<i>Inula montana</i> L., 1753	Inule des montagnes	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
103991	<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & S	Jacobée à feuilles de roquette, Sénéàçon à feuilles de roquette	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
103987	<i>Jacobaea aquatica</i> (Hill) G.Gaertn., B.Mey. &	Jacobée aquatique, Sénéàçon aquatique	Angiospermes	Asterales	LC		LC			LC					
610646	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Jacobée commune, Sénéàçon jacobée, Herbe de Saint-Jacques	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
124232	<i>Sonchus arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
124233	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron épineux	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
141304	<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
104770	<i>Lactuca saligna</i> L., 1753	Laitue à feuilles de saule	Angiospermes	Asterales	LC	LC				LC					
104775	<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole, Laitue sauvage	Angiospermes	Asterales	LC	LC				LC					
104787	<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage	Angiospermes	Asterales	LC	DD				LC					
137096	<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Graceline	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
105017	<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Lastron marron, Herbe aux mamelles	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
630014	<i>Launaea intybacea</i> (Jacq.) Beauverd, 1910	Launée chicorée	Angiospermes	Asterales											
121988	<i>Scorzoneroide autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne, Fausse scorsonère d'automne	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
105521	<i>Leontodon saxatilis</i> Lam., 1779	Liondent des rochers, Liondent faux pissenlit, Thrinclie, Liondent à tige	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
105502	<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide, Liondent variable	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
105817	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	Angiospermes	Asterales	DD					DD					
112065	<i>Pallenis spinosa</i> (L.) Cass., 1825	Pallénide épineuse, Pallénis épineux, Astérolide épineuse	Angiospermes	Asterales	LC					EN	EN				
85740	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace, Pâquerette	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
83502	<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane, Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	Angiospermes	Asterales	LC			Oui		LC					
113474	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière, Picride épervière, Herbe-aux-verseuseaux, Pi	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
138785	<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière, Picride épervière, Herbe-aux-verseuseaux, Pi	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
101210	<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse vipérine, Helminthothèque fausse vipérine, Picris fausse	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
113525	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip.,	Piloselle officinale, Epervière piloselle	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
125499	<i>Taraxacum anglicum</i> Dahlst., 1920	Pissenlit d'Angleterre	Angiospermes	Asterales	DD										
717630	<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal, Pissenlit commun	Angiospermes	Asterales	LC	LC				DD					
198226	<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit, Chicorée sauvage, Lastron	Angiospermes	Asterales											
103375	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enradnée, Salade-de-porc	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
116392	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique, Herbe de Saint-Roch, Inule dysentérique	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
198548	<i>Tragopogon</i> L., 1753	Salsifis	Angiospermes	Asterales											
127028	<i>Tragopogon porrifolius</i> L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis du Midi	Angiospermes	Asterales	LC					DD					
127029	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
121960	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorsonère humble, Scorsonère des prés, Petite scorsonère	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
140994	<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Sénéàçon commun	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
122745	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Sénéàçon commun, Sénéàçon vulgaire	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
122630	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Sénéàçon du Cap, Sénéàçon à dents inégales, Sénéàçon sud-africain,	Angiospermes	Asterales	NA				oui						

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissante	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DNFF	Arrêté du 6 Janvier 2020
122971	Serratula tinctoria L., 1753	Serratule des teinturiers, Sarrette	Angiospermes	Asterales	LC			Oui		LC					
124205	Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge-d'or, Herbe des Juifs, Verge-d'or	Angiospermes	Asterales	LC	LC				LC					
125337	Symphytotrichum x salignum (Willd.) G.L.Nes	Symphytotriche à feuilles de saule, Aster à feuilles de saule	Angiospermes	Asterales											
125333	Symphytotrichum squamatum (Spreng.) G.L.N	Symphytotriche écailleux, Aster écailleux	Angiospermes	Asterales	NA										
125330	Symphytotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.N	Symphytotriche lancéolé, Aster lancéolé	Angiospermes	Asterales	NA		LC		oui						
125460	Tanaetum corymbosum (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaïse en corymbe, Marguerite en corymbe, Chrysanthème en corymbe	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
127613	Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844	Tripleurosperme inodore, Matricaire inodore, Matricaire perforée	Angiospermes	Asterales	LC					LC					
86156	Borago officinalis L., 1753	Bourache officinale	Angiospermes	Boraginales	LC										
125335	Symphytum officinale L., 1753	Consoude officinale, Grande consoude	Angiospermes	Boraginales	LC	LC				LC					
80317	Aegonychon purpurocaeruleum (L.) Holub, 1950	Fausse buglosse pourpre bleu, Grémil pourpre bleu, Thé d'Europe	Angiospermes	Boraginales	LC										
106396	Lithospermum officinale L., 1753	Grémil officinal, Herbe aux perles	Angiospermes	Boraginales	LC					LC					
101144	Heliotropium europaeum L., 1753	Héliotrope d'Europe	Angiospermes	Boraginales	LC					LC					
195001	Myosotis L., 1753	Myosotis	Angiospermes	Boraginales											
137914	Myosotis laxa subsp. cespitosa (Schultz) Hyl.	Myosotis cespitoux, Myosotis gazonnant	Angiospermes	Boraginales	LC					LC					
108996	Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Angiospermes	Boraginales	LC					LC					
109091	Myosotis scorpioides L., 1753	Myosotis faux scorpion, Myosotis des marais	Angiospermes	Boraginales	LC	LC				LC					
109042	Myosotis laxa Lehm., 1818	Myosotis lâche	Angiospermes	Boraginales	LC	LC	LC			LC					
109084	Myosotis ramossissima Rochel, 1814	Myosotis très rameux, Myosotis rameux, Myosotis hérissé	Angiospermes	Boraginales	LC					LC					
116416	Pulmonaria longifolia (Bastard) Boreau, 1857	Pulmonaire à feuilles longues, Pulmonaire à longues feuilles	Angiospermes	Boraginales	LC					LC					
95793	Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	Angiospermes	Boraginales	LC					LC					
81295	Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande	Alliaire, Herbe aux aulx, Alliaire pétiolée, Alliaire officinale	Angiospermes	Brassicales	LC					LC					
83375	Arabis planisiliqua (Pers.) Rchb., 1838	Arabette à fruits aplatis, Arabette des bois, Arabette à siliques planes	Angiospermes	Brassicales	LC					DD					
83303	Arabis ciliata Clairv., 1811	Arabette ciliée	Angiospermes	Brassicales	LC										
761965	Barbarea vulgaris W.T.Alton, 1812	Barbarée commune, Herbe de Sainte-Barbe	Angiospermes	Brassicales	LC		LC			LC					
87849	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin, Bourse-à-pasteur	Angiospermes	Brassicales	LC	LC				LC					
87964	Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés, Cressonnette	Angiospermes	Brassicales	LC					LC					
87915	Cardamine flexuosa With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois	Angiospermes	Brassicales	LC			Oui		LC					
86400	Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch, 1833	Chou noir, Moutarde noire	Angiospermes	Brassicales	LC	LC	LC			LC					
86399	Brassica napus L., 1753	Colza	Angiospermes	Brassicales	NA										
95372	Draba verna L., 1753	Drave printanière, Drave de printemps, Erophile printanière	Angiospermes	Brassicales	LC					LC					
83272	Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Fausse arabette de Thalus, Arabette de Thalus, Arabette des dames	Angiospermes	Brassicales	LC					LC					
102876	Hirschfeldia incana (L.) Lagr.-Foss., 1847	Hirschfeldie blanchie, Roquette bâtarde, Moutarde blanche, Hirschfeldie	Angiospermes	Brassicales	LC					LC					
103019	Hornungia petraea (L.) Rchb., 1838	Hornungie des rochers, Hutchinsie des rochers, Hutchinsie des pierres	Angiospermes	Brassicales	LC			Oui		VU	VU				
106439	Lobularia maritima (L.) Desv., 1815	Lobulaire maritime, Alysse maritime, Alysson maritime	Angiospermes	Brassicales	LC										
123713	Sinapis arvensis L., 1753	Moutarde des champs, Raveluche	Angiospermes	Brassicales	LC	LC				LC					
105689	Lepidium virginicum L., 1753	Passerage de Virginie	Angiospermes	Brassicales	NA										
105615	Lepidium didymum L., 1767	Passerage didyme, Sénébière didyme, Corne-de-cerf didyme	Angiospermes	Brassicales	NA										
105621	Lepidium draba L., 1753	Passerage drave, Pain-blanc	Angiospermes	Brassicales	LC										
984396	Lepidium coronopus (L.) Al-Shehbaz, 2004	Passerage écailleuse, Sénébière commune, Corne-de-cerf commune, C	Angiospermes	Brassicales	LC										
139838	Raphanus raphanistrum subsp. landra (More)	Radis maritime	Angiospermes	Brassicales	LC								DD		
117353	Raphanus raphanistrum L., 1753	Radis ravenelle, Ravenelle, Radis sauvage	Angiospermes	Brassicales	LC	LC				LC					
117458	Reseda lutea L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtarde	Angiospermes	Brassicales	LC					LC					
117933	Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	Angiospermes	Brassicales	LC	LC	LC			LC					
109422	Nasturtium officinale W.T.Alton, 1812	Rorippe cresson-d'eau, Cresson	Angiospermes	Brassicales	LC	LC	LC			LC					
117951	Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	Rorippe sylvestre, Rorippe des forêts, Rorippe des bois, Cresson des bo	Angiospermes	Brassicales	LC	LC	LC			LC					
123863	Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	Sisymbre officinal, Herbe aux chantes, Vélar officinal	Angiospermes	Brassicales	LC	LC				LC					
97183	Erysimum cheiranthoides L., 1753	Vélar fausse giroflée, Fausse giroflée	Angiospermes	Brassicales	LC					NT					
134294	Erysimum cheiranthoides subsp. cheiranthoides	Vélar fausse giroflée, Fausse giroflée	Angiospermes	Brassicales				Oui		NT					
87143	Buxus sempervirens L., 1753	Buis toujours vert, Buis commun, Buis sempervirent, Bois béni	Angiospermes	Buxales	LC	LC	LC			LC					
82015	Amaranthus powellii S.Watson, 1875		Angiospermes	Caryophyllales											
762006	Rumex britannica L., 1753		Angiospermes	Caryophyllales			LC								
94693	Dianthus armeria L., 1753	Oeillet armerie, Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
94717	Dianthus caryophyllus L., 1753	Oeillet caryophyllé, Oeillet des fleuristes, Oeillet giroflée	Angiospermes	Caryophyllales	NA			Oui							
94716	Dianthus carthusianorum L., 1753	Oeillet des Chartreux	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
81978	Amaranthus deflexus L., 1771	Amarante couchée, Amarante étalée, Amarante recourbée	Angiospermes	Caryophyllales	NA										
961575	Amaranthus powellii subsp. bouchonii (Thell.)	Amarante de Bouchon	Angiospermes	Caryophyllales	NA										

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020
82018	Amaranthus retroflexus L., 1753	Amarante réfléchie, Amaranthe à racines rouges, Blé rouge	Angiospermes	Caryophyllales	NA										
85102	Atriplex patula L., 1753	Arroche étalée	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
85112	Atriplex prostrata Boucher ex DC., 1805	Arroche prostrée, Arroche hastée	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
85820	Beta vulgaris L., 1753	Betterave commune, Bette, Betterave à sucre, Betterave fourragère, B	Angiospermes	Caryophyllales	LC	LC				LC					
81966	Amaranthus blitum L., 1753	Brède malabar, Pariétaire	Angiospermes	Caryophyllales	LC					DD					
90017	Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraisie aggloméré, Oreille de souris	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
90008	Cerastium fontanum Baumg., 1816	Céraisie des sources	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
90681	Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc, Senouisse	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
123401	Silene baccifera (L.) Roth, 1788	Cucubale à baies, Cucubale couchée, Coulichon, Cucubale porte-baies	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
192520	Fallopia Adans., 1763	Fallopie	Angiospermes	Caryophyllales											
97962	Fallopia convolvulus (L.) à Löve, 1970	Fallopie liseron, Vrillée liseron, Renouée liseron, Vrillée sauvage, Vrillée	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
106918	Lychnis flos-cuculi L., 1753	Lychnide fleur-de-coucou, Lychnis fleur-de-coucou, Fleur-de-coucou, O	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
124970	Stellaria aquatica (L.) Scop., 1771	Myosoton aquatique, Stellaire aquatique, Céraisie d'eau, Céraisie aqu	Angiospermes	Caryophyllales	LC										
119550	Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Oseille à feuilles obtuses, Patience sauvage	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
119471	Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée, Rumex aggloméré	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
119569	Rumex pulcher L., 1753	Patience élégante, Oseille élégante, Rumex joli, Violon, Patience jolie	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
140383	Rumex pulcher subsp. pulcher L., 1753	Patience élégante, Oseille élégante, Rumex joli, Violon, Patience jolie	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
119418	Rumex acetosa L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Patience oseille, Oseille des prés, Rumex oseille, Grande oseille, Oseill	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
119419	Rumex acetosella L., 1753	Patience petite-oseille, Petite oseille, Oseille des brebis, Sureau	Angiospermes	Caryophyllales	LC	LC				LC					
197284	Rumex L., 1753	Patience, Rumex	Angiospermes	Caryophyllales											
112741	Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre, 1800	Persicaire à feuilles de patience, Renouée à feuilles de patience, Renc	Angiospermes	Caryophyllales	LC	LC	LC			LC					
112727	Persicaria amphibia (L.) Gray, 1821	Persicaire amphibia, Persicaire flottante, Renouée amphibia	Angiospermes	Caryophyllales	LC		LC			LC					
112747	Persicaria mitis (Schrank) Assenov, 1966 [nom	Persicaire douce, Renouée douce	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
112745	Persicaria maculosa Gray, 1821 [nom. cons.]	Persicaire maculée, Renouée persicaire, Persicaire	Angiospermes	Caryophyllales	LC	LC	LC			LC					
112739	Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841	Persicaire poivre-d'eau, Renouée poivre-d'eau	Angiospermes	Caryophyllales	LC		LC			LC					
113418	Phytolacca americana L., 1753	Phytolaque d'Amérique, Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine, La	Angiospermes	Caryophyllales	NA										
114517	Polycarpon tetraphyllum (L.) L., 1759	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
139033	Polycarpon tetraphyllum subsp. tetraphyllum	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles	Angiospermes	Caryophyllales	LC					DD					
196604	Portulaca L., 1753	Pourpier	Angiospermes	Caryophyllales											
717436	Portulaca trituberculata Danin, Domina & Ra	Pourpier à trois tubercules	Angiospermes	Caryophyllales	LC					DD					
115215	Portulaca oleracea L., 1753	Pourpier potager, Pourpier rouge	Angiospermes	Caryophyllales	LC		LC			DD					
117507	Reynoutria x bohemica Chrték & Chrtková, 1	Renouée de Bohême, Reynoutrie de Bohême	Angiospermes	Caryophyllales											
139089	Polygonum aviculare subsp. depressum (Mei)	Renouée déprimée, Renouée littorale	Angiospermes	Caryophyllales	LC					DD					
114658	Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traïnasse, Traïnasse	Angiospermes	Caryophyllales	LC	LC				LC					
139086	Polygonum aviculare subsp. aviculare L., 175	Renouée des oiseaux, Renouée Traïnasse, Traïnasse	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
196532	Polygonum L., 1753	Renouée, Polygonum	Angiospermes	Caryophyllales											
119473	Rumex crispus L., 1753	Rumex crépu	Angiospermes	Caryophyllales	LC	LC				LC					
83653	Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
83596	Arenaria leptocladus (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à rameaux grêles, Sabline à parois fines, Sabline grêle	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
119780	Sagina apetala Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
140410	Sagina apetala subsp. apetala Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
119818	Sagina procumbens L., 1753	Sagine couchée, Sagine rampante	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
123522	Silene latifolia Poir., 1789	Silène à feuilles larges, Silène à larges feuilles, Compagnon blanc	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
85017	Atodon armeria (L.) Raf., 1840	Silène armérie, Silène à bouquets, Atocion armérie	Angiospermes	Caryophyllales	LC										
123683	Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène commun, Silène enflé, Tapotte	Angiospermes	Caryophyllales	LC		LC			LC					
123568	Silene nutans L., 1753	Silène penché	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
124967	Stellaria alsine Grimm, 1767	Stellaire alsine, Stellaire des sources, Stellaire des fanges	Angiospermes	Caryophyllales	LC					LC					
999933	Rabclera holostea (L.) M.T.Sharple & E.A.Tr	Stellaire holostée	Angiospermes	Caryophyllales	LC					NT					
125014	Stellaria media (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire, Mouron, Mouron blanc	Angiospermes	Caryophyllales	LC	LC				LC					
609982	Euonymus europaeus L., 1753	Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	Angiospermes	Celastrales	LC	LC	LC								
90208	Ceratophyllum demersum L., 1753	Cératophylle nageant, Cératophylle immergé, Cornifle nageant, Cornif	Angiospermes	Ceratophyllales	LC	LC	LC			LC					
627578	Nitella mucronata (A.Braun) Mq., 1840		0	Chlorophytes et Charophytes			LC								
73574	Chara vulgaris L., 1753		0	Chlorophytes et Charophytes											
73577	Chara vulgaris var. longibracteata (Kütz.) J.Gr		0	Chlorophytes et Charophytes											
73558	Chara globularis Thuill., 1799		0	Chlorophytes et Charophytes											
73532	Chara aculeolata Kütz., 1843		0	Chlorophytes et Charophytes											

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 janvier 2020
73533	Chara aspera Willd., 1809		0	Chlorophytes et Charophytes			LC								
92497	Cornus mas L., 1753	Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage		Angiospermes	LC	LC	LC			LC					
92501	Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine, Cornouiller femelle		Angiospermes	LC					LC					
133432	Cornus sanguinea subsp. sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine, Cornouiller femelle		Angiospermes	LC					LC					
159937	Cornus sericea L., 1771	Cornouiller soyeux, Cornouiller stolonifère		Angiospermes	NA		LC								
86828	Bryonia dioica Jacq., 1774	Bryone dioïque		Angiospermes	LC										
125816	Taxus baccata L., 1753	If à baies, if commun		Gymnospermes	LC	LC	LC								
5223	Tortula marginata (Bruch & Schimp.) Spruce,		0	Mousses			LC								
5348	Tortella inflexa (Bruch) Broth., 1902		0	Mousses			LC								
5226	Tortula muralis Hedw., 1801		0	Mousses			LC								
611652	Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2003	Dioscorée commune, Tamier commun, Herbe aux femmes battues, Tamier		Angiospermes	LC	LC				LC					
95149	Dipsacus fullonum L., 1753	Cardère à foulon, Cabaret des oiseaux, Cardère sauvage		Angiospermes	LC					LC					
89881	Centranthus calcitrapae (L.) Dufur., 1811	Centranthe chausse-trappe, Centranthe chausse-trape		Angiospermes	LC			Oui							
89888	Centranthus ruber (L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge, Lilas d'Espagne		Angiospermes	LC										
106581	Lonicera peridymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Chèvrefeuille grimpant, Cranquillier		Angiospermes	LC					LC					
104516	Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne		Angiospermes	LC					LC					
121334	Scabiosa columbaria L., 1753	Scabieuse colombarie, Oeil-de-perdrix		Angiospermes	LC					LC					
121316	Scabiosa atropurpurea L., 1753	Scabieuse pourpre noir, Scabieuse pourpre foncé, Scabieuse des jardins		Angiospermes	LC										
125295	Succisa pratensis Moench, 1794	Succise des prés, Herbe-du-diable, Mors-du-diable		Angiospermes	LC					LC					
120717	Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampécher		Angiospermes	LC					LC					
120712	Sambucus ebulus L., 1753	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle, Petit sureau		Angiospermes	LC	LC				LC					
128419	Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale		Angiospermes	LC	LC				LC					
128397	Valeriana excelsa Poir., 1808	Valériane un peu hispide, Valériane à poils rudes		Angiospermes											
128470	Valerianella eriocarpa Desv., 1809	Valérianelle à fruits laineux, Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits		Angiospermes	LC					LC					
128467	Valerianella dentata (L.) Pollich, 1776	Valérianelle dentée, Mâche dentée, Doucette dentée		Angiospermes	LC					LC					
128476	Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Valérianelle potagère, Mache doucette, Mache, Doucette		Angiospermes	LC					LC					
129083	Viburnum lantana L., 1753	Viorne lantane, Viorne mancienne, Mancienne		Angiospermes	LC					LC					
129087	Viburnum opulus L., 1753	Viorne obier, Viorne obier, Viorne aquatique, Boule-de-neige		Angiospermes	LC	LC				LC					
96508	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard		Ptéridophytes	LC	LC	LC			LC					
96519	Equisetum fluviatile L., 1753	Prêle des eaux, Prêle des cours d'eau, Prêle des rivières, Prêle des boues		Ptéridophytes	LC	LC	LC			LC					
83481	Arbutus unedo L., 1753	Arbousier commun, Arbre aux fraises		Angiospermes	LC	LC	LC	Oui		LC					
706505	Lysimachia foemina (MILL.) U.Manns & Anderb., 1976	Lysimaque bleue, Mouron femelle, Mouron bleu		Angiospermes	LC					LC					
107090	Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire, Chasse-bosse		Angiospermes	LC	LC	LC			LC					
612638	Lysimachia arvensis subsp. arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 1976	Lysimaque des champs, Mouron rouge, Mouron des champs, Fausse menthe		Angiospermes	LC					LC					
610909	Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 1976	Lysimaque des champs, Mouron, Mouron des champs, Mouron rouge		Angiospermes	LC					LC					
107073	Lysimachia nummularia L., 1753	Lysimaque nummulaire, Herbe-aux-écus, Monnoyère		Angiospermes	LC	LC	LC			LC					
115918	Primula veris L., 1753	Primevère vraie, Coucou, Primevère officinale, Brérelle		Angiospermes	LC	LC				LC					
120732	Samolus valerandi L., 1753	Samole de Valérand, Mouron d'eau		Angiospermes	LC	LC	LC			LC					
127274	Trifolium clusii Godr. & Gren., 1849		0	Angiospermes			LC								
128114	Ulex europaeus L., 1753	Ajonc d'Europe, Zépinard des hauts, Genêt		Angiospermes	LC	LC	LC			LC					
90234	Cercis siliquastrum L., 1753	Arbre de Judée, Gainier de Judée, Gainier commun		Angiospermes	NA	LC	LC								
84843	Astragalus glycyphyllos L., 1753	Astragale à feuilles de Réglisse, Réglisse sauvage		Angiospermes	LC	LC				LC					
110236	Ononis spinosa L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf		Angiospermes	LC					LC					
138212	Ononis spinosa subsp. procurrens (Wallr.) Br.	Bugrane étalée, Bugrane maritime		Angiospermes	LC					LC					
138189	Ononis natrix subsp. natrix L., 1753	Bugrane fétide		Angiospermes											
110211	Ononis natrix L., 1753	Bugrane gluante, Bugrane jaune, Bugrane fétide, Coquesigrue		Angiospermes	LC					LC					
92546	Coronilla varia L., 1753	Coronille variée, Coronille changeante, Coronille bigarrée, Sécurigère		Angiospermes	LC					LC					
94164	Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	Cytise à balais, Genêt à balais, Sarothamne à balais, Juniesse		Angiospermes	LC					LC					
97128	Ervum tetraspermum L., 1753	Ers à quatre graines, Lentillon, Vesce à quatre graines		Angiospermes	LC					LC					
100330	Gleditsia triacanthos L., 1753	Févier d'Amérique, Févier à épines triples		Angiospermes	NA		LC								
105214	Lathyrus linifolius (Reichard) Bättsler, 1971	Gesse à feuilles de Lin		Angiospermes	LC		LC			LC					
105211	Lathyrus latifolius L., 1753	Gesse à feuilles larges, Gesse à larges feuilles, Pois vivace		Angiospermes	LC	LC	LC			LC					
105162	Lathyrus aphaca L., 1753	Gesse aphyllie, Gesse sans feuilles		Angiospermes	LC		LC			LC					
105239	Lathyrus palustris L., 1753	Gesse des marais		Angiospermes	EN		LC			EN					
105247	Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés		Angiospermes	LC		LC			LC					
105201	Lathyrus hirsutus L., 1753	Gesse hérissée, Gesse hirsute		Angiospermes	LC	LC	LC			LC					Oui

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 janvier 2020
105230	Lathyrus niger (L.) Bernh., 1800	Gesse noire, Orobe noir	Angiospermes	Fabales	LC		LC			LC					
102842	Hippocrepis comosa L., 1753	Hippocrévide chevelue, Hippocrévide fer-à-cheval, Fer-à-cheval, Hipp	Angiospermes	Fabales	LC		LC			LC					
106653	Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée	Angiospermes	Fabales	LC	LC				LC					
137440	Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
106698	Lotus pedunculatus Cav., 1793	Lotier pédonculé, Lotier des marais	Angiospermes	Fabales	LC	LC				LC					
106719	Lotus tenuis Waldst. & Kit. ex Willd., 1809	Lotier tenu, Lotier à feuilles ténues, Lotier glabre, Lotier à feuilles étrec	Angiospermes	Fabales											
106634	Lotus angustissimus L., 1753	Lotier très étroit, Lotier grêle, Lotier à gousses très étroites, Lotier à fr	Angiospermes	Fabales	LC		LC			LC					
194288	Lotus L., 1753	Lotier, Tétragonolobe, Dorycnie, Bonjéanie	Angiospermes	Fabales											
107711	Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée	Angiospermes	Fabales	LC	LC	LC			DD					
137673	Medicago sativa subsp. sativa L., 1753	Luzerne cultivée	Angiospermes	Fabales	NA										
107574	Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne d'Arabie, Luzerne maculée, Luzerne tachetée	Angiospermes	Fabales	LC	LC				LC					
148552	Medicago lupulina var. lupulina L., 1753	Luzerne lupuline	Angiospermes	Fabales											
107649	Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	Angiospermes	Fabales	LC	LC				LC					
107689	Medicago polymorpha L., 1753	Luzerne polymorphe, Luzerne à fruits nombreux	Angiospermes	Fabales	LC	LC				LC					
107886	Medicago albus Medik., 1787	Méillot blanc	Angiospermes	Fabales	LC	LC									
107887	Medicago altissimus Thull., 1799	Méillot élevé	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
114595	Polygala vulgaris L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Polygale commun, Polygala commun, Polygala vulgaire	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
117860	Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Acacia blanc, Robinier, Robinier faux acacia	Angiospermes	Fabales	NA		LC		oui						
152218	Trifolium pratense var. pratense L., 1753	Trèfle des prés	Angiospermes	Fabales											
127439	Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	Angiospermes	Fabales	LC	LC	LC			LC					
127233	Trifolium aureum Pollich, 1777	Trèfle doré, Trèfle agraire	Angiospermes	Fabales	LC										
127294	Trifolium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit trèfle jaune	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
127429	Trifolium patens Schreb., 1804	Trèfle étalé	Angiospermes	Fabales	LC			Oui		NT					
141860	Trifolium hybridum var. hybridum L., 1753	Trèfle hybride, Trèfle bâtarde, Trèfle fistuleux	Angiospermes	Fabales											
127314	Trifolium fragiferum L., 1753	Trèfle porte-fraise, Trèfle-fraise, Porte-fraise	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
127454	Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Angiospermes	Fabales	LC	LC				LC					
152226	Trifolium repens var. repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Angiospermes	Fabales											
160269	Trifolium squamosum L., 1759	Trèfle squameux, Trèfle écailleux, Trèfle maritime	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
198902	Vicia L., 1753	Vesce	Angiospermes	Fabales											
129322	Vicia tenuifolia Roth, 1788	Vesce à feuilles ténues, Vesce à petites feuilles, Vesce à feuilles étroi	Angiospermes	Fabales	LC		LC			LC					
129109	Vicia angustifolia L., 1759	Vesce à folioles étroites	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
129147	Vicia cracca L., 1753	Vesce cracca, Jarosse, Vesce à épis	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
129298	Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Vesce cultivée, Poisette	Angiospermes	Fabales	NA	LC	EN								
129305	Vicia sepium L., 1753	Vesce des haies	Angiospermes	Fabales	LC	LC	LC			LC					
129302	Vicia segetalis Thull., 1799	Vesce des moissons	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
97084	Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée	Angiospermes	Fabales	LC					LC					
81569	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne, Vergne	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC			LC					
85903	Betula pendula Roth, 1788	Bouleau pleureur, Bouleau verruqueux, Boulard	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC			LC					
89200	Carpinus betulus L., 1753	Charme commun, Charme, Charmille	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC			LC					
89304	Castanea sativa Mill., 1768	Châtaignier cultivé, Châtaignier, Châtaignier commun	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC			LC					
116754	Quercus pyrenaica Willd., 1805	Chêne des Pyrénées, Chêne tauzin, Chêne-brosse	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC			LC					
116759	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin, Chêne femelle, Chêne à grappe, Chêne	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC			LC					
116751	Quercus pubescens Willd., 1796 [nom. et typ.]	Chêne pubescent, chêne humble	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC			LC					
116842	Quercus x rosacea Bechst., 1813	Chêne rosacé, Chêne intermédiaire	Angiospermes	Fagales											
521658	Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC			LC					
97947	Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre des forêts, Hêtre, Fayard, Hêtre commun, Fouteau	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC	Oui		LC					
92606	Corylus avellana L., 1753	Noisetier commun, Noisetier, Coudrier, Avelinier	Angiospermes	Fagales	LC	LC	LC			LC					
104076	Juglans regia L., 1753	Noyer royal, Noyer, Noyer anglais, Noyer commun	Angiospermes	Fagales	NA	LC	LC								
721519	Galium antarcticum Hook.f., 1846		Angiospermes	Gentianales											
86087	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762	Blackstonie perfoliée, Chlorette, Chlore perfoliée	Angiospermes	Gentianales	LC					LC					
93308	Cruciata laevipes Opiz, 1852	Croisette commune, Gaillet croisette	Angiospermes	Gentianales	LC					LC					
1011337	Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1907	Erythrée élégante	Angiospermes	Gentianales											
89840	Centaurium erythraea Rafn, 1800	Erythrée petite-centaurée	Angiospermes	Gentianales	LC	LC	LC			LC					
190444	Centaurium Hill, 1756	Erythrée, Petite-centaurée	Angiospermes	Gentianales											
99418	Galium elongatum C.Presl, 1822	Gaillet allongé	Angiospermes	Gentianales	LC					LC					
99366	Galium album Mill., 1768	Gaillet blanc, Gaillet dressé	Angiospermes	Gentianales	LC					LC					

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020
99473	Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine, Caille-lait blanc	Angiospermes	Gentianales	LC					LC					
99496	Galium parisiense L., 1753	Gaillet de Paris	Angiospermes	Gentianales	LC					LC					
99570	Galium uliginosum L., 1753	Gaillet des fanges, Gaillet aquatique, Gaillet fangeux	Angiospermes	Gentianales	LC		LC			NT					
99494	Galium palustre L., 1753	Gaillet des marais	Angiospermes	Gentianales	LC		LC			LC					
99373	Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante, Gratteron	Angiospermes	Gentianales	LC	LC				LC					
99488	Galium odoratum (L.) Scop., 1771	Gaillet odorant, Aspérule odorante, Belle-étoile, Muguet des dames, T	Angiospermes	Gentianales	LC	LC		Oui		NT					
99582	Galium verum L., 1753	Gaillet vrai, Gaillet jaune, Caille-lait jaune	Angiospermes	Gentianales	LC	LC				LC					
192690	Galium L., 1753	Gaillet, Gaillet	Angiospermes	Gentianales											
118920	Rubia tinctorum L., 1753	Garance des teinturiers	Angiospermes	Gentianales	LC										
118916	Rubia peregrina L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance	Angiospermes	Gentianales	LC					LC					
140175	Rubia peregrina subsp. peregrina L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance	Angiospermes	Gentianales	LC					LC					
99922	Gentiana pneumonanthe L., 1753	Gentiane pneumonanthe, Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire	Angiospermes	Gentianales	LC	LC		Oui		EN	EN				
129468	Vinca major L., 1753	Pervenche élevée, Grande pervenche, Pervenche à grandes fleurs	Angiospermes	Gentianales	LC										
123164	Sherardia arvensis L., 1753	Shérardie des champs, Rubéole des champs, Gratteron fleuri, Shérardie	Angiospermes	Gentianales	LC					LC					
96925	Erodium moschatum (L.) L'Hér., 1789	Erodium musqué, Bec-de-grue musqué	Angiospermes	Geraniales	LC					LC					
100144	Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	Angiospermes	Geraniales	LC					LC					
100045	Geranium columbinum L., 1753	Géranium colombin, Pied-de-pigeon, Géranium des colombes	Angiospermes	Geraniales	LC					LC					
100052	Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	Angiospermes	Geraniales	LC					LC					
100142	Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert, Géranium Robert, Herbe tangue	Angiospermes	Geraniales	LC					LC					
100104	Geranium molle L., 1753	Géranium mou, Géranium à feuilles molles	Angiospermes	Geraniales	LC					LC					
100132	Geranium purpureum Vill., 1786	Géranium pourpre	Angiospermes	Geraniales	LC					LC					
5084	Fontinalis antipyretica Hedw., 1801		0	Mousses	Hypnales		LC								
5826	Brachythecium rutabulum (Hedw.) Schimp., 1853		0	Mousses	Hypnales		LC								
5476	Calliergonella cuspidata (Hedw.) Loeske, 191		0	Mousses	Hypnales		LC								
5446	Amblystegium serpens (Hedw.) Schimp., 1853		0	Mousses	Hypnales		LC								
5882	Homalothecium sericeum (Hedw.) Schimp., 1853		0	Mousses	Hypnales		LC								
5903	Rhynchostegiella tenella (Dicks.) Limpr., 1890		0	Mousses	Hypnales		LC								
5926	Scorpiurium circinatum (Brid.) M. Fleisch. & L.		0	Mousses	Hypnales		LC								
6550	Cephalozia baumgartneri Schiffn., 1905		0	Hépatiques et Anthocérotes	Jungermanniales		LC								
6554	Cephalozia divaricata (Sm.) Schiffn., 1909		0	Hépatiques et Anthocérotes	Jungermanniales		LC								
85852	Betonica officinalis L., 1753	Bétoine officinale, Epiaire officinal	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
115998	Prunella laciniata (L.) L., 1763	Brunelle laciniée, Brunelle blanche	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
86869	Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleia de David, Buddleia du père David, Arbre-à-papillon, Arbre-au	Angiospermes	Lamiales	NA				oui						
87476	Callitriche obtusangula Le Gall, 1852	Callitriche à angles obtus	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				LC					
87484	Callitriche stagnalis Scop., 1772	Callitriche des eaux stagnantes, Callitriche des étangs	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			LC					
190391	Catalpa Scop., 1777	Catalpa	Angiospermes	Lamiales											
91912	Clinopodium vulgare L., 1753	Clinopode commun, Calament clinopode, Sarriette commune, Grand b	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
91910	Clinopodium nepeta (L.) Kuntze, 1891	Clinopode népéta, Calament népéta, Sarriette népéta	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
93763	Cymbalaria muralis G. Gaertn., B. Mey. & Schreb.	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs, Linaire cymbalaire,	Angiospermes	Lamiales	LC										
124814	Stachys sylvatica L., 1753	Epiaire des forêts, Epiaire des bois, Ortie à crapauds, Ortie puante, Ort	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
124798	Stachys palustris L., 1753	Epiaire des marais, Ortie bourbière	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			LC					
124805	Stachys recta L., 1767	Epiaire droit	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
192622	Fraxinus L., 1753	Frêne	Angiospermes	Lamiales											
98910	Fraxinus angustifolia Vahl, 1804 [nom. cons.]	Frêne à feuilles étroites	Angiospermes	Lamiales	LC		LC			LC					
134708	Fraxinus angustifolia subsp. angustifolia Vahl	Frêne à feuilles étroites	Angiospermes	Lamiales						DD					
98921	Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun, Frêne, Frêne d'Europe	Angiospermes	Lamiales	LC	NT	NT			LC					
126034	Teucrium scordium L., 1753	Germadrée des marais, Germadrée des marais, Chamazar, Germano	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				NT					
126035	Teucrium scordonia L., 1753	Germadrée scorodoine, Sauge des bois, Germadrée des bois	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				LC					
100310	Glechoma hederacea L., 1753	Gléchome Lierre terrestre, Lierre terrestre, Gléchome lierre	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				LC					
100576	Gratiola officinalis L., 1753	Gratiolle officinale, Herbe au pauvre homme	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC	Oui		NT					
116012	Prunella vulgaris L., 1753	Herbe Catois	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			LC					
104506	Kickxia spuria (L.) Dumort., 1827	Kickxie bâtarde, Fausse velvete, Linaire bâtarde	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
104502	Kickxia elatine (L.) Dumort., 1827	Kickxie élatine, Velvete, Linaire élatine	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
104854	Lamium album L., 1753	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				LC					
104903	Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
105297	Lavandula angustifolia Mill., 1768	Lavande à feuilles étroites, Lavande officinale, Lavande vraie	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC								

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissante	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 janvier 2020
125391	Syringa vulgaris L., 1753	Lilas commun, Lilas	Angiospermes	Lamiales	NA	LC	LC								
106128	Limosella aquatica L., 1753	Limoselle aquatique	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			NT					
106234	Linaria vulgaris Mill., 1768	Linaires commune	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
106213	Linaria repens (L.) Mill., 1768	Linaires rampante	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
107038	Lycopus europaeus L., 1753	Lycopée d'Europe, Chanvre d'eau, Marrube aquatique, Herbe des Egypte	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			LC					
107795	Melampyrum pratense L., 1753	Mélampyre des prés	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
194615	Mentha L., 1753	Menthe	Angiospermes	Lamiales											
108168	Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes, Menthe sauvage	Angiospermes	Lamiales	LC		LC			LC					
108027	Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de riv	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			LC					
108029	Mentha arvensis L., 1753	Menthe des champs	Angiospermes	Lamiales	LC		LC			LC					
108138	Mentha pulegioides L., 1753	Menthe pouliot, Menthe pouillot	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			LC					
198879	Verbascum L., 1753	Molène	Angiospermes	Lamiales											
128543	Verbascum blattaria L., 1753	Molène blattaire, Herbe-aux-mites, Bouillon-mitier	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
128660	Verbascum thapsus L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe-de-saint-Fiacre, Bouillon-blanc	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				LC					
142111	Verbascum thapsus subsp. thapsus L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe-de-saint-Fiacre, Bouillon-blanc	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
128667	Verbascum virgatum Stokes, 1787	Molène en baguette, Molène éfilée	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
128602	Verbascum lychnitis L., 1753	Molène lychnite, Molène lychnide, Bouillon femelle	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
109845	Odontites vernus (Bellard) Dumort., 1827	Odontite printanier, Odontites printanier, Odontite rouge, Euphrase r	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
138137	Odontites vernus subsp. vernus (Bellard) Dumort., 1827	Odontite printanier, Odontites printanier, Odontite rouge, Euphrase r	Angiospermes	Lamiales	LC					DD					
138136	Odontites vernus subsp. serotinus (Coss. & G. Don) Dumort., 1827	Odontite tardif, Odontites tardif	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
111289	Origanum vulgare L., 1753	Origan commun, Marjolaine sauvage	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				LC					
111614	Orobanche minor Sm., 1797	Orobanche à petites fleurs	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
111454	Orobanche amethystea Thuill., 1799	Orobanche améthyste, Orobanche violette, Orobanche du panicaud	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
111628	Orobanche picridis F.W. Schultz, 1830	Orobanche de la picride, Orobanche du piriis	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
102870	Hippuris vulgaris L., 1753	Pesse commune, Pesse, Pesse d'eau, Hippuris commun	Angiospermes	Lamiales	NT	LC	LC		Oui	NT					
113100	Phelipanche ramosa (L.) Pomel, 1874	Phélipanche rameuse, Orobanche rameuse, Orobanche ramifiée	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
113842	Plantago coronopus L., 1753	Plantain corne-de-cerf, Plantain corne-de-boeuf, Pied-de-corbeau	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
113904	Plantago major L., 1753	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			LC					
138901	Plantago major subsp. major L., 1753	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
113893	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, TI-plantain	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				LC					
113906	Plantago media L., 1753	Plantain moyen	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
118865	Rosmarinus officinalis L., 1753	Romarin, Romarin officinal	Angiospermes	Lamiales	LC										
120685	Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
120700	Salvia verbenaca L., 1753	Sauge verveine, Sauge fausse verveine	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
121999	Scrophularia auriculata L., 1753 [nom. et typ.]	Scrofulaire auriculée, Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
122069	Scutellaria galericulata L., 1753	Scutellaire à casque, Scutellaire casquée, Grande toque	Angiospermes	Lamiales	LC		LC			LC					
105966	Ligustrum vulgare L., 1753	Troène commun, Troène, Raisin de chien	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
160481	Ligustrum japonicum Thunb., 1780	Troène du Japon	Angiospermes	Lamiales	NA										
198883	Veronica L., 1753	Véronique	Angiospermes	Lamiales											
129000	Veronica scutellata L., 1753	Véronique à écus, Véronique à écusson, Véronique à écuelles	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			NT					
128880	Veronica hederifolia L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
128956	Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	Angiospermes	Lamiales	NA										
128801	Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
128792	Veronica anagallis-aquatica L., 1753	Véronique mouron-d'eau, Mouron aquatique, Mouron-d'eau	Angiospermes	Lamiales	LC	LC	LC			LC					
128938	Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux lades, Thé d'Europe	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				LC					
128832	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit-chêne, Fausse germandrée	Angiospermes	Lamiales	LC					LC					
128975	Veronica prostrata L., 1762	Véronique prostrée, Véronique couchée	Angiospermes	Lamiales	NT										
128754	Veronica officinalis L., 1753	Verveine officinale, verveine sauvage	Angiospermes	Lamiales	LC	LC				LC					
970955	Ziziphora acinos (L.) Melnikov, 2016	Ziziphora acinos, Clinopode acinos, Clinopode des champs, Calament a	Angiospermes	Lamiales	LC										
105295	Laurus nobilis L., 1753	Laurier noble, Laurier-sauce	Angiospermes	Laurales	LC	LC	LC								
92127	Colchicum autumnale L., 1753	Colchique d'automne, Safran des prés	Angiospermes	Liliales	LC	LC	LC								
98977	Fritillaria meleagris L., 1753	Fritillaire pintade, Fritillaire à damiers	Angiospermes	Liliales	LC				Oui	NT					
97601	Euphorbia palustris L., 1753	Euphorbe des marais	Angiospermes	Malpighiales	LC		LC		Oui	NT					
619438	Euphorbia illyrica Lam., 1788	Euphorbe d'Illyrie, Euphorbe poilue, Euphorbe velue	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
97513	Euphorbia falcata L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Euphorbe en faux, Euphorbe à cornes en faucille	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
97556	Euphorbia lathyris L., 1753	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins, Herbe-aux-taupes	Angiospermes	Malpighiales	LC										

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 janvier 2020
97452	Euphorbia amygdaloides L., 1753	Euphorbe faux amandier, Euphorbe des bois, Herbe à la faux	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
97511	Euphorbia exigua L., 1753	Euphorbe fluette, Euphorbe exigua*	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
97571	Euphorbia maculata L., 1753	Euphorbe maculée, Euphorbe tachetée, Euphorbe tachée, Euphorbe d'	Angiospermes	Malpighiales	NA										
97609	Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe péplus, Euphorbe des jardins, Euphorbe omblette, Esule ron	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
97490	Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux cyprès, Petite ésole	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
97537	Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
97623	Euphorbia prostrata Aiton, 1789	Grande rougette, euphorbe prostrée	Angiospermes	Malpighiales	NA										
137388	Linum usitatissimum subsp. angustifolium (H	Lin à feuilles étroites, Lin bisannuel	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
106347	Linum trigynum L., 1753	Lin à trois stigmates, Lin de France	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
106349	Linum usitatissimum L., 1753	Lin cultivé, Lin, Lin commun	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
106288	Linum catharticum L., 1753	Lin purgatif	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
106342	Linum strictum L., 1753	Lin raide, Lin droit, Lin à tige raide	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
108351	Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
108361	Mercurialis perennis L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes, Mercuriale pérenne	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
103288	Hypericum humifusum L., 1753	Millepertuis couché, Petit millepertuis	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
103301	Hypericum montanum L., 1753	Millepertuis des montagnes	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
103316	Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Angiospermes	Malpighiales	LC	LC				LC					
193498	Hypericum L., 1753	Millepertuis, Hypérique, Hypericum, Mille-pertuis	Angiospermes	Malpighiales											
196579	Populus L., 1753	Peuplier	Angiospermes	Malpighiales											
115110	Populus alba L., 1753	Peuplier blanc	Angiospermes	Malpighiales	LC	LC	LC								
115122	Populus deltoides Bartram ex Marshall, 1785	Peuplier deltoïde, Peuplier noir d'Amérique	Angiospermes	Malpighiales	NA		LC								
115156	Populus tremula L., 1753	Peuplier tremble, Tremble	Angiospermes	Malpighiales	LC	LC	LC			LC					
119948	Salix atrocinerea Brot., 1804	Saule gris cendré foncé, Saule à feuilles d'Olivier, Saule acuminé, Saul	Angiospermes	Malpighiales	LC	LC	LC			LC					
120246	Salix triandra L., 1753	Saule à trois étamines, Osier brun, Saule amandier	Angiospermes	Malpighiales	LC	LC	LC	Oui		LC					
119915	Salix alba L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc, Saule commun, Osier blanc	Angiospermes	Malpighiales	LC		LC			LC					
120260	Salix viminalis L., 1753	Saule des vanniers, Osier blanc	Angiospermes	Malpighiales	LC	LC	LC	Oui		LC					
120040	Salix fragilis L., 1753	Saule fragile, Saule cassant	Angiospermes	Malpighiales	LC	LC		Oui		DD					
119977	Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres, Marsaule, Marsault	Angiospermes	Malpighiales	LC	LC	LC	Oui		LC					
119954	Salix babylonica L., 1753	Saule pleureur	Angiospermes	Malpighiales	NA		LC								
120192	Salix repens L., 1753	Saule rampant, Saule à feuilles étroites	Angiospermes	Malpighiales	LC			Oui		NT					
120512	Salix x rubens Schrank, 1789	Saule rougeâtre	Angiospermes	Malpighiales	LC										
129669	Viola riviniana Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de Rivin	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC					
129586	Viola hirta L., 1753	Violette hérissée	Angiospermes	Malpighiales	LC					LC		Annexe 1		Annexe II	
129632	Viola odorata L., 1753	Violette odorante	Angiospermes	Malpighiales	LC	LC				LC					
94432	Daphne laureola L., 1753	Daphné lauréole, Laurier des bois	Angiospermes	Malvales	LC	LC		Oui		LC					
81856	Althaea officinalis L., 1753	Guimauve officinale, Guimauve sauvage	Angiospermes	Malvales	LC	LC				LC					
100956	Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768	Hélianthème nummulaire, Hélianthème jaune, Hélianthème commun	Angiospermes	Malvales	LC					LC					
107313	Malva setigera K.F.Schimp. & Spenn., 1829	Mauve hérissée, Mauve hirsute, Guimauve hérissée	Angiospermes	Malvales	LC					LC					
107282	Malva moschata L., 1753	Mauve musquée	Angiospermes	Malvales	LC					LC					
107284	Malva neglecta Waltr., 1824	Mauve négligée, Petite mauve, Mauve à feuilles rondes	Angiospermes	Malvales	LC	LC				LC					
107318	Malva sylvestris L., 1753	Mauve sylvestre, Grande mauve, Mauve sauvage	Angiospermes	Malvales	LC	LC				LC					
81023	Alcea rosea L., 1753	Rose trémière, Passerose, Aloée rose	Angiospermes	Malvales	LC					LC					
126628	Tilia cordata Mill., 1768	Tilleul cordé, Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois, Tilleul à feuilles	Angiospermes	Malvales	LC	LC	LC			LC					
6141	Targionia hypophylla L., 1753		0	Hépatiques et Anthocérotes	Marchantiales										
6216	Riccia fluitans L., 1753		0	Hépatiques et Anthocérotes	Marchantiales										
6254	Riccardia chamedryfolia (With.) Grolle, 1969		0	Hépatiques et Anthocérotes	Metzgeriales										
91258	Circaea lutetiana L., 1753	Circée de Paris, Circée commune, Herbe des sorcières, Herbe aux sorci	Angiospermes	Myrtales	LC					LC					
192232	Epilobium L., 1753	Epilobe	Angiospermes	Myrtales											
96229	Epilobium parviflorum Schreb., 1771	Epilobe à petites fleurs	Angiospermes	Myrtales	LC		LC			LC					
96271	Epilobium tetragonum L., 1753	Epilobe à tige carrée, Epilobe à quatre angles, Epilobe tétragone	Angiospermes	Myrtales	LC					LC					
134131	Epilobium tetragonum subsp. tetragonum L.	Epilobe à tige carrée, Epilobe à quatre angles, Epilobe tétragone	Angiospermes	Myrtales	LC					LC					
134129	Epilobium tetragonum subsp. lamyi (F.W.Sch	Epilobe de lamy	Angiospermes	Myrtales	LC					DD					
96180	Epilobium hirsutum L., 1753	Epilobe hérissé, Epilobe hirsute	Angiospermes	Myrtales	LC		LC			LC					
106748	Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven, 1964	Ludwigie faux péplis, Jussie faux péplis, Jussie rampante, Jussie	Angiospermes	Myrtales	NA				oui						
109926	Oenothera glazioviana Micheli, 1875	Onagre à sépales rouges	Angiospermes	Myrtales	NA										
107117	Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	Angiospermes	Myrtales	LC	LC	LC			LC					

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 janvier 2020
109732	Nuphar lutea (L.) Sm., 1809	Nénuphar jaune, Nénufar jaune	Angiospermes	Nymphaeales	LC	LC	LC			LC					
111897	Oxalis latifolia Kunth, 1822	Oxalide à larges feuilles, Gros tréfle, Oseille	Angiospermes	Oxalidales	NA										
111881	Oxalis dillenii Jacq., 1794	Oxalide de Dillenius, Oxalis dressé, Oxalis de Dillenius	Angiospermes	Oxalidales	NA										
111921	Oxalis stricta L., 1753	Oxalide droit, Oxalis droit, Oxalide d'Europe, Oxalide des fontaines	Angiospermes	Oxalidales	NA										
195604	Oxalis L., 1753	Oxalide, Oxalis	Angiospermes	Oxalidales											
111876	Oxalis corniculata L., 1753	Tréfle oseille à fleurs jaunes, fausse oseille	Angiospermes	Oxalidales	LC					DD					
886138	Apopellia endivifolia (Dicks.) Nebel & D.Qua		0	Hépatiques et Anthocérotes	Pelliales										
89452	Cedrus atlantica (Endl.) Manetti ex Carrière,	Cèdre de l'Atlas		Gymnospermes	Pinales	NA		EN							
113703	Pinus sylvestris L., 1753	Pin sylvestre		Gymnospermes	Pinales	LC	LC	LC							
80591	Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire, Agrostide commune, Agrostis capillaire	Angiospermes	Poales	LC					LC					
80819	Agrostis x murbeckii Fouill., 1933	Agrostide de Murbeck	Angiospermes	Poales											
80759	Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère, Trainasse, Agrostis stolonifère	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
112975	Phalaris arundinacea L., 1753	Alpiste roseau, Baldingère faux roseau, Fromenteau	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
196059	Phalaris L., 1753	Alpiste, Baldingère, Phalaride	Angiospermes	Poales											
189678	Avena L., 1753	Avoine	Angiospermes	Poales											
85208	Avena barbata Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	Angiospermes	Poales	LC	LC				LC					
85250	Avena fatua L., 1753	Avoine folle, Folle avoine	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
86131	Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905	Bolbochoin maritime, Scirpe maritime, Rouche	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
86167	Bothriochloa barbinodis (Lag.) Herter, 1940	Bothriochloa à noeuds barbus, Barbon à noeuds barbus	Angiospermes	Poales	NA										
86305	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts, Brachypode des bois, Brome des bois	Angiospermes	Poales	LC					LC					
86289	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	Angiospermes	Poales	DD										
86301	Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult	Brachypode rupestre, Brachypode des rochers	Angiospermes	Poales	LC					LC					
86490	Briza media L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune, Amourette	Angiospermes	Poales	LC					LC					
190057	Bromus L., 1753	Brome	Angiospermes	Poales											
82750	Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1953	Brome à deux étamines, Anisanthe à deux étamines	Angiospermes	Poales	LC					LC					
90192	Ceratocloa cathartica (Vahl) Herter, 1940	Brome cathartique, Cératocloa cathartique, Brome faux unida, Brom	Angiospermes	Poales	NA				oui						
86732	Bromus racemosus L., 1762	Brome en grappe	Angiospermes	Poales	LC					LC					
86512	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé, Brome dressé, Faux brome érigé, Faux brome dressé	Angiospermes	Poales	LC		LC			LC					
86634	Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou, Brome orge	Angiospermes	Poales	LC					LC					
132258	Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus L., 1753	Brome mou, Brome orge	Angiospermes	Poales	LC					LC					
86751	Bromus secalinus L., 1753 [nom. et typ. cons.	Brome petit-seigle, Brome faux seigle, Brome Seigle	Angiospermes	Poales	LC					DD					
86514	Bromopsis ramosa (Huds.) Holub, 1973	Brome rameux, Brome rude, Brome âpre, Faux brome rameux	Angiospermes	Poales	LC					LC					
82757	Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile, Anisanthe stérile	Angiospermes	Poales	LC		LC			LC					
86571	Bromus commutatus Schrad., 1806	Brome variable, Brome confondu	Angiospermes	Poales	LC					LC					
718225	Deschampsia cespitosa subsp. subtriflora (Lam.)	Canche à feuilles enroulées, Canche convolutive	Angiospermes	Poales	LC					DD					
94626	Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespitose, Canche des champs	Angiospermes	Poales	LC					LC					
94633	Deschampsia media (Gouan) Roem. & Schult	Canche moyenne, Canche à feuilles de jonc, Canche intermédiaire	Angiospermes	Poales	LC				Oui	DD					
89338	Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	Catapode rigide, Pâturin rigide, Desmazérie rigide	Angiospermes	Poales	LC					LC					
96030	Elytrigia campestris (Godr. & Gren.) Kerguelé	Chiendent des champs, Elytrigie champêtre	Angiospermes	Poales											
96046	Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant, Chiendent commun, Elytrigie rampante	Angiospermes	Poales	LC					LC					
121581	Schoenus nigricans L., 1753	Choin noirissant, Choin noirâtre	Angiospermes	Poales	LC		LC			LC					
93803	Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Cynodon dactyle, Petit-chiendent, Chiendent fil-de-fer, Capriole, Chier	Angiospermes	Poales	LC					LC					
93860	Cynosurus cristatus L., 1753	Cynosure crételle, Crételle, Crételle commune, Crételle des prés	Angiospermes	Poales	LC					LC					
94207	Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Angiospermes	Poales	LC					LC					
133652	Dactylis glomerata subsp. glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Angiospermes	Poales	LC					LC					
94972	Digitaria ciliaris (Retz.) Koeler, 1802	Digitaria ciliée	Angiospermes	Poales	NA										
95671	Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	Echinochloa pied-de-coq, Echinochloë Pied-de-coq, Pied-de-coq, Panic	Angiospermes	Poales	LC		LC			LC					
95916	Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv., 1818	Eléocharide à tiges nombreuses, Scirpe à tiges nombreuses, Souchet à	Angiospermes	Poales	LC	LC				LC					
95933	Eleocharis unigulmis (Uink) Schult., 1824	Eléocharide à une écaille, Scirpe à une écaille, Eléocharis à une écaille	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC	LC		LC					
95922	Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 181	Eléocharide des marais, Scirpe des marais, Eléocharis des marais	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC	LC		LC					
192126	Elytrigia Desv., 1810	Elytrigie, Chiendent	Angiospermes	Poales											
96580	Eragrostis barrelieri Daveau, 1894	Eragrostide de Barrelier	Angiospermes	Poales	LC										
192551	Festuca L., 1753	Fétuque	Angiospermes	Poales											
98280	Festuca heterophylla Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Angiospermes	Poales	LC	LC				LC					
98512	Festuca rubra L., 1753	Fétuque rouge	Angiospermes	Poales	LC	LC				LC					
134631	Festuca rubra subsp. rubra L., 1753	Fétuque rouge	Angiospermes	Poales	LC					LC					

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020
113221	Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés		Angiospermes	Poales	LC	LC			LC					
82922	Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante		Angiospermes	Poales	LC				LC					
131692	Arrhenatherum elatius subsp. bulbosum (Willd.) P. Beauv. ex J. Presl	Fromental bulbeux, Avoine bulbeuse, Avoine à chapelets		Angiospermes	Poales	LC				DD					
83912	Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. Presl	Fromental élevé, Avoine élevée, Fromental, Fénasse, Ray-grass français		Angiospermes	Poales	LC	LC			LC					
131693	Arrhenatherum elatius subsp. elatius (L.) P. Beauv. ex J. Presl	Fromental élevé, Avoine élevée, Fromental, Fénasse, Ray-grass français		Angiospermes	Poales	LC				LC					
99683	Gaudinia fragilis (L.) P. Beauv., 1812	Gaudinie fragile		Angiospermes	Poales	LC				LC					
100394	Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919	Glycérie élevée, Grande glycérie, Glycérie aquatique, Glycérie très élevée		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
100387	Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
92572	Cortaderia seloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Speg.	Herbe de la pampa, Herbe des pampas		Angiospermes	Poales	NA				oui					
102900	Holcus lanatus L., 1753	Houlique laineuse, Blanchard		Angiospermes	Poales	LC				LC					
106523	Lolium x bouceanum Kunth, 1830	lvraie de Bouché, Ray-grass hybride, lvraie hybride		Angiospermes	Poales										
106497	Lolium multiflorum Lam., 1779	lvraie multiflore, Ray-grass d'Italie		Angiospermes	Poales	LC	LC								
106499	Lolium perenne L., 1753	lvraie vivace, Ray-grass anglais		Angiospermes	Poales	LC	LC			LC					
193689	Juncus L., 1753	Jonc		Angiospermes	Poales										
104101	Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à fleurs aiguës, Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore		Angiospermes	Poales	LC	LC			LC					
104340	Juncus subnodulosus Schrank, 1789	Jonc à fleurs obtuses, Jonc à tépales obtus		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
104160	Juncus conglomeratus L., 1753	Jonc aggloméré		Angiospermes	Poales	LC		LC		LC					
104126	Juncus articulatus L., 1753	Jonc articulé, Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
104155	Juncus compressus Jacq., 1762	Jonc comprimé, Jonc à tiges comprimées		Angiospermes	Poales	LC		LC		LC					
104196	Juncus gerardi Loisel., 1809	Jonc de Gérard		Angiospermes	Poales	LC				LC					
104144	Juncus bufonius L., 1753	Jonc des crapauds		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
104173	Juncus effusus L., 1753	Jonc épars		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
104214	Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque, Jonc courbé		Angiospermes	Poales	LC		LC		LC					
104246	Juncus maritimus Lam., 1794	Jonc maritime		Angiospermes	Poales	LC				LC					
88477	Carex distans L., 1759	Laïche à épis distants, Laïche distante		Angiospermes	Poales	LC		LC		LC					
88775	Carex pilulifera L., 1753	Laïche à pilules		Angiospermes	Poales	LC				LC					
88314	Carex acuta L., 1753	Laïche aiguë, Laïche grêle		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC	Oui	LC					
88741	Carex otrubae Podp., 1922	Laïche cuivrée		Angiospermes	Poales	LC		LC		LC					
88606	Carex lachenalii Schkuhr, 1801 [nom. cons.]	Laïche de Lachenal		Angiospermes	Poales	LC		CR							
88622	Carex leersii F.W.Schultz, 1870 [nom. cons.]	Laïche de Leers		Angiospermes	Poales	LC				DD					
88905	Carex sylvatica Huds., 1762	Laïche des bois		Angiospermes	Poales	LC				LC					
88318	Carex acutiformis Ehrh., 1789	Laïche des marais, Laïche fausse laïche aiguë		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
88833	Carex riparia Curtis, 1783	Laïche des rives		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
88482	Carex divisa Huds., 1762	Laïche divisée, Laïche d'Oeder		Angiospermes	Poales	LC		LC		LC					
88624	Carex lepidocarpa Tausch, 1834	Laïche écaillée		Angiospermes	Poales	LC				NT					
88483	Carex divulsa Stokes, 1787	Laïche écartée		Angiospermes	Poales	LC				LC					
88885	Carex spicata Huds., 1762	Laïche en épi		Angiospermes	Poales	LC				LC					
88819	Carex remota L., 1755	Laïche espacée, Laïche à épis espacés		Angiospermes	Poales	LC		LC		LC					
88489	Carex echinata Murray, 1770	Laïche étoilée, Laïche-hérissée, Laïche épineuse		Angiospermes	Poales	LC		LC	Oui	NT					
88794	Carex pseudocyperus L., 1753	Laïche faux souchet		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
88510	Carex flacca Schreb., 1771	Laïche glauque		Angiospermes	Poales	LC				LC					
132707	Carex flacca subsp. flacca Schreb., 1771	Laïche glauque		Angiospermes	Poales	LC				LC					
88569	Carex hirta L., 1753	Laïche hérissée		Angiospermes	Poales	LC				LC					
88752	Carex panicea L., 1753	Laïche panic, Laïche bleuâtre, Laïche millet		Angiospermes	Poales	LC				LC					
88491	Carex elata All., 1785	Laïche raide, Laïche élevée		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
88949	Carex viridula Michx., 1803	Laïche tardive, Laïche tardive		Angiospermes	Poales	LC		LC	Oui	NT					
88916	Carex tomentosa L., 1767	Laïche tomenteuse		Angiospermes	Poales	LC				LC					
88942	Carex vesicaria L., 1753	Laïche vésiculeuse, Laïche à utricules renflés		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC	Oui	LC					
190355	Carex L., 1753	Laïche, Careiche, Carex		Angiospermes	Poales										
105400	Leersia oryzoides (L.) Sw., 1788	Leersie faux riz		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC	Oui	LC					
106828	Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster		Angiospermes	Poales	LC				LC					
91823	Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809	Marisque, Cladium des marais, Cladium marisque		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
128062	Typha angustifolia L., 1753	Massette à feuilles étroites		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
128077	Typha latifolia L., 1753	Massette à feuilles larges, Massette à larges feuilles		Angiospermes	Poales	LC	LC	LC		LC					
137719	Melica ciliata subsp. dilatata L., 1753	Mélique ciliée		Angiospermes	Poales	LC		LC		NT					
107880	Melica uniflora Retz., 1779	Mélique uniflore		Angiospermes	Poales	LC				LC					

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissante	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020
108718	Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	Angiospermes	Poales	LC					LC					
102959	Hordeum geniculatum All., 1785	Orge genouillée, Orge de Gussone	Angiospermes	Poales	LC	LC		Oui		NT					
102990	Hordeum secalinum Schreb., 1771	Orge petit-seigle, Orge faux seigle	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
102974	Hordeum murinum L., 1753	Orge sauvage, Orge queue-de-rat, Orge des rats	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
136673	Hordeum murinum subsp. murinum L., 1753	Orge sauvage, Orge queue-de-rat, Orge des rats	Angiospermes	Poales	LC					LC					
138543	Panicum millaceum subsp. ruderale (Kitag.) T	Panic rudéral	Angiospermes	Poales	NA										
112482	Paspalum dilatatum Poir., 1804	Paspale dilaté	Angiospermes	Poales	NA				oui						
114114	Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	Angiospermes	Poales	LC		LC			LC					
788980	Poa annua subsp. annua L., 1753	Pâturin annuel	Angiospermes	Poales						LC					
114160	Poa compressa L., 1753	Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplatis	Angiospermes	Poales	LC					LC					
114332	Poa pratensis L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Pâturin des prés	Angiospermes	Poales	LC		LC			LC					
113260	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 18	Phragmite austral, Roseau, Roseau commun, Roseau à balais, Phragm	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
118872	Rostraria cristata (L.) Tzelev, 1971	Rostraire à crête, Fausse fléole, Rostraria à crête, Koelérie fausse fléol	Angiospermes	Poales	LC			Oui		LC					
124408	Sparganium erectum L., 1753	Rubanier dressé, Ruban-d'eau, Rubanier rameux	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
124407	Sparganium emersum Rehmann, 1871	Rubanier émergé, Rubanier simple	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC	Oui		LC					
717533	Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort	Schédonore roseau, Fétuque roseau, Fétuque faux roseau	Angiospermes	Poales	LC					LC					
121555	Schoenoplectus tabernaemontani (C.C.Gmel.)	Schénoplecte glauque, Jonc des chaisiers glauque, Souchet de Taberna	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
123122	Setaria italica (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire d'Italie, Millet des oiseaux	Angiospermes	Poales	NA					LC					
123141	Setaria pumila (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire naine, Sétaire glauque	Angiospermes	Poales	LC					LC					
718292	Setaria italica subsp. viridis (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	Angiospermes	Poales	LC					LC					
123154	Setaria verticillata (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée, Panic verticillé	Angiospermes	Poales	LC					LC					
93967	Cyperus longus L., 1753	Souchet long, Souchet odorant, Souchet allongé	Angiospermes	Poales	LC	LC	LC			LC					
93923	Cyperus eragrostis Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste, Souchet éragrostide, Souchet érag	Angiospermes	Poales	NA		LC								
124719	Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	Sporobole des Indes, Sporobole fertile, Sporobole tenace	Angiospermes	Poales	NA				oui						
127660	Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812	Trisète jaunissant, Trisète commun, Avoine dorée, Avoine jaunâtre, Tr	Angiospermes	Poales	LC					LC					
141949	Trisetum flavescens subsp. flavescens (L.) P.B	Trisète jaunissant, Trisète commun, Avoine dorée, Avoine jaunâtre, Tr	Angiospermes	Poales	LC					LC					
129997	Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux brome	Angiospermes	Poales	LC					LC					
129993	Vulpia alopecurus (Schousb.) Dumort., 1824	Vulpie queue-de-renard	Angiospermes	Poales	NA										
81624	Alopecurus bulbosus Gouan, 1762	Vulpin bulbeux	Angiospermes	Poales	LC					LC					
81648	Alopecurus myosuroides Huds., 1762	Vulpin des champs, Queue-de-renard, Vulpin fausse ratoncule, Vulpin	Angiospermes	Poales	LC		LC			LC					
447951	Adiantum capillus-veneris L., 1753	Capillaire de Montpellier, Cheveux-de-Vénus, Capillaire cheveux-de-V	Ptéridophytes	Polypdiales	LC	LC	LC	Oui		LC					
84458	Asplenium adiantum-nigrum L., 1753	Doradille noire, Capillaire noire	Ptéridophytes	Polypdiales	LC	LC				LC					
84521	Asplenium ruta-muraria L., 1753	Doradille rue-des-murailles, Rue-des-murailles	Ptéridophytes	Polypdiales	LC	LC	LC			LC					
84524	Asplenium scolopendrium L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de	Ptéridophytes	Polypdiales	LC	LC				LC					
115041	Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons	Ptéridophytes	Polypdiales	LC	LC		Oui		LC					
116265	Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Ptéridon aigle, Fougère à l'aigle, Fougère aigle, Fougère commune, Pt	Ptéridophytes	Polypdiales	LC	LC				LC					
196366	Platanus L., 1753	Platane	Angiospermes	Proteales											
114024	Platanus x hispanica Mill. ex Münchh., 1770	Platane à feuilles d'érable	Angiospermes	Proteales											
82637	Anemone nemorosa L., 1753	Anémone des bois, Anémone sylvie	Angiospermes	Ranunculales	LC					LC					
91886	Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Clématite vigne blanche, Herbe aux gueux	Angiospermes	Ranunculales	LC					LC					
112355	Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot, Grand coquelicot, Pavot coquelicot	Angiospermes	Ranunculales	LC	LC				LC					
101188	Helleborus foetidus L., 1753	Eléboro fétide, Pied-de-griffon	Angiospermes	Ranunculales	LC	LC				LC					
98651	Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire printanière, Renoncule ficaire	Angiospermes	Ranunculales	LC	LC				LC					
99072	Fumaria densiflora DC., 1813	Fumeterre à fleurs denses, Fumeterre à fleurs serrées, Fumeterre à p	Angiospermes	Ranunculales	LC					DD					
99062	Fumaria capreolata L., 1753	Fumeterre grimpante, Fumeterre caproléole, Fumeterre blanche	Angiospermes	Ranunculales	LC					LC					
99108	Fumaria officinalis L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	Angiospermes	Ranunculales	LC	LC				LC					
90669	Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine, Chélidoine élevée, Herbe à la verrue, Eclair, Gran	Angiospermes	Ranunculales	LC	LC				LC					
109625	Nigella damascena L., 1753	Nigelle de Damas, Herbe de Capucin	Angiospermes	Ranunculales	LC										
97346	Eschscholzia californica Cham., 1820	Pavot de Californie, Eschscholie de Californie	Angiospermes	Ranunculales	NA										
112364	Papaver somniferum L., 1753	Pavot somnifère, Pavot officinal, Oeillette	Angiospermes	Ranunculales	LC	LC									
126124	Thalictrum flavum L., 1753	Pigamon jaune, Pigamon noirissant	Angiospermes	Ranunculales	LC					LC					
126159	Thalictrum minus L., 1753	Pigamon mineur, Petit pigamon	Angiospermes	Ranunculales	LC			Oui		VU	VU				
109126	Myosurus minimus L., 1753	Ratoncule minime, Queue-de-souris naine, Petite ratoncule, Queue-de	Angiospermes	Ranunculales	LC			Oui		NT					
117146	Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789	Renoncule à feuilles d'ophioglosse, Bouton-d'or à feuilles d'ophioglos	Angiospermes	Ranunculales	LC		LC	Oui		NT					
117156	Ranunculus parviflorus L., 1758	Renoncule à petites fleurs	Angiospermes	Ranunculales	LC					LC					
116903	Ranunculus acris L., 1753	Renoncule âcre, Bouton-d'or, Pied-de-coq	Angiospermes	Ranunculales	LC					LC					

FLORE

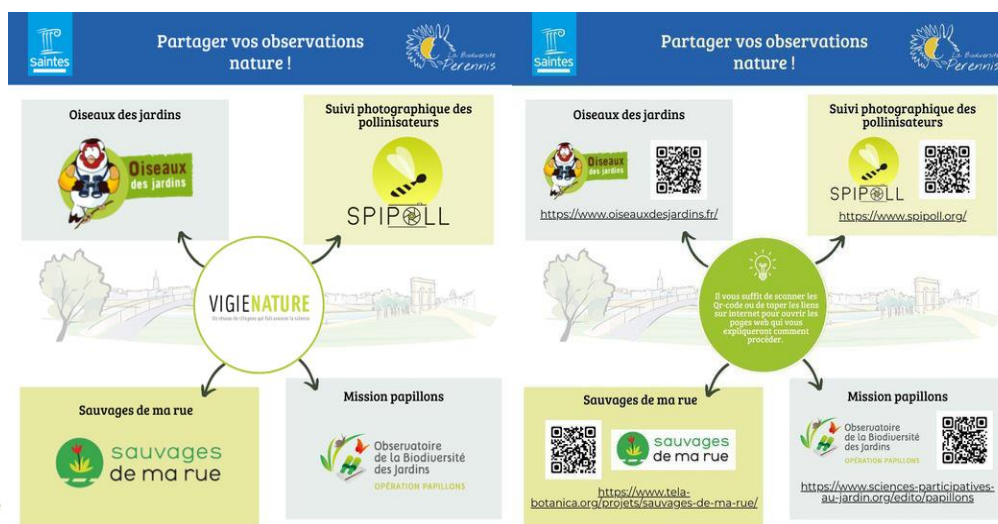
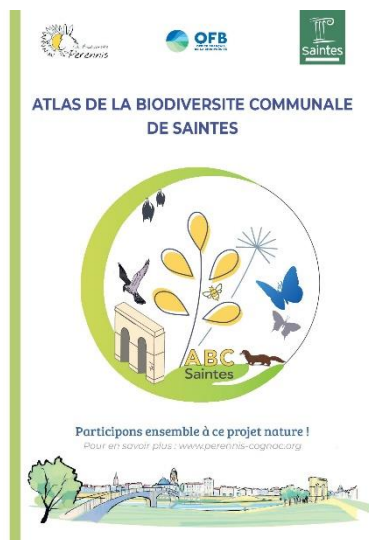
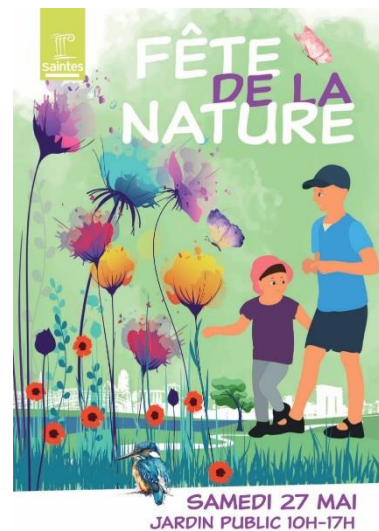
cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Egèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 janvier 2020
116952	Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse, Bouton-d'or bulbeux	Angiospermes	Ranunculales	LC					LC					
117221	Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule de Sardaigne, Renoncule sarde, Sardonie, Renoncule des m	Angiospermes	Ranunculales	LC					LC					
117025	Ranunculus flammula L., 1753	Renoncule flammette, Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	Angiospermes	Ranunculales	LC	LC	LC			LC					
117027	Ranunculus fluitans Lam., 1779	Renoncule flottante, Renoncule des rivières	Angiospermes	Ranunculales	DD	LC	LC			DD					
117201	Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante, Bouton-d'or rampant	Angiospermes	Ranunculales	LC	LC				LC					
80410	Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine eupatoire, Francormier	Angiospermes	Rosales	LC	LC				LC					
130876	Agrimonia eupatoria subsp. eupatoria L., 1753	Aigremoine eupatoire, Francormier	Angiospermes	Rosales	LC					LC					
83159	Aphanes arvensis L., 1753	Aphane des champs, Alchémille des champs	Angiospermes	Rosales	LC	LC				LC					
92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Epine noire, Bois de mai, Aubépine monogyne	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC			LC					
100225	Geum urbanum L., 1753	Benoîte des villes, Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	Angiospermes	Rosales	LC	LC				LC					
98887	Frangula alnus Mill., 1768	Bourdaïne, Bois noir, Frangule de Dodone, Bourdaïne de Dodone, Bour	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC			LC					
92488	Cornus domestica (L.) Spach, 1834	Cormier, Sorbier domestique	Angiospermes	Rosales	LC		LC								
98653	Ficus carica L., 1753	Figuier d'Europe	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC								
98865	Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	Angiospermes	Rosales	LC	LC				LC					
130877	Agrimonia eupatoria subsp. grandis (Andrz. e	Grande aigremoine, Aigremoine géante	Angiospermes	Rosales	LC										
103031	Humulus lupulus L., 1753	Houblon lupulin, Houblon, Vigne du Nord, Houblon grim pant	Angiospermes	Rosales	LC	LC				LC					
89468	Celtis australis L., 1753	Micocoulier de Provence, Micocoulier austral, Falabreguier	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC								
92854	Crataegus germanica (L.) Kuntze, 1891	Néflier d'Allemagne, Néflier	Angiospermes	Rosales	LC		LC			LC					
117526	Rhamnus alaternus L., 1753	Nerprun alaterne, Alaterne	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC			LC					
117530	Rhamnus cathartica L., 1753	Nerprun purgatif	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC			LC					
717691	Ulmus plotii Druce, 1911	Orme de Plot	Angiospermes	Rosales	LC										
128175	Ulmus minor Mill., 1768	Orme mineur, Petit orme, Orme cilié, Orme champêtre, Ormeau	Angiospermes	Rosales	LC	DD	DD			LC					
128268	Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC			LC					
112410	Parietaria judaica L., 1756	Pariétaire de Judée, Pariétaire des murs, Pariétaire diffuse	Angiospermes	Rosales	LC					LC					
107217	Malus sylvestris (L.) Mill., 1768	Pommier sylvestre, Pommier sauvage, Pommier des bois, Boquetier	Angiospermes	Rosales	LC	DD	DD			LC					
83714	Argentina anserina (L.) Rydb., 1899	Potentille ansérine, Anserine, Argentine ansérine, Potentille des oies	Angiospermes	Rosales	LC		LC			LC					
718310	Argentina anserina subsp. anserina (L.) Rydb.	Potentille ansérine, Anserine, Argentine ansérine, Potentille des oies	Angiospermes	Rosales	LC					LC					
115470	Potentilla erecta (L.) Raesch., 1797	Potentille dressée, Potentille tormentille, Tormentille	Angiospermes	Rosales	LC	LC				LC					
115624	Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	Angiospermes	Rosales	LC					LC					
115789	Poterium sanguisorba L., 1753	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés, Petite sanguisor	Angiospermes	Rosales	LC					LC					
196709	Prunus L., 1753	Prunier	Angiospermes	Rosales											
116109	Prunus padus L., 1753	Prunier à grappes, Cerisier à grappes, Merisier à grappes, Putier, Bok	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC								
116067	Prunus domestica L., 1753	Prunier domestique, Prunier, Prunier commun	Angiospermes	Rosales	NA	DD	DD								
116142	Prunus spinosa L., 1753	Prunier épineux, Epine noire, Prunellier, Pelossier	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC			LC					
116089	Prunus laurocerasus L., 1753	Prunier laurier-cerise, Laurier-cerise, Laurier-palme	Angiospermes	Rosales	NA	LC	LC								
116096	Prunus mahaleb L., 1753	Prunier mahaleb, Bois de Sainte-Lude, Prunier de Sainte-Lucie, Amare	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC			LC					
116043	Prunus avium (L.) L., 1755	Prunier merisier, Cerisier	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC			LC					
116053	Prunus cerasifera Ehrh., 1784	Prunier myrobolan, Myrobolan, Prunier porte-cerise, Mirobolan	Angiospermes	Rosales	NA	DD	DD								
196966	Pyracantha M. Roem., 1847	Pyracantha	Angiospermes	Rosales											
116485	Pyracantha coccinea M. Roem., 1847 [nom. c	Pyracantha écarlate, Buisson ardent, Pyracantha à fleurs peu nombre	Angiospermes	Rosales	DD										
98717	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés, Spirée Ulmaire, Filipendule ulmaire	Angiospermes	Rosales	LC	LC	LC			LC					
119373	Rubus ulmifolius Schott, 1818	Ronce à feuilles d'Orme	Angiospermes	Rosales	LC					LC					
118993	Rubus caesius L., 1753	Ronce bleue, Ronce bleu-vert, Ronce à fruits bleus, Ronce glauque	Angiospermes	Rosales	LC	LC				DD					
896969	Rubus discolor Weihe & Nees, 1824	Ronce discolor	Angiospermes	Rosales						DD					
119097	Rubus fruticosus L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Ronce ligneuse, Ronce de Bertram, Ronce commune	Angiospermes	Rosales						DD					
118559	Rosa trachyphylla A. Rau, 1816	Rosier à feuilles scabres, Rosier de Jundzill, Eglantier de Jundzill	Angiospermes	Rosales						DD					
118329	Rosa micrantha Borrer ex Sm., 1812	Rosier à petites fleurs, Eglantier à petites fleurs	Angiospermes	Rosales						LC					
118529	Rosa stylosa Desv., 1809	Rosier à styles soudés, Rosier à styles unis, rosier à styles longs	Angiospermes	Rosales		DD				LC					
118121	Rosa corymbifera Borkh., 1790	Rosier corymbifère, Rosier à fleurs en corymbe	Angiospermes	Rosales						LC					
118135	Rosa deseglisei Boreau, 1857	Rosier de Déséglise, Eglantier de Déséglise	Angiospermes	Rosales						DD					
118299	Rosa ludae Franch. & Rochebr., 1871	Rosier de Wichura	Angiospermes	Rosales											
118016	Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	Angiospermes	Rosales	LC					LC					
118073	Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies, Eglantier, Eglantier des chiens	Angiospermes	Rosales	LC	LC				LC					
118498	Rosa sempervirens L., 1753	Rosier toujours vert, Rosier de tous les mois	Angiospermes	Rosales	LC					LC					
197264	Rosa L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Rosier, Eglantier	Angiospermes	Rosales				Oui							
975515	Terminalis glaberrima (Gand.) Sennikov & Ku	Sorbier alsier	Angiospermes	Rosales	LC		LC								

FLORE

cdRef	nomScientifique	nomVern	groupe	famille	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe	Catégorie Liste rouge mondiale	Lister	Espèces introduites envahissantes	Liste rouge Poitou Charente	Liste rouge 17	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Arrêté du 6 Janvier 2020
129906	<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui blanc, Gui des feuillus, Gui, Bois de la Sainte-Croix	Angiospermes	Santalales	LC	LC				LC					
130708	<i>Acer negundo</i> subsp. <i>negundo</i> L., 1753		Angiospermes	Sapindales											
80824	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailante	Angiospermes	Sapindales	NA				oui						
79734	<i>Acer campestre</i> L., 1753	Erable champêtre, Acérais	Angiospermes	Sapindales	LC	LC	LC			LC					
79763	<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	Erable de Montpellier, Agas, Azerou	Angiospermes	Sapindales	LC	LC	LC			LC					
79766	<i>Acer negundo</i> L., 1753	Erable negundo, Erable frêne, Erable à feuilles de frêne, Erable Négon	Angiospermes	Sapindales	NA		LC		oui						
79779	<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Erable plane, Plane, Aserau	Angiospermes	Sapindales	LC	LC	LC								
79783	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Erable sycomore, Grand Erable, Erable faux platane	Angiospermes	Sapindales	LC	LC	LC			DD					
80334	<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	Angiospermes	Sapindales	NA	VU	VU								
117723	<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac vinaigrier, Sumac hérissé, Sumac Amarante, Sumac de Virginie,	Angiospermes	Sapindales	NA		LC								
197191	<i>Rhus</i> L., 1753	Sumac, Rhus	Angiospermes	Sapindales											
109150	<i>Myriophyllum spicatum</i> L., 1753	Myriophylle en épi, Myriophylle à épi, Myriophylle à fleurs en épi	Angiospermes	Saxifragales	LC	LC	LC			LC					
109151	<i>Myriophyllum verticillatum</i> L., 1753	Myriophylle verticillé, Myriophylle à fleurs verticillées	Angiospermes	Saxifragales	LC	LC	LC			NT					
122101	<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin âcre, Poivre de muraille, Vermiculaire, Poivre des murailles	Angiospermes	Saxifragales	LC	LC				LC					
122106	<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	Angiospermes	Saxifragales	LC					LC					
112816	<i>Petrosedum rupestre</i> (L.) P.V.Heath, 1987	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	Angiospermes	Saxifragales	LC										
122243	<i>Sedum rubens</i> L., 1753	Orpin rouge, Orpin rougeâtre, Crassule rougeâtre	Angiospermes	Saxifragales	LC			Oui		LC					
121201	<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage	Angiospermes	Saxifragales	LC					LC					
94489	<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Datura, stramoine	Angiospermes	Solanales	NA										
92302	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron	Angiospermes	Solanales	LC					LC					
92353	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies, Liset, Calystégie des haies	Angiospermes	Solanales	LC		LC			LC					
124034	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère, Douce amère, Bronde	Angiospermes	Solanales	LC	LC				LC					
124014	<i>Solanum americanum</i> Mill., 1768	Morelle, brède morelle, brède kanak	Angiospermes	Solanales											
198919	<i>Vitis</i> L., 1753	Vigne	Angiospermes	Vitales											
129968	<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Vigne, La Vigne	Angiospermes	Vitales	LC	LC	LC								
112463	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune, Vigne-vierge à cinq folioles, Vigne-vierge insé	Angiospermes	Vitales	NA										

FLORE

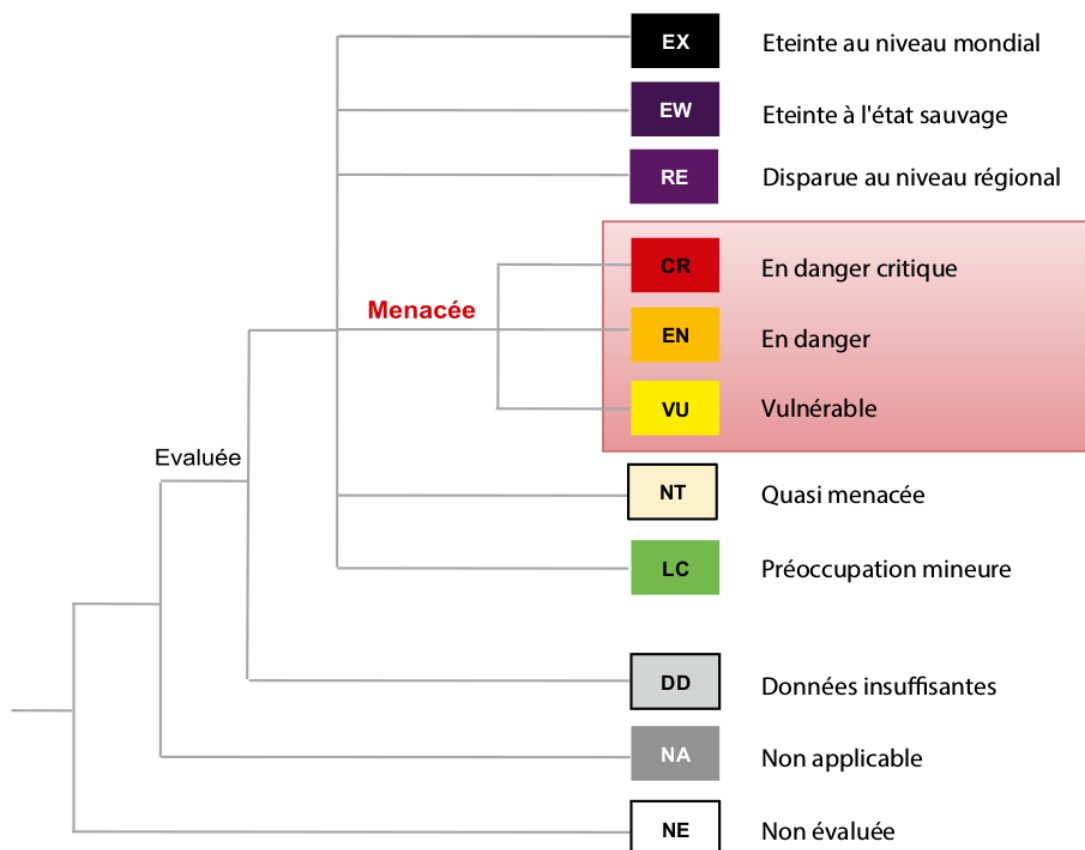
Quelques affiches de communication :



Photos d'animations & formations



1. Annexe 3 : Définitions des catégories de statut de protection.



✈ **ÉTEINT (EX) :** Un taxon est dit Éteint lorsqu'il ne fait aucun doute que le dernier individu est mort. Un taxon est présumé Éteint lorsque des études exhaustives menées dans son habitat connu et/ou présumé, à des périodes de répartition historique n'ont pas permis de noter la présence d'un seul individu. Les études doivent être faites sur une durée adaptée au cycle et aux formes biologiques du taxon.

✈ **ÉTEINT À L'ÉTAT SAUVAGE (EW) :** Un taxon est dit Éteint à l'état sauvage lorsqu'il ne survit qu'en culture, en captivité ou dans le cadre d'une population (ou de populations) naturalisée(s), nettement en dehors de son ancienne aire de répartition. Un taxon est présumé Éteint à l'état sauvage lorsque des études détaillées menées dans ses habitats connus et/ou probables, à des périodes appropriées (rythme diurne, saisonnier, annuel), et dans l'ensemble de son aire de répartition historique n'ont pas permis de noter la présence d'un seul individu. Les études doivent être faites sur une durée adaptée au cycle et aux formes biologiques du taxon.

✈ **EN DANGER CRITIQUE (CR) :** Un taxon est dit En danger critique lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères A à E correspondant à la catégorie En danger critique (voir section V) et, en conséquence, qu'il est confronté à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage.

EN DANGER (EN) : Un taxon est dit En danger lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères A à E correspondant à la catégorie En danger (voir section V) et, en conséquence, qu'il est confronté à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.

VULNÉRABLE (VU) : Un taxon est dit Vulnérable lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères A à E correspondant à la catégorie Vulnérable (voir section V) et, en conséquence, qu'il est confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.

QUASI MENACÉ (NT) : Un taxon est dit Quasi menacé lorsqu'il a été évalué d'après les critères et ne remplit pas, pour l'instant, les critères des catégories En danger critique, En danger ou Vulnérable mais qu'il est près de remplir les critères correspondant aux catégories du groupe Menacé ou qu'il les remplira probablement dans un proche avenir.

PRÉOCCUPATION MINEURE (LC) : Un taxon est dit de Préoccupation mineure lorsqu'il a été évalué d'après les critères et ne remplit pas les critères des catégories En danger critique, En danger, Vulnérable ou Quasi menacé. Dans cette catégorie sont inclus les taxons largement répandus et abondants.

DONNÉES INSUFFISANTES (DD) : Un taxon entre dans la catégorie Données insuffisantes lorsqu'on ne dispose pas d'assez de données pour évaluer directement ou indirectement le risque d'extinction en fonction de sa distribution et/ou de l'état de sa population. Un taxon inscrit dans cette catégorie peut avoir fait l'objet d'études approfondies et sa biologie peut être bien connue, sans que l'on dispose pour autant de données pertinentes sur l'abondance et/ ou la distribution. Il ne s'agit donc pas d'une catégorie Menacée. L'inscription d'un taxon dans cette catégorie indique qu'il est nécessaire de rassembler davantage de données et n'exclut pas la possibilité de démontrer, grâce à de futures recherches, que le taxon aurait pu être classé dans une catégorie Menacée. Il est impératif d'utiliser pleinement toutes les données disponibles. Dans de nombreux cas, le choix entre Données insuffisantes et une catégorie Menacée doit faire l'objet d'un examen très attentif. Si l'on soupçonne que l'aire de répartition d'un taxon est relativement circonscrite, s'il s'est écoulé un laps de temps considérable depuis la dernière observation du taxon, le choix d'une catégorie Menacé peut parfaitement se justifier.

NON ÉVALUÉ (NE) : Un taxon est dit Non évalué lorsqu'il n'a pas encore été confronté aux critères.

Source https://uicn.fr/wp-content/uploads/2016/06/UICN_2012_Categories_et_criteres_Liste_rouge.pdf

Convention de Bonn :

La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ou Convention de Bonn (CMS de l'anglais Conservation of Migratory Species) est un traité international signé en 1979 visant à protéger les espèces animales migratrices.

L'annexe I contient la liste des espèces migratrices en danger. Ces espèces risquent l'extinction ou la disparition sur une aire importante ou la totalité de leur aire de répartition. La convention interdit tout prélèvement d'espèces inscrites sur cette annexe.

L'annexe II contient la liste des espèces migratrices dont l'état de conservation est défavorable. Lorsque l'étendue de l'aire de répartition de ces espèces est instable ou se réduit ; lorsque leurs habitats deviennent insuffisants, ou, lorsque leurs répartitions et leurs effectifs sont inférieurs à leur niveau historique (au dernier recensement favorable à l'espèce), l'état de conservation est considéré comme défavorable. Il faut, pour les espèces protégées par l'annexe II, mettre en œuvre des mesures visant le rétablissement de celles-ci.

Les États de l'aire de répartition de ces espèces sont chargés de leur protection en fonction de l'annexe concernée.

Convention de Bern :

La Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, communément appelée Convention de Berne, est une convention internationale, qui a pour but d'assurer la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe par une coopération entre les États

Cette convention comporte quatre annexes listant le degré de protection des espèces (faune ou flore) protégées2:

- ✦ I : espèces de flore strictement protégées
- ✦ II : espèces de faune strictement protégées
- ✦ III : espèces de faune protégées
- ✦ IV : moyens et méthodes de chasse et autres formes d'exploitation interdites.

Espèces de flore strictement protégées (annexe 1)

Les pays signataires doivent adopter les mesures législatives et réglementaires appropriées dans le but de protéger les espèces de la flore sauvage, énumérées dans l'annexe 1 de la Convention. La cueillette, le ramassage, la coupe ou l'arrachage intentionnels de ces plantes est interdit par la convention. Lorsque c'est nécessaire, la détention et le commerce de ces espèces doivent également être interdits par les pays signataires.

Espèces de faune strictement protégées (annexe 2)

Les espèces de la faune sauvage figurant dans l'annexe 2 de la convention doivent également faire l'objet de dispositions législatives ou réglementaires appropriées, en vue d'assurer leur conservation. Les pays signataires doivent notamment interdire toutes les formes de capture, de détention ou de mise à mort intentionnelles, la détérioration ou la destruction intentionnelles des sites de reproduction ou des aires de repos, la perturbation intentionnelle de la faune sauvage, notamment durant la période de reproduction, de dépendance et d'hibernation, la destruction ou le ramassage intentionnel des œufs dans la nature ou leur détention, ainsi que la détention et le commerce interne de ces animaux, vivants ou morts, y compris des animaux naturalisés ou de toute partie ou de tout produit, obtenus à partir de l'animal.

Espèces de faune protégées (annexe 3)

Les espèces de la faune sauvage figurant dans l'annexe 3 de la convention doivent faire l'objet d'une réglementation nationale afin de maintenir l'existence de ces populations hors de danger. Ces mesures doivent notamment comprendre l'institution de périodes de fermeture de l'exploitation, une interdiction temporaire ou locale d'exploitation et une réglementation du transport ou de la vente. Les pays signataires s'engagent à ne pas recourir à des moyens non sélectifs de capture ou de mise à mort qui pourraient entraîner localement la disparition ou troubler gravement la tranquillité de l'espèce.

Directive habitats Faune Flore :

La directive de l'Union européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages, plus généralement appelée directive habitats faune flore ou encore directive habitats est une mesure prise afin de promouvoir la protection et la gestion des espaces naturels à valeur patrimoniale que comportent ses États membres, dans le respect des exigences économiques, sociales et culturelles.

Elle s'appuie pour cela sur un réseau cohérent de sites écologiques protégés, le réseau Natura 2000.

Annexe I :

L'annexe I liste les habitats naturels ou semi-naturels d'intérêt communautaire, c'est-à-dire des sites remarquables qui :

- ✧ sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;
- ✧ présentent une aire de répartition réduite du fait de leur régression ou de caractéristiques intrinsèques ;
- ✧ présentent des caractéristiques remarquables.

Annexe II :

Elle liste les espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire, c'est-à-dire les espèces qui sont soit :

- ✧ en danger d'extinction ;
- ✧ vulnérables, pour les espèces qui ne sont pas encore en danger mais qui peuvent le devenir dans un avenir proche si les pressions qu'elles subissent ne diminuent pas ;
- ✧ rares, lorsqu'elles présentent des populations de petite taille et ne sont pas encore en danger ou vulnérables, qui peuvent le devenir ;
- ✧ endémiques, lorsqu'elles sont caractéristiques d'une zone géographique restreinte particulière, et strictement localisées à cette zone, du fait de la spécificité de leur habitat.

Annexe III :

Cette annexe décrit les critères que doivent prendre en compte les États membres lors de l'inventaire des sites d'intérêt communautaire qu'ils transmettent à la Commission européenne (pour la partie 1), ainsi que les critères que la Commission doit évaluer afin de déterminer l'importance communautaire des sites transmis par les états membres

Annexe IV :

Pour les espèces de faune et de flore de cette annexe, les États membres doivent prendre toutes les mesures nécessaires à une protection stricte des dites espèces, et notamment interdire leur destruction, le dérangement des espèces animales durant les périodes de reproduction, de dépendance ou de migration, la détérioration de leurs habitats.

Ces mesures de protection sont souvent assurées par les listes d'espèces protégées au niveau national ou régionale (comme en France avec la loi de protection de la nature du 10 juillet 1976).

Annexe V :

Cette annexe recense les espèces animales et végétales dont la protection est moins contraignante pour les États membres. Ces derniers doivent seulement s'assurer que les prélèvements effectués ne nuisent pas à un niveau satisfaisant de conservation, par exemple par la réglementation de l'accès à certains sites, la limitation dans le temps des récoltes, la mise en place d'un système d'autorisation de prélèvement, la réglementation de la vente ou l'achat, etc.

Annexe VI :

Enfin, dans le cas d'espèces de l'annexe V qui sont tout de mêmes prélevées, les États-membres doivent s'assurer que cela n'est pas réalisé à l'aide des méthodes et/ou véhicules énumérés dans cette annexe (sauf dérogation exceptionnelle en cas de risque sanitaire, de danger pour la sécurité publique, pour prévenir des dégâts aux cultures, plantations, pêcheries, élevages, etc.).

Arrêté du 6 janvier 2020

Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature. Ces espèces nécessitent des autorisations préalables pour les étudier.

Arrêté du 23 avril 2007

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Arrêté du 08 Janvier 2021

Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection

Bibliographie

